

L'article suivant sera un des chapitres d'une œuvre plus détaillée qui parlera de la réception de l'Antiquité dans la littérature française du Moyen Âge.

Joachim Leeker (TU Dresden)

LA LÉGENDE DE TROIE AU MOYEN ÂGE

I : La légende d'une origine troyenne, ses implications politiques et ses étapes

Malgré les découvertes de Schliemann et de ses disciples, encore aujourd'hui, tout ce qui a rapport à la légende de Troie est toujours classé comme faisant partie de la mythologie grecque. Aux yeux du Moyen Âge, par contre, la chute de Troie n'était pas seulement un événement historique bien daté,¹ mais encore un événement décisif qui regarde la totalité de l'histoire européenne : Car aux yeux du Moyen Âge, la ville de Troie avait été une espèce de berceau mythique de beaucoup de peuples européens. Donc, le sujet connaît 3 aspects : I) La légende d'une origine troyenne, ses implications politiques et ses étapes; II) La chute de Troie comme sujet littéraire ; et III) Le voyage d'Énée comme sujet littéraire.

Le but de cette partie de l'étude est de tracer l'origine, le développement et la fin de la légende de l'origine troyenne des Francs, donc ses étapes et ses implications politiques. Commençons par une définition : « légende d'une origine troyenne » signifie ici un rapport fictif, sur la base duquel un peuple – plus tard il peut s'agir aussi d'une ville – s'entendait comme descendant des anciens Troyens ; et descendre des Troyens signifiait au Moyen Âge posséder le titre de noblesse le plus respecté. Pour mieux comprendre ce respect, il faut se rendre compte d'une idée qui était assez répandue à l'époque : la vénération de la Rome antique. L'origine de cette vénération se trouve dans l'Antiquité même. Déjà à l'époque d'Auguste, la ville de Rome était considérée comme une capitale éternelle équivalant même à l'Empire.² Après la fin de l'Empire Romain Occidental (476), la vénération de Rome continue à exister, mais dorénavant, elle regarde surtout la ville comme siège papal.³ Vers le tournant du millénaire, un des empereurs allemands – Otton III – installe son siège à Rome et, ce faisant, confère un nouveau prestige politique à la ville éternelle.⁴ Au cours des XI^e et XII^e siècles, on observe une véritable « poésie des ruines » qui interprète les débris de la Rome antique comme une preuve de sa grandeur passée, l'exemple le plus connu étant Hildebert de

¹ Selon Eusèbe/Jérôme, le rapt d'Hélène fut en 827 d'Abraham (= 437 av. Rome ou 1190 av. J.C. : « Alexander Helenam rapuit et Troianum bellum decennale surrexit causa mali, quod trium mulierum de pulchritudine certantium praemium fuit una earum Helenam pastori iudici pollicente ») et la prise de Troie en 835 d'Abraham (= 429 av. Rome ou 1182 av. J.C. : « Troia Capta ») (Hieronymi *Chronicon*, éd. par Rudolf Helm, Berlin 1956, p. 60b (Werke, 7). Orrose (*Histoires contre les païens*, éd. par Marie-Pierre Arnaud-Lindet, 3 vols., Paris 1990/1, tome I, p. 67 / chap. I 17,1) assigne l'enlèvement d'Hélène et le début de la guerre de Troie à l'an 430 avant la fondation de Rome, donc à l'an 1183 avant J.C., et sa chute à l'an 1173 (« At vero ante Urbem conditam CCCCXXX anno raptus Helenae, coniuratio Graecorum et concursus mille navium, dehinc decennis obsidio ac postremo famosum Troiae excidium praedicatur »).

² Fameux sont les mots que Jupiter prononce dans l'*Énéide* : « Romulus [...] Mauortia condet / moenia Romanosque suo de nomine dicet. / His ego nec metas rerum nec tempora pono : / imperium sine fine dedi. » (Virgile, *Énéide*, éd. par Henri Goelzer et André Bellessort, 2 vols, Paris 1967, vol I, p.16 / vers I 276-79). Plus clair encore est le texte d'Ovide qui met sur le même plan la ville de Rome et le monde entier : « gentibus est aliis tellus data limite certo : / Romanae spatium est Urbis et orbis idem » (Publius Ovidius Naso, *Fasti*, éd. par Wolfgang Gerlach et Niklas Holzberg, Darmstadt 1995, p. 86 / *Fasti* II 683/4).

³ Percy Ernst Schramm, *Kaiser, Rom und Renovatio. Studien und Texte zur Geschichte des römischen Erneuerungsgedankens vom Ende des Karolingischen Reiches bis zum Investiturstreit*, 2 vols., Leipzig 1929, tome I, p.28-43; Fedor Schneider, *Rom und Romgedanke im Mittelalter. Die geistigen Grundlagen der Renaissance*, Köln 1959, p. 6-68.

⁴ Le palais d'Otto III fut sur l'Aventin (Schneider, *Rom und Romgedanke im Mittelalter*, p.62).

Lavardin (1056-1134) et ses deux poèmes fameux intitulés *De Roma*.⁵ À la même époque, un certain nombre de guides « touristiques » destinés aux pèlerins comme les *Mirabilia urbis Romae* de Benoît de Saint-Pierre (1142) n'hésitent pas à décrire aussi les monuments de la Rome antique et à présenter au lecteur les légendes qui y sont liées.⁶ Tout cela mène à une revalorisation de la Rome païenne.

C'est également à partir du XII^e siècle que cette nouvelle vénération de la Rome païenne se fait remarquer dans la littérature française. Dans le cas le plus simple, les légendes locales des *Mirabilia* sont mentionnées dans des textes tels que celui de Jean d'Outremeuse.⁷ Puis, il y a aussi des adaptations : Des princes gaulois de l'époque de Jules César inventés par un texte médiéval portent des noms romains. Ainsi, dans le *Liber de antiquitate urbis Tornacensis* de 1141, nous trouvons un prince de Tournai qui s'appelle Mallius ou Manlius Publius Rethor.⁸ D'autres princes gaulois fictifs de la même époque, comme le prince Sedros de Tongres, sont fiers d'être nommés sénateurs de Rome.⁹ Plusieurs villes – telles que Reims, Tongres et Tournai – prétendent avoir jadis porté le nom de « Altera Roma » ou « Secunda Roma » comme titre d'honneur.¹⁰ Et il y a même des villes – notamment Tournai et Bavay – qui, dans

⁵ « Par tibi, Roma, nihil cum sis prope tota ruina. / Quam magni fueris integra, fracta doces. / [...] / Urbs felix, si vel dominis urbs illa careret, / vel dominis esset turpe carere fide » (Hilbert de Lavardin, *De Roma*, dans : *Roma Aeterna. Lateinische und griechische Romdichtung von der Antike bis in die Gegenwart*, éd. par Bernhard Kytzler, Darmstadt 1984, p. 344-48). Dans un 2^e poème, également intitulé *De Roma*, Hildebert fait dire à la ville de Rome qu'elle préfère sa pauvreté actuelle à ses richesses de jadis, parce que maintenant, en tant que ville chrétienne, « maior sum pauper divite, stante iacens. / Plus aquilis vexilla crucis, plus Cesare Petrus, / plus cunctis ducibus vulgus inerme dedit. / [...] / corpora stans, animas fracta iacensque rego » (ib. p. 348-52).

⁶ *Mirabilia urbis Romae*, dans : Heinrich Jordan, *Topographie der Stadt Rom im Altertum*, tome II, Berlin 1871, p. 605-43; sur ce type de textes, voir aussi Schneider, *Rom und Romgedanke im Mittelalter*, p.163-78, et Schramm, *Kaiser, Rom und Renovatio*, tome I, p.193-206 et tome II, p. 36-56.

⁷ Il suffit de citer deux exemples, le feu éternel de l'Albeston et l'Agulia, la soi-disant urne funéraire sous la forme d'un globe qui, contenant les cendres de Jules César, se serait trouvée sur la pointe de l'obélisque du Vatican. De l'Albeston nous parle la *Graphia aureae urbis Romae*, une version des *Mirabilia* écrite après 1154 : « Sancta Sabina in Albiston fuit mutatorium Cesaris. Ibi fuit candelabrum factum de lapide albeston, qui semel accensus et sub divo positus nunquam aliqua ratione extinguebatur » (*Graphia aureae urbis Romae*, dans : Antoine Frédéric Ozanam, *Documents inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie depuis le VIII^e siècle jusqu'au XIII^e, avec des recherches sur le Moyen Age italien*, Paris 1850, p. 155-83, ib. p. 167). Dans le *Myreur des histors* de Jean d'Outremeuse (1390-99), qui, aux pages 58-85, contient une longue description des merveilles de Rome, on lit : « Item, asseis pres est Sainte-Babilonie in Albeston, où fut Mutatorium Cesaire ; et là fut fait li candelabre de Albeston, une pierre prechieux qui est de teile manere ou nature que, quant ilh est une seul fois esprise et desous les dieux mise, jamais nul art ilh n'estinderat » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors*, chronique de Jean des Preis dit d'Outremeuse, publ. par Adolphe Borgnet, Bruxelles 1864, tome I, p. 66). – Quant à l'Agulia, les *Mirabilia urbis Romae* disent : « illa pars ecclesie S. Petri Vaticanum vocatur. [...] iuxta quod est memoria Cesaris, id est agulia, ubi splendide cinis eius in suo sarcophago requiescit. [...] cuius memoria inferius ornata fuit tabulis ereis et deauratis, litteris latinis decenter depicta. superius vero ad malum, ubi requiescit, et pretiosis lapidibus decoratur, ubi scriptum est: < Caesar tantus eras quantus et orbis, / sed nunc in modico clauderis antro > » (p. 625). Parmi les textes français qui en parlent, citons Simon de Hesdin (XIV^e siècle), traducteur de Valère Maxime (Troyes, Bibl. Mun. 261, fol. 195b) : « En ceste partie Valerius de la honneste vergongne de Iule Cesar que il appelle Gayus. Et a la verite ainsi ot il a nom et ainsi est il nomme a Rome en la haute pierre c'on appelle l'aguille Saint Pierre, ou sont les cendres de son corps. »

⁸ *Liber de antiquitate urbis Tornacensis ex revelatione Heinrichi*, éd. par G. Waitz, ds : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores* (folio), tome XIV, Hannover 1883, p. 352-57, ib. p. 355 (voir aussi : <http://www.dmgh.de/de/fs1/object/goToPage/bsb00000891.html?pageNo=355&sortIndex=010%3A050%3A0014%3A010%3A00%3A00>).

⁹ Voir Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors*, tome I, p. 247, 264/5 et 273/4. Dans le *Roman d'Abladane* du XIII^e siècle, Alefricans, notable de la ville d'Amiens, est également nommé sénateur de Rome (*Le Roman d'Abladane*, éd. par Louis-Fernand Flutre, dans : *Romania*, tome 92, 1971, p. 458-506, ib. p. 490).

¹⁰ Mentionnons l'exemple de Tournai. Dans le *Liber de antiquitate urbis Tornacensis* de 1141 on lit : « ... regnante Tarquinio a constitutione Urbis centesimo quadragesimo tertio, decimo quoque regni ipsius anno Tornacus, illis temporibus civitas regia, a Romanis regnante Tarquinio edificata est alteraque Roma vocata » (p. 353). La version française de ce texte (*Chronique de Tournai* de 1290, Bibl. Nat., fr 24430, fol. 152d) embellit encore la description : « El disime an del regne celuj Tarquin avint ke li Rommain, ki avoient en ceste contree

leurs préhistoires fictives, n'hésitent pas à copier des événements de l'histoire romaine comme la tripartition en époque des rois, époque républicaine et époque impériale.¹¹

Or, qui a longtemps imité une chose, à la fin se sentira au même niveau et de la même valeur que la chose auparavant imitée. À l'époque d'Auguste, les Romains prétendaient descendre des Troyens : Accompagné par son père Anchise et son fils Ascagne, Énée s'enfuit de la ville brûlante de Troie détruite par les Grecs et, après un long voyage errant qui le mène de la Turquie occidentale jusqu'au territoire de la Rome future et après une guerre acharnée menée en Italie contre une partie de la population autochtone, Énée y fonde un premier village d'où naîtra, quelques générations après, la ville de Rome – le tout se déroule vers 1180 avant J.C. et est très bien connu de l'*Énéide* de Virgile. Déjà dans l'Antiquité, cette légende fut copiée par d'autres peuples : Ainsi, au I^{er} siècle après J.C., les habitants de l'Auvergne (« Arverni ») prétendaient descendre des Troyens et être les frères de sang des Romains¹² ; encore au XIV^e siècle, Jean d'Outremeuse fait remonter les habitants de l'Auvergne à un certain comte troyen appelé Ylion qui, au V^e siècle avant J.C., aurait fondé une colonie dans la région de Clermont.¹³ Vers la fin du IV^e siècle, Ammien Marcellin nous dit, en parlant de la Gaule : « aiunt quidam paucos post excidium Troiae fugitantes Graecos ubique dispersos loca haec occupasse tunc vacua », en ajoutant que beaucoup de Gaulois, par contre, prétendaient descendre d'Hercule.¹⁴

1) La légende de l'origine troyenne des Francs

Entre erreur et conscience de soi mérovingienne : la naissance de la légende

Parmi les légendes qui nous parlent de l'origine troyenne d'un peuple, la légende des Francs n'est pas seulement la plus ancienne – sa première version date de l'époque mérovingienne –, mais aussi celle qui avait le plus d'importance au cours du Moyen Âge – au moins dans le territoire français. Le premier texte qui en parle est l'*Historia Francorum* de

pluseurs fies estet et li liu bel et plaisant et convenable remiré et contekié, fonderent ceste cité que on nomme orendroit Tournai ; et l'apielerent Seconde Romme li auquant, et li autre l'apielerent Menre de Romme, et fu ceste fondations .c. et .xliij. ans faite puis la fondation de Romme. »

¹¹ Citons encore une fois le *Liber de antiquitate urbis Tornacensis* de 1141 : « ... Romani Tarquinius sibi in regem elegerunt. Quo mortuo, consules, tribuni et dictatores Romae facti sunt usque infra quadringentos sexaginta quatuor annos. Cum enim Romani consules eligebant, similiter et isti apud nos per singulos annos faciebant. Si sex apud Roman, quinque apud nos. Si decem Romae, nobis novem. Numerus enim Romanorum semel augebatur, noster vero uno postposito secundum consuetudinem minuebatur » (p.354 / chap.2). Au moment où César, qui est présenté comme étant un roi, s'oppose à Tournai, les habitants de la ville disent : « Faciamus et ipsi nobis regem, ne nomen nostrum vilescat » (p.355/chap.5).

¹² « Arvernique ausi Latio se fingere fratres / sanguine ab Iliaco populi » (Lucaïn, *Pharsale* I 27/8 – M. Annaeus Lucanus, *Bellum civile*, éd. par Wilhelm Ehlers, Darmstadt 1978, p.32) – probablement un malentendu qui interprétait mal le titre honorifique de “fratres consanguineique populi Romani” (voir Hildebrecht Hommel, « Die trojanische Herkunft der Franken », dans : *Rheinisches Museum für Philologie*, tome 99, 1956, p.323-41, ib., p.337). Bruno Luiselli (« Il mito dell'origine troiana dei Galli, dei Franchi e degli Scandinavi », dans : *Romanobarbarica*, tome 3, 1978, p. 89-121) montre que « il tema dell'origine iliaca dei Galli (e più specificamente, per quanto ci è dato vedere, degli Edui e/o degli Arverni) era presente nella cultura tardo-latina e soprattutto nella cultura tardo-galloromana, nella quale ultima anzi – come del resto nella precedente cultura galloromana – quel / tema era proprio il più eloquente segno della romanizzazione subita dal mondo gallico » (p. 102/3).

¹³ « Item l'an IIII^{xx} et VIII [= 499 avant J.C. selon la chronologie de Jean] fondat Yborus la citeit deleis le casteal de Clermont, et le nommat Clermont, enssi que son père li avoit priet ; puis le donnat à I chevalier qui oit nom Ylion, à cuy son père li avoit chargeit del donneir. [...] Quand Ylion oit tant de terre que ilh li plaisit, portant que Yborus li avoit donneit al requeste de son père Avrengnas, ilh apellat sa terre et son pays Avergne » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors*, tome I, p.99).

¹⁴ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XV 9,5 (Ammianus Marcellinus, *Römische Geschichte*, éd. par Wolfgang Seyfarth, 4 vols., Berlin 1978, tome I, p.142).

Frédégaire écrite vers 660, qui nous présente deux versions légèrement différentes de la légende et qui se base sur deux textes antérieurs : le livre II suit la chronique de Jérôme et le livre III abrège la chronique de Grégoire de Tours. Aux chapitres II 4-6, le texte nous dit qu'après la destruction de Troie, il y eut 2 groupes ou peuples d'émigrants, les uns s'installant en Macédoine, les autres – conduits par leur roi Francio – s'installant dans un territoire situé entre le Rhin et le Danube.¹⁵ Assez longtemps, les deux peuples seraient restés libres, mais déjà en Asie, un groupe aurait quitté le deuxième des deux peuples pour suivre un roi Torquatus – le noyau de ce qui sera les Turcs.¹⁶ Le récit du chapitre III 2 modifie la version des chapitres II 4-6 : En III 2, c'est un seul peuple troyen qui, sous la direction de leur roi Priamus, quitte la ville détruite. Une première partie reste en Macédoine, un deuxième groupe – les ancêtres des Turcs¹⁷ – reste sur les rives du Danube, et le reste, conduit par leur roi Francio, continue le voyage jusqu'aux rives du Rhin, où l'on construit une nouvelle ville de Troie. D'après leur roi Francio, ce groupe s'appelle « Franci ». ¹⁸ À l'époque de l'Empereur Valentinien – donc au IV^e ou V^e siècle¹⁹ –, les Francs veulent passer l'hiver à Trèves et deviennent les alliés des Romains.²⁰ Chez Frédégaire, la légende se présente comme le résultat de plusieurs interpolations insérées dans le texte des chroniques de Jérôme et de Grégoire de Tours, peut-être par deux auteurs. Il n'est pas tout à fait clair s'il s'agit simplement de malentendus²¹ – ce qui est très probable – ou peut-être déjà de la volonté d'insérer les Francs dans le cours de l'histoire mondiale.²²

Ce type A de la légende contient donc les éléments suivants :

- une première habitation en Macédoine
- une deuxième habitation sur les rives du Danube
- une troisième habitation aux bords du Rhin
- le nom des Franci est dérivé du nom de leur roi Francio
- sous l'Empereur Valentinien, les Francs deviennent les alliés des Romains

¹⁵ Frédégaire, II 5: « Nam et illa alia pars, quae de Frigia progressa est, ob Olexo per fraude decepti, tamen non captivati, nisi exinde eiecti », voyageait – avec leurs femmes et leurs enfants – à travers beaucoup de régions, après avoir élu roi ce Francio « per quem Franci vocantur. In postremum, eo quod fortissimus ipse Francio in bellum fuisse fertur, et multo tempore cum pluribus gentibus pugnam gerens, partem Asiae vastans, in Europam dirigens, inter Renum vel Danuvium et mare consedit » (Fredegarii *Chronica*, éd. par Bruno Krusch, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Merovingicarum*, tome II, Hannover 1888, p. 18-193, ib., p.46).

¹⁶ « Tercia ex eadem origine gentem Torcorum fuisse fama confirmat [...] Electum a se utique regem nomen Torquoto, per quod gens Turquorum nomen accepit » (Frédégaire, II 6 / p. 46).

¹⁷ « Residua eorum pars, quae super litore Danuvii remanserat, elictum a se Torcoth nomen regem, per quem ibique vocati sunt Turchi » (Frédégaire, III 2 / p. 93).

¹⁸ « De Francorum vero regibus beatus Hieronimus, qui iam olim fuerat, scripsit, quod prius Virgilii poetae narrat storia : Priamum primum habuisse regi ; cum Troia fraude Olexe caperetur, exinde fuissent egressi ; postea Frigam habuissent regem ; befaria divisione partem eorum Macedonia fuisse adgressa ; alii cum Friga vocati Frigiis, Asiam pervacantes, litoris Danuvii fluminis et mare Ocianum consedissee ; dinuo byfaria devisione Eurupam media ex ipsis pars cum Francione eorum rege ingressa fuisse. Eurupam pervagantis, cum uxoris et liberis Reni ripam occupant, nec procul a Reno civitatem ad instar Trogiae nominis aedificare conati sunt. Ceptum quidam, sed imperfectum opus remansit » (Frédégaire, III 2 / p. 93).

¹⁹ Valentinien I^{er} régna de 364 à 375, Valentinien II de 375 à 392 et Valentinien III de 425 à 455.

²⁰ « Franci Treverus hiemando resedere praesumunt. Valentiniano imperatore infra privato modum redactum, militaris rei cura Francis satellitibus tradita, civilia quoque officia transgressa in coniuratione Arbogastis, sacramentis obstricti sunt » (Frédégaire, III 4 / p. 94).

²¹ Peut-être s'agit-il d'une confusion entre les « Franci » et les « Frigi » (voir Oskar Dippe, *Die fränkischen Trojanersagen. Ihr Ursprung und ihr Einfluß auf die Poesie und Geschichtsschreibung im Mittelalter*, Wandsbek 1896, p. VI et XVI).

²² Edmund Lütghen, *Die Quellen und der historische Werth der fränkischen Trojanersage*, Bonn 1876, p.7-15; Dippe, *Die fränkischen Trojanersagen*, p. III-XX; Edmond Faral, *La légende arthurienne. Études et documents*, 3 vols, Paris 1929, tome I, p.269-79; Anneliese Grau, *Der Gedanke der Herkunft in der deutschen Geschichtsschreibung des Mittelalters (Trojasage und Verwandtes)*, Thèse Leipzig 1938, p.4-9.

Le type B de la légende remonte au *Liber Historiae Francorum* de 727, quelquefois aussi appelé *Gesta regum Francorum*.²³ Le *Liber* ne connaît pas le nom de Francio, mais se base sur l'*Énéide* de Virgile qui mentionne en passant qu'à côté des Troyens conduits par Énée, dont le voyage se trouve au centre du récit, il y avait encore un deuxième groupe de Troyens qui, conduits par Anténor, étaient arrivés sur les bords de la mer Adriatique et avaient fondé la ville de Padoue.²⁴ Dans l'Antiquité tardive, le destin d'Anténor n'était pas très bien connu, car selon Darès le Phrygien, texte du V^e siècle, Anténor reste à Troie avec 2500 personnes.²⁵ Le *Liber* profite de cette lacune des connaissances : Dans ce texte, Énée avait été le roi traditionnel et « tyrannus » de Troie qui doit s'enfuir après la chute de la ville.²⁶ La migration s'effectue sous le commandement d'Anténor et de Priam, apparemment conçu comme étant encore assez jeune, et leur première station n'est pas le Danube, mais le « Tanais », donc le Don en Russie.²⁷ De là, les Troyens entrent dans les « Meotidas paludes » – un marais pas bien identifié²⁸ – jusqu'en Pannonie, donc en Hongrie, où ils fondent la ville de « Sicambria », y restent pendant des siècles et à la fin forment un nouveau peuple.²⁹ Quand, à l'époque de l'Empereur Valentinien, les Alains se révoltent contre « imperatorem Romanorum ac gentium », celui-ci envoie une grande armée contre les rebelles et les vainc aux bords du Danube – mais le reste des Alains s'enfuit dans le grand marais.³⁰ Alors, l'Empereur promet une exemption de tribut pour dix ans à quiconque les chasse du marais. Les Troyens y vont, tendent un piège aux Alains et les tuent, après quoi Valentinien les appela « Francos » en langue « attique », signifiant « féroces ».³¹ Puisque le *Liber* ne connaît plus de *heros eponymos* appelé Francio, il fallait trouver une autre explication du nom du peuple. Mais ce n'est pas la fin de l'histoire : Dix ans plus tard, le même Empereur leur demande de payer le tribut

²³ *Liber Historiae Francorum*, éd. par Bruno Krusch, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Merovingicarum*, tome II, Hannover 1888, p. 215-328.

²⁴ « Antenor potuit mediis elapsus Achiuis / Illyricos penetrare sinus atque intima tutus / regna Liburnorum et fontem superare Timaii, / unde per ora nouem uasto cum murmure montis / it mare proruptum et pelago premit arua sonanti. / Hic tamen ille urbem Pataui, sedesque locauit / Teucrorum et genti nomen dedit armaque fixit / Troia, nunc placida compostus pace quiescit » (Virgile, *Énéide*, I 242-49).

²⁵ « Hactenus Dares Phrygius Graecis litteris mandavit : nam is ibidem cum Antenoris factione remansit. [...] Antenorem secuti sunt duo millia et quingenti » (Daretis Phrygii *De excidio Troiae historia*, éd. par Andreas Dederich, Bonn 1837, p. 32 / chap. 44).

²⁶ « Ipsa enim civitate subacta, fugiit Aeneas tyrannus in Italia locare gentes ad pugnandum » (*Liber Historiae Francorum*, p. 241 / chap.1).

²⁷ « Alii quoque ex principibus, Priamus videlicet et Antenor, cum reliquo exercitu Troianorum duodecim milia intrantes in navibus, abscesserunt et venerunt usque ripas Tanais fluminis » (*Liber Historiae Francorum*, p. 241/2 / chap.1).

²⁸ L'éditeur Krusch pense à la mer d'Asov (*Liber Historiae Francorum*, p.242, note 2).

²⁹ « Ingressi Meotidas paludes navigantes, pervenerunt intra terminos Pannoniarum iuxta Meotidas paludes et coeperunt aedificare civitatem ob memoriale eorum appellaveruntque eam Sicambriam ; habitaveruntque illic annis multis creveruntque in gentem magnam » (*Liber Historiae Francorum*, p.242, chap.1). A ce qu'il paraît, il s'agit d'un souvenir lointain du camp militaire romain et puis du *municipium* d'*Aquincum* situé au nord de Budapest, fondé au 1^{er} siècle et abandonné vers 400, dont les ruines étaient probablement encore visibles à l'époque du *Liber Historiae Francorum* (voir aussi Val. Kuzsinszky, *Aquincum. Les fouilles et le musée*, Budapest (Éditions de la ville de Budapest) 1924, pp.9/10, en ligne à http://rcin.org.pl/Content/3246/WA308_14471_B2065_AQUINCUM-LES-FOUILLE_I.pdf). Car depuis l'*Énéide* de Virgile, les Romains prétendaient descendre des Troyens.

³⁰ « Eo itidem tempore gens Alanorum prava ac pessima rebellaverunt contra Valentinianum imperatorem Romanorum ac gentium. Tunc ille exercitum movit hostem magnam de Roma, contra eos perrexit, pugnam iniiit superavitque eos atque devicit. Illi itaque caesi super Danubium fluvium, fugierunt et intraverunt in Meotidas paludes » (*Liber Historiae Francorum*, p.242, chap.2).

³¹ « Dixit autem imperator : < Quicumque potuerit introire in paludes istas et gentem istam pravam eicerit, concedam eis tributa donaria annis decim. > Tunc congregati Troiani, fecerunt insidias, sicut erant edocti ac cogniti, et ingressi in Meotidas paludes cum alio populo Romanorum, eieceruntque inde Alanos percusseruntque eos in ore gladii. Tunc appellavit eos Valentinianus imperator Francos Attica lingua, hoc est feros, a duritia vel audacia cordis eorum » (*Liber Historiae Francorum*, p.242/3, chap.2).

régulier aux collecteurs des impôts arrivant sous la direction de Primarius, chef du sénat de Rome.³² Mais les Francs se révoltent contre Primarius et ses collecteurs, les tuent et prennent tout leur argent.³³ Alors, l'Empereur envoie une armée tellement grande contre les Francs que ceux-ci, après avoir subi la mort de beaucoup de gens et même celle du vaillant Priam, à la fin prennent la fuite, quittent la ville de « Sicambria » et se transfèrent dans la région du Rhin en Allemagne, où ils continuent à vivre sous la domination de Marchomiris fils de Priam et de Sunno fils d'Antéonor.³⁴ Après la mort de Sunno, on réduit le nombre des chefs à un seul roi, et ce sera Faramundus fils de Marchomiris.³⁵

Ce type B de la légende contient donc les éléments suivants :

- une première habitation aux bords du Don en Russie, d'où, conduits par Antéonor, les Troyens pénètrent jusqu'en Hongrie, où ils fondent la ville de « Sicambria »
- un « Francio » n'est pas connu, puisque les Troyens sont conduits par Antéonor et Priam
- ici, « Franci » est un titre d'honneur conféré aux Troyens par l'Empereur romain Valentinien pour avoir vaincu les Alains
- après avoir été chassés de « Sicambria », les Francs fondent une deuxième habitation aux bords du Rhin
- Pharamond, ancêtre mythique des Mérovingiens, est couronné roi des Francs

La version de Frédégaire s'explique sans doute par une série d'erreurs et de malentendus : Peut-être, les « Frigii », nom poétique des Troyens, sont pris pour les « Franci », comme déjà le *Chronicon Gallica* du VI^e siècle avait mentionné un « Priamus quidam » comme régnant quelque part en France au IV^e siècle³⁶ et comme Grégoire de Tours (VI^e siècle) parle de mercenaires francs combattant dans l'armée de Valentinien vers la fin du IV^e siècle.³⁷ Par

³² « Igitur post transactos decim annos misit memoratus imperator exactores una cum Primario duce de Romano senatu, ut darent consueta tributa de populo Francorum » (*Liber Historiae Francorum*, p.243, chap.3).

³³ « Illi quoque, sicut erant crudeles et inmanissimi, consilio inutile accepto, dixerunt ad invicem: < Imperator cum exercitu Romano non potuit eicere Alanos de latibulis paludarum, gentem fortem et rebellem ; nos enim, qui eos superavimus, quid solvimus tributa ? Consurgamus igitur contra Primarium hunc vel exactoribus istis percutiamusque eos et auferamus cuncta quae secum habent et non demus Romanis tributa et erimus nos iugiter liberi. > Insidiis vero praeparatis, interfecerunt eos » (*Liber Historiae Francorum*, p.243, chap.3).

³⁴ « Audiens hec imperator, in furore et ira nimis succensus, praecipit hostem commovere Romanorum et aliarum gentium cum Arestarco principem militiae, direxeruntque aciem contra Francos. Fuit autem ibi strages magna de uterque populo. Videntes enim Franci, quod tantum exercitum sustinere non possint, interfecti ac cesi, fugerunt ; ceciditque ibi Priamus eorum fortissimus. Illi quoque egressi a Sicambria, venerunt in extremis partibus Reni fluminis in Germaniarum oppidis, illucque inhabitaverunt cum eorum principibus Marchomire, filium Priamo, et Sunnone, filio Antenor ; habitaveruntque ibi ibi annis multis » (*Liber Historiae Francorum*, p.243/4, chap.4).

³⁵ « Sunnone autem defuncto, acciperunt consilium, ut regem sibi unum constituerent, sicut ceterae gentes. Marchomiris quoque eis dedit hoc consilium, et elegerunt Faramundo, ipsius filio, et elevaverunt eum regem super se crinitum » (*Liber Historiae Francorum*, p.244, chap.4).

³⁶ *Chronicon Gallica*, a. CCCCLII et DXI, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Auctores antiquissimi*, tome 9: *Chronica minora saec. IV, V, VI, VII*, tome I, éd. par Theodor Mommsen, Berlin 1882, p. 615-66. Au début, la chronologie mentionne un « Priamus » comme premier roi après le « Francorum regni principium » daté de 386 (p. 621), et plus tard (p.646), le texte nous dit pour les années vers 380: « Priamus quidam regnat in Francia quantum altius colligere potuimus ».

³⁷ Dans ses *Historiae*, Grégoire de Tours cite Sulpicius Alexander pour les événements des années 389 et suiv. : « Idem tamen scriptor, cum necessitates Valentiniani a[u]gusti commemorat, haec adiungit : *Dum diversa in Oriente per Thracias geruntur, in Gallia status publicus perturbabatur. Clauso apud Viennam palatii aedibus principe Valentiniano paene infra privati modum redacto, militaris rei cura Francis satellitibus tradita, civilia quoque officia transgressa in coniurationem Arbogastis [...]* » – c'est presque le texte de Frédégaire (Grégoire de Tours / Gregorii Episcopi Turonensi *Libri Historiarum X*, éd. par Bruno Krusch et Wilhelm Levison, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Merovingicarum*, tome I, Hannover 1951, p.54/5 / chap. II, 9).

contre, le *Liber* est clairement le résultat d'un sentiment national des Francs qui pouvait se servir du nom poétique des Francs (« Sigambri »³⁸ ou « Sugambri »³⁹) pour inventer leur ville appelée « Sicambria ». À cela s'ajoutent des détails pris ailleurs :⁴⁰ Déjà Ammien Marcellin (IV^e siècle) avait localisé les Alains dans le voisinage du Don,⁴¹ première station des Troyens dans le *Liber*, et le texte de la *Lex Salica*, écrite vers 507-511 par ordre de Clovis roi des Mérovingiens, insiste à plusieurs reprises sur la bravoure (« fortitudo ») des Francs,⁴² à quoi Isidore de Séville, vers 630, ajoute leur férocité.⁴³

Adaptations à la situation politique de l'époque : le vasselage

Au cours des siècles, la légende de l'origine troyenne des Francs a été adaptée aux besoins réels de l'époque. Car ces légendes ne devaient pas seulement attribuer un passé prestigieux à un peuple ou à une famille royale, mais souvent, elles avaient aussi la fonction de légitimer une situation ou des prétentions de l'époque de leurs auteurs, en présentant cette situation ou cette prétention comme étant déjà une réalité à une époque extrêmement lointaine et donc difficilement vérifiable. On comprend que ce passé inventé devait apparaître comme étant historiquement vrai. Il s'agit donc d'une espèce d'anachronisme voulu qui devait suggérer aux lecteurs qu'une situation ou une prétention de l'époque de l'auteur avait toujours été une réalité, et cela avec l'intention de légitimer quelque chose d'existant ou d'aider faire venir quelque chose de désiré.⁴⁴

Ainsi, à l'époque de Charlemagne, on rencontre une véritable politisation de la légende, et cela dans deux sens : D'abord, quelques modifications de la légende transfèrent la situation politique contemporaine à l'époque des Troyens, et puis on attribue à Charlemagne des ancêtres troyens. Quant aux modifications de la légende qui transfèrent la situation politique contemporaine à l'époque des Troyens, le premier à mentionner un « Vassus » – terme désignant le vassal⁴⁵ – à côté du *heros eponymos* des Francs troyens est un texte de la

³⁸ Au V^e siècle, Sidoine Apollinaire appelle les Francs « Sigambri » dans son *Carmen XXIII*, v. 244-247 : « Tu Tuncrum et Vachalim, Visurgin, Albin, / Francorum et penitissimas paludes / intrares venerantibus Sigambri / solis moribus inter arma tutus, / [...] (Gai Apollinaris Sidonii *Epistulae et carmina*, éd. Par Bruno Krusch, dans: *Monumenta Germaniae Historica*, série *Auctores antiquissimi*, tome 8, Berlin 1887, p. 255/6). Un siècle plus tard, Grégoire de Tours appelle Clovis, roi des Francs, « Sigamber » (« Mitis deponere colla, Sigamber ; adora quod incendisti, incende quod adorasti », dans : *Historiae*, livre II, p.77).

³⁹ Dans César (*De Bello Gallico*, VI, 35-41), les « Sugambri » avaient été un peuple germanique résidant à peu près dans la région où, selon la légende, se trouvait aussi la dernière habitation des Francs aux bords du Rhin. Au V^e siècle, Sidoine Apollinaire mentionne les « paludicolae Sygambros » et les « Caucasigenae Alanos » comme des peuples habitant de loin dans des marais et dans le Caucase – ce qui est déjà assez proche de la légende (Gai Apollinaris Sidonii *Epistulae et carmina*, p. 53 / Lettre IV 1).

⁴⁰ Voir Hans Hubert Anton, « Troja-Herkunft, origo gentis und frühe Verfaßtheit der Franken », dans : *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, tome 108, 2000, p.1-30, ib. p.28-30.

⁴¹ Vers la fin du IV^e siècle, Ammien Marcellin dit que les Alains avaient traversé le Don (« Tanaim ») pour habiter dans les « extensas Scythiae solitudines » (Ammianus Marcellinus, tome 4, p.246 / chap. XXXI, 2, 13).

⁴² Au début (§ 1) du Prologue de la *Lex Salica*, on lit : « Gens Francorum inclita, / auctorem Deo condita, / fortis in arma / [...] / audax, velox et aspera ». Le § 3 du Prologue précise : « Haec est enim gens, que fortis dum esset robore ualida. Romanorum iugum durissimum suis ceruicibus excusserunt pugnando » (*Lex Salica*, éd. par Karl August Eckhardt, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Leges nationum Germanicarum*, tome IV, pars 2, Hannover 1969, p. 2, 6, et 8).

⁴³ « Franci a quodam proprio duce vocari putantur. Alii eos a feritate morum nuncupatos existimant. Sunt enim in illis mores inconditi, naturalis ferocitas animorum » (Isidori Hispaliensis Episcopi *Etymologiarum sive originum libri XX*, éd. par W. M. Lindsay, 2 vols., Oxford 1911, sans pag. / chap. IX, 2, 101).

⁴⁴ Voir Gert Melville, « Troja : Die integrative Wiege europäischer Mächte im ausgehenden Mittelalter », dans : Ferdinand Seibt (éd.), *Europa 1500. Integrationsprozesse im Widerstreit : Staaten, Regionen, Personenverbände, Christenheit*, Stuttgart 1987, p. 415-432, ib. p.416/7.

⁴⁵ Voir Walther Kienast, *Die fränkische Vasallität. Von den Hausmeiern bis zu Ludwig dem Kind und Karl dem Einfältigen*, éd. par Peter Herde, Frankfurt 1990, p. 93, 127, 151, 168/9 etc (le livre est en partie lisible à <http://books.google.de/books?id=STvWPcXeEyEC&pg=PA90&lpg=PA90&dq=vassus&source=bl&ots=q4TpzTkL4s&sig=XRTzPiMIwkJLfu4IkN0vgyhAPxQ&hl=de&sa=X&ei=DyvmUvvBO4HZtAbFzoCgAg&ved=OCE>

première moitié du VIII^e siècle, l'*Historia Daretis Frigii de Origine Francorum*.⁴⁶ Ce texte contient d'abord une version abrégée de la guerre de Troie selon Darès, présentant donc l'enlèvement d'Hélène, reine grecque, par les Troyens comme une conséquence de l'enlèvement de la princesse troyenne Hésione par les Grecs, à quoi s'ajoutent quelques mots sur Énée fondateur d'Alba. Puis le texte parle d'un Pherecidas – à ce qu'il paraît phrygien, donc troyen – dont le fils adéquatement appelé « Frigio » aurait gouverné sa tribu pendant 63 ans et aurait dévasté, donc conquis les territoires de ses voisins jusqu'en Dalmatie.⁴⁷ Après la mort de ce Frigio, ses deux fils Franco et Vasso s'emparent du pouvoir et reprennent les guerres. Ce qui est significatif dans ce texte, c'est que les deux frères sont des jumeaux et qu'ils prennent le pouvoir « mutuo », donc ensemble, ce qui signifie qu'ils ont les mêmes droits. Cela semble se référer à la position politique que les vassaux les plus hauts, les « maiores domus », donc la famille des Carolingiens, avaient pendant les dernières années des rois mérovingiens.⁴⁸ Mais la position politique que l'auteur inconnu de l'*Historia Daretis Frigii de Origine Francorum* montre vis-à-vis des deux chefs des Francs et leur « tirannidem » est tellement négative⁴⁹ qu'il faut peut-être penser à un habitant des « Dalmaciae fines » mentionnés dans le texte comme étant maltraités qui, sous le masque de Franco et Vasso, critique les conquêtes des rois mérovingiens et de leurs militaires carolingiens – Charles Martel et ses successeurs – dans l'est de l'Europe.⁵⁰

Quelques années après l'*Historia Daretis Frigii de Origine Francorum*, vers le milieu du VIII^e siècle, la *Cosmographie* d'Aethicus⁵¹ transforme les quelques remarques de l'*Historia* en récit d'aventures : Comme le texte est une cosmographie, le tout est présenté comme une allocution où la Grèce se plaint des atrocités commises par les Romains contre les peuples balkaniques, donc contre « Lacedemonia » (Grèce ?), « Noricum » (Slovénie/Autriche), « Pannonia » (Hongrie), « Histria » (Croatie) et « Albania » (Albanie ?), et cela sous le commandement de Numitor (qui, dans la tradition romaine, avait été un roi d'Alba Longa), Romulus, Tarquinius Priscus et Tarquinius Superbus.⁵² Le premier, Numitor, après avoir usurpé le trône, aurait envahi la Toscane, franchi les montagnes, soumis les peuples du « Noricum », et opprimé l'« Histria » ; puis, il serait passé au sud pour combattre les « Albanos », mais comme il ne pouvait pas les vaincre, il serait retourné avec un grand

[0Q6AEwBg#](#)). La théorie de Luiselli (« Il mito »), qui voit dans ce « Vassus » un « protagonista del mitico trasferimento dei Galli in Troia » (p.113), est problématique, parce qu'en France, on ne parle des Gaulois qu'à la fin du Moyen Âge.

⁴⁶ *Historia Daretis Frigii de Origine Francorum*, éd. par Bruno Krusch, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Merovingicarum*, tome II: *Fredegarii et aliorum Chronica*, Hannover 1888 p.194-200.

⁴⁷ « Pherecidas genuit alium Frigionem. Idem Frigio solertissimus in robore armatoria extetit, annos 63 principatum gentis suae rexit. Belligerator valedissimus cum vicinis regionibus demicans, usque Dalmaciae fines proliando vastavit » (*Historia Daretis Frigii de Origine Francorum*, p.199).

⁴⁸ Heinz-Otto Sieburg, *Geschichte Frankreichs*, Stuttgart 1995, p.17; Karl Ferdinand Werner, *Die Ursprünge Frankreichs bis zum Jahr 1000*, München 1995, p.385-95.

⁴⁹ « Qui Frigio genuit Franco et Vasso elegantissimis pueris adque efficaces. Defuncto igitur Frigione iunior, genitore eorum, itidem germani tirannidem mutuo arripiunt ; arma bellica instanter sumentes, ad aciem sevissime nimia agilitate proritant » (*Historia Daretis Frigii de Origine Francorum*, p.199/200).

⁵⁰ Hermann Kinder/Werner Hilgemann, *DTV-Atlas zur Weltgeschichte*, 2 vols, München 1993, tome I, p. 120-23.

⁵¹ Aethicus, *Die Kosmographie*, éd. par Otto Prinz, dans: *Monumenta Germaniae Historica*, série *Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters*, tome 14, München 1993.

⁵² « Meae [cladis] causa extetit, ut itineris v[er]o[rum] catio veritas laborem sequatur. Quantae clades in Lacedemonia, Norico et Pannonia, Histria et Albania, vicinae meae septentrionalium regiones, primum a Romanis et Numitore tyranno, dein sub Romolo Remoque fratribus postque Tarquinio Prisco, Superbo, cum taedio cordis mei stragem subolis mei cogor propalare, et postmodum orientalium ac loca meridiana, quae obmisi, retexam » (Aethicus, p. 229).

butin.⁵³ Quelque temps après, Romulus aurait tué son grand-père Numitor, usurpé le trône, agrandi la ville fondée par Évandre et changé son nom en Rome, et après avoir tué son frère Rémus, Romulus se serait dédié à une vie de débauche.⁵⁴ Puis, Romulus aurait imité la cruauté de son grand-père, attaqué la Grèce, dévasté la Hongrie (« Pannoniam ») et une autre fois cruellement menacé la ville de Troie. Après avoir vaincu Francus et Vassus, les deux derniers représentants de la famille royale de Troie, Romulus aurait pris la ville et serait retourné à sa capitale.⁵⁵

C'est maintenant que commence la grande aventure de Francus et Vassus. Ayant conclu un pacte avec les « Albanos », les deux armées franchissent les montagnes de la Croatie et arrivent au lieu où Romulus avait établi son camp. Une grande bataille se déclenche ensuite, mais c'est Romulus avec sa grande armée, qui en sort vainqueur.⁵⁶ Tandis que les survivants des « Albani » retournent à leur patrie, Francus et Vassus s'enfuient avec quelques compagnons. Après la destruction de leurs possessions et après avoir été chassés de leur siège en « Retia », donc dans les Alpes, ils pénètrent dans les territoires impraticables et déserts de l'Allemagne, et, laissant à gauche les « Meotidas paludes » – le marais mal identifié de la légende traditionnelle – commencent à mener une vie de brigands et de pirates. Puis, après avoir renoncé à ce comportement de brigands et d'intrus hostiles, ils construisent une ville – évidemment en Allemagne – qu'ils appellent « Sichambria », c'est-à-dire épée et arc.⁵⁷ Quant à Romulus, il attaque encore une fois la Croatie (« Histria »), « Albaniam » et quelques villes italiennes, y compris Mantoue, et conquiert « Gallias », ce qui dans le contexte veut probablement dire « Gallia Cisalpina », donc le nord de l'Italie. Peu après la mort de Romulus, le texte retourne à la description géographique.⁵⁸

Dans ce récit, le point de vue anti-romain est tellement évident qu'il faut se demander qui, au milieu du VIII^e siècle, donc tant de siècles après la fin de l'Empire Romain Occidental, est attaqué ici sous les noms de Numitor et de Romulus. S'agit-il d'une simple erreur historique, d'une confusion ? Non : À l'époque de la *Cosmographie*, le terme de « Romains » désignait l'Empire Romain Oriental, dont le titre officiel était « Empire des Romains »,⁵⁹ tandis que le terme de « byzantin » est d'origine moderne : Les « Byzantins » eux-mêmes se considéraient comme étant des « Romains ». ⁶⁰ L'antipathie que la *Cosmographie* montre vis-à-vis de Byzance est peut-être un souvenir de l'Empereur Justinien (527-565), qui avait reconquis et

⁵³ « Numitorem igitur regnum male usurpatum hostem et vastationem Tusciae saevissimam intulit. Pirreos montes, Cisalpina itaque iuga peraccessit, Noricos obtenuit, Histriam crudeliter obpraessit, Histrum transiens cum Albanos altercavit, sed superare non potuit, cum magna spolia remeavit » (Aethicus, p. 229).

⁵⁴ Aethicus, p. 229-30.

⁵⁵ « Commoto exercitu Romanorum avi crudelitatem arreptus Lacedemones crudeliter debellavit, Pannoniam vastavit, Semoen transiit, post primam eversionem Troiae secundus cruentator peraccessit, cum Franco et Vasso, qui ex regia prosapia remanserant, certando demicavit ipsosque superatos Illium dinuo captam remeavit ad urbem » (Aethicus, p. 230).

⁵⁶ « Francus enim et Vassus foedus apud Albanos patraverant mutuo moventes exercitum contra Romolum, montana Histriae transeuntes fixerunt tentoria, contra quos Romolus castra obponuit. Cum Franco et Vasso dinuo bellaturus properavit in montem sacrum arasque Iovis famosissimas. Praeparantur ad aciem perduellis hostes invicem demicantes. Romulus post cruentissimam stragem, sicut maximum moverat exercitum, victor extetit debellaturosque superavit » (Aethicus, p. 230/1).

⁵⁷ « Francus et Vassus caesum cernentes exercitum cum paucis qui remanserant per fugam lapsi evaserunt. Albani prostrati atque devicti, qui evadere potuerant a caede maxima, reversique sunt propria. Francus, ut diximus, et Vassus videntes se superatos, terra autem adflita et vastata in solitudineque redacta, relinquentes propria cum paucis sodalibus, sed viris expeditis pulsi a sede statim Retia penetrantes ad invia et deserta Germaniae pervenerunt, levaque Meotidas paludes demittentes more praedonum pyrraticum et strofosum atque latronum degentes urbem construunt, Sichambriam barbarica sua lingua nuncupant, id est gladio et arcum, more praedonum externorumque posita » (Aethicus, p.231).

⁵⁸ Aethicus, p. 231-33.

⁵⁹ Voir Georg Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, München ³1963 (Handbuch der Altertumswissenschaft XII 1.2), p. 22.

⁶⁰ Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, p.23.

réintégré dans son Empire de grandes parties de l'ancien Empire Romain Occidental qui étaient tombées dans les mains des Ostrogoths au V^e siècle, y compris l'Italie et les territoires balkaniques mentionnés dans la *Cosmographie*.⁶¹ En 540, la ville de Ravenne est prise par le général byzantin Bélisaire, et partout en Italie, des rébellions éclatent.⁶² Deux fois, en 546 et en 549, les Goths occupent la ville de Rome pour quelque temps, et la deuxième guerre des Goths (541-552) s'avère extrêmement cruelle. Dans les Balkans, l'infiltration permanente des Avars, des Slaves et des Huns pendant le règne de Justinien signifie des luttes continues.⁶³ – Mais l'antipathie que la *Cosmographie* montre vis-à-vis de Rome peut aussi bien être un souvenir du règne de l'Empereur byzantin Phocas (602-610), qui semble avoir été un véritable tyran dédié à la débauche et qui était responsable d'une guerre civile dans presque tous les territoires de son Empire,⁶⁴ donc une personne qui correspondrait à l'image peinte de Romulus dans la *Cosmographie*.

Quoi qu'il en soit, historiquement, l'antipathie que la *Cosmographie* montre vis-à-vis des Byzantins (« Romains ») s'explique par les conflits que les rois mérovingiens avaient avec eux. Ainsi, en 539, les Francs, sous le commandement de Thibert I^{er}, pénètrent dans le nord de l'Italie et, après des victoires remportées sur les Goths et les Byzantins, ils réussissent à prendre et à saccager Milan.⁶⁵ Mais la victoire s'avère de courte durée, et d'autres combats entre les Francs et les Byzantins vont suivre. En 553, une armée composée de Francs et d'Alamans, sous le commandement des chefs alamans Leutharis et Butilinus, pénètre dans l'Italie du Nord, et s'installe dans la région de Parme. Comme le général byzantin Narsès est occupé à assiéger les villes italiennes qui restaient encore sous la domination des Ostrogoths, il n'envoie contre eux qu'une partie de ses troupes dirigée par Fulcaris, mais cette force est mise en déroute par les Francs. Au début de l'année 554, Leutharis et Butilinus envahissent le centre de l'Italie. Ils pillent tout en descendant progressivement vers le sud jusqu'à ce qu'ils arrivent en Samnium à l'est de Naples, où ils divisent leurs forces. Tandis que Leutharis se dirige vers le sud-est et puis rentre au territoire franc avec ce qui lui reste du butin, Butilinus réunit ses troupes avec celles des Goths, et pendant l'été de 554, lui et la plupart de ses hommes périssent à la bataille de Casilinum près de Capoue.⁶⁶ Ce fut une écrasante victoire pour les Byzantins et la fin des incursions franques dans le territoire byzantin. À ce qu'il paraît, le récit de la *Cosmographie* décrit, sous le masque des Romains tellement cruels, les Byzantins essayant de reconquérir les Balkans et l'Italie au VI^e siècle. Comme, dans ces guerres-là, les Francs avaient été du côté des adversaires de Byzance, leur généalogie – actualisée par les deux chefs, Francus et Vassus, apparemment représentant les rois mérovingiens et leurs militaires carolingiens – est vue de façon positive par l'auteur inconnu.

Adaptations à la situation politique de l'époque : la maison des Carolingiens

Cette attitude négative vis-à-vis des Romains change au moment où il est question de Charlemagne. Sans aucun doute, l'introduction du personnage de Vassus à côté du *heros eponymos* Francus qu'on trouve dans l'*Historia Daretis Frigii de Origine Francorum* et dans la *Cosmographie* d'Aethicus signifiait déjà une nouvelle valeur accordée aux Carolingiens qu'on pouvait identifier avec les descendants de ce Vassus. Mais encore, la légende est trop

⁶¹ Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, p.58/9; Kinder/Hilgemann, *DTV-Atlas zur Weltgeschichte*, tome I, p. 116/7.

⁶² Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, p.59/60; Kinder / Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p. 116/7.

⁶³ Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, p.60/1; Kinder / Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p. 116/7.

⁶⁴ Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, p.70-72.

⁶⁵ Walter Eder, « Butilinus », dans : *Brill's New Pauly. Antiquity volumes*, éd. par Hubert Cancik et Helmuth Schneider, Brill Online 2013 (voir : <http://referenceworks.brillonline.com/entries/brill-s-new-pauly/butilinus-e221990>); John B. Bury, *History of the Later Roman Empire*, 2 vols., London 1923, tome II, p. 274-81 (voir : http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Roman/Texts/secondary/BURLAT/19C*.html#8).

⁶⁶ Eder, « Butilinus »; Bury, *History of the Later Roman Empire*, tome II, p. 274-81.

liée à la famille des Mérovingiens qui à travers Pharamond, descendant direct de la ligne royale de Troie, pouvait se dire l'héritier légitime de ce grand passé, et puis il s'agit d'un peuple plutôt germanique, puisque la dernière station de ces Francs est située aux bords du Rhin. Il fallait donc trouver un lien entre les Troyens et la famille de Charlemagne. Comme, dans le domaine politique, Charlemagne rattachait la réforme des provinces ecclésiastiques en France au système des provinces romaines jadis établi par Dioclétien⁶⁷ et comme, dans le domaine culturel, il favorisait le Latin et la littérature latine,⁶⁸ ce lien à trouver entre sa famille et les Troyens devait donc se rattacher aussi à l'Italie. La solution était la famille d'Énée. En effet, les constructions généalogiques sont un procédé que déjà Virgile avait employé dans l'*Énéide* quand il fait d'Ascagne, appelé aussi « Iulus », l'ancêtre de la *gens Iulia*, donc de la famille d'Auguste.⁶⁹ Comparable à cela, vers la fin du VIII^e siècle, Paul Diacre et d'autres auteurs encore,⁷⁰ suggèrent une descendance troyenne d'Anchis, aïeul de Charlemagne, dont le nom aurait été dérivé de celui du Troyen Anchise père d'Énée.⁷¹ La nouvelle généalogie passait à travers Arnoul, évêque de Metz, « ex nobilissimo fortissimoque Francorum stemmate ortus », qui, dans sa jeunesse, avait engendré deux fils, « Anchisum et Chlodulfum ». Sommés par leur père de mettre toutes leurs richesses à la disposition des pauvres, Chlodolphe refuse, mais Anchis obéit, et Arnoul lui prédit qu'il sera richement récompensé de sa miséricorde. En effet, les descendants d'Anchis deviennent tellement forts qu'on leur donne de pouvoir royal,⁷² une ligne qui va d'Anchis à Pépin, puis à Charles Martel,

⁶⁷ Voir Eugen Ewig, *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-73)*, éd. par Hartmut Atsma, 2 vols, Zürich 1976 et 1979, tome II, p.75.

⁶⁸ Il suffit de se rappeler qu'à l'époque de Charlemagne, le grec était pratiquement inconnu dans l'Europe occidentale, et puis c'était la langue de son grand concurrent, c'est-à-dire du *basileus* byzantin.

⁶⁹ « At puer Ascanius, cui nunc cognomen Iulo / additur (Iulus erat, dum res stetit Iulia regno), / triginta magnos uoluentis mensibus orbis / imperio explebit, regnumque ab sede Lauini / transferet, et longam multa vi muniet Albam. / [...] / Nascetur pulchra Troianus origine Caesar, / imperium Oceano, famam qui terminet astris, / Iulius, a magno demissum nomen Iulo » (Virgile, *Énéide*, I 267-71, 286-88).

⁷⁰ Dans son poème intitulé *Ad Karolum regem*, le poète inconnu qui s'appelle « Hibernicus exul » – peut-être Dungal ou Dicuil – fait dire à Charlemagne (« rex Francorum ») que le règne des Francs, anciens habitants de Troie, est voulu par Dieu (« formator ») : « O gens regalis, profecta a moenibus altis / Troiae, nam patres nostros his appulit oris, / Tradidit atque illis hos agros arbiter orbis, / subdidit et populos Francorum legibus aequis, / Perpetueque illis sanxit formator ab astris / Hos fines amplos, capiendas funditus urbes, / Ancillas, servos, famulatus reddidit omnes. [...] » (Hibernicus exul, *Carmina*, éd. par Ernestus Duemmler, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Poetae Latini Aevi Carolini*, tome I, p. 393-412, Berlin 1881, ib. p. 398).

⁷¹ Dans le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre (écrit en 784), on lit : « Haec ego non a qualilet mediocri persona dedici, sed ipso totius veritatis assertore, praecelso rege Karolo, referente cognovi; qui de eiusdem beati Arnulfi descendens prosapia, ei in generationis linea trinepos extabat. Nam venerandus iste vir – ut ad superiora redeam – iuventutis suae tempore ex legitimi matrimonii copula duos filios procreavit, id est Anschisum et Chlodulfum; cuius Anschisi nomen ab Anchise patre Aeneae, qui a Troia in Italiam olim venerat, creditur esse deductum. Nam gens Francorum, sicut a veteribus est traditum, a Troiana prosapia trahit exordium » (Pauli Warnefridi *Liber de episcopis Mettensibus*, éd. par G. H. Pertz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome II, p.260-70, Hannover 1829, p. 264). Dans l'*Historia Langobardorum* (écrite entre 744 et 782), Paul Diacre dit de cet Anchis, aïeul de Charlemagne : « Hoc tempore apud Gallias in Francorum regnum Anschis, Arnulfi filius, qui de nomine Anschise quondam Troiani creditur appellatus, sub nomine maioris domui gerebat principatum » (Paulus Diaconus, *Historia Langobardorum*, éd. par L. Bethmann et G. Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum saeculorum VI-IX*, p. 45-187, Hannover 1878, p. 172 / chap. VI 23). Dans l'épithaphe de Rothaïde, sœur de Charlemagne, attribué à Paul Diacre, la femme se présente comme appartenant à une famille très noble qui ne comprend pas seulement son frère, conquérant de l'Italie (« Ausonias »), mais encore son père Pépin III fils de Charles Martel, et, parmi ses ancêtres, même « Anschisa potens, qui ducit ab illo / Troiano Anchisa longo post tempore nomen » (*Epitaphium Rothaidis filiae Pippini regis*, éd. par Ernestus Duemmler, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Poetae Latini Aevi Carolini*, tome I, Berlin 1881, p. 57).

⁷² « Cum igitur hos duos, de quibus praemisimus, venerabilis Arnulfus filios haberet, quoniam erat misericors et ad pietatis opera semper intentus, utrisque filiis suis coepit suadere, ut ei assensum praeberent, quatinus omnes suas facultates ad usus pauperum dispertiret. Tunc maior filius, id est Chlodulfus, se hoc posse facere, id est ut portionem sibi debitam patri largiretur, omnimodis denegavit; at vero minor filius, id est Anschisus, fidens de

puis à Pépin le Bref et enfin à Charlemagne⁷³ – donc la transmission du pouvoir royal à la famille des Carolingiens interprétée comme une récompense divine annoncée par Saint Arnoul, évêque de Metz (c. 582-640). Ainsi, maintenant, de même la famille des Carolingiens – y compris Charlemagne – pouvait réclamer une origine troyenne. Celle-ci avait probablement deux fonctions, à savoir de souligner l'importance généalogique que les Carolingiens prétendaient avoir dans l'histoire mondiale et aussi de montrer qu'ils avaient le même poids politique que les empereurs de Byzance.⁷⁴

Mais plus tard, le transfert du pouvoir royal des Mérovingiens aux Carolingiens ne sera plus un problème généalogique : À ce qu'il paraît, la plupart des chroniques médiévales se limitent, comme les *Grandes Chroniques de France* (écrites vers 1274), à décrire le détronement du dernier Mérovingien comme une nécessité d'urgence entreprise avec l'accord du pape.⁷⁵ En effet, à partir du IX^e siècle, plusieurs textes tels que la chronique de Fréculf de Lisieux (780-853) ne parlent que de la continuité de la royauté et non pas de la continuité du sang, en insistant sur le principe de l'élection des rois.⁷⁶ Il paraît que c'est à partir du XII^e siècle qu'on insiste aussi sur la continuité du sang – même dans des textes ecclésiastiques tels que les annales de monastères ou dans les biographies de saints. Il est significatif qu'à cette époque-là, la descendance troyenne de Charlemagne n'est plus seulement prudemment suggérée, en disant – comme le faisait Paul Diacre au VIII^e siècle – que le *nom* d'Anchis, aïeul de Charlemagne, a été *dérivé* de celui du Troyen Anchise père d'Énée,⁷⁷ mais nettement exprimée : Pour fêter l'anniversaire de l'arrivée de reliques au monastère de Saint Blandin en Flandre, un moine inconnu dit dans son sermon, en parlant d'Arnoul, comte de Flandre,

Christi pietate sibi pluriora condonari, ad omnia quae pater vellet, se libenter obedire promittit. Agit venerandus pater gratias filio, et praedicat ei, pluriora eundem quam reliquerat habiturum; insuper benedixit eum eiusque progeniem nascituram in posterum. Factumque est. Nam et pluriore Anschiso quam reliquerat divitiae accesserunt, et ita in eo paterna paterna est constabilita benedictio, ut de eius progenie tam strenui fortesque viri nascerentur, ut non inmerito ad eius prosapiam Francorum translatum sit regnum » (Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus*, p. 264/5).

⁷³ « Anschisus genuit Pippinum, quo nihil umquam potuit esse audatius ; Pippinus genuit Karolum, viris omnino fortissimis conferendum, qui inter cetera et magna bella quae gessit, ita praecipue Sarracenos detrivit, ut usque hodie gens illa truculenta et perfida Francorum arma formidet. Hic itaque genuit Pippinum, sapientia nihilominus et fortitudine satis clarum, qui inter reliqua quae patravit, Wascones iamdudum Francorum ditioni rebelles cum Waifario suo principe felicitate mira debellavit et subdidit. Huius item filius magnus rex Karolus extitit, qui Francorum regnum, sicut numquam ante fuerat, dilatavit » (Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus*, p. 265).

⁷⁴ Aline Poensgen, *Geschichtskonstruktionen des frühen Mittelalters zur Legitimierung kirchlicher Ansprüche in Metz, Reims und Trier*, Thèse Marburg 1971, p.46-48.

⁷⁵ « Le prince Pepin qui bien vit que le roy de France qui lors estoit ne tenoit nul profit au royaume, envoya adonques à l'apostole Zacarie messages, Burcart l'archevesque de Bourges et Fourré son chapelain, pour demander conseil de la cause des roys de France qui en ce tems estoient : < Lequel devoit estre mieux roy, ou celui qui nul povoir n'avoit au royaume, né en portoit fors le nom tant seulement, ou celui par qui le royaume estoit gouverné et qui avoit le povoir et la cure de toutes choses. > Et l'apostole lui remanda que celui devoit estre roy apelé, qui le royaume gouvernoit et qui avoit le souverain povoir. Lors donna-il sentence que le prince Pepin fust couronné comme roy » (*Grandes Chroniques de France*, selon que elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France, publiées par Paulin Paris, 6 vols, Paris 1836-38, tome I, col. 278 / chap. V 28 – <http://books.google.fr/books?id=spQFAAAAQAAJ&dq=editions:0Nyg1y6sevJ4b-Oe&lr=&hl=de>).

⁷⁶ « De Phryga namque progenies progressa est, quae per multas regiones vagando cum uxoribus et liberis, eligentes regem ex se Francionem nomine, ex quo Franci vocantur, eo quod fortissimus ipse Francio in bello fuisse fertur. Et dum gentibus cum pluribus pugnasset, in Europam iter suum dirigens inter Rhenum et Danubium consedit. Ibiq; mortuo Francione, proelia multa gesserunt : quibus attriti parva ex ipsis manus remansit. Hinc duces ex se constituerunt, attamen jugum alterius semper negantes ferre » (Frechulphi Episcopi Lexoviensis, *Chronicorum tomi duo*, éd. par Jacques Paul Migne, dans : *Patrologia Latina*, tome 106, Paris 1875, col.917-1258, ib. chap. II 17 /col. 967 ; c'est moi qui souligne).

⁷⁷ « Anschis, Arnulfi filius, qui de nomine Anschise quondam Troiani creditur appellatus » (Paulus Diaconus, *Historia Langobardorum*, p. 172 / chap. VI 23).

descendant de Saint Arnoul, ancêtre de Charlemagne : « Hic igitur a sancto Arnulfo [...] et nomen traxit et genus a sanguine Romanorum qui et olim Troianorum ». ⁷⁸

À la même époque, plusieurs généalogies, comme celles des comtes de Flandre et celles des ducs de Brabant, se raccrochent à la nouvelle généalogie carolingienne passant par Arnoul, évêque de Metz. Ainsi, une *Genealogia regum Francorum comitumque Flandriae* écrite vers 1120 dit:

« Magnus Rex Lotharius Dagobertum edidit, Post Theodericus rex Clodovei filius Childebertus etenim Dagobertum genuit, Arnoldus post de Blithilda filia Lotharii Arnoldus regem Arnulfum post Metensem presulem genuit, et hic Anchisem, Pipinumque Anchises. Karolus quippe Martellus a Pipino nobili	Dagobertus itaque Chlodoveum genuit. Childebertum protulit, qui fuit rex inclitus. qui regnans quinquennio, sine prole obiit. filius ducis Ansberti, sceptrum regni tenuit. genuit parvum Pipinum, patrem magni Karoli. » ⁷⁹
--	---

Comme on voit, la généalogie troyenne des Carolingiens passe à travers Lothaire, qui en tant que roi mérovingien appartenait encore à la ligne directe remontant à Priamus roi de Troie. ⁸⁰ La fille de Lothaire, Blithilde, était la mère d'Arnoul, dont le fils appelé ici « Anchises » était le fameux ancêtre de Charlemagne. À la même époque, les généalogies des comtes de Boulogne, des comtes d'Anjou et de plusieurs familles nobles de Bourgogne suivent le même modèle. ⁸¹ Au XIII^e siècle, les généalogies des Ducs de Brabant procéderont encore de la même façon, avec la différence qu'ici déjà Pépin I^{er} porte le titre de duc d'un territoire appelé « Austria inferior » et identifié avec le Brabant. ⁸² On pourrait ajouter que jusqu'à la fin du

⁷⁸ Ex *Sermone de adventu SS. Wandregisili, Ansberti et Vulfranni*, éd. par O. Holder-Egger, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, vol. 15,2, p. 624-31, Hannover 1888, citation p.627 / § 11.

⁷⁹ *Genealogia regum Francorum comitumque Flandriae*, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome IX, Hannover 1851, p.308.

⁸⁰ La lignée établie par la *Genealogia regum Francorum comitumque Flandriae* est : « Priamus dux Troianus » > Marcomerus > Faramundus > Clodio > Merovechus > Childericus > Clodoveus > Lotharius > Chilpericus > Lotharius Magnus (*Genealogia regum Francorum comitumque Flandriae*, p.308).

⁸¹ Voir Helene Homeyer, « Beobachtungen zum Weiterleben der trojanischen Abstammungs- und Gründungssagen im Mittelalter », dans : *Res publica litterarum*, tome 5,2, 1982, p.93-123, ib. p.101/2. Comme l'a puis montré Gert Melville (« Vorfahren und Vorgänger. Spätmittelalterliche Genealogien als dynastische Legitimation zur Herrschaft », dans : Peter-Johannes Schuler (éd.), *Die Familie als sozialer und historischer Verband*, Sigmaringen 1987, p. 203-309), la fonction principale d'une généalogie était de légitimer le pouvoir et les revendications politiques d'un régnant, et cela en montrant que ses ancêtres avaient constamment régné sur le territoire en question (« continuité de la domination » ou « continuité de l'institution ») et qu'il descendait d'ancêtres très illustres dont le caractère exemplaire et dont la régence parfaite devaient garantir des descendants également positifs (« continuité du sang » du père au fils : p.204-24). Comme disait Jean de Terrevermeille au début du XV^e siècle : « [...] in semine hominis est quaedam vis impressiva, activa, derivata ab anima generantis et a suis remotis parentibus. Et sic est identitas particularis naturae patris et filii » (*Tractatus de iure futuri successoris legitimi in regni hereditatibus*, cité d'après Gert Melville, « Die Bedeutung geschichtlicher Transzendenzzräume und ihre Kritik. Zum Problem der Plausibilisierung dynastischer Geltungsbehauptungen », dans : Hans Vorländer (éd.), *Transzendenz und die Konstitution von Ordnungen*, Berlin 2013, p. 142-60, citation p.150, note 35). Quand cette « continuité du sang » désirée n'existait pas dans la réalité, on avait recours à une technique appelée « ansippen », c'est-à-dire on se raccrochait à une famille célèbre à travers une continuité du sang – quelquefois inventée – passant par les femmes, donc de la mère au fils (Melville, « Vorfahren », p.269-76 et 281-85), comme Melville le montre pour la *Chronica nobilissimorum ducum Lotharingie, Brabantieque et regum Francorum* (1447) d'Edmond de Dyncer (« Vorfahren », p.276-84).

⁸² Ainsi, la *Genealogia Ducum Brabantiae heredum Franciae* écrite vers 1270 (éd. par I. Heller, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXV, Hannover 1880, p.385-91), note : « Priamus primus rex Francorum genuit Marchomerum. [...] Lotharius genuit Dagobertum regem et Blitildem. Ad eius progeniem translatum est regnum. [...] Blitildem duxit uxorem vir illustris Romanus genere et genuit ex ea Arnoldum. Arnoldus genuit Arnulphum, postea Metensem episcopum. Arnulphus, qui post fuit episcopus, genuit Angisisum. Angisisus duxit uxorem sanctam Beggam, filium Pipini primi ducis Austriae inferioris, sororem sanctae Gertrudis » et ainsi de suite. Comme on voit, la généalogie troyenne passe encore à travers Blitilde fille du roi mérovingien Lothaire, puis par Arnoul, Pépin etc. – le principe de la « continuité du sang ». Plus tard, le

Moyen Âge, on a toujours trouvé le moyen de constater une continuité du sang royal,⁸³ même en passant d'une famille régnante à une autre, assez souvent en se raccrochant à Charlemagne, de sorte que, par exemple, la propagande de Philippe de Bel peut affirmer en 1302 que « le sang sacré des rois de génération en génération [n'a connu] depuis Priam sur quarante-huit rois aucun bâtard. »⁸⁴ Mais à côté de ces généalogies, il y a assez peu de textes qui, comme *Li Livres dou Trésor* de Brunetto Latini, Italien vivant de 1260 à 1266 à Paris, reprennent la généalogie carolingienne jadis formulée par Paul Diacre.⁸⁵ Quoiqu'il en soit, à cette époque-là, l'opposition entre Mérovingiens et Carolingiens n'avait plus d'importance. Car tandis que Charlemagne avait encore régné sur un territoire comprenant la France et l'Allemagne actuelles et d'autres territoires encore, ses successeurs avaient partagé l'Empire, et après 870, il y avait le royaume de la *Francie Occidentale* (donc le précurseur de la France actuelle) gouverné par Charles le Chauve et le royaume de la *Francie Orientale* (donc le précurseur de l'Allemagne actuelle) gouverné par Louis le Germanique. Le titre d'empereur restait encore auprès des Francs Occidentaux pour quelque temps, mais la faiblesse de leur royaume et l'essor des Francs Orientaux créaient une situation de concurrence qui devait aboutir à la *translatio imperii* de 962.⁸⁶ Donc si le transfert du pouvoir royal aux Carolingiens avait assez peu d'impact sur la légende de l'origine troyenne des Francs, la rivalité née au IX^e siècle entre les deux royaumes se fait sentir de même dans les légendes troyennes – et cela d'une façon assez nette. À la question de savoir qui était l'héritier légitime de Charlemagne s'ajoute celle de savoir qui sont les vrais descendants des Troyens.

Brabant est identifié avec cette « Austria inferior » qu'on trouve déjà dans le titre de Pépin I^{er} – le prince de la « continuité de la domination » ou « continuité de l'institution » (voir aussi Melville, « Vorfahren », p.299). La *Genealogia illustrissimorum Ducum Lotharingie et Brabantie, prosapia scilicet Karoli Magni* de la fin du XIII^e siècle (ib. p. 391-99) et la *Genealogia Ducum Brabantiae metrica* de la même époque (ib. p.399-404) procèdent de la même façon. Pour plus de détails voir ci-dessous.

⁸³ Pour les Capétiens, voir Melville, « Die Bedeutung geschichtlicher Transzendenzräume », p.148. Voir aussi Gert Melville, « Geschichte in graphischer Gestalt. Untersuchungen zu einem spätmittelalterlichen Darstellungsprinzip », dans : Hans Patze (éd.), *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewußtsein im späten Mittelalter*, Sigmaringen 1987, p.57-154, qui, à ce propos, cite l'*Arbor genealogie regum Francorum* de Bernard Gui (XIV^e siècle) et la chronique anonyme du manuscrit BN fr.4991 du XV^e siècle (p.89-92). Selon Homeyer (« Beobachtungen », p.100 et 110), l'orientation dynastique est même typique des versions françaises de la légende.

⁸⁴ Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris 1985, p.216-23, citation p.218.

⁸⁵ Latini combine d'abord la version de Virgile, qui parle d'un groupe de Troyens qui, conduits par Anténor, arrivent sur les bords de la mer Adriatique et avaient fondé la ville de Padoue (*Énéide*, I 242-49), et celle du *Liber Historiae Francorum*, qui dit qu'un groupe de Troyens conduit par Priam et Anténor s'installe aux bords du Don (*Liber*, p. 241/2 / chap.1) : « Quant la cité de Troie fu destruite et que li un s'enfoïrent cà et li autre là, selon ce que fortune les conduisoit, et avint que Prians li jeunes, qui fu filz de la seror au roi Priam de Troie, entre lui et Antenor s'en alerent par mer o tout .xiiiij^m. homes à armes, tant que il arriverent là où est ore la cité de Venise, que il commencerent premierement et fonderent dedanz la mer, porce que il ne voloient habiter en terre qui fust à seignor. Puis s'en parti Antenor et Prians, à grant compaignie de gent, et s'en alerent en la marche de Trevisse, non mie loing de Venise, et là firent une autre cité qui est apelée Padoe, où gist li cors Antenor, et encore i est sa sepulture. De là se partirent puis une gent, et s'en alerent en Sicambre, une cité que li firent. » (Brunetto Latini, *Li livres dou Trésor*, publ. par P. Chabaille, Paris 1863, p.47/8 / chap.39 – lisible à <https://archive.org/details/lilivresdoutreso00latiuoft>). Au XIII^e siècle, un sarcophage de marbre fut découvert à Padoue qui puis passait pour être le tombeau d'Anténor (voir http://it.wikipedia.org/wiki/Tomba_di_Antenore). Puis, la généalogie présentée par Latini suit la ligne traditionnelle passant par Pharamond et Mérové jusqu'à Clovis « qui fu li premiers rois de France qui onques fust crestiens ; car sainz Remiz le baptisa. [...] Dès lors commencerent li ainzné à avoir la seignorie de France, dont Arnolus fu li premiers, qui puis fu evesques de Mez. Après fu dux Antigios ses ainsnez filz, qui ot en sornon Croisus. Après fu dux Charlemartiax ses filz ; et après lui li rois Pepins, qui fu peres Charlemaigne qui fu rois de France et empereres de Rome » (Latini, p.48/9).

⁸⁶ Au IX^e siècle, l'Empire est surtout dans la main de ceux qui gouvernent le Royaume lombard d'Italie. Après 843, ce sont plusieurs lignes carolingiennes, et avec Charles le Gros (881-887) et Arnulf de Carinthie (896-899), même deux rois des Francs Orientaux obtiennent le titre d'Empereur. Cependant, avec le déclin de la dynastie carolingienne au début du X^e siècle, la couronne impériale passe aux mains de plusieurs rois de Bourgogne et du nord d'Italie, et après 924, elle vient complètement hors d'usage pour presque quatre décennies (voir Sieburg, *Geschichte Frankreichs*, p.21-34; http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_empereurs_d%27Occident).

Adaptations à la situation politique de l'époque : la version de la Francie Orientale

En effet, à partir du X^e siècle, des auteurs provenant du territoire de l'Empire romain germanique essaient, à l'aide de la légende d'une origine troyenne, de peindre les Germains comme étant les vrais Francs et donc les Allemands comme étant leurs héritiers légitimes. La base de cette argumentation est assez souvent la version du *Liber Historiae Francorum*. Un premier pas était de souligner la parenté qui existe entre les Francs troyens et les Romains, dont on continuait alors la liste des empereurs. Ainsi, vers 990, Folcuin de Lobbes, abbé d'une abbaye entre-temps assez étroitement liée à l'évêché de Liège qui appartenait à l'Empire romain germanique à l'époque, écrit dans ses *Gesta abbatum Lobiensium* qu'il faut compter les Francs parmi les membres de l'état des Romains.⁸⁷ Puis il insiste sur le lien étroit qui existe entre les Francs et les Romains, puisque les Romains sont issus de Troie en suivant Énée, tandis que les Francs sont issus de Troie en suivant Anténor jusqu'aux « Gallias » – terme imprécis qui inclut le territoire belge⁸⁸ –, où ils se sont convertis au Christianisme, parce que leurs voisins avaient peur d'eux.⁸⁹

Quand la tradition d'une légende contient des indications imprécises ou des lacunes, des textes postérieurs peuvent toujours s'en servir pour l'adapter à leurs besoins. Ainsi, quelques textes du IX^e et du X^e siècle ne situent plus la ville de « Sicambria » sur le Don, mais aux bords du Rhin⁹⁰ – peut-être, parce que à la même époque on identifie la « Colonia Traiana » près de Xanten avec une « Troia Minor ».⁹¹ Et, dans des textes du début du XII^e siècle, la dernière station du voyage des Francs n'est plus aux bords du Rhin, mais elle peut aussi bien être ailleurs dans le territoire germanique. C'est là le procédé principal de l'argumentation géographique. Ainsi, selon le *Chronicon universale* d'Eccardus d'Aura (1125), abbé du monastère d'Aura en Bavière, cette station se trouvait en Thuringe.⁹² Quelques générations plus tard, ces Francs troyens auraient quitté la Thuringe, seraient pénétrés en Belgique, auraient conquis, parmi d'autres, les territoires de Tournai, Cambrais, Cologne et de Trèves, et à la fin, ils auraient subjugué « omnem Galliam sive Germaniam ab Aquitania usque

⁸⁷ « Et de regnis quidem sic hactenus habetur, licet Francorum subinde accreverit imperium, quod quia se Romanis arcibus frequenti et prospero successu, et manu militari, quo delectu optime habundat, infuderit, idque acquisierit fastigium, in Romana tamen re publica est connumerandum » (Folcuin de Lobbes, *Gesta abbatum Lobiensium*, éd. par G. H. Pertz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome IV, Hannover 1841, p.52-74, ib. p.55).

⁸⁸ Voir César, *De Bello Gallico*, I 1: « Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae... ».

⁸⁹ « Nam et eadem gens [c'est-à-dire les Francs] Romanis quadam civilitate coniungitur, cum uterque populus a Troia, illi Aeneae signa secuti, isti Antenore duce per Illiricos sinus ad Meotidas paludes progressi, propter nimiam mentis ferocitatem Franci sortiti sunt nomen : qui Gallias demum occupantes, et ceteris id locorum formidabiles, ydologiam in Christi tyrocinium commutaverunt » (Folcuin de Lobbes, *Gesta*, p.55).

⁹⁰ Voir Dippe, *Die fränkischen Trojanersagen*, p. XX-XXIII; Maria Klippel, *Die Darstellung der fränkischen Trojanersage in Geschichtsschreibung und Dichtung vom Mittelalter bis zur Renaissance in Frankreich*, Thèse, Marburg 1936, p.12-18; et Hans Rall, *Zeitgeschichtliche Züge im Vergangenheitsbild mittelalterlicher, namentlich mittellateinischer Schriftsteller*, Berlin 1937, p.252.

⁹¹ Pour la « Colonia Traiana » de Xanten identifiée avec une « Troia Minor » voir Dippe, p. VII/VIII et XXVI/XXVII – selon Hommel (« Die trojanische Herkunft », p. 323-29), il s'agissait d'une interprétation erronée de « Colonia Traiana ». Voir aussi Knut Görich, « Troia im Mittelalter – der Mythos als politische Legitimation », dans : Martin Zimmermann (éd.), *Der Traum von Troia. Geschichte und Mythos einer ewigen Stadt*, München 2006, p.120-34, ib. p.130/1.

⁹² Après être arrivé à l'an 367 et au moment où l'Empereur Valentinien, ne pouvant pas vaincre les Alains cachés dans les « marais Méotides », se fait aider par les habitants de « Sicambria » qu'il appelle « Franci » après leur victoire, Eccardus d'Aura insère une digression dans son *Chronicon universale*, et cette digression appelée *De origine Francorum* (p.115-18) suit en grande partie le *Liber Historiae Francorum* (Ekkehardi Uraugiensis *Chronicon universale*, éd. par D. G. Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome VI, Hannover 1848, p.33-265). Quand, dix ans plus tard, Valentinien leur demande de payer du tribut, les habitants de « Sicambria », qui sont d'origine troyenne, refusent de payer, sont vaincus par les Romains et quittent leur patrie : « Egressi autem de Sicambria, venerunt in terram Germaniae, ad gentem scilicet Romanis infestissimam, habitaveruntque aliquanto tempore in Thuringia » où Faramundus devient leur roi (p.115).

Bawariam », ⁹³ et tout cela à l'époque des Romains. Mais les vrais « Franci », ce sont ceux du territoire germanique, tandis que ceux qui s'étaient mêlés avec les Gaulois sont appelés « Francigenae », donc « descendants des Francs ». ⁹⁴ Vers 1191, Théodore, moine du monastère d'Echternach, aujourd'hui situé au Luxembourg, au Moyen Âge une « Reichsabtei » directement subordonnée à l'Empereur, ⁹⁵ écrit un *Chronicon Epternacense* qui commence par une généalogie des Francs. Le début de cette généalogie modifie le récit du *Liber Historiae Francorum* : Ici, les Troyens quittent leur ville de « Sicambria » non pas parce qu'ils avaient été vaincus par l'Empereur romain Valentinien, mais comme des conquérants qui, après avoir tout détruit chemin faisant, à la fin s'installent en territoire germanique. ⁹⁶ Quelques générations après, leur roi Clodio habite « in finibus Thuringorum » et conquiert le territoire belge et les villes de Tournai et Cambrai. ⁹⁷ À la fin, l'Empereur romain Valens leur donne une partie de la Gaule pour y vivre sans payer des impôts, ⁹⁸ mais les Francs maintiennent des relations très étroites avec la Thuringe. ⁹⁹ Le message était donc que les vrais Francs sont d'origine troyenne et à la fois germanique et qu'ils sont plus forts que les Romains.

À côté de cette argumentation géographique – les vrais descendants des Troyens sont ceux qui habitent le territoire de l'Empire romain germanique, parce que c'est là que les Troyens étaient arrivés après avoir quitté leur ville de « Sicambria » – il y avait aussi l'argumentation généalogique. Un des premiers à employer ce type d'argumentation pour légitimer la *translatio imperii* de façon généalogique est Wipon de Bourgogne (1000-46), chapelain de l'Empereur Konrad II dont il écrivit la biographie (*Gesta Chonradi II. imperatoris*). Parlant des ancêtres de Konrad II, Wipon affirme que « quorum parentes, ut fertur, de antiquo genere Troianorum regum venerant, qui sub beato Remigio confessore iugo fidei colla supponebant. » ¹⁰⁰ La légende de l'origine troyenne a donc la fonction de légitimer le règne de Konrad. Déjà vers 1120, une *Genealogia regum Francorum comitumque Flandriae* avait montré par une longue liste généalogique passant par Charlemagne que « Francorum Flandrensiūque principum nobilium Priamus dux Troianus extitit exordium ». ¹⁰¹ Plus nette encore sera la *Chronica sive Historia de duabus civitatibus* (1132-57) d'Otton de Freising, demi-frère du roi Konrad II et historien de l'Empereur Frédéric Barberousse. D'abord, Otton nous présente la

⁹³ Quelques générations plus tard, « Franci itaque de Thuringia Rhenum transgressi, Romanos, qui tunc temporis per suos magistratus Galliae imperabant, bello adorsi sunt, et usque in Carbonariam silvam fugant, fundunt, occidunt, sicque illatam sibi a Romanis iniuriam acriter vindicant. Ingressi autem Tornacum et Camaracum civitates Galliae, primo universa maritima, quae inter Scaldum et Sunnam fluvios iacent, volenter obtinent, sicque paulatim progredientes et regredientes, Remos, Suessionam, Aureliam et Agrippinam ac Treverim, prostremo omnem Galliam sive Germaniam ab Aquitania usque Bawariam sibi subiugant » (Eccardus d'Aura, *Chronicon universale*, p.116).

⁹⁴ « Et hi quidem qui Teutonicis commixti sunt, proprio vocabulo Franci, qui autem per conubia a Gallis sunt progeniti, Francigenae sunt appellati » (Eccardus d'Aura, *Chronicon universale*, p.116).

⁹⁵ Voir http://de.wikipedia.org/wiki/Reichsabtei_Echternach .

⁹⁶ « Sicambri [...] in Germaniam prorumpentes, multis mortalium cesis, obvia quaeque protriverunt » (Theodorus monachus, *Chronicon Epternacense*, éd. par L. Weiland, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXIII, Hannover 1874, p.39-64, ib. p.40 / chap.2).

⁹⁷ « Post Faramundum Clodio filius eius rex apud Dispargum castrum in finibus Thuringorum habitavit. Qui missis exploratoribus et insecutus Romanos protrivit. Tornacum, Cameracum civitates comprehendit et usque ad Summanam fluvium partem Belgicae Galliae occupavit » (Theodorus monachus, p. 40 / chap.2).

⁹⁸ « His Valens imperator et proprium nomen, qui Francus Attica lingua vocabatur, dedit et partem Galliarum ad inhabitandum sine vectigalibus permisit » (Theodorus monachus, p.40 /chap.3).

⁹⁹ Theodorus monachus, p.40 /chap.4.

¹⁰⁰ Wipon, *Gesta Chuonradi imperatoris*, dans : Wiponis *Opera*, éd. par Harry Breslau, Hannover/Leipzig ³1915, (*Scriptores Rerum Germanicarum in Usus Scholarum*), p.1-62, ib. p.16 / chap.2; voir aussi Grau, *Der Gedanke der Herkunft*, p.29-30.

¹⁰¹ *Genealogia regum Francorum comitumque Flandriae*, dans: *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome IX, Hannover 1851, p.308.

légende traditionnelle,¹⁰² mais en ajoutant la fondation de Xanten¹⁰³ et en parlant d'Antéonor fondateur de Padoue,¹⁰⁴ d'Énée s'installant en Italie¹⁰⁵ et d'Ulysse fondateur de plusieurs villes.¹⁰⁶ Plus tard, en parlant de Valentinien, la main du scribe – donc peut-être Otton lui-même – ajoute une note qui dit que Valentinien était le dernier des Romains à employer le nom d' « Augustus » avant qu'il ne soit repris par Charlemagne, et cela à juste titre, « quia Romani et Franci de eodem fonte Troiani sanguinis emerterunt ».¹⁰⁷ Après, Otton répète la légende de l'origine troyenne des Francs, en ajoutant qu'à l'époque de Valentinien ceux-ci s'installent « in partibus Germaniae circa Turingiam » et¹⁰⁸ inventent la Loi Salique.¹⁰⁹ Enfin, après les Goths et les Bourguignons, les Francs, eux aussi, passent le Rhin, conquièrent les villes de Tournai, Cambrai, Reims, Soissons, Cologne et d'autres encore et occupent toute la Gaule et toute la Germanie depuis l'Aquitaine jusqu'en Bavière.¹¹⁰ Pour Otton, le transfert du pouvoir royal aux Carolingiens ne pose pas de problème généalogique, et non plus le partage de l'Empire carolingien en 843, où l' « imperium » passe à Lothaire et ainsi aux Lombards.¹¹¹

¹⁰² « Ferunt enim Francorum gentem ab eis traxisse principium. Dum enim Troianorum principes incertis vagabantur sedibus, plurimi eorum Scythia considerunt regemque sibi creaverunt. Ac primo dicti Sicambri, postmodum elapso tempore sub Valentiniano imperatore, cum ipsi proposito sibi libertatis premio vicinas imperio gentes subiecissent, a prefato principe Attica lingua Franci sunt vocati a feritate vel Franci a nobilitate. Lingua enim eorum franco nobilis dicitur » (Otton de Freising (Ottonis Episcopi Frisingensis), *Chronica sive Historia de duabus civitatibus*, éd. par Adolf Hofmeister, Hannover 1912, p.56/7 / chap. I 25).

¹⁰³ « Tradunt tamen quidam a quodam Francone Troianorum principe, qui iuxta Rhenum consedit, Francos esse appellatos. Monstrantque in argumentum urbem adhuc, quam ipsum construxisse patrioque nomine Troiam fluiumque eius Xantum vocasse asserunt. Quae postmodum a Sarracenis destructa ac rursus a Christianis reedificata Xantis usque hodie vocatur » (Otton de Freising, p.57 / chap. I 25).

¹⁰⁴ « Diffusis longe lateque per orbem Troianis Antenor quoque fundator exitit Patavi » (Otton de Freising, p.57 / chap. I 25), en ajoutant des citations tirées de Virgile, *Énéide* I 242-44 et de Lucain I 431.

¹⁰⁵ « Eneas enim in Italiam navibus ex Frigia transvectus Latini regis filiam accepit, graviusque inter ipsum et Turnum ob hoc bellorum orto discrimine humano cruore aurea secula in ferrum commutari docuit. Quod Virgilius, utrum veraciter vel adulationis fuco fallaciter, pulcherrimo versuum ordine prosequitur. Haec de Troianorum profugis dicta sufficiant » (Otton de Freising, p.58 / chap. I 26).

¹⁰⁶ « Hic [= Ulixes] in Hispania Ulixibonam, quae a nostris nuper Sarracenis ablata est, et in Gallia Troiam, de qua supra mentio facta est, primus condidisse dicitur » (Otton de Freising, p.59 / chap. I 26).

¹⁰⁷ « Iste Valentinianus novissimus augustorum fuit in urbe Roma. Post quem Rome nemo vocatus est augustus usque ad Karolum Magnum Francorum regem. Post Romanum imperium cis mare Francorum regibus administrandum cum cesaris imperatoris augusti nomine commissum est non irrationabiliter, quia Romani et Franci de eodem fonte Troiani sanguinis emerterunt » (Otton de Freising, p.215 / chap. IV 24).

¹⁰⁸ « Hic quod supra promisi dicendum puto, qualiter Franci, quorum mentionem fecimus, in Gallias venerint et quomodo a Romanorum principatu seiuncti in propria auctoritate manere ceperint. Hi, ut dixi, a Troia digressi, cum in Scythia sedes posuissent, dicti sunt Sicambri. Dum ergo toto orbe in provinciam Romanorum redacto et ipsi inter alios subacti fuissent, elapso tempore causa, quam supra reddidimus, a Valentiniano dicti sunt Franci ac per X annos propriae libertati relictis. Quibus expletis, dum Romani solitum tributum repeterent, Franci, ut assolet, libertate effrenes facti tributum dare rennuerunt. Habuerunt autem inter se antiqui et nominis et virtutis principes Priamum et Antenorem. Qua de re dum contra eos a Romanis pugnatur, occiso cum multis aliis Priamo rege eorum reliqui elapsi in partibus Germaniae circa Turingiam considerunt cum principibus Priami et Antenoris filiis, Marcomede et Sunnone » (Otton de Freising, p.224 / chap. IV 32).

¹⁰⁹ « Leges quoque Wisogastaldo et Salagasto auctoribus exhinc habere cepere. Ab hoc Salagasto legem, qui ex nomine eius Salica usque hodie vocatur, inventam dicunt. Hac nobilissimi Francorum, qui Salici dicuntur, adhuc utuntur » (Otton de Freising, p.224 / chap. IV 32).

¹¹⁰ Comme les « Gothi » et les « Burgundiones » avant eux, « sic et Franci Rheno transmisso Romanos, qui ibi habitabant, primo fugant, post captis Galliae Tornaco et Cameraco urbibus ac inde paulatim progredientes Remis, Suessionam, Aurelianum, Agrippinam, Treverium ac pene totam Galliam atque Germaniam ab Aquitania usque in Baioariam sibi subiugant » (Otton de Freising, p.225 / chap. IV 32).

¹¹¹ Aux yeux d'Otton, c'est l'autorité du pape qui permet le change : « Hic Merovingorum regno finito Karolingorum, per quod etiam Constantinopolitanum minuendum erat, cepit. Ex hoc Romani pontifices regna mutandi auctoritatem trahunt. Pippinus igitur re prius, exhinc nomine simul ac re regnum Francorum gubernavit » (Otton de Freising, p.250 / chap. V 23). – Après avoir déploré le partage de 843 en tant que tel, Otton ajoute : « Lothario vero media pars, id est Belgica Gallia, quae ex eius nomine Lotharingia usque hodie vocatur, cum Romano imperio sorte devenit » (ib., p.259 / chap. V 35).

Mais la *translatio imperii* de 962, donc le transfert du pouvoir impérial « ad Teutonicos », est interprétée comme un retour de ce pouvoir « ad Francos ». ¹¹² Il n'y a donc pas de doute : les vrais Francs et par conséquent les vrais descendants des Troyens, ce sont ceux qui gouvernent l'Empire romain germanique. La légende de l'origine troyenne a donc la fonction de légitimer la *translatio imperii*.

Mais l'expression la plus nette de la volonté de se servir de Charlemagne et des Troyens pour légitimer la ligne des Empereurs romains germaniques se trouve dans le *Speculum regum* (1183) de Godefroi de Viterbe, secrétaire des Empereurs Konrad III, Frédéric I^{er} et Henri VI. ¹¹³ Après un catalogue des papes, le premier livre du *Speculum* commence par Noé et ses descendants, parmi lesquels il fait de Jupiter, roi d'Athènes, le père de Dardanus et Troius, fondateurs de Troie. À l'époque de la Guerre de Troie, il y avait deux rois à Troie : Priam et Anchise. ¹¹⁴ Godefroi doit changer la tradition dans ce point, parce qu'il veut nous présenter deux lignées royales issues de Troie : Selon lui, les rois italiens et les empereurs romains remontent à Anchise et son fils Énée, tandis que toute la noblesse franque et allemande remonte à Priam, et en Charlemagne les deux lignées royales se réunissent ¹¹⁵ – une idée que Godefroi avait déjà énoncée dans la lettre de dédicace, où Pépin et les Francs sont déjà qualifiés comme étant des « Theutones ». ¹¹⁶ Le deuxième livre du *Speculum* décrit d'abord le chemin que l'autre groupe des Troyens prend sous la direction de Priam le jeune jusqu'en Hongrie, où l'on fonde la ville de « Sicambria ». ¹¹⁷ Cet ancêtre de la noblesse allemande pousse au deuxième rang Anténor, qui avait été l'ancêtre troyen des Francs selon le *Liber Historiae Francorum* et qui ici simplement échappe en Illyrie. ¹¹⁸ En Hongrie, l'histoire de ces Troyens imite celle des Romains : On conquiert tout, y compris le territoire germanique, on adopte le nom de « Sicambri », et on quitte la monarchie en faveur d'un système de « duces » gouvernant l'état à temps limité. ¹¹⁹ Pendant les campagnes militaires, les « Sicambri » font la connaissance du Rhin, et, attirés par la beauté et la fécondité des lieux, ils s'y installent, prennent les mœurs et la langue des Teutons et s'appellent un « populus Germanus », et

¹¹² Par le couronnement d'Otton Ier, « regnum Romanorum post Francos et Longobardos ad Teutonicos vel, ut aliis videtur, rursus ad Francos, unde quodammodo elapsus fuerat, retranslatum est » (Otton de Freising, p.285 / chap. VI 22). Voir aussi Grau, *Der Gedanke der Herkunft*, p.32/3.

¹¹³ Godefroi de Viterbe (Gotifredi Viterbensis *Speculum regum*, éd. par G. Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXII, Hannover 1872, p.21-93).

¹¹⁴ Godefroi de Viterbe, p.30-42 / chap. 1-11. Le chap. 12 (« De Priamo et Anchise regibus Troianis ») commence par : « Anchisem Priamumque simul regnasse fatemur. / Istis temporibus Troiam descripsit Homerus » (p. 42 / vers 265/6).

¹¹⁵ « Ad Priamum redeo, de quo generosa propago / Karolus est genitus, cuius et acta dabo. / In duo dividimus Troiano semine prolem : / Una per Ytaliam sumpsit dyademata Rome, / Altera Theutonica regna beata fovet. / Karolus et Berte Pipini semine ventre / Hec duo continuat, conceptus utroque parente, / Romuleus matre, Theutonicusque patre. / Prole sub Anchise patuere viri memorati, / Nunc decet ut Priami iuvenis stent ordine nati, / Clara fit hiis titulis tota propago satis. / Ytalicis modo postpositis quos gignit Eneas, / De Priamo fratre Theutonica narrabo trophea » (Godefroi de Viterbe, p.62 / Livre I, vers 682-94).

¹¹⁶ « In Priamo autem et Anchise prosapia regum in duo dividitur. Ex Anchise enim Eneas et Ascanius omnesque reges et imperatores Ytalicis oriuntur usque ad Karolum regem Magnum ; a Priamo autem iuniore, nepote magni Priami ex sorore, universa Theutonicorum nobilitas usque ad eundem Karolum patenter emanat. In ipso Karolo utriusque propaginis genus concurrat. Mater enim eius Berta, cum esset filia filie imperatoris Eraclii, de genere imperatorum Romanorum et Grecorum fuit, Pipinus autem pater eius, rex Theutonicorum, a genere Troiano descendit. Fuit itaque Karolus Magnus patre Theutonicus et matre Romanus » (Godefroi de Viterbe, p.21/2).

¹¹⁷ « Egreditur Priamus, rex dominator ibi. / [...] Ducta per Illiricum vexit ratis alta leones, / Migrat per Ungariam, que fertilis obtulit omen ; Terra satis placuit ; gaudia magna movent ; / Finibus inspectis placuit Pannonia pinguis ; / Fiat ut his patria, quos Troie depulit ignis, / Castra parant populi regibus apta suis. / Arte parant urbem simulantem menia Troie, / Que male vicinos post ad servilia coget, / Et quasi iam dominos terra subacta colit. / Urbs ornata viris nova dicta Sicambria crevit » (Godefroi de Viterbe, p.62 / Livre II, vers 704, 708-17).

¹¹⁸ Godefroi de Viterbe, p.62 / Livre II, chap.1, vers 699-703.

¹¹⁹ Godefroi de Viterbe, p.62/3 / Livre II, chap.1, vers 718-52.

comme personne ne veut plus être un « Sicamber », la ville de « Sicambria » reste déserte.¹²⁰ À cause de leur gloire et à cause de leurs ancêtres communs, les Romains acceptent les Germains comme leurs frères et partagent avec eux le gouvernement de l'état, même si le titre de l'Empire était toujours du côté des Romains.¹²¹ Plus tard, l'Empereur Valentinien promet tout ce qu'il désire¹²² à quiconque peut vaincre les Alains cachés dans le marais, et comme les Germains réussissent à le faire, le sénat romain leur accorde le titre d'honneur « Francus » au sens de courageux (« audax »), et dorénavant, les Germains s'appellent « Franci ».¹²³ Après quelques remarques sur le territoire des Francs, le reste du *Speculum* donne une série de petits portraits de quelques empereurs romains et grecs de Jules César à Justin.¹²⁴ À cette époque-là, un nouvel empereur demande aux Francs de payer un tribut. Les Francs refusent, élisent un roi et s'installent à Mayence.¹²⁵ Mais le nouveau roi des Francs n'est pas le Pharamond de la tradition, mais Childebart, régnant déjà sur la Thuringe et la Saxe.¹²⁶ Les Francs de Godefroi de Viterbo n'ont donc plus rien à voir avec ceux de la tradition mérovingienne. La liste s'arrête à Pépin le Bref (« Pipinus Nanus ») qui, après avoir détrôné le roi Hildricus, prend lui-même la couronne. Et le texte se termine par ce qui avait déjà été annoncé dans la dédicace, c'est-à-dire par la naissance de Charlemagne qui réunit en lui les deux lignes troyennes : « In duo divisa Troiana propago parente / Iungitur in Berte Pipini semine ventre ; Semine Pipini Troia fit una sibi. / Si modo Theutonica Troianaque germina queres, / Gemma parentele stat Karolus unicus heres, / Romuleus matre, Theutonicusque patre. »¹²⁷ Même si la forme épique de ce poème fait penser que son but était plutôt d'entretenir un public à la façon d'un ménestrel que de servir de propagande politique, la fonction de la légende troyenne elle-même est clairement de glorifier surtout Henri VI.

Après cette « prise de possession » de la légende troyenne par les Empereurs romains germaniques, il ne faut pas s'étonner de ce que d'autres régions du territoire germanique s'y raccrochent. Ainsi, d'une façon presque stéréotypée, plusieurs *Genealogiae Ducum Brabantiae* du XIII^e siècle font remonter les Ducs de Brabant à Charlemagne et ses ancêtres troyens.¹²⁸ Notons à côté qu'au XV^e siècle, on n'avait pas peur au Brabant de complètement

¹²⁰ « Litora Danubii precisosaque litora Reni / Allexere duces et Reni cursus ameni, / Terraque luxurians dicit : *Amande, veni.* / Tanto quippe nitet super omnia regna decore, / Ut domini subito Reni capiantur amore, / Unde sibi patrias has retinere volent. / Ammodo Germani cupiunt ex lege vocari, / Moribus et lingua cum Theutonicis variari; / Lingua magis placuit, qua Magus amne cadit. / Gens Troiana sibi Germanica nomina querit, / Et cupit a patria populus Germanus haberi, / Urbs vacuata perit, nemo Sicamber erit » (Godefroi de Viterbe, p.63 / Livre II, chap.1, vers 753-64).

¹²¹ Godefroi de Viterbe, p.63-65 / Livre II, chap.2, vers 764-82 : « Nam quos Troia suos olim retinebat alumpnos, / Hos dominos fortuna facit per secula summos, / Et quasi consocios tenebit eos. / Romanum fore Troianum natura fatetur, / Germanus patriota suos fraterque videtur, / Troia suis populis mater utriusque fuit. / Sic populo populus armis non subicietur, / Set regni quasi consocius fraterque tenetur, / Pace simul coeunt, publica iura petunt. // Iermanus populus civis Romanus habetur, / Communis patrie regnum commune tenetur, / Se regit imperium Roma tenetque decus » (vers 771-82).

¹²² Ce n'est donc plus une exemption de tribut pour dix ans comme dans le *Liber Historiae Francorum*, parce que cela n'aurait pas donné de sens vis-à-vis d'un peuple qui peut déjà s'appeler les frères des Romains.

¹²³ Godefroi de Viterbe, p.65/6 / Livre II, chap. 3, vers 783-809.

¹²⁴ Godefroi de Viterbe, p.66-88 / Livre II, chap. 5-53, vers 816-1315.

¹²⁵ « Alto consilio statuunt sibi concito regem, / sub quo communi promittunt vivere lege ; / Sede Maguntina rex sua scepra reget » (Godefroi de Viterbe, p.89 / Livre II, chap.54, vers 1315-1333, citation vers 1331-33).

¹²⁶ « Primus apud Francos rex Cildebertus habetur, / Pingue Turingorum regnum cui suicietur ; / Sic quoque Saxonicum substulit omne decus » (Godefroi de Viterbe, p.89 / Livre II, chap.55, vers 1334-1336).

¹²⁷ Godefroi de Viterbe, p.92/3 / Livre II, chap.64 ; citation : vers 1445-1450.

¹²⁸ Ainsi, la *Genealogia Ducum Brabantiae heredum Franciae* écrite vers 1270 (éd. par I. Heller, dans : *Monumenta Germaniae Historica, série Scriptores*, tome XXV, Hannover 1880, p.385-91) commence par : « Priamus primus rex Francorum genuit Marchomerum. Marchomerus genuit Pharamundus. Pharamundus genuit ... » (p.387). Arrivé au roi Dagobert, le texte affirme : « Cuius progenies duces erant Austria, terre scilicet iacentis inter Scaldam et Rhenum, que nunc Brabantia vocatur. » (p.387). La *Genealogia illustrissimorum Ducum Lotharingie et Brabantie, prosapia scilicet Karoli Magni* de la fin du XIII^e siècle (ib. p. 391-99) est encore plus explicite : « Priamus primus rex Francorum a Priamo rege Troianorum nomen et genus trahens,

changer la légende traditionnelle : Comme l'ont montré Melville et Tanneberger, la chronique du manuscrit Reg. lat. 947 du Vatican montre une lignée du même sang allant d'Adam jusqu'au fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, Philippe Duc de Brabant (1478-1506). Pour cela, elle invente un conflit entre deux cousins de la famille régnante de Sicambre qui a pour résultat qu'un des deux, Torgutus, quitte la ville et s'installe, avec son peuple, dans la région située entre la Meuse et l'Escaut où il fonde un nouveau règne, le Brabant futur. Tout cela n'a absolument rien à voir avec la véritable histoire du Brabant, mais attribue à la nouvelle famille régnante une continuité de sang depuis Adam, une continuité du peuple depuis Sicambre et une continuité du règne depuis sa fondation par Torgutus et son fils Tungris.¹²⁹

S'il n'est pas tout à fait clair jusqu'à quel point ces textes sont de nature plutôt panégyrique ou plutôt politique formulant certaines revendications de ces ducs, c'est par le *Tractatus de iuribus regni et imperi* de Lupold de Bebenbourg écrit vers 1340 que la légende de l'origine troyenne des Francs entre clairement dans le domaine juridique. Le but de Lupold est de déterminer les droits du roi allemand et de l'Empereur romain germanique : Une fois élu par les Princes électoraux, celui-ci n'aurait pas besoin de l'approbation papale pour avoir le droit de régner dans les territoires germaniques, bourguignons et italiens – c'est donc la position déjà prise en 1338 par les électeurs réunis à Rhense en faveur de Louis IV de Bavière et contre le pape Jean XXII.¹³⁰ Pour prouver cela, Lupold commence son traité par la légende de l'origine troyenne des Francs, en suivant surtout les versions contenues dans le *Chronicon universale* (1125) d'Eccardus d'Aura et le *Speculum regum* (1183) de Godefroi de Viterbe.¹³¹ Comme ses prédécesseurs, il souligne donc le caractère clairement germanique des Francs troyens soit par leur habitation en Thuringe, soit par leur conquête de Tournai, Cambrai, Cologne et Trèves, et surtout par la distinction nette entre les vrais Francs (« Franci ») qui s'étaient mêlés avec les « Theutonici » et les « descendants des Francs » (« Francigenae ») qui s'étaient mêlés avec les Gaulois.¹³² Au territoire de l'Empire romain germanique, la légende gardera jusqu'au XV^e siècle cette fonction de montrer que seuls les Allemands et non pas les Français sont les vrais descendants des Troyens et donc les Francs authentiques, comme chez Alexandre de Roes (fin du XIII^e siècle) ou Pierre d'Andlon, Jean Rothe et Wigand Gerstenberg (tous du XV^e siècle). Au XVI^e siècle, elle sera remplacée par l'idée de Germains indigènes telle qu'on la trouve chez Tacite.¹³³

genuit Marcomirum regem. Marcomirus rex genuit Pharamundum... » (p.392). La *Genealogia Ducum Brabantiae metrica* de la même époque (ib. p.399-404) est plus schématique au début : « Priamus primus rex Francorum. Hic a Priamo rege Troianorum nomen et genus traxit. Marcomirus rex secundus. Pharamundus rex tertius. ... » (p.400).

¹²⁹ Voir Melville, « Troja », p.428-31, Melville, « Geschichte in graphischer Gestalt », p.96-100 et surtout Melville, « Vorfahren », p.229-60 et p.299-309 ; voir aussi Tobias Tanneberger, *Vom Paradies über Troja nach Brabant. Die « Genealogia principum Tungro-Brabantium » zwischen Fiktion und Akzeptanz*, Münster 2012, qui reproduit cette ligne généalogique allant d'Adam à Philippe le Bel Duc de Brabant à la page 38.

¹³⁰ Lupold de Bebenbourg, *Tractatus de iuribus regni et imperi*, éd. par Jürgen Miethke et Christoph Flüeler, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Staatsschriften des späten Mittelalters*, tome IV, Hannover 2004, p.233-410 ; voir l'introduction, p.103-13.

¹³¹ Lupold de Bebenbourg, *Tractatus*: voir les notes du 1^{er} chapitre, p.242-50.

¹³² « Post hec Franci de Thuringia Renum transgressi Romanos, qui eo tempore in Gallia per suos magistratus usque ad Ligerim fluvium imperabant, bello aggressi partim ipsos occiderunt, partim eciam fugaverunt sicque illatam sibi a Romanis iniuriam acriter vindicabant. Postea captis urbibus Tornaco et Cameraco atque paulatim progressi et regressi Remis, Suessionam, Aurelianum et Coloniam, que tunc dicebatur Agrippina, et Treverim ac postremo totam Galliam et Germaniam ab Aquitania usque in Babariam sibi vendicant atque subiciunt, et hii, qui Theutonicis commixti sunt, proprio vocabulo Franci, qui vero per connubia a Gallis sunt progeniti, Francigene sunt appellati » (Lupold de Bebenbourg, *Tractatus*, p.245).

¹³³ Grau, *Der Gedanke der Herkunft*, p.34-50; pour des généalogies provenant du territoire de l'Empire romain germanique et pour d'autres exemples, voir aussi Homeyer, « Beobachtungen », p.110-15.

Adaptations à la situation politique de l'époque : la Belgique francophone

Si une telle distinction entre les vrais Francs, donc la population du territoire germanique, et les « descendants des Francs » habitant en France est encore compréhensible dans la bouche d'un homme habitant en Bavière tel que Lupold de Bebenbourg, on se demande ce qu'en dira un homme vivant sur le territoire de l'Empire, mais ayant comme langue maternelle le français. C'est le cas de Jean des Preis de Liège dit « Jean d'Outremeuse » (1338-1400), auteur surtout connu par sa chronique mondiale composée entre 1395 et 1399 (*Ly Myreur des histors*), et par un long poème racontant l'histoire des évêques de Tongres et de Liège, écrit vers le milieu du siècle (*La Geste de Liège*). Au début du *Myreur*, il décrit lui-même sa position sociale comme « clers ligois publes des autoriteis apostolique et imperial et del court de Liege notairs et audienchier, et par le grasse de Dieu et del majesteit imperials nobles contes palatiens ». ¹³⁴ En tant que clerc francophone travaillant au tribunal de Liège, donc dans une Principauté de l'Empire romain germanique, il devrait s'intéresser au point de vue de l'empereur et à celui des Belges. Mais comme son intérêt est plutôt de compiler tout ce qu'il peut trouver pour le présenter à un public incapable de comprendre le latin, ¹³⁵ son *Myreur des histors* contient plusieurs légendes qui parlent d'une origine troyenne : Après la destruction de Troie, plusieurs groupes de migrants se mettent en route, et tous arrivent en Sicile. Jetés sur la côte africaine par un orage, les premiers restent là avec « Dydo, la femme Eneas ». ¹³⁶ Les autres partent pour une Europe encore pratiquement inhabitée où l'on se sépare : Le premier groupe suit « Franco, li fis Ector » qui « alat habiteir en Galle, que ons apelle maintenant Franche. Si fondat vilhes et casteals, et regnat X ans ; et fut tout son visquant son pays nommeis Franche, et ses gens Franchois selonc son nom. » ¹³⁷ Après la mort de Franco, les gens prennent le nom de « Galliens », comme auparavant, jusqu'à l'époque du duc Priant, où l'on reprend le nom de « Franchois » au sens de « affranchi de tribut ». ¹³⁸ Evidemment, c'est le cœur de Jean francophone et patriote qui parle, car dans cette version de la légende, les premiers habitants du territoire français sont des Troyens arrivés peu après la chute de Troie. Par conséquent, les Français du Moyen Âge sont encore le même peuple qui a simplement changé de nom, et cela deux fois : À la mort de Franco, on retourne à l'ancien nom de « Galle », et plus tard, on reprend le nom de « Franche » dans le sens de « affranchi de tribut » – les explications données du nom des « Franci » dans Frédégaire et dans le *Liber Historiae Francorum*, mais réinterprétées de manière qu'on puisse se passer des Francs.

¹³⁴ Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors*, tome I, p.1.

¹³⁵ « Portant que maintes gens oient volentirs racompteir en prenant solas et delectation en oyr parler, racompteir, reciteir ou pronunchier anchienes hystors, croniques, [...], nous [...] vos vorons demonstreir et despondre chesty present croniques, que nos avons translateit de latien en franchois, et mys en pluseurs volummes ou libres dependant ly unc del autre, affin que toutes maniers de singnour et aultres gens, qui de latien n'ont nulle cognissanche, le pussent entendre. » Puis, il ajoute une liste très longue de sources consultées (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.1-2).

¹³⁶ « Vos deveis savoir que quant Troie fut destruit, si soy partirent des Troiens de là, assavoir : Anchises, li dus de Talme, Eneas son fis, Ascanus li fis Eneas, Franco li fis Ector, Turcus li fis Troiolus, et Antenor lis fis le dus de Sorve ; lesqueis se misent sor mere en XII naves, et ariverent en Sizille. Et là morit Enchises, le peire Eneas, de la plaie qu'ilh avoit oyut en la desconfiture ; si fut là ensevelis. – Puis ses partirent et vinrent vers Ytailes por habiteir, portant que ly pays y astoit bons, crasse et delitaible. Et estoit adont Europ petitement habitée. Si avient que li oraige de la mere // le jettat en Affrique. Si demorarent là unc pou ; et adont fondat Dydo, la femme Eneas, I citeit » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.27/8).

¹³⁷ « En ceste citeit demorat Dydo, et les altres soy partirent et vinrent en Europ, et puis soy partirent en diverses parchons ; car Franco, li fis Ector, avec III^m hommes alat habiteir en Galle, que ons apelle maintenant Franche. Si fondat vilhes et casteals, et regnat X ans ; et fut tout son visquant son pays nommeis Franche, et ses gens Franchois selonc son nom » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.28).

¹³⁸ « Mais quant ilh fut mors, ilhs soy nommarent Galliens et leur pays Galle, cum de promirs, jusques al temps de duc Priant, que ilh furent plublement nommeis Franchois por le franchise de tregut, dequeile ilhs furent affranquis » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.28).

Et c'est encore le cœur de Jean francophone et patriote qui présente sa version de la légende officielle de l'Empire romain germanique : Sous la direction d'Anténor, le deuxième groupe de Troyens s'installe au-delà du marais Méotide en Allemagne où l'on fonde la ville de « Sycambre ». Les gens s'appellent d'abord « Antenoriens » et puis « Sycambriens ». L'idée d'un lignage troyen des Allemands est donc respectée, mais ici encore, le nom des Francs n'est pas mentionné, et la question tellement importante aux yeux de tant de chroniqueurs de l'Empire, c'est-à-dire celle de savoir qui sont les vrais Francs – les habitants de l'Empire romain germanique ou les « Francigenae » habitant en France – est donc complètement escamotée. À la fin, les « Sycambriens » déménagent « en Galle », et dorénavant, ils « astoient appelleis Gallyens com les altres. »¹³⁹ Cette dernière remarque semble vouloir dire qu'aux yeux de Jean, toute cette question du meilleur lignage troyen est plutôt secondaire sinon ridicule. En effet, le *Myreur des histors* ne se sert plus de l'histoire antique pour prouver tel ou tel point de vue politique comme étant légitime, mais il veut surtout raconter. Voilà aussi une explication de ce que le texte nous présente non pas une, mais quatre légendes d'une origine troyenne : À côté de « Franco », ancêtre des Troyens gaulois, et d'Anténor, Troyen qui a habité en Allemagne, il y a encore « Turquins, li fis Troiolus », l'ancêtre des Turcs,¹⁴⁰ et – bien sûr – Énée, « roy de tout Ytaile », dont l'histoire est présentée en suivant de loin l'*Énéide* de Virgile.¹⁴¹ On aurait probablement tort de reprocher au *Myreur* son manque de valeur historique – à ce qu'il paraît, le texte veut surtout raconter des batailles et des miracles selon le goût de l'époque. Ainsi, plus de 50 pages du texte sont dédiées aux merveilles attribuées au Moyen Âge à Virgile, et presque 30 pages sont dédiées à une description des merveilles de Rome.¹⁴² Quant aux batailles, le patriotisme de Jean qu'on a déjà pu constater à propos des légendes troyennes, se montre également dans une longue liste de guerres – inventées, bien sûr –, desquelles, au cours des siècles, les Gaulois – d'abord les ducs de Gaule et puis aussi les rois de Tongres, précurseurs légendaires des Princes-Évêques de Liège – sortent toujours vainqueurs des Romains.¹⁴³ Chez Jean d'Outremeuse, Belge francophone travaillant pour une institution de l'Empire, le terme problématique de « Francs » manque. Parmi les quatre légendes d'une origine troyenne qu'il offre, l'Empire a la sienne, mais ce sont des « Sycambriens » qui, après avoir déménagé en « Galle », sont appelés « Gallyens » comme les autres – qu'importe, semble-t-il vouloir nous dire, puisque chez Jean, c'est un duc de Gaule qui fonde l'Allemagne.¹⁴⁴ La France a aussi la sienne, puisque « Franco » arrive en Gaule immédiatement après la chute de Troie. Mais la Gaule dont parle Jean d'Outremeuse n'est pas du tout identique au Royaume de France du Moyen Âge, parce que les rois de Tongres, précurseurs légendaires des Princes-Évêques de

¹³⁹ « Item Antenor arivat en Allemangne, outres les palus de Metiopes. Si fondat une citeit qu'ilh nommat Sycambre, selonc le nom de sa femme, et nommat ses gens Antenoriens ; mains, quant ilh fut mors, ilh s'appelarent Sycambriens, selonc le nom de leur citeit ; et puis lassarent leur citeit, se vinrent habiteir en Galle avec les Gallyens. Sy astoient appelleis Gallyens com les altres » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.28).

¹⁴⁰ Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.28.

¹⁴¹ Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.28/9.

¹⁴² Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.227-78 (Virgile) et p.58-85 (Rome).

¹⁴³ Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I : Quelques années après la destruction de Troie, le duc de Gaule Melus la fait réédifier (p.30). Quelques années plus tard, un duc de Gaule fonde l'Allemagne (p.34). Entre « l'an David 65 » (= 1010 av. J.C.), l'an de la première victoire des Gaulois remportée sur les Romains, et la victoire gauloise de « l'an 360 de la migration » (= 228 av. J.C.), Jean d'Outremeuse invente encore 8 autres occasions où les Gaulois auraient vaincu les Romains : en 884 av. J.C. (p.46), quatre fois en 675 av. J.C. (p.87), en 492 av. J.C. (p.91), en 477 av. J.C. (p.101), et en 426 av. J.C. (p.103) – donc une totalité de 10 victoires qui, dans la majorité des cas, repoussent victorieusement des revendications de tribut. Selon Jean, la ville de Tongres est fondée en 81 av. J.C. (p.188), et après une description détaillée de sa beauté, son fondateur et premier roi Tongris réussit à vaincre les Romains une première fois en 71 av. J.C. (p.196).

¹⁴⁴ Voir Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.34.

Liège en Belgique, remontent aux rois de Reims.¹⁴⁵ Pour Jean d'Outremeuse, la Gaule est plutôt la totalité des gens qui parlent français – unité linguistique, mais non pas politique, parce qu'il y a plus d'un royaume dans cette Gaule. D'un argument politique, la légende de l'origine troyenne des Francs s'est donc transformée en matière narrative de colorisation culturelle et patriotique.

Adaptations à la situation politique de l'époque : la version de la Francie Occidentale et les luttes de prestige dans la France du XIII^e et XIV^e siècles

Après le partage de l'empire de Charlemagne par ses successeurs, la Francie Occidentale, donc le futur Royaume de France, développe sa propre version de la légende de l'origine troyenne des Francs. D'abord, quelques auteurs tels que Aimoin de Fleury dans son *Historia Francorum* écrite vers 1000 nous présentent plusieurs versions : Ainsi, selon la première version d'Aimoin, les Francs partent sous Anténor et, après avoir passé l'embouchure du Don et les « Meotides paludes », arrivent « in finibus Pannoniorum », où l'on construit Sicambria, aide Valentinien et reçoit le titre d'honneur de « Francos » (chap. I 1). Selon l'autre version d'Aimoin, les fuyards partent de Troie conduits par Friga et, après avoir laissée une partie en Macédoine, s'installent sur le Danube. Tandis que les uns – les Turcs futurs – puis continuent leur voyage, les autres « a Francione rege vocati sunt Franci », et ce sont ceux commandés par Francio qui plus tard aident Valentinien (chap. I 2). Quand les Romains leur demandent encore de payer le tribut et arrivent avec une armée très grande, les Francs préfèrent quitter leur ville et s'installent aux bords du Rhin, où même les Germains ont peur d'eux. Quand les Romains essaient de les chasser de là, ils sont mis en déroute, ce qui augmente encore la peur que tous les voisins ont des Francs aussi vaillants (chap. I 3).¹⁴⁶ L'accent est donc mis sur la vaillance des Francs – donc évidemment des Français futurs – qui font peur aux Germains et vainquent les Romains. – Plus tard, les auteurs du territoire de la « Francie Occidentale » combinent les deux types de la légende que nous avons trouvés dans les textes de Frédégaire et du *Liber Historiae Francorum* pour en former la version définitive, qui comprend le schéma suivant :

- les Troyens quittent la ville de Troie sous le commandement d'Anténor ou de Priam
- fondation de « Sicambria » aux bords du Danube
- molestés par l'Empereur Valentinien qui leur demande de payer du tribut, les habitants de « Sicambria » quittent la région, s'installent aux bords du Rhin et occupent la Gaule
- comme Valentinien ne réussit pas non plus à les vaincre dans leur nouvelle patrie, il leur accorde le titre d'honneur de « Franci »
- les « Franci » se transfèrent en France, dont la royauté remonte ainsi aux Troyens

C'est là le schéma que nous présente par exemple Étienne de Rouen dans son *Draco Normannicus* écrit entre 1150 et 1170.¹⁴⁷ Après avoir quitté la ville de Troie et fondé la ville de « Sicambria » aux bords du Danube, celle-ci reste indépendante pendant des siècles, et donc les Troyens refusent à Valentinien de payer le tribut.¹⁴⁸ Attaqués par Valentinien, les

¹⁴⁵ « Adont astoient roys de Rains Humbris et Tongris, qui furent les fis le roy Hongris de Rains » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.185).

¹⁴⁶ Aimoin de Fleury (Aimoini monachi Floriacensis), *Historia Francorum*, dans : Jacques Paul Migne, *Patrologia Latina*, tome 139, Paris 1850, col.627-801, ib., chap. I 1-3 / col. 637-40.

¹⁴⁷ Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, dans : *Chronicles of the reigns of Stephen, Henry II., and Richard I*, éd. par Richard Howlett, tome II, London 1885, p. 585-781, ib. chap. I 14 / p.610-13 (voir aussi: <https://archive.org/stream/chroniclesofreig02howl#page/n9/mode/2up>).

¹⁴⁸ « Trojani belli Francos subversio fudit, / Thracia suscepit Danubiusque simul. / Nobilis urbs fit ab his Sicambria, clara triumphis, / Divitiis, silvis, flumine, vite, situ. / Pluribus haec annis viguit, Valentiniani / Tempus ad usque, sibi subdita, visque sibi. / Nativa feritate potens opibusque superba / Tempnit Romulidas, hisque tributa negat » (Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, I 14, v.493-500 / p.610/1).

Troyens sortent malmenés (« afflictos ») d'une bataille atroce et, sans avoir été vaincus (« nec jam superatos »), ils préfèrent quitter le pays.¹⁴⁹ Alors, les Troyens passent les Alpes, s'installent en Allemagne et occupent la Gaule.¹⁵⁰ Furieux de la perte de la Gaule, Valentinien arrive avec une grande armée, et après une autre bataille atroce minutieusement décrite, l'Empereur – incapable de vaincre les Troyens et plein d'admiration – leur accorde le titre d'honneur de « Franci », c'est-à-dire « féroces ».¹⁵¹ Plus tard, avec Charlemagne, les Francs règnent même sur les Romains et les Allemands : un pouvoir unique transforme ces trois pays en un seul royaume.¹⁵² Notons une attitude qui est assez typique de la France médiévale : Les Gaulois ne comptent pas encore comme ancêtres, et les Francs troyens ne sont pas vaincus par les Romains, car les échecs des Troyens contenus dans les sources sont transformés : on quitte la ville de « Sicambria » pour vivre en paix et non pas pour avoir été chassés par les Romains. Les vrais Francs, ce sont ceux qui ont d'abord pris le pouvoir en Gaule dans l'Antiquité tardive et puis subjugué « Alamannos » sous Charlemagne – quelle honte que plus tard, la « Francia », affaiblie « deliciis suis », perde ces territoires sous Charles le Simple.¹⁵³

On s'étonnera peut-être de cette fin plutôt négative de l'histoire de France, mais le cœur d'Étienne de Rouen ne bat pas pour le Roi de France, mais pour les Normands, donc les Danois et encore pour le roi anglais en tant que descendant des Ducs de Normandie.¹⁵⁴ En effet, après avoir souligné ainsi le déclin des Francs sous Charles le Simple, le chapitre suivant commence par la louange de « Dacia tellus », donc du Danemark, du renom de sa force, de ses richesses et de sa beauté.¹⁵⁵ Puis, les Vikings, c'est-à-dire « Danorum clara juvenus »,¹⁵⁶ envahissent l'Angleterre et après le ouest de la France, en détruisant tout. Comme ces conquêtes sont décrites du point de vue du conquérant glorieux qui s'appuie sur sa force militaire et n'a pas besoin d'un passé prestigieux pour se faire valoir, la fonction de la légende troyenne des Francs semble être d'augmenter encore la gloire de ces Danois capables de soumettre un peuple jadis connu pour sa bravoure militaire et peut-être aussi de dévaloriser les prétentions généalogiques des Francs.¹⁵⁷ En effet, Étienne insiste sur la force réelle, et ainsi, la descendance de Troie ne semble pas compter pour lui. Au deuxième livre du *Draco*

¹⁴⁹ Dans cette bataille atroce, les Troyens font tout pour défendre leur patrie (v. 501-10), mais à la fin, ils préfèrent quitter le pays : « Afflictos demum Teucros, nec jam superatos / Thracia transmittit, quo sua fata vocant » (Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, I 14, v. 511/2 / p.611).

¹⁵⁰ « Alpius ascensis, tenet hos Germania, Rhenus. / Hinc Gallos superant ; moenia, tecta locant » (Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, I 14, v. 513/4 / p.611).

¹⁵¹ La fureur des Romains et l'atrocité de la bataille sont décrites aux vers 515-556 (p.611/2). À la fin, Valentinien se retire : « Admirans Teucros Cæsar Valentinianus, / Dum superare nequit, jam superatus abit. / Nominat hos Francos veluti feritate feroces, / Res tulit hoc nomen quod sibi Roma dedit » (Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, I 14, v. 557-60 / p.612).

¹⁵² « Hinc jam Francorum crescit cum nomine virtus, / Et sibi Gallorum subdita regna facit, / Nec contenta suis, Romanos ipsa lacessit, / Ac mundi dominam jam facit esse suam. / Hæc Karolus magnus mira virtute peregit, / Primus et in Romam Francica signa tulit. / Francos, Romanos, Alamannos possidet unus ; / Unica vis unum sic tria regna facit » (Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, I 14, v. 561-68 / p.612/3).

¹⁵³ Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, I 14, v. 569-74 / p.613.

¹⁵⁴ Voir Guy Nondier, « Poètes nationalistes normands sous les Plantagenètes », dans : *Cahier des Annales de Normandie*, no. 26, 1995 (*Mélanges René Lepelletier*), p.415-26, ib., p.419-21, lisible à : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/annor_0570-1600_1995_hos_26_1_2287.

¹⁵⁵ « Examen nostrum tunc fundit Dacia tellus ; / Vi, probitate, manu, clarius esse nequit. / Continet hæc igitur magnas bis quatuor urbes ; / Metropolis Londis, quæ diadema tenet, / Regalis sedes et regem sola coronat : / Tellus dives, at hæc frigida vite caret. // Saxonique Comes hunc suscipit inde liquorem ; / Partibus ex geminis cingitur ipsa mari. / Argenti puri numismata conficit ipsa, / Exundans opibus, stat sine monte quidem. / Pulchra situ, silisque virens, portuque jocunda, / Piscibus exundat fluminis, inde maris » (Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, I 15, v. 575-86 / p.613/4).

¹⁵⁶ Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, I 16, v. 647 / p.616.

¹⁵⁷ « Francorum feritas Danorum prælia rursus / Concitat, et regem cogit ad arma suum. / Horum jam totiens claros experta triumphos, / Hinc retulit nullum jus speciale sibi. / Hos glacialis hiems, borealis nutriit aura, / Frigore durati mollia quæque terunt. / Illos meridies solari lumine torret, / Jure resolvendo corpora, mollit eos » (Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, I 14, v. 483-90 / p.610).

Nomannicus, il y a une discussion entre un Franc et un Normand sur la valeur de leurs peuples : Quand le Franc y insiste sur la « nobilitas » des Francs reposant sur leur origine troyenne et leur « manus » (bravoure), le Normand répond que ces ancêtres avaient été exilés d'une Troie détruite et dévastée et que la bravoure supérieure des Danois se montre par le fait que les Danois ont tout pris aux Francs. Donc, ce qui compte, c'est le pouvoir actuel d'un peuple et non pas une origine troyenne.¹⁵⁸

Au XIII^e siècle, on peut constater deux traits nouveaux : D'abord, les premières chroniques écrites en français nécessitent une localisation précise de lieux qui, tant que les textes étaient écrits en latin, pouvaient conserver leurs noms fabuleux. Alors, il ne fallait pas seulement se décider si la ville de « Sicambria » est située aux bords du Danube ou du Don, mais encore, si elle pouvait être identifiée à une ville encore existant au Moyen Âge. Ainsi, une *Chronique de Tournai* écrite vers 1290 nous dit qu'après la destruction de Troie, « Antenor & x^m homme o lui se traient en Hungerie & demorerent la grant tans ». ¹⁵⁹ Un peu plus loin, le texte précise que « devant cestui Priant n'avoit onkes eut roy a Sicambre, qui est cievetainne cités de Hongrie », ¹⁶⁰ donc Bude ou Budapest qui existe depuis l'Antiquité. Quant à l'autre nom énigmatique, le marais de « Méotide », les indications restent vagues. Ainsi, au début du XIV^e siècle, Guillaume de Nangis écrit dans sa chronique en parlant du groupe d'émigrants parti avec Antenor : « Icesté gent ala tant par mer que il arriverent vers les darrenieres parties de Hongrie – assez pres des paluz de Meode –, illuecques s'arrestèrent et fonderent une cite que il appellerent Sicambre ». ¹⁶¹

L'autre nouveauté du XIII^e siècle est beaucoup plus importante : Déjà en 1204, le roi français Philippe Auguste avait conquis la Normandie, centre culturel des territoires anglais en France, et après la bataille de Bouvines (1214), tous les territoires anglais qui se trouvent au nord de la Loire, passent à la couronne française. ¹⁶² Dans le domaine culturel, cela signifie aussi un contact plus direct avec d'autres légendes troyennes que celle des Francs. Déjà vers 1136-39, Geoffroy de Monmouth avait publié son *Historia regum Britanniae*, suivie, en 1155, par son adaptation française, le *Roman de Brut* de Wace. Ces deux textes parlent d'un descendant du Troyen Énée, Brutus, qui s'installe dans l'île d'Albion, donc en Angleterre. ¹⁶³ Un des premiers, sinon le premier à présenter plusieurs légendes d'une origine troyenne est Rigord (1208/9), biographe du roi français Philippe Auguste. Selon lui, deux groupes de fuyards quittent les ruines de Troie et s'installent aux bords du Danube, l'un sous le commandement de Francio, fils d'Hector et donc un membre de la famille royale de Troie, ¹⁶⁴ et l'autre conduit par Turchus fils de Troïlus. Ces derniers continuent leur voyage jusqu'en Scythie inférieure : « a quo descenderunt Ostrogoti, Ypogoti, Wandali et Normanni ». ¹⁶⁵ Le groupe conduit par Francio fonde « Sicambria » sur le Danube, y reste pour 1507 ans,

¹⁵⁸ « **Francus** : < Quidquid prætendat Normannus, quidquid anhelet, / At Francis minor est nobilitate, manu. > / **Normannus** : < Exul is a Troja quem Tyndaris ipsa fugavit, / Præferet ha ! Danis et genus atque manum. // Huic genus a Troja successa, depopulata, / Dacia, terra potens, hos tulit hosque dedit. / Huic manus alta quidem, major sed Danus in armis / Quidquid habet Francus abstulit, idque tenet. » (Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, II 16, v. 891-98 / p.693/4).

¹⁵⁹ *Chronique de Tournai*, B.N., fr. 24430, fol. 152d.

¹⁶⁰ *Chronique de Tournai*, B.N., fr. 24430, fol. 166c.

¹⁶¹ Guillaume de Nangis, *Les croniques de France*, Poitiers, Bibl. Mun. 265, fol. 9c.

¹⁶² Sieburg, *Geschichte Frankreichs*, p. 48/49.

¹⁶³ Geoffroy de Monmouth (Geoffrey of Monmouth, *The Historia Regum Britanniae*, éd. par Acton Griscom et Robert Ellis Jones, London 1929 /Réimpression: Genève 1977), p.219-53 ; Wace, *Le roman de Brut*, éd. par Ivor Arnold, 2 vols, Paris 1938-40 (SATF), tome I, p.5-70 / v. 1-1238.

¹⁶⁴ Selon Beaune (*Naissance*, p.21), Rigord semble aussi être le premier à faire de Francio le fils de Priam, donc à le rattacher à la famille royale de Troie. Mais il faut ajouter que des textes écrits hors de la France avaient déjà fait de Francus un membre de la famille royale de Troie. Ainsi, on lit dans Aethicus (p.230) : « Franco et Vasso, qui ex regia prosapia remanserant ».

¹⁶⁵ Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, dans : *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, éd. par Henri François Delaborde, Paris 1882, tome I, p. 1-167; citation p.56 / chap. 38.

s'installe aux bords du Rhin au IV^e siècle et finalement subjugué toute la Germanie et la Gaule. Mais il y avait encore d'autres fuyards – le groupe qui est commandé par Helenus s'installe en Grèce, le groupe commandé par Antéor s'installe aux bords de la mer tyrrhénienne et puis le groupe d'Énée s'installe en Italie. C'est un des descendants d'Énée, Brutus qui « Albion insulam applicuit, quam de nomine suo Britanniam vocavit. »¹⁶⁶

Dans ce point, Rigord suit les récits de Geoffroy de Monmouth et de Wace. Car selon ces deux textes, quelques générations après la chute de Troie, un descendant du Troyen Énée, Brutus, quitte l'Italie pour avoir par erreur tué son père, et avec des compagnons trouvés en Grèce, il fait une espèce d'odyssée qui les mènent de la Grèce en Afrique, puis en Espagne, puis en France et à la fin à l'île d'Albion (l'Angleterre), où, après plusieurs combats victorieux contre les géants indigènes, il fonde une « nouvelle Troie », c'est-à-dire la ville de « Trinovant », la future Londres.¹⁶⁷ Même si la date de la fondation – quelques générations après la destruction de Troie – est indiquée d'une façon assez vague,¹⁶⁸ il était clair que la capitale anglaise prétendait être beaucoup plus vieille que Paris, qui, depuis la construction du Louvre par Philippe Auguste, était devenue une capitale au sens moderne, car à l'époque des Mérovingiens, Paris n'avait été qu'un de plusieurs centres de pouvoir existant dans le territoire des Francs,¹⁶⁹ et la résidence de Charlemagne avait été à Aix-la-Chapelle. Le problème était que selon la légende troyenne des Francs, ceux-ci s'étaient transférés en France seulement au cours du IV^e ou V^e siècle après J.C. Aux yeux d'un patriote français il était donc nécessaire de trouver des ancêtres aussi nobles et vivants dans une époque aussi lointaine que ces Troyens anglais. D'autre part, on ne pouvait pas modifier la légende traditionnelle qui savait depuis longtemps que les Francs restent à « Sicambria » pour plus de 1500 ans et ne s'installent en France que dans l'Antiquité tardive. La solution trouvée par Rigord s'appelle « Ibor ». Au moment où les Francs se transfèrent en Gaule au IV^e siècle, ils y trouvent des gens – « simpliciter viventes » – qui avaient jadis vécu à « Sicambria » sur le Don, mais qui, conduits par Ibor, avaient quitté cette ville après 235 ans pour chercher une nouvelle patrie. Après avoir passé « Alemanniam, Germaniam et Austriam¹⁷⁰ », ils étaient entrés en Gaule, où ils avaient pris leur siège « apud Lutetiam » en 895 avant J.C., c'est-à-dire 1270 ans avant l'époque de l'Empereur Valentinien. Ces gens s'appelaient puis « Parisii », soit d'après Paris fils de Priam, soit au sens de « audacia ».¹⁷¹ Même si Rigord ne parle pas encore de la

¹⁶⁶ Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, p.56-57 / chap. 38.

¹⁶⁷ Geoffroy de Monmouth, p.219-52. La fondation de Londres sous le nom de « Troia nova »: « Perueniens ergo [i.e. Brutus] ad tamsem fluium deambulavit litora. locumque nactus est proposito suo perspicuum. Condidit ciuitatem itaque ibidem. eamque troiam nouam uocauit. [...] tandem per corruptionem uocabuli trinouantum dicta fuit. At postquam lud frater cassibellani [...] regni gubernaculus adeptus est [...] de nomine quoque suo iussit eam dici kaerlud. id est ciuitas lud » (p.251/2). Plus tard, « nominata fuit postmodum kaerlud. & deinde per commutationem linguarum dicta fuit lundene. & postea lundres » (p.301). Wace, *Le roman de Brut*, tome I, p.5-70 / v. 1-1238, et la fondation de Londres : « Quant il [= Brutus] out quis leu covenable / E aaisiez e delitable, / Sa cité fist desur Tamise ; / Mult fud bien faite e bien asise. / Pur ses anceisors remembrer / La fist Troie Nove apeler ; puis ala li nuns corumpant, / Si l'apela l'om Trinovant ; / Mais qui le nom garde, si trove / Que Trinovant est Troie Nove, / Que bien pert par corruptiun / Faite la compositiun. / Por Lud, un rei qui mult l'ama / E longement i conversa, / Fu puis numee Kaerlu. / Puis unt cest nun Lud corompu / Si distrent pur Lud Lodoïn ; / Pur Lodoïn a la parfin / Londenē en engleis dist l'um / E nus or Lundres l'apelum » (v. 1219-38 / tome I, p.69/70).

¹⁶⁸ « Regnabat in italia siluius eneas eneæ filius auunculus bruti latinorum tertius » (Geoffroy de Monmouth, p.253). Wace, *Le roman de Brut*, tome I, p.70, est également vague.

¹⁶⁹ Jean-Pierre Bodmer, « Die französische Historiographie des Spätmittelalters und die Franken », dans : *Archiv für Kulturgeschichte*, 45, 1963, p.91-118, ib. p.104.

¹⁷⁰ « Austria » n'est pas l'Autriche, mais le territoire de Brabant en Belgique (voir la *Generalogia Ducum Brabantiae heredum Franciae*, p. 387).

¹⁷¹ « Marcomirus, Priami regis Austriae filius, Galliam cum suis adiit, ubi reperit homines simpliciter viventes, qui de excidio Trojano descenderant et apud Sicambriam circa fluvium Tanaïm, juxta Meotidas paludes, cum Francione venerant, habitaveruntque illic annis multis creveruntque in gentem magnam. Sed revolutis CCXXXV annis, viginti et tria millia ex Trojanis a Sicambria recesserunt habentes ducem nomine Ibor, quereutes

fondation de Paris (« Lutetia »), ses Troyens arrivent donc en Gaule à peu près à l'époque où, selon Geoffroy et Wace, les Troyens britanniques avaient fondé Londres. En plus, l'interprétation du nom des « Parisii » au sens d'audace imite le titre d'honneur de « Franci » accordé plus tard aux habitants de « Sicambria » par Valentinien. Donc même si ces « Parisii » d'origine troyenne vivent d'une façon plutôt simple, ils sont aussi braves que les Francs, et « *apud Lutetiam* » semble même impliquer que la ville de Paris existait déjà au IX^e siècle avant J.C.¹⁷² D'un point de vue médiéval, avec ces Troyens antérieurs, les ancêtres des rois français ont pratiquement acquis le même rang d'ancienneté que les rois anglais et même une supériorité généalogique vis-à-vis de ceux-ci, parce qu'Énée, ancêtre troyen de Brutus et des rois anglais, n'appartenait pas à la famille royale de Troie comme le Francio de Rigord.

Ce qui manque encore chez Rigord, c'est la fondation de Paris par les Troyens – à l'instar de la fondation troyenne de Londres. Cette lacune est comblée quelques années plus tard, c'est-à-dire vers 1214-20, par l'autre biographe du roi Philippe Auguste, Guillaume le Breton.¹⁷³ Cette version est reprise plus d'une fois par des textes français tels que les *Grandes Chroniques de France*¹⁷⁴ de 1274, qui parlent aussi de « Francio » fils d'Hector et petit-fils de Priam¹⁷⁵ et qui y voient le début d'un peuple uni,¹⁷⁶ ou la chronique de Guillaume de Nangis (début du XIV^e siècle) qui ajoute une spéculation concernant le nom de Lutèce,¹⁷⁷ et certains

ubicumque commodum si reperire potuissent et transitum facientes per Alemanniam, Germaniam et Austriam, venerunt in Galliam et ibi remanentes sedem suam apud Lutetiam constituerunt, octingentesimo nonagesimo quinto anno ante incarnationem Domini et a Paride Alexandro filio Priami, sibi nomen imponentes, Parisios se vocaverunt, satis simplicem vitam ibidem longo tempore ducentes; [vel secundum alios dicti sunt Parisii ab hoc Greco nomine Parisia quod, interpretatum sonat audacia]. Fuerunt autem ibi ex quo a Sicambria recesserunt, annis MCCLXX usque ad tempora Valentiniani jam dicti imperatoris. In diebus illis non erat rex in Gallia, sed unusquisque quod sibi rectum videbatur faciebat » (Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, tome I, p. 58 / chap.38, lisible à lisible à <https://archive.org/details/uvresderigordet00rigogoo>).

¹⁷² Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, tome I, p. 58 / chap.38.

¹⁷³ Guillaume le Breton (*Gesta Philippi Augusti*, dans : *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, éd. par Henri François Delaborde, Paris 1882, tome I, p. 168-320) suit le texte de Rigord, mais l'abrège un peu : « Reolutis autem ducentis et triginta annis, recesserunt ab eis viginti tria millia sub duce Hybor, locum regnandi commodiorem querentes, et transeuntes per Alemanniam, Germaniam et Austriam venerunt in Galliam, et edificaverunt ibi civitatem [, nacti locum amenissimum et commodissimum super fluvium Sequanam, quam] Lutetiam [a lutositate loci vocaverunt ;] sibi autem autem a Paride, filio Priami, nomen Parisios imposuerunt, DCCCXCV anno ante incarnationem Domini » ou bien dérivé de « *parisia* » signifiant en grec « *audacia* » (tome I, p.170, lisible à <https://archive.org/details/uvresderigordet00rigogoo>).

¹⁷⁴ « Toute celle gent ne demeura pas en ce país, ains s'en départit une compaignie ; vingt-trois mil furent par nombre. Entr'eus firent un duc qui eut nom Ybors. Ils laissièrent Alemaigne et Germanie, pour querir nouvele habitacion. En Gaule arrivèrent : le país et la terre leur plut moult, et moult leur sembla délitable à demourer. Sur le fleuve de Saine habitèrent et fondèrent une cité qu'ils nommèrent Leuthèce, (qui ore est apelée Paris), huit cent et quatre vins et quinze ans devant l'incarnation nostre Seigneur : là habitèrent, mil deus cent soixante dis ans puis que leur ancesseur se furent partis de Sicambre » (*Grandes Chroniques de France*, tome I, col. 9 / chap. I 4) ; sur les *Grandes Chroniques* voir Bodmer, « Die französische Historiographie », p.105-11.

¹⁷⁵ « Turcus et Francio qui estoient cousins germains, (car Francio estoit fils de Hector et celui Turcus fils Troylus, qui estoient frères et fils au roy Priant) se départitent de leur contrée et alèrent habiter de lez une terre qui est apelée Trace » (*Grandes Chroniques de France*, tome I, col. 6 / chap. I 1).

¹⁷⁶ « En ce temps, entra Marchomires en France. Ce Marchomires avoit esté fils au roy Priant d'Osteriche, qui estoit descendu de la ligniée le grant roy Priant de Troie. Ceus de Gaule le reçurent moult honnourablement et toute sa gent ; et pour ce que il leur enseigna l'usage des armes, et que il fist clore les cités et les chastiaus de murailles contre les assaus des larrons, l'establirent-ils gouverneur et deffendeur du país ; et aussi, pour ce que il estoit descendu de la ligniée de Troie comme ils estoient, ils furent tout un peuple et une gent » (*Grandes Chroniques de France*, tome I, col. 9 / chap. I 4). Beaune (*Naissance*, p.38/9) y voit une solidarité nationale entre toutes les régions et toutes les couches sociales.

¹⁷⁷ « De celle cité de Sycambre que Troyens fonde avoient, apres .ij^c et xxv. ans s'en partirent .xxiij^m. que hommes que fames et vindrent en France, qui lors estoit appellee Gaule, avecques -1- noble baron qui avoit non Ybor, et iceste gent fonderent Paris, bien devant l'incarnation nostre Seigneur Jhesum Crist viij^c.iii^{xx} & xv ans et l'apelerent premierement Leutesche pour trop bues qui lors i estoient ; et Parisiens se nommerent pour l'amour de Paris, filz iadis leur bon roy Priant, soubz qui Troye le cite fu destruite » (Guillaume de Nangis, *Les croniques de France*, Poitiers, Bibl. Mun. 265, fol 9c).

textes du XVe siècle font remonter la fondation de Paris même à une époque antérieure à l'arrivée de Francio.¹⁷⁸ De toute façon, depuis le XIII^e siècle, l'origine troyenne fait traditionnellement partie de l'histoire officielle de la royauté française.¹⁷⁹ – Ce qui est remarquable c'est qu'à la même époque on peut trouver des idées comparables de même en Belgique, donc sur le territoire de l'Empire romain germanique. Car chez Jean d'Outremeuse, auteur de Liège et donc Belge francophone (fin du XIV^e siècle), Ibor n'est plus seulement le chef des « Parisii », mais le Duc de Gaule : Mais, comme on l'a vu plus haut, chez Jean d'Outremeuse, il s'agit plutôt de l'idée d'un territoire francophone uni sous le nom de la Gaule, donc d'une unité plutôt linguistique ou culturelle et non pas politique. Là, cette idée est donc placée à une époque mythique – une espèce d'âge d'or –, où cette idée n'existait pas encore, et il n'y a rien d'étonnant à ce que, comme suite du même type d'anachronisme, la chronique de Jean d'Outremeuse nous présente plusieurs ducs appelés « Yborus », comme il y avait eu plus d'un roi appelé Charles ou Louis.¹⁸⁰

Au début du XIV^e siècle, le poids politique de la France et celui de l'Empire romain germanique ont changé : Tandis que, sous Philippe le Bel (1285-1314), la France est devenue une grande puissance européenne, le pouvoir de l'Empire s'affaiblit après la mort de Frédéric II (1250) par le déclin des Hohenstaufen et l'interrègne qui s'ensuit. Ce qui s'accroît en Allemagne, c'est le pouvoir des princes-électeurs. Après Frédéric II, Henri VII est le premier roi des Romains à pouvoir obtenir la couronne impériale (1312-13) : Il essaie de raviver la politique italienne de l'Empire, mais meurt trop tôt. À la mort d'Henri VII en 1313, les princes s'étant divisés en deux factions, le pape Jean XXII refuse de choisir entre les deux élus. Il déclare l'Empire vacant et nomme le roi de Naples vicaire d'Italie en 1314, et c'est le début de plusieurs décennies de conflits et de guerres interminables entre les pouvoirs allemands, surtout entre Louis IV de Bavière et Frédéric le Bel de Habsbourg et ses successeurs, et le pape qui s'était transféré à Avignon en 1309.¹⁸¹ Quant à la France, la conscience d'être devenue une grande puissance européenne se fait noter à cette époque aussi dans les légendes de l'origine troyenne : Des auteurs français de l'époque ne mentionnent plus la dernière station où les Francs s'étaient traditionnellement installés avant d'arriver en France et que les auteurs de l'Empire romain germanique avaient placée en Thuringe pour en pouvoir dériver l'origine troyenne de la noblesse allemande. Chez des auteurs français de la fin du XIII^e et du XIV^e siècle, cette station est simplement supprimée.

¹⁷⁸ Dans les *Mémoires* d'Olivier de la Marche on lit : « Et en ce temps pareillement Francio, fils du preux Hector, exilié et dechassé de Troye, par bonne fortune tant travailla qu'il arriva au noble et fertile pays que l'on appelle France, où il augmenta celle belle cité de Lutesse qu'il fist nommer Paris, du nom de son oncle Paris de Troyes » (Olivier de la Marche, *Mémoires*, éd. par Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, 4 vols, Paris 1883-88, t.I, p.18). Ce qui suit, est une espèce d'âge d'or (voir Beaune, *Naissance*, p.25).

¹⁷⁹ Voir A. Bossuat, « Les origines troyennes : leur rôle dans la littérature historique au XVe siècle », dans : *Annales de Normandie*, tome 8, 1958, p.187-97, ib., p.191 ; Melville, « Troja », p.420.

¹⁸⁰ On se rappelle que dans le *Myreur des histors* de Jean d'Outremeuse, les Troyens arrivent en Gaule immédiatement après la destruction de Troie. Donc, chez, lui, l'épisode de la fondation de Paris se limite au moment où Yborus trouve le site idéal : « Sor l'an David CIIII^{xx} et VII, qui fut li an del origination de monde IIII^m III^c et XII ans, et li an del nativiteit Abraham MC et XXIX, et li an del destruction de Troie II^c IIII^{xx} et XIII par I mardi, le deraine journée de may, astoit Yborus, li dus de Galle, aleis chevalchier et cachier en unc bois awec ses barons. Si vient en unc lieu plain sor une riviere que ons nomme Saine, où ilh faisoit moult beal et joli, fours tant que en plus beal del plain avoit croliches et palus que ons apelle lintes : chu sont enssi que mares. Si plaisit mult bien à duc Yborus, et dest qu'ilh y feroit, por l'amour del belle plache et del riviere, là fondeir I citeit en droit lieu où les mares astoient ; et mandat ovriers de tout manieres à chu apartinant. Se le fist commenchie, et fut parfaite dedens II ans là apres ; et le nommat Lutesse, selonc le lieu où ilh seoit, qui puis fut par grant nobleche Paris » (p.46). Le *Myreur* connaît encore d'autres Ducs de Gaule appelés « Yborus » (voir p. 50, 99 et 101), et il y en a un même parmi les ennemis de Jules César (p.213).

¹⁸¹ Sieburg, *Geschichte Frankreichs*, p.59-62; Kinder / Hilgemann, *DTV-Atlas zur Weltgeschichte*, tome I, p.190-95; Joachim Ehlers, *Geschichte Frankreichs im Mittelalter*, Stuttgart 1987, p. 163-200.

Ainsi, la *Chronique de Tournai* de 1290 – et Tournai appartenait au Royaume de France jusqu’au début du XVI^e siècle¹⁸² – nous raconte qu’au IV^e siècle, donc à l’époque où les Troyens habitaient encore à Sicambre en Hongrie, Marchomires, fils du roi Priant de Sicambre avait une nourrice d’origine française. Cette nourrice tombe amoureuse du bel enfant et s’enfuit avec lui dans son pays natal. Devenu un homme, il est aussi beau, vaillant et intelligent qu’en France il est élu roi,¹⁸³ et parmi ses descendants sont Pharamond et Clovis, premier roi des Francs baptisé. Selon ce texte, les Francs ne se sont jamais installés en Germanie. Le récit un peu fantaisiste de l’enlèvement du petit prince fait penser que la *Chronique de Tournai* de 1290 n’est plus un document officiel – qui, en plus, à cette époque-là aurait dû être écrit en latin –, mais qu’elle était plutôt destinée à l’amusement d’un public qu’il faut sans doute chercher dans la ville de Tournai elle-même et dans ses alentours. Le message que l’auteur inconnu de la chronique veut suggérer à ses lecteurs est clair : le vrai héritier des Francs troyens, c’est la monarchie française et non pas l’Empire romain germanique.

Le même but, c’est-à-dire de contester une descendance troyenne de l’Empire romain germanique et de sa noblesse, peut aussi être atteint par une autre stratégie. Dans sa chronique du début du XIV^e siècle, Guillaume de Nangis fait d’abord fonder la ville de Paris en 895 avant J.C. par un groupe de Troyens qui étaient partis de « Sycambre » en Hongrie sous le commandement d’Ybor,¹⁸⁴ comme on l’a déjà vu. Tandis que, selon la tradition de la légende, les autres Troyens s’installent aux bords du Rhin, les « Troyens de la cité de Sycambre » de Guillaume de Nangis – qui d’ailleurs ici ne sont pas appelés les « Francs », mais les « François », comme pour exclure tout malentendu concernant leur future nationalité – quittent leur ville en Hongrie, où les Romains les avaient constamment molestés, marchent le long du Rhin, en détruisant chemin faisant la Germanie, rencontrent et vainquent une armée romaine en « Austrasie », donc au nord est de la France, détruisent la ville de Trèves et occupent la France ; ceux parmi eux qui parviennent jusqu’à Paris, y sont triomphalement accueillis par les Troyens qui déjà vivent à Paris¹⁸⁵ – donc encore une fois l’idée d’un peuple

¹⁸² Voir le site officiel de la ville de Tournai à <http://www.tournai.be/fr/officiel/index.php?page=14>.

¹⁸³ « El tans Valentin avoit a Sycambre .j. roi qui apiellés estoit Prians. Cil Prians / ot .j. fil qui ot non Marchomires. Cestui Marcomire alaita et nori une gentius fenme de le terre de Franche. Et devant cestui Priant n’avoit onkes eut roy a Sicambre, qui est cievetainne cités de Hongerie, si con on recorde. Cis rois Prians et tout si onme estoient isçu des Troijens. Celle norice estoit de Franche, si que dit est, et sans falle en Franche n’avoit adont onques eu roi. Elle vit l’enfant très biel et très gracieus, si s’embla une nuit de l’ostel le roi de Sicambre et l’enfant o li, et s’en afui en France entre la gent dont elle estoit née, et norisoit l’enfant comme s’il fust siens. Tant le nori k’il fu hom de age et hom de cors et de valour. Il estoit très nobles en fais et en dis, et très biaux, et très gratieus a tous ; et pour se grande biauté, se valeur, se noblaice et sen sens l’amerent tant li gentil homme de Galles, dont petit estoit adont, k’il le fissent roi sour aus. Cil fu rois en France, c’on apielloit adont Galles, xxxij. ans ; nonques devant lui n’avoient roi eu. Il eut .j. fil ki fu biaux chevaliers et boins. Cil rois Marcomires et ses fius, qui apiellés fu Pharamons, se combatirent contre Valentinijen l’empereour a Coulogne, pour le treü qu’il demandoit sour France, et le disconfirent et aquiterent ce treü. Marcomires moru l’an de l’incarnation .ccc.lxxviiij. Apriès lui fu Faramons rois [...] » (*Chronique de Tournai*, Bibl. Nat., fr. 24430, fol. 166b-c).

¹⁸⁴ Guillaume de Nangis, *Les croniques de France*, Poitiers, Bibl. Mun. 265, fol. 9c.

¹⁸⁵ « En [l’an] de l’incarnation nostre Seigneur [...] et vj apres la mort [...] Priant, recurent Marchomires son fils et .ij. autres barons, Sonones et Genebaut, ensemble la seignorie des Francois. Au temps de ces iij barons vindrent Romains moult efforcieement sus les Francois de Sycambre, ou il ot maintes batailles et maintes pousesces faites. Mes quant li dus Marchomires et si compaignon virent leur cité qui n’estoit pas si fort qu’elle peust longuement contre Romains, si firent issir toutes leur genz hors, et lors s’en allerent selonc la riuiere du Rin, gastant et destruisant les chastis//aus et les forteresces de Germanie que l’en apelle maintenant Alemaigne iusques en la terre d’Austrasie. Celle terre d’Austrasie est maintenant en partie appelee Aucois (?) et en autre partie le Loraine. Illecques assemblerent grant ost de gent contre le duc Marchomire et ses Francois .ij. duz des Romains, Quartius et Heiades, et fu en leur aide li roys des Vandres Modigisil atout .lxx^m. hommes. La bataille fu aspre et dure, mes li Romain furent vaincu et li roys de Vandres occis et sa gent. – Apres ce, alerent li Francois a la cité de Treves, qui estoit pres du lieu ou il s’estoient combatu, et gasterent par feu la ville et occistrent la gent, et puis descendirent aucuns de ces Francois en la terre de France et trouverent que cil de Paris la cité les receurent a grant feste. Car il estoient descendu de eulz, si comme aucunes hystoires le monstrent, et

uni. Un pays qu'on détruit et un peuple qu'on vainc ne sont pas la base idéale pour fonder une lignée avec la population indigène du pays maltraité. En effet, la fonction de ce récit semble être de supprimer la dernière station du trajet traditionnel des Francs troyens, c'est-à-dire leur séjour en Germanie et par conséquent aussi la base des prétentions généalogiques que l'Empire romain germanique et sa noblesse pouvaient formuler.

Mais aux XIII^e et XIV^e siècles, il n'y a pas seulement des modifications de la légende traditionnelle, mais aussi des interprétations nouvelles de tel ou tel de ses éléments traditionnels. Ainsi, dans son *Estoires de chiaus qui conquissent Coustantinoble* (1212), Robert de Clari fait répondre aux chefs latins en guerre contre un roi allié de Byzance : « Troies fu à nos anchiseurs, et chil qui en escaperent, si s'en vinrent manoir là dont nous sommes venu, et pour che que fu à nos anchiseurs, sommes nous chi venu conquerre tere »¹⁸⁶ – donc la 4^{ème} croisade comme une vengeance des descendants des Troyens qui veulent regagner la patrie de leurs ancêtres. La même idée des croisades comme la juste récupération du territoire ancestral se trouve encore dans d'autres textes.¹⁸⁷ – Une autre application politique de la légende troyenne regarde la relation entre le Roi de France et le Vatican : Même si le pape Innocent III avait déjà reconnu l'indépendance française au début du XIII^e siècle, au début du XIV^e siècle, Philippe le Bel devait se défendre contre les prétentions de Boniface VIII et montrer que le Royaume de France avait toujours été indépendant des Romains et n'était donc pas touché par la Donation de Constantin. Dans son œuvre *De potestate regia et papali* (1302/3), Jean de Paris (Jean Quidort) comprend les deux épées mentionnées dans Luc 22,38¹⁸⁸ comme étant également établies par Dieu et donc comme deux pouvoirs de valeur égale, niant ainsi les prétentions du pape d'être supérieur au Roi de France. Parmi ses arguments, Jean y renvoie aussi à l'indépendance que les Francs de Sicambria avaient eue pendant plusieurs siècles et de même à l'époque de Constantin de façon que la Donation de Constantin ne s'applique pas à eux. Quant à la soumission des Gaulois, elle n'était due qu'à la pure force, connaissait plusieurs rébellions et n'était donc pas légitime. Et cette indépendance garantit aussi l'indépendance actuelle du Royaume de France. D'autres textes des XIV^e et XV^e siècles répètent encore ce type argumentation.¹⁸⁹ – Notons à côté que la deuxième moitié du XIV^e siècle connaît encore une autre interprétation nouvelle de la légende : Maintenant, les ancêtres troyens semblent rendre digne de toute royauté ou même empire. Un cas intéressant est celui de Jehan de Courcy : Comme c'est l'époque où l'exemption fiscale des nobles s'impose lentement en France, Jehan de Courcy, dans sa *Chronique universelle*, interprète l'exemption

s'estoient parti de la cité de Sycambre apres ce que elle fu fondee .ii^e. et xxv. ans, et avoient fondé la cité de Paris, si comme ie vous ai dist dessus. Cil troi duc Marchomires, Sonones et Genebaut tindrent la seignorie des Francois .xxxiiiij. ans, et sachiez que cil de Paris portoient ades les armes Paris de Troye, rouges au pel d'or. » (Guillaume de Nangis, *Les croniques de France*, Poitiers, Bibl. Mun. 265, fol. 10b/c / chap. IV : *Comment le premier seigneur des Fran[cois] vint] premierement a Paris*).

¹⁸⁶ [Robert de Clari,] *Li Estoires de chiaus qui conquissent Coustantinoble*, de Robert de Clari en Aminois, chevalier, éd. par le comte Paul E. Riant, sans lieu, sans date (Paris 1871), p.81, lisible en ligne à <https://archive.org/details/liestoiresdechia00clar>.

¹⁸⁷ Voir Beaune, *Naissance*, p.45-51.

¹⁸⁸ « 22.28 Vous, vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves; / 22.29 c'est pourquoi je dispose du royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé en ma faveur, / 22.30 afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël. / [...] / 22.36 Et il leur dit: Maintenant, au contraire, que celui qui a une bourse la prenne et que celui qui a un sac le prenne également, que celui qui n'a point d'épée vende son vêtement et achète une épée. / 22.37 Car, je vous le dis, il faut que cette parole qui est écrite s'accomplisse en moi: Il a été mis au nombre des malfaiteurs. Et ce qui me concerne est sur le point d'arriver. / 22.38 Ils dirent: Seigneur, voici deux épées. Et il leur dit: Cela suffit. » (Luc 22, dans : *La Bible en ligne*, lisible à <http://www.info-bible.org/lsg/42.Luc.html#22>).

¹⁸⁹ Voir Melville, « Troja », p.421 ; Beaune, *Naissance*, p. 42-44 ; Görich, « Troia im Mittelalter – der Mythos als politische Legitimation », p.128/9 ; et Wolfgang Brückle, « Noblesse oblige. Trojasage und legitime Herkunft in der französischen Staatstheorie des späten Mittelalters », dans : *Genealogie als Denkform in Mittelalter und Früher Neuzeit*, éd. Kilian Heck et al., Tübingen 2000, p. 39-65.

de tribut accordée aux Francs par l'Empereur Valentinien comme un anoblissement collectif des Francs et donc de leurs descendants parmi les Français futurs en disant : « Valentinien leur envoya une charte de franchise et les anoblit et chacun fut nommé français. »¹⁹⁰ Un privilège obtenu au XIV^e siècle est donc rendu plus prestigieux et plus historiquement fondé, en lui attribuant un âge légendaire, comme si c'était quelque chose qu'on avait déjà mérité depuis longtemps – un procédé également connu de certaines légendes inventées autour de Jules César.¹⁹¹

Le XV^e siècle, période de transition

Au plus tard au XV^e siècle, la légende de l'origine troyenne des Francs est devenue une matière narrative qui sort du domaine des chroniques et des généalogies et qu'on peut embellir par des souvenirs littéraires. Ainsi, dans son *Istoire de la destruction de Troye la grant* (1450), mystère en quatre journées qui met en scène le *Roman de Troie* de Benoît Sainte-Maure mais qui est fondé sur l'*Historia destructionis Troiae* de Guido de Columnis (1287),¹⁹² Jacques Milet¹⁹³ fait descendre Priam triste dans un autre monde qui a fait penser au sixième livre de l'*Énéide* de Virgile.¹⁹⁴ Mais le texte contient encore d'autres souvenirs littéraires : Déjà dans le prologue, Milet ou son moi poétique feint de trouver un arbre d'où pendent plusieurs blasons. Une jeune fille, qui plus tard se présente comme étant « devocion nommee » (v.189/p.3), lui dit à sa demande : « que c'estoit vrayement / L'arbre de la lignee de France / Qui duré auoit longuement » (v.174-76/p.3). Alors, le moi poétique lui demande qui avait planté cet arbre (v.177-80/p.3), mais elle répond d'une façon évasive : « Se sauoir veux qui l'a semee, / Il te fault chercher la racine » (v.183-84/p.3). Puis, elle loue la dévotion que les habitants de la France avaient toujours montrée dès le début et après, en lui donnant un pic et une houe, elle lui conseille de déterrer la racine de l'arbre. Alors, le moi poétique commence à travailler : « Tant fouy a mont et a ual / Que ie trouuay maint viel escu / Et les armes en general / De ceulx qui pieça ont vescu. / Et quant au plus parfont ie fu, / Trouuay les armes des Troyans, / Dont l'ost de France est descendu » (v.265-71/p.4). Alors, il pense tout de suite à « faire l'ystoire de Troye » (v.274/p.4), mais « Par personnages seulement » (v.283/p.5), et cela « En l'onneur et exaulcement / Des escussions qui y paroient / Et semblablement en l'onneur / De tout le lignaige de France, / Car qui veult louer son seigneur, / Doit commencer a la naissance » (v. 287-92/p.5). C'est donc la manière d'écrire des romans allégoriques tels que le *Roman de la rose*.

Après cette déclaration du prologue, on s'attendrait à une évocation des descendants les plus glorieux parmi les rois français, comme Virgile l'avait fait. Et plus tard dans le texte, pendant la quatrième journée, Milet nous présente même une scène qui fait penser à la descente d'Énée dans le monde des morts : Mais au lieu de faire apparaître tous les grands

¹⁹⁰ Pour le contexte historique et la citation tirée de la *Chronique universelle* de Jean de Courcy (B.N., fr. 20124, fols. 157-60) voir Beaune, *Naissance*, p.39, et pour d'autres applications politiques de la légende ib., p.50/1.

¹⁹¹ Voir notamment la légende de Sédros roi de Tongres à qui César aurait accordé une exemption fiscale (voir Leeker, *Die Darstellung*, p.142-45).

¹⁹² Voir les indications publiées dans les *Archives de littérature du Moyen Âge* à http://www.arlima.net/il/jacques_milet.html.

¹⁹³ Cité d'après : Jacques Milet, *L'histoire de la destruction de Troye la grant* : translâtée de latin en francoys mise par parsonnages et composée; l'an mil quatezens cinquante le deuxiesme jour du moys de septembre et imprimée à Paris par Jehan Bonhome libraire de l'Université de Paris le XII. de may mil quatre cens quatre vingts et quatre, éd. [copiée à la main et reproduite] par Edmund Stengel, Marburg / Leipzig 1883 ; Réimpression : Nabu Press 2011. Selon Jacques Poucet (« Le mythe de l'origine troyenne au Moyen âge et à la Renaissance : un exemple d'idéologie politique [Anténor, fondateur de Venise. II] », dans : *Folia Electronica Classica*, Numéro 5, janvier-juin 2003, lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>), un autre mystère attribué à Milet, à savoir le *Mystère du siège d'Orléans*, prédit que Charles VII reconstruirait son royaume, de même que Troie avait été ressuscitée à travers le Royaume de France.

¹⁹⁴ Voir Edward Th. Oliver, *Jacques Milet's drama « La destruction de Troye la Grant ». Its principal source, its dramatic structure*, Thèse Heidelberg 1899, p.183 (lisible à <https://archive.org/details/cu31924027260797>).

rois de la France, Milet nous mène devant la roue de Fortune : Après avoir entendu qu'Anténor veut livrer la ville de Troie aux Grecs, Priam, dans un long monologue (v.24633-25202/p.385-92), compare sa jeunesse heureuse à l'infélicité de la situation actuelle, son grand âge – « J'ay vescu cent ans, voire plus » (v.24673/p.385) – lui permettant de parler de Fortune.¹⁹⁵ Sur la roue de Fortune, Priam voit les noms de tous ceux qui « ou temps aduenir / Deuoient estre la assis / Et estre a Fortune soubmis », y compris le sien « Au fin plus hault » (v.25029-36/p.390). Mais, pour lui montrer son pouvoir, Fortune tourne la roue de façon que Priam soit jeté en bas, et tout en haut parmi les gens fortunées, il peut alors lire le nom de « Charles Septiesme » (v.25064/p.390). Fortune lui explique que « C'est ung Prince de grant valeur » qui « sera roy et gouverneur / De France a tes grant labeur / Auant qu'il passe cinq mille ans » (v.25070-76/p.390), en ajoutant qu'au contraire de Priam, Charles VII aura d'abord des problèmes et après le bonheur – une expérience que Priam aurait préférée pour lui-même (v.25113-24/p.391). À la fin de son long monologue, Priam formule la leçon : Il remercie les dieux de tous les biens *et* les maux arrivés et espère que les rois futurs se souviennent de l'expérience qu'il avait faite « de Fortune », car la joie se convertira toujours assez vite en deuil (v.25196-202/p.392). Vu de plus près, Milet s'inspire du lieu commun du palais de Fortune qu'il a pu trouver dans tant de textes médiévaux depuis l'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille (1181/2).¹⁹⁶ Mais au lieu de présenter une longue liste des descendants de Priam aboutissant au roi français Charles VII, comme l'avait fait Virgile dans l'*Énéide*, où Anchise montre à Énée l'avenir glorieux de peuple romain aboutissant à Marcellus de la famille de César Auguste,¹⁹⁷ Milet se limite à louer Charles VII – peut-être parce qu'il avait compris, comme le suggère le grand travail que le moi poétique doit entreprendre dans le prologue pour trouver la racine de l'arbre généalogique, qu'une telle liste aurait été trop longue et trop compliquée. En même temps, les rois français tels que Charles VII sont ainsi indirectement qualifiés comme étant les vrais héritiers des rois troyens.

Mais le XV^e siècle n'est pas seulement une période de transition, parce que la légende de l'origine troyenne des Francs est devenue une matière narrative qu'on peut embellir par des souvenirs littéraires et par d'autres détails. Parmi ces détails, il y a le prestige culturel des Troyens : Ceux-ci ne sont plus seulement des fondateurs de villes, des constructeurs de fortifications, mais aussi des législateurs : Tandis que, comme on l'a vu plus haut, Otton de Freising et d'autres sources de provenance germanique attribuent l'invention de la Loi Salique aux Francs résidant en Allemagne dans l'Antiquité tardive, des auteurs français du XV^e siècle l'attribuent aux Troyens dès leur arrivée en France. Ainsi on lit chez Jean Jouvencel des Ursins : « Quand les Troyens vinrent en France, cy firent la loy salique. »¹⁹⁸ Libérée de la nécessité de prouver comme vraie une position politique, la légende devient aussi plus imprécise. Ainsi, la stratégie de plusieurs auteurs français des XIII^e et XIV^e siècles de supprimer la dernière étape traditionnelle des Francs troyens semble avoir créé une certaine incertitude géographique, car un texte du XV^e siècle note : « Sicambre souloit estre en Allemaigne, mais elle est destrucite de si long temps qu'il n'en est plus de mémoire ». ¹⁹⁹ Et la position politique des habitants de Sicambre n'est pas non plus claire aux yeux des Français du XV^e siècle : Tandis que, selon une chronique anonyme appelée *Des anchiens roys qui regnerent sur le Tybre*, Jules César peut vaincre les « Chychambriens qui ore sont Franchois »

¹⁹⁵ Milet, *Destruction* : « Apres les biens euz par avant, / [J'] Entre en ung lieu tenebreux / Ou resident les malheureux, / Lesquelz y demeurent souuent. / En ce lieu une roue auoit / Qui de diuers mestail estoit » (v.24989-94/p.389). « Deux chamberiees » de Fortune, « Aduersité » et « Prosperité », sont engagées « A tourner les cas des humains » (v.25005-28/p.389-90).

¹⁹⁶ Alain de Lille, *Anticlaudianus*, éd. par C. de Visch, dans : Jacques Paul Migne, *Patrologia Latina*, tome 210, Paris 1855, col. 481-576, ib. VII viii-ix et VIII i / col. 557-60 ; Howard R. Patch, *The Goddess Fortuna in Mediaeval literature*, Cambridge MA 1927, p.126/7 et 140-47.

¹⁹⁷ Virgile, *Énéide*, VI, 752-892.

¹⁹⁸ Cité d'après Beaune, *Naissance*, p.53.

¹⁹⁹ *Recueil de mélanges et d'extraits*, Poitiers, Bibl. Mun. 215, fol. 8r^o.

en Hongrie,²⁰⁰ la *Chronique de Tournai* du XV^e siècle – une œuvre romanesque également appelée *Roman de Tournai* parce qu'elle raconte les aventures de ce roi de Tournai dont les 200 fils illégitimes engendrés à Rome organisent plus tard l'assassinat de César – compte parmi les troupes auxiliaires de César aussi le roi « Priamus de Hongrie » résidant à « Sicambre ».²⁰¹ Donc confusion par rapport à l'emplacement précis de « Sicambria » et confusion par rapport à la position politique de ses habitants – mais avait-on encore besoin des Francs pour s'attribuer une descendance troyenne ? La solution déjà offerte par Jean d'Outremeuse à la fin du XIV^e siècle se rencontre plus d'une fois dans la France du XV^e siècle : Ce ne sont plus les Francs à qui on fait remonter la descendance troyenne des Français, mais les Gaulois. Même Jean Duchesne, auteur de la première traduction « humaniste »²⁰² du *De Bello gallico* de Jules César faite vers 1473 pour Charles le Téméraire, note encore au début de sa traduction proprement dite : « Les Gaullois doncques estoient adont grandement renommez de chevalerie par dessus tous pœuples du monde ; car aussi bien estoient ilz descendus anciennement des Troyens comme les Rommains ».²⁰³

Mais la vieille tradition continue à exister, surtout dans l'historiographie écrite en français : Comme l'a montré Gert Melville, il y a des chroniques du XV^e siècle qui se concentrent sur les états en train de devenir des nations tels que la France, l'Angleterre et l'Allemagne (l'Empire romain germanique), descendant des Sicambriens, de Brutus et d'Énée, écartant ainsi l'idée biblique des deux épées, donc d'un Empire mondial à côté de l'Église.²⁰⁴ Et il y a des chroniques qui montrent un certain collectionnisme d'antiquaire : En 1492, Nicole Gilles, clerc parisien sous Louis XI et Charles VIII, publie ses *Croniques et annales de France*.²⁰⁵ Notons que pour Gilles, l'origine troyenne d'un peuple n'a plus rien de spécial, puisque presque tout le monde en descend. Ainsi, nous lisons au début : « De Dardanus qui fut roy du pays de Frige vindrent les Troyens, dont sont descendus François, Veniciens, Rommains, Anglois, Normans, Turcs et ceulx d'Austriche, dont la noble lignee dure encores ».²⁰⁶ D'un objet de prestige politique, la légende de l'origine troyenne d'un peuple est définitivement devenue l'objet d'un collectionnisme d'antiquaire. Même dans le chapitre intitulé « De la naissance de François », presque tout le monde aura sa part de la légende : Après la chute de Troie « unze cens.iiii.xx.&x ans auant l'incarnation Jesuchrist [...] ung nommé Francio et ses freres enfans de Hector, aisé filz du roy Priam, et Turcus qui estoit de Troyllus, qui semblablement fut filz de Priam, et en leur compaignie Helenus leur oncle, lequel Helenus estoit aussi filz du roy Priam et estoit grant deuineur et astrologien, s'en fuyrent et eschapperent cautelement et subitement avec grant multitude de gens. Et semblablement aussi s'en partirent Enee filz d'Anchises, Anthenor le ieune, Priam nepueu d'Enee et plusieurs

²⁰⁰ *Des anciens roys qui regnerent sur le Tybre ou Romme est ore*, Torino, Bibl. Univ. L-II-10, fol. 75-150, citation fol. 103r^o.

²⁰¹ *Chronique de Tournai*, Paris, Bibl. Nat., fr. 9343 et 9344 ; sur ce texte, voir Louis-Fernand Flutre, *Li Fait des Romains dans les littératures française et italienne du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris 1932 ; Réimpression : Genève 1974, p.80-100 ; sur les aventures de Tournai voir Joachim Leeker, *Die Darstellung Cäsars in den romanischen Literaturen des Mittelalters*, Frankfurt 1986, p.94-98 ; « Priamus de Hongrie » parmi les troupes auxiliaires de César : B.N., fr. 9344, fol. 94v^o/95r^o et plus tard fol. 116v^o ; l'assassinat de César commis par les fils illégitimes de Tournai dont le motif est de venger la destruction de Tournai : B.N., fr. 9344, fol. 177v^o.

²⁰² C'est le jugement de Robert Bossuat, « Traductions françaises des *Commentaires* de César à la fin du XV^e siècle », dans : *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome III, 1943, p.253-411 ; sur Duchesne voir p. 253-373 ; le jugement se trouve p. 255.

²⁰³ [Jean Duchesne], *Les Commentaires de Cesar*, Paris, Bibl. Nat., fr. 38, fol. 90 b.

²⁰⁴ Voir Melville, « Troja », p. 423-26.

²⁰⁵ Voir Chamard, *Histoire de la Pléiade*, tome III, p.125 ; http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicole_Gilles ; nous citons l'édition des *Croniques et annales de France* publiée à Paris en 1525 et lisible chez Google Books à http://books.google.de/books/about/Chroniques_et_annales_de_France_par_Nico.html?id=IMGM7Ef3KA8C&redir_esc=y.

²⁰⁶ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 7r^o du texte / p. 37 Google.

autres qui peurent euader. »²⁰⁷ Et de ces fuyards, tout le monde aura sa partie d'Europe : Hélénius s'établit en Chaonie en Grèce.²⁰⁸ « Enee et Ascanius son filz, Anthenor et le ieune Priam vindrent en Italie. »²⁰⁹ Chassé par Énée, Brutus et son neveu Turnus « vindrent arriuer auec leurs gens a Nantes en / Bretagne. »²¹⁰ Après avoir vaincu le roi du Poitou, on monte la Loire, fonde la ville de Tours nommée d'après Turnus, et Brutus part pour l'Angleterre « et fonda la cité de Londres qu'il nomma pour lors Troye neufue ». ²¹¹ En Italie, les descendants d'Énée fondent la ville de Rome, et Anténor et Priam le jeune fondent Venise.²¹² Puis, le texte parle des Turcs qui, depuis la chute de Constantinople (1453), étaient considérés comme les grands ennemis de l'Europe²¹³ – comme le sera aussi le cas en 1511 chez Lemaire de Belges.²¹⁴ Rien de tout cela chez Nicole Gilles qui traite les Turcs comme des frères : Selon lui, ils remontent à Turcus fils de Troïlus : D'abord, Turcus et Francio quittent ensemble la ville de Troie, et puis on se sépare : « Turcus alla en Scite et y demeura et habita. Et pour ce, de son nom sont les gens ou dit pays encores appelez Turcz et le pays Turquie. Lesdits Turcs qui se representent de lignee des François dient que à nul n'appartient estre chevalier s'il n'est Turc ou François. »²¹⁵ Cette manière assez positive de parler des Turcs montre clairement que chez Nicole Gilles, les légendes troyennes n'ont plus aucune valeur politique ; pour lui, il s'agit tout simplement de mettre ensemble tout ce qu'il peut trouver.²¹⁶

²⁰⁷ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 7v° du texte / p. 38 Google.

²⁰⁸ Pourtant – comme l'ont noté Helene Homeyer (« Beobachtungen », p.116/7) et Kordula Wolf (« Troja und Europa. Mediävistische Mythosforschung im Visier », dans : Wolfgang Huschner / Frank Rexroth [éds.], *Gestiftete Zukunft im mittelalterlichen Europa. Festschrift für Michael Borgolte zum 60. Geburtstag*, Berlin 2008, p.165-89, ib. p.179-80) – l'idée d'une descendance troyenne n'existe pas dans les traditions gréco-byzantines, comme elle n'existe pas en Espagne avant le règne des Habsbourg.

²⁰⁹ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 7v° du texte / p. 38 Google.

²¹⁰ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 7v°/8r° du texte / p. 38/9 Google.

²¹¹ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 8r° du texte / p. 39 Google.

²¹² Sur le mythe d'Anténor fondateur de Venise, voir les articles de Barbara Marx, « Venedig – < altera Roma >. Transformationen eines Mythos », dans : *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, tome 60, 1980, p. 325-73, ib., p.37-33, Danielle De Clercq, « Anténor, fondateur de Venise. I. Aspects iconographiques », dans : *Folia Electronica Classica* (Louvain-la-Neuve), no. 3, janvier-juin 2002 (lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/03/anthenor1.html>), Jacques Poucet, « Le mythe de l'origine troyenne ... » (lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>), et Jacques Poucet, « Anténor et Venise dans les anciennes chroniques vénitiennes (Anténor, fondateur de Venise. III) », dans *Folia Electronica Classica*, no. 5, janvier-juin 2003 (lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/antenorter.html>).

²¹³ Malgré les mots de Frédégaire (voir plus haut), l'historiographie humaniste, et surtout le Pape Pie II (Enea Silvio Piccolomini, allocution faite à Francfort en 1454), nie l'origine troyenne des Turcs (voir Wolf, « Troja und Europa », p.187) ; probablement, il s'agissait de pousser l'Europe à embrasser l'idée d'une croisade à organiser contre les Turcs (Görich, « Troia im Mittelalter – der Mythos als politische Legitimation », p.134).

²¹⁴ Lemaire de Belges a écrit une *Épître du Roy à Hector de Troyes* de 1511 (dans : Jean Lemaire de Belges, *Œuvres*, éd. par J. Stecher, 4 vols. 1882-85, Réimpression 1969, tome III, p.68-86), où il mentionne aussi la légende de Francus (p.82/3), qui « Laissa sa terre, et conquist grand païs / Sur les palus du fleuve Tanaïs. / Estant illec, sa gent creut en tel nombre, / Que l'vn faisoit, à l'autre grand encombre. / Si conclud lors (dont vn chacun le loue / D'aller saisir le grand fleuve Dunoe, / Là fonda il, pour sa Royale chambre, / Vne cité, qu'il appella Sicambre : / Mais a present, se dit Bude en Hongrie [...] / Dont sont sortis : deux peuples Sicambrois : / Cestasauoir, les Hongres, et Gheldrois. / Les vns sont mis en basse Pannonie, // Les autres sont en basse Germanie. / [...] Pareillement, de Francus sont dits francs / Les hauts Germains, puissans hommes et grans, / Qui par prouesse, et force, non inique / [...] Ont donné nom au païs de Francone. [...] La grant cité de Francone, est Francfort. » Mais surtout, Lemaire se plaint de ce que le territoire de l'ancienne ville de Troie soit occupé par les Turcs et demande que ces Turcs en soient chassés : « Et maintenant (dont certes il me poise) / Tout cela tient gent estrange et Turquoise, / Gent dissolue, infidèle, bastarde, / Gent toute infame. Et pource trop me tarde / Que celle terre, et de si noble estime / Ne soit rendue à son hoir légitime. / Or voyons or' si la querele est iuste, / De demander en bras fort et robuste, / Que de ces Turqz la gent abominable, / Pleine de vice, et d'horreur tresdammable, / Nous rende franche, et sans point de tribus / Ta region, ou tant ilz font s'abus » (ib., p.72). Et Lemaire ne reconnaît pas une descendance troyenne des Turcs et parle d'un « Turq Troyen bastard » (ib., p.73).

²¹⁵ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 8r° du texte / p. 39 Google.

²¹⁶ La source de cette remarque semble être Vincent de Beauvais qui, en citant l'*Hystoria Francorum*, dit : « Tempore Aoth edificata est Troya & stans .clxxxv. annis. Tempore Abdon capta est. Post cuius euerisionem

Quoi d'étonnant à ce que, après tout cela, la partie du récit qui présente la légende de Francus ou Francion se limite à suivre la tradition : « Francion et sa gent s'en vindrent en une contree qui lors estoit appelée Pannonie et au iourd'hui est appelée Hongrie, ou ils edifierent une cité qu'ilz nommerent Sicambre, laquelle long temps apres fut destruite, et auprès du lieu ou elle estoit est une belle cité qui de present est appelée Bude, du costé des paluz ou maretz Meothides, entre les fleuves du Rin et la Dunoe. Et s'appellerent lesditz Sicambriens François à cause dudit Francion, qui premier les auoit là menez. »²¹⁷ Le reste suit aussi la tradition : Cherchant une nouvelle patrie 230 ans après la fondation de Sicambre, 22000 Sicambriens / « François » quittent la ville « soubz ung duc nommé Ybros », passent la Germanie et le Rhin et arrivent aux bords de la Seine au lieu « ou est de present assise la cité de Paris qui estoit une isle dedans la riuere de Seine inhabitee. » Alors, on construit une ville sur cette île et l'appelle « Luthesse a luto : cestadire pour la gresse de la terre [...], .viii.c.xxx. ans auant l'incarnation Jesuchrist », mais le peuple s'appelle les « Parisiens » en l'honneur de Paris, fils du roi Priam de Troie.²¹⁸ Dans l'Antiquité tardive, les Sicambriens / « François » qui sont restés à Sicambre soumettent les Alains à l'Empire des Romains, mais quand ils se sentent eux-mêmes molestés par les Romains, ils quittent leur ville et s'installent au bord du Rhin, où ils « conquièrent plusieurs cités, villes et chasteaux es Allemaignes et es enuirons. » Un peu plus tard, l'Empereur romain « Theodosien » leur envoie une grande armée pour demander du tribut. Mais cette fois, les Romains sont définitivement vaincus, et une partie des « François » s'installent en Gaule sous leur duc « Ymbros [...] et y trouuerent bonnes gens qui mesmes estoient venuz de leur generation et embellirent moult la cité de Luthesse. »²¹⁹ Plusieurs siècles plus tard, quand les Carolingiens succèdent aux Mérovingiens, l'origine troyenne ne joue aucun rôle.²²⁰ Dans l'évolution de la légende de l'origine troyenne des Francs, les *Croniques et annales de France* de Nicole Gilles représentent donc le moment, où l'on s'y intéresse encore, mais où elle a déjà perdu toute valeur politique. Plutôt rares sont les voix qui, pendant la deuxième moitié du XV^e siècle, condamnent la légende troyenne d'un point de vue chrétien en la qualifiant de fable païenne.²²¹ Ce n'est qu'en 1495, dans son *Compendium de origine et gestis Francorum* que, basé sur l'autorité des *Commentarii* de Jules César, l'humaniste Robert Gaguin met en doute la légende de l'origine troyenne des Francs elle-même : « Verum cum hec de Sycambriis et Francorum exortu constantissime narrentur, suboritur tamen michi ex sententia Cesaris non sine ratione dubitatio ». ²²² Car,

multitudo magna fugiens & in duos populos se diuidens, alia Franconem Priami regis Troye nepotem & Hectoris filium, alia Thurcum filium Troili filij Priami secuta est. & inde tradunt quidam duos populos, scilicet Francos et Thurcos, vsque hodie vocari » (Vincentius Bellovacensis, *Speculum historiale*, Nuremberge 1483, chap. III 66, p.85, cité d'après l'exemplaire de l'Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf, lisible à <http://digital.ub.uni-duesseldorf.de/urn:nbn:de:hbz:061:1-77661>).

²¹⁷ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 8r° du texte / p. 39 Google.

²¹⁸ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 8r° du texte / p. 39 Google.

²¹⁹ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 8r° du texte / p. 39 Google.

²²⁰ Gilles, *Croniques et annales de France*, fol. 42r° du texte / p. 111 Google.

²²¹ Chez les Pierre Desgros (*Le jardin des nobles*, 1464) et Johannes Angelus (*Opus Davidicum*, 1494-97), c'est leur point de vue chrétien qui les fait condamner la légende troyenne come une fable païenne qu'il faut repousser (Beaune, *Naissance*, p.28/9 ; voir aussi Amnon Linder, « Ex mala parentela bona sequi seu oriri non potest. The Troyan ancestry of the Kings of France and the *Opus Davidicum* of Johannes Angelus de Legonissa », dans : *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome 40, 1978, p.497-512, surtout p.502/3).

²²² Robert Gaguin, *Compendium de origine et gestis Francorum*, Paris 1499 (?), fol. 2r°, cité d'après exemplaire digitalisé par la Bibliothèque Universitaire de Heidelberg et lisible à <http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/ig00012000/0008?sid=99d40ceacc2a0a5e6348b6a030684af7> . Sur le *Compendium* de Gaguin voir Bodmer, « Die französische Historiographie », p.111-18. D'une façon diplomatique, l'Italien Enea Silvio Piccolomini (pape Pie II) avait déjà mis en doute la légende des Francs : Après avoir reproduit la version traditionnelle de la légende dans son œuvre *De Europa* écrite vers 1458 (*Æneæ Sylvii Piccolominei, postea Pii II. Papæ Opera geographica et historica*, Helmstadii 1609, p.299-302 / lisible à http://books.google.de/books?id=Cd4AAAacAAJ&hl=de&source=gbs_similarbooks , p.304-7 Google Books = *De Europa*, chap. 39 : *De Francia nobili provincia, origine Francorum, & qui pimum duces & reges in ea*

ajoute-t-il, selon César, les Sycambri vivaient en Germanie à cette époque-là et non pas en Hongrie.²²³ En polémisant contre l'ignorance de certains « historiens », Gaguin puis fait un saut à l'époque de l'Empereur Théodose.²²⁴

La légende littéraire

Était-ce vraiment la fin de cette légende ? Non, mais le caractère assez littéraire qu'elle avait déjà eu dans quelques textes du XV^e siècle est encore renforcé : Les « faits de base » de la légende, qui étaient nécessaires pour une interprétation politique, sont enrichis par beaucoup de détails et par d'autres éléments narratifs évidemment inventés et les textes eux-mêmes contiennent encore plus de souvenirs littéraires qui s'inspirent notamment de l'*Énéide* de Virgile ou de bien d'autres modèles. Et comme l'opposition entre le Royaume de France et l'Empire n'est plus tellement importante, on trouve la légende littérisée dans les deux pays. D'abord elle apparaît en Belgique, donc dans le territoire de l'Empire. Ici, Jean Lemaire de Belges y recourt dans ses *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*²²⁵ de 1512, qui ont été qualifiées d'être un « roman d'amour, manuel d'éducation princière, épopée à l'antique et ouvrage historique » à la fois.²²⁶ Quant à la légende de l'origine troyenne, Lemaire de Belges y recourt dans l'intention de réunir les peuples européens, donc l'Allemagne et la France appelées ici la « France Orientale et Occidentale », contre les Turcs, en soulignant leur descendance commune de Troie.²²⁷ Quoi d'étonnant à ce que chez Lemaire tous ces Troyens soient liés entre eux par des liens de famille, étant des pères et des fils, des cousins et des oncles. Mais Lemaire renverse la légende traditionnelle et la dépasse : Pour lui, Francus, fils

*fuert), il se moque de ceux qui « vicum postea in eo loco aedificatum dicunt, in quo vetus Ilium fuit & Trojanorum regia, ex qua originem cuncti se ducere jactitant, qui nobilissimi videri volunt : nam & Franci & Angli, & alii complures hinc majores suos venisse tradunt. Sed Romanorum genus ab Ilio profectum multi autores prodidere, quibus fides habenda est » dans son œuvre *De Asia* écrite en 1461 (chap. 67 : *De Ilio duplici* [...], ib. p.136-38 / p.141-43 Google Books, citation p. 138 / p.143 Google Books). Parmi les autres voix qui, pendant la deuxième moitié du XV^e siècle, critiquent la légende des Francs troyens selon Beaune (*Naissance*, p.28/9), Jean Candida était un diplomate italien (Giovanni dei Filangieri di Candida, †1504) qui travaillait pour les Anjou, les Bourguignons, l'empereur Maximilien et le roi de France et qui savait donc que chaque maison régnante a sa fable généalogique à elle (voir [http://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-di-candida_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-di-candida_(Dizionario-Biografico)/)).*

²²³ « Constat ergo Sycambros iam diu ante Valentiniani tempora in Germania consedissee et non ab eo primum sedibus esse eiectos. Nisi forte quis putet hos ab illis diversos quos Sycambriam urbem ad Meotydem lacum struxisse supra memoravi » (Gaguin, *Compendium*, fol. 2r^o).

²²⁴ Gaguin, *Compendium*, fol. 2v^o.

²²⁵ Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, dans : *Œuvres*, publiées par J. Stecher, tome I et II, Louvain 1882-85, Réimpression : Genève 1969.

²²⁶ Beaune, *Naissance*, p.36.

²²⁷ Dès le premier chapitre du livre I, Lemaire insiste sur la fin double de son livre : D'une part, il s'agit d'inspirer plus de respect aux « subietz de nosdits treshauts Princes » en leur montrant la grandeur des ancêtres de ces Princes. D'autre part, il s'agit de faire comprendre aux Princes de son époque « quilz se congnoissent vrays Gaulois et vrays Troyens la plus noble nation du monde : et ne laissent plus fouler leur honneur par les Turcz. Lesquelz faulusement et torçonnièrement vsurpent, non seulement le nom de la nobilité de Troye, mais aussi tous les regnes, terres et seigneuries iadis du Roy Priam de Troye. Laquelle chose nont peu souffrir nosdits Princes, se congnoissans estre tenuz, non seulement comme Troyens, mais davantage comme Chrestiens et treschrestiens » (Lemaire, *Illustrations*, tome I, p.14-15). Vers la fin des *Illustrations*, le ton devient encore plus agressif : Dans le prologue du troisième livre, le dieu Mercure espère « que ces deux maisons et nations de France Orientale et Occidentale, lesquelles vous nommez aujourdhuy Hongres, Allemans, Lansquenets, dune part : François et Bretons de lautre part, seront si vnies ensemble par bonne et prospere alliance, quelles iront par communs accords et vœux refonder en Asie, cestadire Turquie, la grand cité de Troye » (tome II, p. 251). À la fin des *Illustrations*, dans la *Peroration de lacteur aux nobles lecteurs et auditeurs de ce liure*, Lemaire lui-même espère qu'il y aura une croisade contre les Turcs : « ... tons nobles hommes, qui se voudroient armer pour aller en Grece et en Turquie, quand le cas escherra (si Dieu plait quelque iour) que par lunion des Princes et lautorité du saint siege apostolique, le grand passage et croisee vniverselle sera ouuerte et publiee. Laquelle chose, Dieu nous doit voir de nostre temps, et en donner la grace et le vouloir à noz Princes : car ilz en ont bien le pouuoir » (tome II, p. 474).

d’Hector, arrive en Gaule immédiatement après la destruction de Troie,²²⁸ ce qui signifie qu’encore une fois, toute la question de savoir où habitent les vrais descendants des Troyens – en France ou en Allemagne – est supprimée. En plus, ce ne sont pas les Francs en tant que noblesse qui apportent aux Français une descendance des Troyens, mais tous les Gaulois en tant que peuple. Mais Lemaire va encore plus loin : Au chapitre I 4, Noé en personne institue le royaume de Gaule après le déluge²²⁹ : Son petit-fils Samothès, fils de Iaphet, devient le premier Roy de Gaule qui enseigne à son peuple même les lettres, la philosophie et l’astronomie.²³⁰ Le dixième Roy de Gaule, le grand Hercule de Libye, descend en Italie.²³¹ Son fils aîné Tuscus, Roy d’Italie, est le grand-père de Dardanus, premier fondateur de Troie.²³² Autrement dit : Les Troyens descendent de la famille des Roys de Gaule²³³; qu’importe alors qu’après la chute de Troie, deux rois troyens arrivent en Gaule, Francus et Bavo.²³⁴ Cette nouvelle valeur attribuée aux Gaulois vers 1500 s’explique par la découverte de textes antiques tels que Justin, Pomponius Méla, Tacite et – à travers le *De antiquitate Galliarum* de Paul-Émile de Vérone (1485) – même des Grecs Diodore de Sicile et Strabon, qui parlent de l’arrivée des Celtes en Asie Mineure.²³⁵

Notons aussi que chez Lemaire de Belges, le roi légendaire Bavo est beaucoup plus important que le roi Francus dont le « destin » est contradictoire, parce qu’il arrive en Gaule, mais meurt à Sicambre²³⁶ : Immédiatement après la destruction de Troie, « vn Prince nommé

²²⁸ « Apres la desolation de Troye, deux des principaux Princes de ladite noblesse vindrent habiter avecques les Gaulois [...]. Le premier desdits Princes qui y vint habiter, fut le Roy Bavo, de la haute Phrygie, cousin germain de Priam, lequel fonda iadis la tresgrande cité de Belges [...]. Lautre Prince ensuyuant qui vint en Gaule, fut Francus fils d’Hector, et regna en Gaule Celtique, laquelle pour lors sestendoit depuis Tartarie iusques aux monts Pyrenees, et à la mer Britannique, comme nous prouuerons en son lieu, et donna le nom aux François » (Lemaire, *Illustrations*, tome I, p. 12-13). C’est plus ou moins la version de Jean d’Outremeuse. Mais plus tard, au 3^e livre des *Illustrations*, Lemaire suit la version traditionnelle de la légende en disant que Francus fonda la ville de « Sicambre » en Hongrie et y mourut : « Novs commençons desia bien à entendre, comment la noblesse des Troyens exilee de son propre païs doultre mer, commençoit à reflourir, et saugmenter par toute Europe, enuiron le temps que la grand cité de Sicambre fut fondee par Francus filz d’Hector. Laquelle cité il nomma Sicambre, du nom de sa tante Sicambria, sœur du Roy Priam, et dicelle cité fait grand conte et mention la chronique de Bucalus, comme on peult voir par icelle. Or regna en icelle, le tresnoble Francus filz d’Hector, iusques au temps quil rendit le tribut de nature. Et à lui succeda son filz Sicamber... » (Lemaire, *Illustrations*, tome II, p. 300/1). Quand la ville de Sicambre devient trop petite pour tant d’habitants, César Auguste leur donne une nouvelle patrie « en Gaule Belgique, sur le fleuve du Rhin » (Lemaire, *Illustrations*, tome II, p. 311).

²²⁹ « Tantost apres le regne de Babylone, quon peult dire Monarchie, Noë fonda en Europe quatre Royaumes particuliers : Cestasauoir celuy d’Italie, celuy d’Espagne, celuy de Gaule, et celuy d’Allemaigne. [...] Et peu apres Samothès surnommé Dis, quatrieme filz de Iaphet, entra en Gaule pour y regner » (Lemaire, *Illustrations*, tome I, p. 27/8).

²³⁰ Lemaire, *Illustrations*, chap. I 10 / tome I, p. 63-68.

²³¹ « Maintenant nous faut il [...] retourner à lhistoire du preux Hercules de Libye, dixieme Roy de Gaule. Lequel ayant renforcé son armee de plusieurs nobles et vaillans hommes, de la nation Gallicane, auoit premierement treché les montaignes du costé de deça, et estoit entré par force en Italie. [...] Hercules donques Roy pacifique de Gaule et d’Italie... » (Lemaire, *Illustrations*, chap. I 11 / tome I, p. 72/3).

²³² « Av chapitre precedent ha esté veu, comment le grand Prince Monarque Hercules de Libye retournant en Espagne, laissa en Italie ses deux enfants Tuscus et Galateus, apres les auoir couronnez tous deux Roys lun d’Italie et lautre de Gaule. [...] Pour reuenir à nostre propos d’Altheus [...], filz de Tuscus, ayeul de Dardanus, fondateur de Troye,... » (Lemaire, *Illustrations*, chap. I 12 / tome I, p. 78 + 80).

²³³ Notons à côté qu’au XIII^e siècle on avait les mêmes prétentions à Florence : Selon la *Chronica de origine civitatis* (dans : *Quellen und Forschungen zur ältesten Geschichte der Stadt Florenz*, publ. par Otto Hartwig, Première partie, Marburg 1875, p. 35-64), Atlas et Électre fondent la ville de Fiesole près de Florence ; de leurs 3 fils, Sicanus se transfère en Sicile, Ytalus règne en Italie et Dardanus fonde la ville de Troie (ib., p. 39-41).

²³⁴ Voir Lemaire, *Illustrations*, tome I, p. 12-13.

²³⁵ Voir Beaune, *Naissance*, p.29-35.

²³⁶ Selon *Illustrations*, tome I, p. 12-13, Francus règne en Gaule Celtique, mais selon *Illustrations*, tome II, p. 300/1, Francus fonde la ville de Sicambre en Hongrie et y meurt. Lemaire se sauve par l’extension de la « Gaule Celtique, laquelle pour lors sestendoit depuis Tartarie iusques aux monts Pyrenees, et à la mer Britannique, comme nous prouuerons en son lieu, et donna le nom aux François » (tome I, p.12-13). Voir aussi la note 228.

Bauo, Roy de la haute Phrygie, cousin germain de Priam du costé maternel [...], laissant et abandonnant son Royaume de la haute Phrygie desia tout gasté et depopulé par Achilles et Aiax Telamonius » prit « tout ce quil peut recueillir de son peuple et de sa famille, de ses nobles et de ses adherens : entre lesquelz il y auoit quatre Ducz qui se ioingnirent avecques leur Roy. Et fut ceste bende equippee de deux cens nauires, à tout lesquelles le Roy Bauo entra en la mer Hellesponte, nauiga toute la mer Mediterrane : passa les destroits de Maroch : enuironna les Espaignes et les riuages de Gaule, quon dit maintenant Bretagne, Normandie et Picardie. Et print terre, quand il veit son poinct, sur les sablons en vne contree qui nest pas fort loing du païs, qui ores se nomme Haynnau, Conté Imperiale et Palatine du domaine de l'Archiduc. Et illec sarresta par oracle fatal, et par la guide dun loup blanc, qui le guida selon la response des Dieux. [...] En ladite region fonda le Roy Bauo vne grand cité, laquelle il nomma Belges, en lhonneur comme ie croy du Roy Belgius, qui regna pour le treizieme Roy au Royaume de Gaule »²³⁷ – ce dernier point est une adaptation au monde de Lemaire, où la Gaule avait déjà été peuplée après le déluge. La raison de l'importance accordée à Bavo chez Lemaire est évidente : Si Francus était un personnage avec qui les Français pouvaient s'identifier, Lemaire de Belges est né à Bavay qui, à cette époque-là, faisait partie du Comté de Hainaut, donc appartenait à l'Empire²³⁸ : Jean Lemaire était Belge. Et ainsi, son Troyen favori n'est pas Francus, mais Bavo, roi mythique de la ville de « Belgis » identifiée avec Bavay. Tandis que, comme l'on a vu, le personnage de Francus appartient à la tradition de la légende troyenne des Francs, le personnage du Troyen Bavo, fondateur mythique de la ville de Bavay autrement dite « Belgis », est surtout connu de Jacques de Guyse, auteur des *Annales Historiae illustrium principum Hannoniae* de la fin du XIV^e siècle,²³⁹ dont il sera question plus tard.

Donc, chez Jean Lemaire de Belges, la légende de l'origine troyenne des Francs est complétée par d'autres légendes troyennes pour réunir les Européens contre les Turcs. Puis elle est dépassée, parce qu'ici, ce sont les Gaulois qui avaient fondé la ville de Troie, de sorte qu'un lignage troyen signifiait moins un titre de noblesse décorant un peuple vis-à-vis de tous les autres qu'un lien entre les membres d'une famille qui, au fond, devraient s'entraider. En plus, la légende troyenne est dépassée de même par le fait qu'ici, tout le monde descend de Noé et sa famille. Ainsi, Samothès, petit-fils de Noé et fils de Japhet, devient le premier Roy de Gaule, comme Jean Lemaire l'a trouvé dans Annius de Viterbe.²⁴⁰ Parmi les légendes

²³⁷ Lemaire, *Illustrations*, tome II, p. 284/5 (livre III).

²³⁸ Entre 1162 et 1678, Bavay faisait partie du comté du Hainaut qui, tout en passant de main plusieurs fois, restait toujours un territoire situé hors du Royaume de France (voir le site officiel de la ville de Bavay à <http://www.bavay.com/fr/information/19538/un-peu-histoire> et <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bavay#Histoire>).

²³⁹ Jacques de Guyse, *Annales Historiae illustrium principum Hannoniae (Histoire de Hainaut)*, traduite en français avec le texte latin en regard, et accompagnée de notes, publiées par le Marquis de Fortia d'Urban, 15 vols, Paris / Bruxelles 1826-36.

²⁴⁰ Les *Antiquitates* d'Annius de Viterbe sont cités ici d'après l'édition : Berosi sacerdotis Chaldaici, *Antiquitatum Italiae ac totius orbis libri quinque*, Commentarijs Ioannis Annij Viterbensis, Theologiae professoris illustrati, adiecto nunc primum Indice locupletissimo, & reliquis eius argumenti authoribus, quorum nomina sequenti pagella videre licet. Editio ultima, cæteris longe castigatior, Antverpiæ (In ædibus Ioan. Steelsii) 1552, lisible en ligne chez Google Books à http://books.google.de/books/about/Berosi_sacerdotis_Chaldaici_Antiquitatum.html?id=G8a5QPUR3gIC&redir_esc=y . Annius de Viterbe, *Antiquitates*, p.65 du texte / p.118 chez Google Books la généalogie de Samothès, descendant de Noé. Plus loin, le texte attribué à Berosus dit qu'après le déluge le nombre des hommes était tellement accru que Noé (« Ianus pater ») leur attribua de nouvelles habitations en Asie, Afrique et Europe : « Multiplicatum est in immensum genus humanum, & ad comparandas nouas sedes necessitas compellebat. Tunc Ianus pater adhortatus est homines principes ad quærendas nouas sedes [...] et ædificandas urbes. Designauit itaque illas tres partes orbis Asiam, Aphricam & Europam [...]. Singulis autem his principibus singulas partes ad quas irent partitus, ipse per totum orbem colonias se traducturum pollicitus est » (p.85 du texte / p.138 Google). Le pseudo-Berosus puis décrit la distribution des territoires : « Ab exordio huius, Ianus pater misit in Ægyptum cum coloniis Chemesenum [...]. In Europa regem Sarmatiæ fecit Tuysconem à Tanai ad Rhenum, iunctique sunt illi omnes filij Istri & Mesæ cum fratribus suis ab Adula monte usque in Mesembericam

troyennes qui touchent « son » pays, c'est moins Francus qui l'intéresse mais – suivant le modèle de Jacques de Guyse – Bavo, roi légendaire et fondateur troyen de « sa » ville de Bavay. Ainsi, chez Lemaire, la légende troyenne perd son caractère unique et elle change de fonction : Ici, descendre des anciens Troyens – et personnellement, Lemaire préfère Bavo fondateur de Bavay à Francus ancêtre des Français – ne signifie plus un honneur spécial mais plutôt le devoir de s'entraider entre les membres de la même famille, et cela contre les Turcs. En plus, les légendes d'une origine troyenne perdent leur valeur comme titre d'honneur distinguant un peuple vis-à-vis des autres, parce que tout le monde descend de Noé et sa famille ; cela vaut aussi pour les Gaulois, dont les rois sont même les ancêtres des Troyens. Cette révalorisation des Gaulois, signifie-t-elle alors la naissance d'un sentiment national ? Probablement pas chez Lemaire qui n'est pas Français mais Belge. Mais il peut tirer profit de la nouvelle réputation que les Gaulois avaient acquise pendant la deuxième moitié du XV^e siècle, parce que son roi troyen préféré, Bavo, règne en « Gaule Belgique » qui s'étend « iusques à Dannemarch, et à la mer Balthée ».²⁴¹ Comme la Gaule Celtique de Lemaire s'étend « depuis Tartarie iusques aux monts Pyrenées, et à la mer Britannique »,²⁴² sa Gaule ne se limite pas au Royaume de France, donc n'est pas un mythe national, mais réunit presque tous les peuples européens, y compris « ses » Belges. La tradition biblique remontant dans ce cas²⁴³ à Annius de Viterbe remplace les légendes d'une origine troyenne.

Passons à la *Franciade* de Pierre de Ronsard, poème épique inachevé, dont les quatre premiers livres ont été dédiés au roi Charles IX († 1574) et publiés en 1572.²⁴⁴ Dans la *Franciade*, le personnage de « Francus » n'est pas présenté comme étant simplement donné, comme on le faisait auparavant, mais pour la première fois, il est vraiment intégré dans la mythologie grecque traditionnelle. Comme Virgile avait créé « Iulus », ancêtre de la *gens Iulia*, en en faisant un surnom d'Ascagne,²⁴⁵ ainsi Ronsard fait de « Francus » un surnom d'Astyanax, fils d'Hector et d'Andromaque.²⁴⁶ Après l'invocation aux Muses, Ronsard suit encore le début de l'*Énéide* en décrivant son sujet, tous les travaux à surmonter par le Troyen Francus jusqu'à ce qu'il puisse « bastir les grands murs de Paris ».²⁴⁷ Après une courte invocation à Charles IX, le livre I de la *Franciade* commence 20 ans après la chute de Troie : Jupiter se rend compte de la fureur des derniers jours et de la destruction de Troie. Mais après la mort de Priam, Jupiter avait remplacé Astyanax/Francus par un sosie de celui-ci,²⁴⁸ de façon que Pyrrhus, croyant tuer l'enfant d'Andromaque, tue ce sosie, tandis que le vrai Francus avait été sauvé par Jupiter et mène une vie de fainéant à Buthrote chez son oncle

Ponticam. Sub his tenuerunt Tyras Arcadius Emathius, Italiam tenuit Comerus Gallus. Samotes possedit Celtas, & Iubal occupavit Celtiberos » (p.89/90 du texte / p.142/3 Google).

²⁴¹ Lemaire, *Illustrations*, tome I, p.14 et 13.

²⁴² Lemaire, *Illustrations*, tome I, p. 13.

²⁴³ Une autre tradition fait descendre les rois français du David biblique (voir Beaune, *Naissance*, p.35/6).

²⁴⁴ Nous citons d'après le texte de 1572, contenu dans les *Œuvres complètes* de Pierre de Ronsard, publiées [...] par Prosper Blanchemain, tome III, Paris 1858, p. 1-252, lisible en ligne chez Archive à <https://archive.org/stream/oeuvrescompltes00ronsgoog#page/n8/mode/2up>.

²⁴⁵ Virgile, *Énéide*, I 267-71, 286-88.

²⁴⁶ « Muse, enten-moy des sommets de Parnasse, / Guide ma langue et me chante la race / Des roys François yssus de Francion, / Enfant d'Hector, Troyen de nation, / Qu'on appeloit en sa jeunesse tendre / Astyanax, et du nom de Scamandre » (Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 43 du texte / p. 51 Archive).

²⁴⁷ « De ce Troyen conte-moy les travaux, / Guerres, desseings, et combien sur les eaux / Il a de fois (en despit de Neptune / Et de Junon) surmonté la fortune / Et sur la terre eschappé de peris, / Ains que bastir les grands murs de Paris » (Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 43 du texte / p. 51 Archive). Les mêmes lieux communs – les travaux du voyage, les combats, l'inimitié de Junon et à la fin la fondation d'une ville – comme dans le fameux début de l'*Énéide* : « Arma uirumque cano, Troiae qui primus ab oris / Italiam fato profugus Lauiniaque uenit / litora, multum ille et terris iactatus et alto / ui superum saeuae memorem Iunonis ob iram, / multa quoque et bello passus, dum conderet urbem / inferretque deos Latio, genus unde Latinum / Albanique patres atque altae moenia Romae » (Virgile, *Énéide*, I 1-7). Ce qui manque, c'est l'idée virgilienne du retour au pays des ancêtres.

²⁴⁸ L'idée semble s'inspirer de Virgile, *Énéide*, I 657-60, où Vénus, qui se méfie de Carthage, ville protégée par Junon, substitue à Ascagne le dieu d'Amour, qui puis prend les traits d'Ascagne.

Hélénus (« Helenin »).²⁴⁹ Comme au début de l'*Énéide*, Jupiter, pour consoler Vénus, avait prédit le grand destin réservé aux descendants d'Énée aboutissant à Auguste victorieux de Cléopâtre qui créera un nouveau siècle de paix,²⁵⁰ ainsi le Jupiter de Ronsard prédit le grand destin réservé à Francus et à ses descendants qui aboutissent à Charles IX – mais ici, c'est une menace que Jupiter adresse à Junon qui reste donc dans le rôle du grand adversaire des Troyens qu'elle avait déjà eu dans l'*Énéide*.²⁵¹ Notons à côté, parmi les louanges dits par Jupiter de Charles IX, qu'il sera le « premier en vertu » et qu'il aura plus « d'honneur en combattant » qu'Hercule et que le père des dieux prédit à Charles IX un règne « sans limite et sans terme » en s'inspirant des mots, par lesquels dans l'*Énéide*, Jupiter avait annoncé le règne éternel des Romains.²⁵² Plus intéressantes encore sont les prophéties de Jupiter concernant le destin immédiat de Francus, parce qu'elles nous disent ce que les livres jamais écrits de la *Franziade* devaient contenir : Après quelques remarques générales sur la multitude des pays et des princes vus pendant son voyage, les stations sont à peine mentionnées – le Danube (« la Dunoe »), le mariage avec « l'héritière d'un roy / De Germanie », la Franconie,²⁵³ où sa femme enceinte meurt, le Rhin, la Moselle et à la fin la fondation de Paris.²⁵⁴ Après beaucoup de batailles, desquelles Francus sort toujours vainqueur, il meurt. Peu de temps après, le mot « troyen » s'oublie, et la ville de Paris reste déserte, « de poudre et de buissons couverte ».²⁵⁵ Beaucoup de générations après, un

²⁴⁹ Ronsard, *Franziade*, livre I, p.44-48 du texte / p. 52-56 Archive. Buthrote en Épire avait été une des stations d'Énée chez Virgile (*Énéide*, III 270-505). Là, Andromaque donne les vêtements de son fils mort Astyanax à Ascanie parce que celui-ci lui semble être l'image de son fils, « sola mei super Astyanactis imago » (v. III 489).

²⁵⁰ Virgile, *Énéide*, I 254-96.

²⁵¹ Au début de son allocution, Jupiter est encore assez poli : « Or pour t'ouvrir, Junon, les destinées / Qui pour Francus au ciel sont ordonnés, / Je te diray (si tu le veux sçavoir) / Que maint travail ce Troyen doit avoir / Par ton courroux, qui les meilleurs offense » (Ronsard, *Franziade*, livre I, p.49 du texte / p.57 Archive). À la fin, Jupiter ajoute une menace : « Et si tu veux contre nous entreprendre, / Tu te verras au milieu de l'air pendre ; / Puis à tes pieds, Junon, j'attacheray / Ma grosse enclume, ou je te chasseray / D'un tour de bras par le travers des nues, / Ou sous le creux des terres inconnues » (ib., p. 52 du texte / p. 60 Archive).

²⁵² « De ce grand roy je n'ay borné l'empire ; [...] l'empire de ce roy, / Qui florira comme une chose ferme, / En son entier, sans limite et sans terme. / [...] Maistre du monde ! Ainsy le fort destin / L'a fait escrire ès voutes azurées / Du plus haut ciel, en gravures ferrées [...] » (Ronsard, *Franziade*, livre I, p.51/2 du texte / p.59-60 Archive). – Le Jupiter de Virgile dit à Vénus sur les Romains : « Parce metu, Cytherea, manent immota tuorum / fata tibi ; [...] His ego nec metas rerum nec tempora pono : / imperium sine fine dedi. Quin aspra Iuno, [...] mecumque fouebit / Romanos, rerum dominos gentemque togatam. / Sic placitum. [...] Nascetur pulchra Troianus origine Caesar, / imperium Oceano, famam qui terminet astris » (Virgile, *Énéide*, I 257/8, 278/9, 281-83 et 286/7).

²⁵³ Il paraît que la Franconie, qui ne fait pas partie du trajet traditionnel des Troyens, est mentionnée parce qu'ici, elle doit son nom à Francus (Ronsard, *Franziade*, livre I, p.49 du texte / p.57 Archive).

²⁵⁴ Selon Jupiter, Francus « doit veoir la terre où plein de vagues noue / A gros bouillon le cours de la Dunoe ; / Doit espouser l'héritière d'un roy / De Germanie. Ainsy, la Parque et et moy / Donnons arrest que les grands roys de France / D'un sang meslé prendront un jour naissance, / Conjoinct ensemble au Troyen et Germain. / De là Francus, magnanime à la main, / Pasteur guerrier d'une troupe infinie, / Doit surmonter les champs de Franconie, / Qu'il nommera de son nom redouté. / Là le malheur, par qui l'homme est donté, / Le ravira de sa femme espousée, / Grosse de lui. L'invincible fusée / Du fier Destin ne veut que ce Troyen / Mène une femme au champ parisien. / De là, vainqueur, traversant l'Allemagne, / Voirra du Rhin le grand canal qui baigne / La riche Gaule, où, suant de travaux, / Pour rafraichir gendarmes et chevaux, / Ce fleuve amy boira quelque journée. / De là, suivant sa longue destinée, // Tout flamboyant en l'esclair du harnois, / Descampera du rivage gaulois ; / Comme un torrent qui s'enfle et renouvelle, / Viendra couvrir les champs de la Mozelle ; / Puis, en l'honneur de son oncle Pâris, / Aux bords de la Seine ira fonder Paris, / Siege royal d'un sceptre si superbe » (Ronsard, *Franziade*, livre I, p.49-50 du texte / p.57-58 Archive).

²⁵⁵ « Or, ce Paris, qui maintenant n'est qu'herbe, / Isle serrée entre deux flots tortuz, / Dedans le ciel envoira ses vertuz ; / Et ses maisons en marbre elabourées / Voisineront les estoiles dorées. / Devant le mur maint combat se fera ; / Seine de meurtre à bouillons s'enflera, / Tournant sanglante, à courses vagabondes, / Hommes, chevaux et armes sous les ondes. / Mais ce Francus, par hauteuse de cœur, / Des ennemis sera toujours vainqueur. / Incontinent que la belle victoire / L'aura, couvert d'éternelle mémoire, / Ja fait des cieux immortel citoyen, / En

descendant de la femme de Francus laissée en Franconie, Pharamond, rassemble une grande armée et passe le Rhin.²⁵⁶ Son fils, « le grand roy Merovée », vainc les Gaulois, conquiert la Gaule qu'il appelle France en l'honneur de Francus et rebâtit Paris ; il est l'ancêtre d'une longue ligne de « maint prince et maint grand empereur » qui aboutit – nous l'avons dit – à Charles IX.²⁵⁷

Le caractère littéraire de la *Franciade* est hors de doute : C'est un poème épique écrit en décasyllabes, qui raconte une histoire fictive et non pas des faits historiques,²⁵⁸ est plein de souvenirs de l'*Énéide* de Virgile et montre aussi les traits caractéristiques du genre tels que l'invocation aux Muses, les renvois à l'avenir glorieux des descendants ou les comparaisons longues.²⁵⁹ Quant à la légende troyenne, Francus est maintenant adapté à la mythologie classique traditionnelle, mais les stations de son voyage sont à peine esquissées : Le Danube n'est qu'une étape et la ville de Sicambre n'est pas mentionnée. Le fait que Francus lui-même ait fondé la ville de Paris et non pas Ibor 235 ans après la fondation de Sicambre, la rend plus vieille que Londres²⁶⁰ et que Rome. Tandis que le passage du Rhin et la Moselle sont des stations plutôt traditionnelles de la légende,²⁶¹ l'accent mis sur la Franconie en Allemagne est surprenant dans le texte. Évidemment, les temps quand les successeurs de Charlemagne en Francie Occidentale et Orientale se disputaient l'honneur d'être les vrais héritiers des Francs sont passés depuis longtemps. Chez Ronsard, Jupiter lui-même dit que par son commandement et par celui de la Parque, « les grands roys de Francs » doivent être nés d'un sang mêlé, « conjoint ensemble au Troyen et Germain »,²⁶² tandis que les Gaulois avaient oublié tout ce qu'il y avait eu de troyen à Paris et doivent être vaincus par Mérovée²⁶³ – ailleurs, Ronsard caractérise les Gaulois comme étant primitifs.²⁶⁴ Comme Charles IX était le fils du roi Henri II de la famille des Valois-Angoulême qui était une branche de la dynastie capétienne, et de Catherine de Médicis, donc d'une famille italienne, il faut se demander quelle est la raison de l'accent mis par Ronsard sur le côté « germain » des rois français. Une explication en pourrait être le fait que la famille des Valois comptait aussi comme rameau cadet celui des ducs de Bourgogne, éteint en 1477, qui eut lui-même comme sous-rameau celui des ducs de Brabant éteint en 1430.²⁶⁵ Mais faut-il vraiment penser que Ronsard ait

peu de jours le brave nom troyen / Perdra son lustre, et la ville, deserte, / Sera de poudre et de buissons couverte » (Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 50 du texte / p. 58 Archive).

²⁵⁶ « Mais aussitost que les destins auront / Parfait leurs cours, un prince, Pharamond, / Prince de haute et superbe pensée, filz d'un des filz de la royne laissée / En Franconie, estant Germain conçu / Et des Troyens en droite ligne yssu, / Suivant l'oracle et ma voix veritable, / Fait capitaine, aux peuples redoutable, / Par l'Allemagne un camp amassera, / Qui les sablons de nombre passera. / Le ciel luirá sous l'esclair de ses armes / Et ses pietons, ses soldats, ses gendarmes, / Les uns à pié, les autres en chevaux, // Rompront la terre et tariront les eaux » (Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 50/1 du texte / p. 58/9 Archive).

²⁵⁷ « De luy naistra le grand roy Merovée, / Par qui sera la ville relevée, / Et les honneurs de son ayeul Francus. / Ayant la Gaule et les Gaulois vaincus, / Ores par ruze et ores par bataille, / Rebastira de Paris la muraille / Et de remparts son mur enfermera ; / La Gaule, après, de Francus nommera, / Chef des François, qui, pour la souvenance / D'un si grand prince, aura le nom de France. / De Merové, des peuples conquereur, / Viendra maint prince et maint grand empereur ; / Haut eslevez en dignité supresme, / Entre lesquels un roy, Charles neufiesme, / Neufiesme en nom et premier en vertu, / Naistra pour veoir le monde combattu / Dessous ses pieds, [...] » (Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 51 du texte / p.59 Archive).

²⁵⁸ Ronsard, *Franciade*, préface, p.8 du texte / p.16 Archive.

²⁵⁹ Ainsi, par exemple, le vol de Mercure est comparé au vol d'un oiseau de proie (Ronsard, *Franciade*, livre I, p.53 du texte / p.61 Archive).

²⁶⁰ Brutus, le fondateur légendaire de Londres, était un descendant d'Énée – le fils illégitime de Silvius, fils d'Ascagne, fils d'Énée –, donc appartenait à une génération postérieure (Geoffroy de Monmouth, p.223/4).

²⁶¹ En fait, les textes antérieurs n'avaient pas parlé de la Moselle, mais de la ville de Trèves sise sur la Moselle.

²⁶² Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 49 du texte / p. 57 Archive.

²⁶³ Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 50 du texte / p. 58 Archive.

²⁶⁴ Jupiter lui-même appelle les Gaulois « le peuple rude et fascheux à donter, / Chaud à la guerre et ardent à la proye » (Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 53 du texte / p.61 Archive).

²⁶⁵ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_cap%C3%A9tienne_de_Valois.

connu tous ces liens de famille ? Plutôt que non. Il est donc peut-être plus probable que cet accent mis sur la Franconie dans sa version de la légende troyenne est un compliment fait à l'épouse de Charles IX, Élisabeth d'Autriche, appartenant à la famille de Habsbourg, fille de l'Empereur Maximilien II.²⁶⁶

En s'inspirant encore de l'*Énéide*,²⁶⁷ le reste du livre I nous montre les préparations au départ : Jupiter envoie Mercure à Buthrote où l'on est en train de célébrer une fête en l'honneur de Cybèle. Mercure transmet les ordres de Jupiter à Hélénius qui les annonce aux Troyens. Déguisé en « Arage », compagnon d'Hector, Mars enflamme Astyanax, qui alors change son nom en Francus,²⁶⁸ et les Troyens pour l'idée de chercher leur nouvelle patrie en Gaule. Après la construction d'une flotte, quelques prières adressées à Neptune et quelques indications du chemin données par Hélénius – à travers le Bosphore jusqu'à l'embouchure du Danube²⁶⁹ –, les bateaux partent.²⁷⁰ Au deuxième livre de la *Franciade*, le courroux de Neptune et de Junon crée un orage où Francus perd tous les bateaux excepté le sien : six bateaux sont poussés à un rivage inconnu de la Provence,²⁷¹ sept autres bateaux sont détruits, et le sien est poussé contre les rochers de l'île de Crète. Ceux qui se sont sauvés, ce sont « vingt chevaliers, qui depuis ont esté / (Ainsi estoit dans le ciel arrêté) / Tiges et chefs des familles de France ». ²⁷² En Crète, Francus est cordialement reçu à la cour du roi Dicée, dont les deux filles, Clymène et Hyante, tombent amoureuses de Francus – tout cela évidemment un souvenir du premier livre de l'*Énéide*.²⁷³ Dans le reste du deuxième livre, Francus libère Otée, fils de Dicée, des mains du géant Phovère²⁷⁴ – à ce qu'il paraît, une concession faite au goût médiéval des combats singuliers encore vif à l'époque de la Renaissance.

²⁶⁶ Voir [http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lisabeth_d%27Autriche_\(1554-1592\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lisabeth_d%27Autriche_(1554-1592)) .

²⁶⁷ Ainsi, « la prompte Renommée » qui repand la nouvelle de l'arrivée de Mercure (Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 58 du texte / p. 66 Archive), s'inspire de la Fama virgilienne qui annonce l'arrivée des Troyens en Italie (Virgile, *Énéide*, VII 104-6) et qui ébruite tout de suite les amours d'Énée et de Didon : « Extemplo Libyae magnas it Fama per urbes » (Virgile, *Énéide*, IV 173).

²⁶⁸ « Adonc, Francus, qui seul maistre commande, / Prompt et gaillard au milieu de la bande, / Voulant sa main d'une lance charger, // D'Astyanax en Francus fit changer / Son premier nom, en signe de vaillance » (Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 73/4 du texte / p. 81/2 Archive) – évidemment un souvenir du fait que, dans la légende troyenne traditionnelle, « Franci » était un titre d'honneur signifiant « vaillant ».

²⁶⁹ Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 79 du texte / p. 87 Archive.

²⁷⁰ Ronsard, *Franciade*, livre I, p. 52-83 du texte / p. 60-91 Archive.

²⁷¹ « [...] / Six grands vaisseaux esloignez du troupeau ; / Mais à la fin la bonasse fortune / [...] / Loin les chassa au rivage incognu / De la Provence, où la Rhosne cornu / Entre rochers roulant sa viste charge, / Près Aiguemorte en la mer se descharge. / Là ces Troyens sur le sable arrivez / Furent long temps d'hostelage privez, / Sans elever une muraille neuve : Touchez après de la beauté du fleuve, / Forçant son eau, plantèrent à Tournon / De leur patron les armes et le nom, / Qui courageux à Francion servirent / Et aux combats des Gaules le suivirent » (Ronsard, *Franciade*, livre II, p. 95 du texte / p. 105 Archive). Ce détail semble remonter à Lemaire de Belges qui dit : « Encores iay entendu par commune renommee, quil y ha deux nobles maisons particulieres pardeça, qui se disent estre yssuz des Troyens, dont lune est la maison de Tournon, sur le fleuve du Rhone, du costé des montaignes de Viueretz et d'Auuergne. [...] Ladite maison de Tournon porte en ses armes vn Lyon rampant, en champ mesparty : qui sont les armes de Troye (Lemaire, *Illustrations*, livre III, tome II, p.298/9).

²⁷² Ronsard, *Franciade*, livre II, p. 97 du texte / p. 107 Archive.

²⁷³ Ronsard, *Franciade*, livre II, p. 86-118 du texte / p. 96-128 Archive. Ce n'est pas seulement l'idée principale du livre II de la *Franciade* – l'orage causé par une vengeance divine qui pousse ce qui reste des Troyens à une côte inconnue –, qui fait penser à l'*Énéide*, mais encore quelques détails : Dans les deux textes, les hôtes connaissent le destin de Troie avant l'arrivée des Troyens : Dicée le dit tout de suite à Francus (*Franciade*, livre II, p.105-07 du texte / p.115-17 Archive) ; à Carthage, les murs du temple de Junon sont déjà décorés par les principaux épisodes de la guerre de Troie (*Énéide*, I 450-58) ; dans les deux textes, les Troyens entrent dans la ville cachés dans un nuage (*Franciade*, livre II, p.112 du texte / p.122 Archive – *Énéide*, I 411-14) ; et dans les deux textes, Vénus fait tomber amoureuses du héros les femmes de la famille royale pour protéger les Troyens : Chez Ronsard, Amour, prié par Vénus, glisse dans la personne de Francus de façon que les deux filles tombent amoureuses de lui (*Franciade*, livre II, p.110/1 et 114 du texte / p.120/1 et 124 Archive) ; chez Virgile, Amour prend les traits d'Ascagne de façon que Didon tombe amoureuse d'Énée (*Énéide*, I 712-22).

²⁷⁴ Ronsard, *Franciade*, livre II, p. 119-137 du texte / p. 129-147 Archive.

Le troisième livre de la *Franciade* parle surtout des amours des deux sœurs, de leurs tentatives de gagner le cœur de Francus, de la jalousie frénétique de Clymène et, à la fin, de la mort de Clymène qui se lance dans la mer²⁷⁵ – à ce qu’il paraît, un autre souvenir de l’*Énéide*, où Didon repoussée par Énée se tue sur le bûcher.²⁷⁶ L’autre sujet – à ce qu’il paraît, un sujet favori de Charles IX²⁷⁷ –, c’est encore l’avenir des Troyens : D’abord, Leucothoé, fille de Protée, le prophétise à Francus en lui disant qu’il fallait demander les détails à Hyante,²⁷⁸ et peu après, Cybèle, ayant pris la forme de son ami Turnien, fondateur futur de la ville de Tours,²⁷⁹ lui conseille d’urgence de courtiser Hyante pour qu’elle lui nomme les rois qui doivent sortir de son sang.²⁸⁰ C’est cette question qui se trouve au centre du quatrième livre²⁸¹ de la *Franciade* : Au début, Francus demande à Hyante de le lui révéler ; elle y consent, mais il faut d’abord faire des sacrifices à Hécate. Puis Hyante avertit Francus qu’avant d’entrer en Gaule, où il aura beaucoup de problèmes,²⁸² il devra d’abord passer par la Scythie et la Hongrie et bâtir sur l’Ister la ville de Sicambre.²⁸³ Là, Francus épousera la fille d’un roi de « Pannonie », donc d’Autriche – évidemment un autre compliment adressé à la femme de Charles IX, Élisabeth d’Autriche de la maison de Habsbourg, fille de Maximilien II, dont la famille est ainsi liée à la généalogie troyenne des Rois de France.²⁸⁴ Puis, le récit d’Hyante, porte-parole de la déesse Hécate, fait un saut de plusieurs siècles et passe à

²⁷⁵ Ronsard, *Franciade*, livre III, p. 140-190 du texte / p. 150-200 Archive.

²⁷⁶ Virgile, *Énéide*, IV 630-65 ; Ronsard reprend même des détails de l’*Énéide* tels que les imprécations lancées par la femme abandonnée contre le Troyen qui s’en va : *Franciade*, livre III, p. 188 du texte / p. 198 Archive – *Énéide* IV 612-20.

²⁷⁷ Henri Chamard, *Histoire de la Pléiade*, 4 vols, Paris 1961, tome III, p. 108/9 et 112.

²⁷⁸ « Enfant royal, qui dois donner naissance / A tant de Rois, [...] / Tu planteras ta muraille au milieu / Des bras de Seine, où la Gaule fertile / Te doit donner une isle pour ta ville, / Gaule abondante en peuples redoutez, / Peuples guerriers aux armes indontez / [...] Ne t’en va donc sans courtiser Hyante, [...] Elle, qui est de ton amour gagnée ; // Te fera voir ta future lignée, / Et tous les rois qui sortent de toi, / Forts à la guerre et prudens à la loy, / Qui d’un long ordre et de longue puissance / Tiendront un jour le beau sceptre de France » (Ronsard, *Franciade*, livre III, p.151/2 du texte / p.161/2 Archive).

²⁷⁹ « [...] Cybèle [...], / Prenant la face et la voix et la taille / De Turnien (qui depuis la muraille / Bastit de Tours et la ville fonda)... » (Ronsard, *Franciade*, livre III, p.183 du texte / p.193 Archive).

²⁸⁰ « Courtise Hyante, afin qu’elle te face / Voir ces grands rois qui viendront de ta race » (Ronsard, *Franciade*, livre III, p.183 du texte / p.193 Archive).

²⁸¹ Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.192-252 du texte / p.202-64 Archive.

²⁸² « Prince Troyen vaincu de travaux, / Qui sur la mer as souffert mille maux, / Et qui en dois par longue et longue guerre / Souffrir encor’ de plus grands sur la terre, / En Gaule iras, mais tu ne voudrais pas / Y estre allé ; [...] Tu dois un jour cognoistre à ton malheur / Mille ennemis d’invincible valeur, / Si que le cours de la gauloise Seine / Du sang troyen ondoy’ra toute pleine / D’armes, d’escus, de chevaux renversez, / Et de bouclairs d’outre en outre percez. / Mais parsus tout garde toy que le fleuve / D’Aisne en ses eaux durement ne t’abreuve, / Et que Remus, sous l’ombre de vouloir / Te marier, ne te fasse douloir » (Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.216 du texte / p. 226 Archive). Cette remarque étrange révèle deux choses : d’abord une autre source, Jean Lemaire de Belges, (*Illustrations*, livre III / tome II, p.268) et puis la façon dont Ronsard écrivait sa *Franciade* : il suivait sa source pas à pas sans s’apercevoir des contradictions qui y sont cachées. On a vu plus haut que Lemaire dit d’abord que Francus entra en Gaule et puis qu’il mourut à Sicambre en Hongrie et que Lemaire avait essayé de résoudre cette contraction par une définition extrêmement généreuse de la Gaule : « Autre Prince ensuyuant qui vint en Gaule, fut Francus fils d’Hector, et regna en Gaule Celtique, laquelle pour lors sestendoit depuis Tartarie iusques aux monts Pyrenees, et à la mer Britannique, comme nous prouverons en son lieu, et donna le nom aux François » (Lemaire, *Illustrations*, tome I, p. 13 ; voir aussi, ib., livre III / tome II, p.269-71). Ronsard ne réussira pas à résoudre cette contradiction.

²⁸³ « Toy parvenu vers la froide partie / Où la Hongrie est jointe à la Scythie, / Tu bastiras près le bord Istrien, / Sejour des tiens, le mur Sicambrien, / Que tes enfans en longue et longue race / Tiendront après pour leur royale place » (Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.217 du texte / p. 227 Archive) – donc Sicambre en Hongrie comme capitale royale ; comment mettre cela d’accord avec la prophétie de Jupiter selon laquelle Francus « Puis, en l’honneur de son oncle Pâris, / Aux bords de la Seine ira fonder Paris, / Siege royal d’un sceptre si superbe » (Ronsard, *Franciade*, livre I, p.50 du texte / p.58 Archive) ?

²⁸⁴ « Le bon Hymen, ayant soucy de toy, / Te doit conjoindre à la fille d’un roy, / qui regira, sous sa dextre garnie / D’un juste fer, les champs de Pannonie » (Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.217 du texte / p. 227 Archive).

l'Antiquité tardive, quand, inspiré par un rêve qui est puis interprété par une vieille prophétesse, Marcomire et les Troyens quittent Sicambre et conquièrent la France.²⁸⁵ Donc, on n'apprend plus rien sur la vie future de Francus lui-même qui semble être resté à Sicambre – en contradiction avec la prophétie que Jupiter faisait au premier livre, mais d'accord avec le texte de Jean Lemaire de Belges, où nous avons pu constater la même contradiction. Ensuite, Hyante parle de la métempsycose, donc de la migration de l'âme qui, après la mort d'une personne, passe dans un autre corps,²⁸⁶ et à la fin, elle fait surgir aux yeux de Francus tous les rois mérovingiens de Pharamond à Pépin²⁸⁷ ; là, la liste des rois et la *Franciade* s'arrêtent. Avec ce texte, la légende retourne donc à son ancienne fonction de souligner l'importance de la famille royale, mais le texte reste inachevé.

Un des problèmes de Ronsard semble avoir été de vouloir recourir à trop de sources qui étaient en contradiction entre elles. Ce n'est pas seulement le texte contradictoire de Jean Lemaire de Belges qui, comme on l'a vu, fait Francus d'abord arriver directement en Gaule, puis le fait mourir à Sicambre en Hongrie, où il était venu après avoir quitté la ville de Troie, et à la fin essaie de se sauver par une « extension » de la Gaule Celtique allant « depuis Tartarie iusques aux monts Pyrenes, et à la mer Britannique ».²⁸⁸ A ce qu'il paraît, Ronsard se sert aussi de sources provenant du territoire germanique : C'est à ce type de textes que remontent les « anciens amis, / Qui dès longtemps leur siège y avoient mis, / Seigneurs du Rhin, où sa corne bessonne / D'un large cours dedans la mer s'entonne » mentionnés dans l'interprétation du rêve de Marcomire²⁸⁹ qui ne s'expliquent pas par le texte précédent de la *Franciade*, et probablement aussi les « Phrysons, Gueldrois, Zelandois, Holandois » vaincus par Marcomire.²⁹⁰ Au moment où, avec Pépin, Ronsard aurait dû passer de la ligne des Mérovingiens à celle de Carolingiens,²⁹¹ il y renonce et se contente d'un « tout coule » un peu vague.²⁹² Cette fin un peu mélancolique, peu conforme à une liste prophétique des héros qui doivent sortir du sang de Francus, fait penser que Ronsard avait compris les contradictions de la légende troyenne que le texte de la *Franciade* contenait déjà parce que, pendant les longues années de sa composition, son auteur s'était basé sur des sources contradictoires. Vingt ans

²⁸⁵ « Ja deux mil ans auront fini leur tour / Quand ta Sicambre et les champs d'alentour / Seront laissez de ta race germaine / Conduite en sort par un grand capitaine, / Qui, sous l'obscur des ombres de la nuit, // Verra dormant un fantume en son lit. / [...] / Mais Marcomir' ne le pourra comprendre. / Voulant savoir, du songe tout esmeu, / Que portendoit ce grand fantume veu, / Alla trouver une vieille prophète, / Qui fut du songe infallible interprète : / C'est qu'il falloit par le conseil des dieux / Laisser Sicambre et chercher d'autres lieux, / Et s'en aller vers le Rhin, où la Gaule / Du roy Brutus n'entrevoit que l'espaule, / Et rechercher ses anciens amis, / Qui dès longtemps leur siège y avoient mis, / Seigneurs du Rhin, où sa corne bessonne / D'un large cours dedans la mer s'entonne » (Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.217/8 du texte / p. 227/8 Archive). À ce qu'il paraît, ces amis « dès longtemps [...] Seigneurs du Rhin », qui ne s'expliquent pas par le texte précédent de la *Franciade*, remontent à une source d'origine allemande.

²⁸⁶ Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.220-23 du texte / p. 230-33 Archive.

²⁸⁷ Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.224-52 du texte / p. 234-64 Archive.

²⁸⁸ Lemaire, *Illustrations*, tome I, p. 13.

²⁸⁹ Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.218 du texte / p. 228 Archive.

²⁹⁰ Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.219 du texte / p. 229 Archive ; Lemaire y fait également allusion : « Long temps apres, cestasauoir enuiron deux cens quatre vingt ans, depuis la destruction de Troye, et auant la fondation de Romme, deux cens ans ou enuiron, vne bende / diceux Sicambriens sous leurs Ducz, Troiades et Torgotus, descendirent sur le Rhin et fonderent la ville de Bonne, apres de Coulongne sur le Rhin, et consequemment la ville de Zantes, en la Duché de Cleues, laquelle iusques auiourdhuy sappelle ainsi de par le fleuue Xanthus qui passoit parmy Troye. [...] Selon lesdites chroniques de Tongres, iceux Sicambriens yssuz de la haute Sicambre, occuperent par succession de temps, tous les pais quon dit maintenant Cleues, Gheldres et Iuliers » (Lemaire, *Illustrations*, livre III, tome II, p.301/2).

²⁹¹ Sous Pépin « faudra de Clovis la lignée, / Si qu'en perdant le sang très-ancien / Des premiers rois, fera naistre le sien, / Donnant lumière à sa race nouvelle / Par ses hauts faits de sa dextre immortelle » (Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.251 du texte / p. 263 Archive).

²⁹² « N'espère rien au monde de certain : / Ainsi que vent tout coule de la main ; / Enfant d'Hector, tout se change et rechange ; / Le temps nous fait, le temps même nous mange » (Ronsard, *Franciade*, livre IV, p.251 du texte / p. 263 Archive).

plus tôt, dans son *Ode au Roi* de 1550, Ronsard suivait encore la version traditionnelle de la légende : fondation de Sicambre par Francus et plus de 200 ans après, un groupe de Troyens quitte cette ville, se transfère en Gaule et y fonde Paris.²⁹³ Pour terminer la *Franziade*, Ronsard aurait dû réécrire toute la prophétie de Jupiter contenue au premier livre ou insérer dans toutes les autres prophéties une description du voyage de Francus jusqu'en Gaule et puis aussi résoudre le problème très complexe du lignage troyen de Charlemagne et de tous ses successeurs dans les deux pays ; alors il semble que la mort prématurée de Charles IX était un bon prétexte pour abandonner l'œuvre.

Dans sa *Franziade*, Ronsard présente donc une version littéraire de la légende qui, sous la forme d'un poème épique écrit en décasyllabes, contient tous les lieux communs du genre tels que l'invocation aux Muses, un orage qui disperse et en partie détruit la flotte, la mort de compagnons, les comparaisons longues et un amour malheureux, et qui suit de très près et par beaucoup de détails l'*Énéide* de Virgile. Parmi les lieux communs contenus dans l'*Énéide* il faut aussi compter les prodiges et les prophéties qui devaient guider le voyage et annoncer au héros principal l'avenir glorieux de ses descendants. À ce qu'il paraît, c'est là une des raisons qui ont déterminé Ronsard à abandonner son poème. Tandis qu'il a encore pu résoudre le problème de l'identité de Francus identifié ici avec Astyanax traditionnellement tué à Troie – une nouveauté de Ronsard –, la complexité et le caractère contradictoire que la légende troyenne avait acquis dans ses sources était sous doute une raison assez importante pour lui d'abandonner l'œuvre dont la composition avait déjà duré trop longtemps. Et comme, à ce qu'il paraît, le jeune monarque s'intéressait surtout à ses prédécesseurs, la question devait être assez importante : Francus était-il arrivé directement en Gaule pour fonder Paris ou était-il mort en Hongrie après avoir fondé Sicambre ? Comment faire entrer dans tout cela la famille de l'épouse de Charles IX, donc la maison autrichienne de Habsbourg, si l'épouse de Francus devait rester en Franconie ? Et comment sauter, en suivant toujours le lignage troyen, de la famille des Mérovingiens à celle des Carolingiens à celle des Robertiens à celle des Capétiens et à la fin à celle des Valois ? C'est très difficile, mais Ronsard dit lui-même que le jeune monarque insistait sur ce point.²⁹⁴

²⁹³ L'*Ode au Roi* de 1550 contient deux prophéties : D'abord, Cassandre dit au fils d'Hector : « [...] / Desja la Dunoue t'attant / Sur le flanc de sa rive humide, / Et ce grand marest qui s'etant / Pres des levres de l'eau Pontide: / C'est là, c'est là, c'est ou tu dois / Ploier les peuples sous tes lois, / C'est ou l'arrest des dieus t'otroie / Fonder une nouvelle Troie, [...] » (*Strophe* 3). Puis, 200 ans plus tard, « un Capitaine né / De ton sang » et « vint mille Troiens » quittent cette terre, et Cassandre ajoute : « Je voi ce troupeau pelerin / Deja bien loin outre le Rin / Enrichir Troie de louanges, / Et du butin des rois etranges, / Aiant trompé mille peris, / Avant que sur les bords de Seine, / Il fonde une ville en la pleine / Du nom de mon frere Paris » (*Antistrophe* 3). Donc, « Donne voile au navigage, / Sur l'echine de la mer / Fai les vagues écumer, / Pour replanter notre race / Ou te traineront les cieus, / Et le forçant veil des Dieus / Qui ja t'a borné ta place » (*Epode* 3). Francion part donc et « connut la mer par neuf ans », mais à la fin, il n'arrive qu'« Aus bords d'Épire » (*Strophe* 4). Là, l'esprit d'Hector précise la prophétie de Cassandre : « Je voi deja fleurir ton los / En ce païs, ou la Dunoue / Traîne en la mer ses derniers flos, / Et par les champs ou Seine noue. / Sur l'une tu dois maçonner / Une autre Troie, & lui donner / Le nom de Cicambre, où ta race / Usera deus cens ans d'espace » (*Strophe* 5). « Deus siecles apres que la Parque / T'aura mis dans l'avare barque / Pour aborder aus champs heureux, / Une grand peuplade Troienne / Laissera ta ville ancienne / Dessous Jurois le valeureus. / Lui né de ton sang poussera / Si courageusement ses bandes, / Qu'à coups d'espée il froissera / Les rois des terres Alemandes: / Et comme un guide diligent, / Bien plus loin conduira sa gent / Outre le Rin, tant qu'elle arrive / De Seine à la fertile rive, / Dans la Gauloise nation, / Et là sera leur demourance, / Changeant le nom de Gaule à France, / Pour l'honneur de toi Francion » (*Antistrophe* 5). Parmi les rois de France, Hector mentionne spécialement Henri II, « Des meilleurs le meilleur roi » (*Epode* 5), et après d'autres louanges du roi et de la France (*Strophe* 6), confirmés par « un tonnerre espovantable », Francion se dépêche de partir (*Antistrophe* 6) (L'*Ode au Roi* de Ronsard est lisible à http://www.bvh.univ-tours.fr:8080/xtf/view?docId=tei/B751131011_YE645/B751131011_YE645_tei.xml&chunk.id=n2&toc.id=&brand=default).

²⁹⁴ Dans sa préface à l'édition de 1572, Ronsard insiste d'abord sur ce qu'il ait écrit un poème épique et non une histoire des rois de France, en y ajoutant seulement quelques renvois à des monarques futurs comme l'avait déjà fait Virgile, mais qu'au contraire de Virgile, il avait « le faix de soixante et trois rois sur les bras. Et si tu me dis

Mais ce n'est pas la complexité que la légende troyenne des Francs avait acquise au cours des siècles, qui a causé la fin de cette légende. Comme l'a bien montré George Huppert, les doutes déjà exprimés par Gaguin deviennent de plus en plus forts au cours du XVI^e siècle. De plus, l'humaniste allemand Beatus Rhenanus (*Rerum Germanicarum libri tres*, 1531) avait montré que les Francs avaient été un peuple qui parlait une langue germanique. Pour quelque temps, la légende survit encore, quand l'historien et humaniste Étienne Pasquier exprime ses doutes vers 1560, mais sait aussi qu'il est difficile sinon impossible d'opposer à ces récits « fabulistes » la vérité de faits historiques.²⁹⁵ En 1573, dans sa *Franco-Gallia*, François Hotman montre que les Francs avaient été un groupe de combattants germaniques appartenant peut-être même à plusieurs tribus, en ajoutant qu'il serait naïf de croire encore à la légende de l'origine troyenne des Francs.²⁹⁶ Assez tôt après, presque tous les auteurs français sentent le besoin de rejeter la légende. Mais, comme l'a encore montré George Huppert, au cours du XVII^e siècle, la légende de l'origine troyenne des Francs connut un autre essor – peut-être comme moyen de glorifier la monarchie absolue par des ancêtres qui en étaient « dignes » : en 1714, Nicolas Fréret fut même jeté à la Bastille pour avoir montré que les Francs avaient été un peuple germanique.²⁹⁷ Mais c'est là assez loin de l'époque traitée ici.

Résumé

Notre but était de montrer comment, au cours des siècles, la légende de l'origine troyenne des Francs a évolué en s'adaptant aux besoins d'une époque spécifique. Née d'une admiration générale de tout ce qui avait rapport à la Rome antique n'existant plus entre-temps, le premier texte à parler de l'origine troyenne des Francs est la chronique de Frédégaire écrite vers 660, où cette idée se trouve dans deux interpolations insérées dans des textes antérieurs et semble être le résultat de plusieurs malentendus. Ainsi, nous avons le type A de la légende qui contient les éléments suivants : une première habitation en Macédoine, une deuxième habitation sur les rives du Danube et une troisième habitation aux bords du Rhin ; puis le nom

que d'un si grand nombre je ne devois eslire que les principaux, je te reponds que Charles nostre seigneur et roy, par une genereuse et magnanime candeur, n'a voulu permettre que ses ayeulx fussent preferez les uns aux autres, à fin que / la bonté des bons et la malice des mauvais luy fussent comme un exemple domestique pour le retirer du vice et le pousser vers la vertu » (Ronsard, *Franciade*, préface, p. 8/9 du texte / p.16/7 Archive).

²⁹⁵ « **Origines troyennes des Français et d'autres peuples.** Tout ainsi que maintenant la plupart des nations florissantes veulent tirer leur grandeur du sang des Troyens, aussi courut-il quelquefois une autre commune opinion, par laquelle plusieurs contrées estimaient ne tenir leur ancienne noblesse que des reliques des Grecs, lorsque Hercule et ses compagnons, comme chevaliers errants, voulurent voyager tout ce monde. Ainsi rapportait à lui le Gaulois quelques rois de la Gaule, disant que Hercule poursuivant Gérion aux Espagnes, et passant par ce pays, eut connaissance de la fille d'un roi gaulois, en laquelle il engendra une grande suite de rois qui depuis gouvernèrent cette grande monarchie. Semblablement les Germains lui faisaient annuels sacrifices, comme ayant par sa vue embelli la plus grande part de leur pays. Et les Indiens aussi faisaient grande solennité de la commémoration de lui. Et même au voyage d'Alexandre le Grand, disaient qu'après la venue d'Hercule et Bacchus, Alexandre était le tiers fils de Jupiter, qui avait pris terre en leur pays. Au demeurant, quant aux Troyens, c'est vraiment grande merveille que chaque nation d'un commun consentement s'estime fort honorée de tirer son ancien estoc [origine] de la destruction de Troie. En cette manière appellent les Romains, pour leur premier auteur, un *Ænée*; les Français, un Francion; les Turcs, Turcus; ceux de la Grande-Bretagne, Brutus; et les premiers habitateurs de la mer Adriatique se renommaient d'un Anthenor : comme si de là fût sortie une pépinière de chevaliers qui eût donné commencement à toutes autres contrées, et que par grande providence divine eût été causée la ruine d'un pays, pour être l'illustration de cent autres. Quant à moi, je n'ose ni bonnement contrevenir à cette opinion, ni semblablement y consentir librement. Toutefois il me semble que de disputer de la vieille origine des nations, c'est chose fort chatouilleuse, parce qu'elles ont été de leur premier avènement si petites, que les vieux auteurs n'étaient soucieux d'employer le temps à la déduction d'icelles: tellement que petit à petit la mémoire s'en est du tout évanouie, ou convertie en belles fables et frivoles. » (Tiré de l'anthologie de Jean-Marie Hannick publiée à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/ENC3/04.html>).

²⁹⁶ George Huppert, « The Trojan Francs and their critics », ds : *Studies in the Renaissance*, tome 12, 1965, p.227-41.

²⁹⁷ Huppert, « The Trojan Francs and their critics », p.237-41 et 227.

des Franci est dérivé ici du nom de leur roi Francio ; et sous l'Empereur Valentinien, les Francs deviennent les alliés des Romains. Le type B de la légende remonte au *Liber Historiae Francorum* de 727 et contient les éléments suivants : une première habitation aux bords du Don en Russie, d'où, conduits par Anténor, les Troyens pénètrent jusqu'en Hongrie, où ils fondent la ville de « Sicambria » ; un « Francio » n'est pas connu, puisque les Troyens sont conduits par Anténor et Priam ; et « Franci » est ici un titre d'honneur conféré aux Troyens par l'Empereur romain Valentinien pour avoir vaincu les Alains ; après avoir été chassés de « Sicambria », les Francs fondent une deuxième habitation aux bords du Rhin ; plus tard, Pharamond, ancêtre mythique des Mérovingiens, est couronné roi des Francs. Le *Liber* est clairement le résultat d'un sentiment national des Francs et veut glorifier la famille royale des Mérovingiens en lui attribuant des ancêtres de la plus haute noblesse.

Encore au cours du VIII^e siècle, on rencontre les premières adaptations de la légende aux besoins de l'actualité. Déjà pendant la première moitié du siècle, il y a au fond deux familles qui se trouvent en tête du Royaume de France : les rois appartiennent encore à la famille des Mérovingiens, mais le véritable pouvoir – y compris le pouvoir militaire – se trouve dans les mains de leur « maiores domus », c'est-à-dire des Carolingiens. Cette situation se reflète dans la légende par la création d'un couple qui se trouve maintenant en tête des Troyens : Francus et son compagnon Vassus. À ce qu'il paraît, les deux textes en question – l'*Historia Daretis Frigii de Origine Francorum* de la première moitié et la *Cosmographie* d'Aethicus du milieu du VIII^e siècle – ont été écrits par des auteurs habitant aux bords orientaux du règne des Francs et nous parlent d'événements plus récents sous le masque des anciens Troyens. L'*Historia* nous peint les deux chefs des Francs et leur tyrannie d'une façon tellement négative qu'il faut peut-être penser à un habitant des « Dalmaciae fines » mentionnés dans le texte comme étant maltraités, critiquant sous le masque de Franco et Vasso les conquêtes des rois mérovingiens et de leurs militaires carolingiens dans l'est de l'Europe. La *Cosmographie*, par contre, semble décrire, sous le masque de Romains extrêmement cruels, les Byzantins essayant de reconquérir les Balkans et l'Italie au VI^e siècle. Comme, dans ces guerres-là, les Francs avaient été du côté des adversaires de Byzance, leur généalogie – actualisée par les deux chefs, Francus et Vassus, apparemment représentant les rois mérovingiens et leurs militaires carolingiens – est vue de façon positive. Par contre, le transfert lui-même du pouvoir royal aux Carolingiens avait peu d'impact sur la légende de l'origine troyenne des Francs : Même si Paul Diacre avait essayé de trouver une généalogie carolingienne indépendante passant par Arnoul, évêque de Metz, celle-ci est rarement copiée à l'époque et on la trouve surtout dans plusieurs généalogies, comme celles des comtes de Flandre et celles des ducs de Brabant, qui s'y raccrochent.

Si le transfert du pouvoir royal aux Carolingiens avait assez peu d'impact sur la légende de l'origine troyenne des Francs, la rivalité née au IX^e siècle entre la Francie Orientale et la Francie Occidentale se manifeste aussi dans les légendes troyennes. À la question de savoir qui était l'héritier légitime de Charlemagne s'ajoute celle de savoir qui sont les vrais descendants des Troyens. En effet, à partir du X^e siècle, des auteurs provenant du territoire de l'Empire romain germanique essaient, à l'aide de la légende d'une origine troyenne, de peindre les Germains comme étant les vrais Francs et donc les Allemands comme étant leurs héritiers légitimes. Ceux qui suivent l'argumentation géographique tels que le *Chronicon universale* d'Eccardus d'Aura (1125) et le *Chronicon Epternacense* de Theodorus monachus (vers 1191) disent que les vrais descendants des Troyens sont ceux qui habitent le territoire de l'Empire romain germanique, parce que c'est là – à Xanten ou en Thuringe – que les Troyens étaient arrivés après avoir quitté leur ville de « Sicambria ». Ceux par contre qui suivent l'argumentation généalogique insistent sur la parenté qui existe entre la famille régnante et les rois troyens. Wipon de Bourgogne (1000-1046) le fait pour légitimer l'Empereur Konrad II. Pour Otton de Freising et sa *Chronica sive Historia de duabus civitatibus* (1132-57) les Romains et les Francs sortent « de la même fontaine de sang troyen », et la *translatio imperii*

est interprétée comme un retour de ce pouvoir « ad Francos », car les vrais Francs et par conséquent les vrais descendants des Troyens, ce sont ceux qui gouvernent l'Empire romain germanique : La légende de l'origine troyenne a donc la fonction de légitimer la *translatio imperii*. Pour glorifier l'Empereur Henri VI, Godefroi de Viterbe change la tradition de la légende dans son *Speculum regum* (1183), car, dit-il, il y avait deux rois troyens à l'époque de la Guerre de Troie, Priam et Anchise, et donc deux lignées royales issues de Troie : Selon lui, les rois italiens et les empereurs romains remontent à Anchise et son fils Énée, tandis que toute la noblesse franque et allemande qui règne en Thuringe et en Saxe remonte à Priam, et en Charlemagne – « patre Theutonicus et matre Romanus » – les deux lignées royales se réunissent. Au XIV^e siècle, la légende de l'origine troyenne entre même dans le domaine juridique en Allemagne, car dans son *Tractatus de iuribus regni et imperi* (1340), Lupold de Bebenbourg, en déterminant les droits du roi allemand et de l'Empereur romain germanique, fait une distinction nette entre les vrais Francs (« Franci ») qui s'étaient mêlés avec les « Theutonici » et les « descendants des Francs » (« Francigenae ») qui s'étaient mêlés avec les Gaulois.

Il y a aussi le cas spécial des francophones qui habitent le territoire de l'Empire romain germanique, où l'on croit voir deux âmes habiter leur poitrine. Chez Jean d'Outremeuse, Belge de Liège, le terme problématique de « Francs » manque. Parmi les quatre légendes d'une origine troyenne qu'il présente, l'Empire a la sienne, mais ce sont des « Sycambriens » qui, après avoir déménagé en « Galle », sont appelés « Gallyens » comme les autres. La France a aussi la sienne, puisque « Franco » arrive en Gaule immédiatement après la chute de Troie. Mais la Gaule dont parle Jean d'Outremeuse n'est pas identique au Royaume de France du Moyen Âge : C'est plutôt la totalité des gens qui parlent français. D'un argument politique, la légende de l'origine troyenne des Francs s'est donc transformée en matière narrative de colorisation culturelle et patriotique.

Après le partage de l'empire de Charlemagne par ses successeurs, la Francie Occidentale, donc le futur Royaume de France, développe sa propre version de la légende de l'origine troyenne des Francs, en combinant les deux types que nous avons trouvés dans les textes de Frédégaire et du *Liber Historiae Francorum*. Dorénavant, elle comprendra le schéma suivant : Les Troyens quittent leur patrie sous le commandement d'Anténor ou de Priam et fondent la ville de « Sicambria » aux bords du Danube. Molestés plus tard par l'Empereur Valentinien qui leur demande de payer du tribut, les habitants de « Sicambria » quittent la région, s'installent aux bords du Rhin. Comme Valentinien ne réussit pas non plus à les vaincre dans leur nouvelle patrie, il leur accorde le titre d'honneur de « Franci » ; ceux-ci se transfèrent puis en France, dont la royauté remonte ainsi aux Troyens. C'est ainsi qu'on la trouve par exemple dans le *Draco Normannicus* d'Étienne de Rouen (1150-70).

Au XIII^e siècle, on peut constater deux traits nouveaux : D'abord, les premières chroniques écrites en français nécessitent une localisation précise de lieux qui, tant que les textes étaient écrits en latin, pouvaient conserver leurs noms fabuleux, et maintenant, « Sicambre » devient définitivement la capitale de la Hongrie. L'autre nouveauté du siècle est une conséquence des victoires des rois français et donc de l'importance toujours accrue du Royaume de France : le contact et aussi la concurrence avec d'autres légendes d'une origine troyenne. Ainsi, après les victoires remportées par Philippe Auguste sur les Anglais, Rigord, biographe du roi français, introduit dans la légende traditionnelle le personnage d'Ibor qui, issu de Sicambre avec une partie des Troyens, fonde Paris en 895 avant J.C., prêtant ainsi à la capitale française un âge et une dignité équivalant à la noblesse de la ville de Londres, également fondée par des Troyens selon la tradition britannique. Plus tard, dans les *Grandes Chroniques de France* écrites en 1274, la fondation de Paris par le Troyen Ibor sert à souligner l'unité du peuple français, et à la fin du XIV^e siècle, chez le Belge Jean d'Outremeuse, elle sert à exprimer l'idée d'une unité linguistique et culturelle de ceux qui parlent français. Vers la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle, la conscience d'être devenue une grande puissance européenne se fait noter en France

aussi dans les légendes de l'origine troyenne : Car quelques textes français de l'époque suppriment la dernière station, où les Francs s'étaient traditionnellement installés avant d'arriver en France et que les auteurs de l'Empire romain germanique avaient souvent placée en Thuringe pour en pouvoir dériver l'origine troyenne de la noblesse allemande : Dans la *Chronique de Tournai* de 1290, le futur roi des Mérovingiens est enlevé par sa nourrice française et porté de la Hongrie jusqu'en Gaule, et dans les *Croniques de France* de Guillaume de Nangis, les Troyens détruisent toute la Germanie en allant de la Hongrie jusqu'en Gaule.

Le XV^e siècle est une période de transition : D'abord, la légende de l'origine troyenne des Francs est devenue une matière narrative qui sort du domaine des chroniques et des généalogies et qu'on peut embellir par des souvenirs littéraires. Ainsi, dans son mystère intitulé *Istoire de la destruction de Troye la grant* (1450), Jacques Milet s'inspire du *Roman de Troie*, de l'*Énéide* de Virgile, du mythe de Fortune et dans le prologue de même du roman allégorique. Quant à notre légende, les rois français sortent toujours des anciens Troyens, mais Milet renonce à un résumé des migrations troyennes et se limite à montrer Charles VII, lui aussi, assujetti à Fortune. Dans le domaine des chroniques, on peut constater une certaine incertitude par rapport à l'emplacement précis de « Sicambria » et aussi par rapport à la position politique de ses habitants. La solution adoptée par plus d'un auteur est double : D'un côté, on remplace les Francs troyens par les « François » troyens, et de l'autre côté, on attribue une origine troyenne à tous les peuples européens. Maintenant, l'origine troyenne n'a plus rien de spécial ou d'honorifique et ainsi, elle perd sa valeur politique qui, pendant des siècles, avait été celle de mettre en relief un seul peuple et de le distinguer de tous les autres. C'est là le moment qu'on trouve dans les *Croniques et annales de France* (1492) de Nicolas Gilles où tous les peuples européens ont leur fondateur troyen et puis leur part de l'Europe, mais où la légende des Sicambriens troyens n'a plus rien de spécial – sauf que déjà en Hongrie, ils s'appellent « François » d'après leur premier guide appelé « Francion » : Ainsi, Gilles ne peut pas seulement renoncer aux Francs, mais encore aux Gaulois. Ce n'est qu'en 1495 que l'humaniste Robert Gaguin met en doute la légende de l'origine troyenne des Francs elle-même.

La dernière étape que l'évolution de la légende de l'origine troyenne des Francs a connue est sa littérisation, qu'on trouve surtout au XVI^e siècle. Cela signifie que les « faits de base » de la légende, qui étaient nécessaires pour une interprétation politique, sont enrichis par beaucoup d'éléments narratifs évidemment inventés et que les textes eux-mêmes contiennent encore plus de souvenirs littéraires. Mais comme les légendes d'une origine troyenne avaient déjà perdu leur valeur de mettre un peuple en relief, on trouve cette littérisation de même hors de la France. En effet, le premier exemple est celui de Jean Lemaire de Belges. Dans ses *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* de 1512, la légende troyenne perd son caractère unique et change de fonction : Ici, descendre des anciens Troyens – et en tant que Belge, Lemaire préfère Bavo fondateur de Bavay à Francus ancêtre des Français – ne signifie plus un honneur spécial mais plutôt le devoir de s'entraider entre les membres de la même famille, et cela contre les Turcs. En plus, les légendes d'une origine troyenne perdent leur valeur comme titre d'honneur distinguant un peuple vis-à-vis des autres, parce que chez lui, tout le monde descend de Noé et sa famille ; cela vaut aussi pour les Gaulois, dont les rois sont même les ancêtres des Troyens. La tradition biblique remontant dans ce cas à Annius de Viterbe remplace les légendes d'une origine troyenne.

Dans sa *Franciade*, Ronsard présente une autre version littéraire de la légende qui, sous la forme d'un poème épique, contient tous les lieux communs du genre, y compris les prodiges et les prophéties qui devaient guider le voyage et annoncer au héros principal l'avenir glorieux de ses descendants. Avec ce texte, la légende retourne donc à son ancienne fonction de souligner l'importance de la famille royale, mais le texte reste inachevé et s'arrête au moment, où il aurait dû sauter du lignage troyen des Mérovingiens à celui des Carolingiens. À

ce qu'il paraît, la complexité et le caractère contradictoire que la légende avait déjà eus dans les sources et de même l'impossibilité de sauter, en suivant toujours le lignage troyen, de la famille des Mérovingiens à celle des Carolingiens à celle des Robertiens à celle des Capétiens et à la fin à celle des Valois, comme l'aurait voulu le jeune monarque, sont des raisons importantes pour déterminer Ronsard à abandonner son poème. Poussée à l'extrême, la légende de l'origine troyenne des Francs est arrivée à un moment où sa fonction de distinguer une maison régnante ou un pays s'est avérée impossible. Et vers la fin du XVI^e siècle, l'historiographie française rejetait la légende, surtout parce qu'on savait depuis François Hotman que les Francs avaient été un peuple germanique.

2) D'autres légendes d'une origine troyenne existant dans la France médiévale

Même si la légende de l'origine troyenne des Francs est la plus importante et la plus connue dans la France médiévale, il y a encore trois autres légendes parlant d'une origine troyenne qu'il faut mentionner ici. La raison en est le fait qu'au Moyen Âge, le territoire où l'on parlait français était très hétérogène. Comme les Normands d'origine danoise avaient pris pied dans la région de Rouen au X^e siècle,²⁹⁸ nous avons aussi une légende troyenne des Normands. Puis qu'une grande partie de la France occidentale appartenait au roi des Anglais au Moyen Âge,²⁹⁹ on comprend qu'une autre de ces légendes est celle de l'origine troyenne des Bretons et de la maison royale d'Angleterre. Enfin, le nord de la France et surtout quelques villes belges du territoire francophone, qui à cette époque-là appartenait en grande partie à l'Empire romain germanique, s'attribuaient une descendance des Troyens pour fêter leur importance.

A) La légende normande

Elle est d'assez courte durée. Le premier à parler de l'origine troyenne des Normands est Dudon de Saint-Quentin dans ses *Gesta Normannorum seu De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, écrits entre 1015 et 1026.³⁰⁰ Entre le Danube et la Mer Noire, dit-il, il y a beaucoup de peuples sauvages et très belliqueux, tous issus de l'île de Scanzia (« Canza »),³⁰¹ et parmi eux aussi celui de Dacia (« Datia »).³⁰² Comme ces peuples ont beaucoup de fils illégitimes, ceux-ci sont traditionnellement chassés de leur pays et contraints de se chercher une nouvelle patrie et de piller pour survivre.³⁰³ Après cette première argumentation destinée à rendre ces guerriers plus humains en en faisant des victimes forcées de se comporter brutalement pour survivre, Dudon ajoute encore un deuxième argument : Ces « Daci », ce sont les « Dani »³⁰⁴ ou Normands tellement redoutés jadis, quand ils arrivèrent en France avec leur chef appelé Anstin ; et comme les Francs, ces Normands descendent des Troyens, car c'est le peuple qu'Anténor avait conduit de la Troie brûlante jusqu'au territoire des Illyriens, donc aux confins du territoire franc.³⁰⁵ Quoi d'étonnant à ce que, au chapitre

²⁹⁸ Sieburg, *Geschichte Frankreichs*, p. 33/4 ; Werner, *Ursprünge*, p.470-74 ; Kinder / Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p.131.

²⁹⁹ Sieburg, *Geschichte Frankreichs*, p.47-49 et 68-85 ; Kinder / Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p.158-61 et 188-91.

³⁰⁰ Dudonis *Gesta Normannorum seu de moribus et actis primorum Normanniae ducum*, (transcriptio manuscriti Fécamp, Berlin), éd. par Felice Lifshitz 1996, lisible en ligne à http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost11/Dudo/dud_no00.html .

³⁰¹ Dans le texte de Dudon publié par Jacques Paul Migne dans la *Patrologia Latina* (tome 141, col.607-758, Paris 1844), cette île s'appelle « Canza [Scanzia] » (col. 609).

³⁰² « In copiosa igitur intercapedine a Danubio ad Scithici Ponti usque confinium diffuse commorantur fere gentes et barbatae; quae ex Canza insula oceano hinc inde circumsepta uelut examen apium ex canistro seu gladius e uagina, diuersitate multimoda, dicuntur prosiluisse consuetudine barbarica. Est namque ibi tractus quam plurimis Alaniae situsque nimium copiosus Datiae atque meatus multum protensus Graeciae. Quarum Datia extat medioxima. » (Dudonis *Gesta Normannorum*, chapitre 2, lisible à http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost11/Dudo/dud_no02.html).

³⁰³ « He namque gentes, petulanti nimium luxu exardescentes, feminasque quamplurimas singulari turpitudine stuprantes commiscendo. illinc soboles innumeras obscenas illiciti conubii commixtione patrandi generant. Hi postquam adoleuerint [...] terram quam incolunt habitare non sufficientes, [...] in externa regna extruduntur nationum, ut acquirant sibi praeliando regna, quibus uiuere possint pace perpetua. [...] Exulant quippe a patribus, ut arietent uiriliter cum regibus. Dimittuntur a suis inopes, ut mercentur ex extraneis dapibus » (Dudonis *Gesta Normannorum*, ch. 2, à http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost11/Dudo/dud_no02.html).

³⁰⁴ Comme l'a déjà constaté Jacques Poucet (« Le mythe de l'origine troyenne... », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>), cette identification repose sur une simple correspondance phonétique.

³⁰⁵ « Igitur Daci nuncupantur a suis Danai uel Dani, gloriaturque se ex Antenore progenitos, quique Troie fuerunt depopulatis, mediis elapsus Achiuis, Illiricos fines penetravit cum suis. Hi namque Daci relato ritu olim a

suis expulsus, qua suos tractus Frantia protense exporgit, cum duce Anstinno ferociter sunt apulsi » (Dudonis *Gesta Normannorum*, ch. 2, à http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost11/Dudo/dud_no02.html).³⁰⁶ « Inconuulsa igitur praesulum pace firmata ducitur ad regem pepigitque inextricabili foedere olimpiadis cum eo munera pacis. Qui imperialibus competentis mutuaque uoluntate uicissim foederati, concordés unanimiter sunt effecti. Quieuitque Frantia, multimoda antehac depopulatione afflicta » (Dudonis *Gesta Normannorum*, chap. 3, lisible à http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost11/Dudo/dud_no03.html).³⁰⁷ Poucet, « Le mythe de l'origine troyenne ... », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>.³⁰⁸ « Antenor potuit mediis elapsus Achivis / Illyricos penetrare sinus » (Virgile, *Énéide*, v. I 242/3).³⁰⁹ Pierre Bouet, « Dudon de Saint-Quentin et Virgile : l'*Énéide* au service de la cause normande », dans : *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset*, Caen 1990, p. 228 (*Annales de Normandie*, Cahier 23), cité d'après Poucet, « Le mythe de l'origine troyenne ... », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>.³¹⁰ « In copiosa igitur intercapedine a Danubio ad Scythici ponti usque confinium diffusae commorantur ferae gentes et barbarae, quae ex Scanza insula Oceano, hinc inde circumseptae, velut examen apum ex canistro, seu gladius e vagina, diversitate multimoda dicuntur prosiluisse consuetudine barbarica » (Guillaume de Jumièges [Willelmi Calculi Gemmeticensis monachi], *Historiae Northmannorum libri octo*, publiés par Jacques Paul Migne, dans : *Patrologia Latina*, tome 149, Paris 1882, col. 779-914, citation chap. I 2 / col. 782 (lisible à http://www.documentacatholicaomnia.eu/02m/1087-1087_Willelmus_Calculus_Gemmeticensis_Historiae_Northmannorum_Libri_Octo_MLT.pdf)).³¹¹ « Tres etenim Noe filios habuisse, sacrae ad liquidum testantur paginae. Quorum junior nomine Japhet filium genuit, quem proprio vocabulo Magog nominavit. Cujus Gothica soboles de similitudine ultimae syllabae paterni nominis vocabulum trahens adeo pullulavit, ut per diversa terrarum interstitia multimode se dilataret, praedicatamque insulam Scanzam / intra maris fretum sibi vindicaret. In qua per succedentia temporum curricula admodum multiplicata, duos ex se in armis robustissimos produxit Gothorum populos. Ex quibus unus cum rege suo Thanause de vagina sua egressus, ulteriorem Scythiam invasit, sibique usurpavit. [...] Quorum uxores post-

Le prochain à se servir de la légende de l'origine troyenne des Normands est Guillaume de Jumièges qui, vers l'an 1070, consacre à Guillaume le Conquérant ses *Gesta Normannorum Ducum* ou *Historiae Northmannorum libri octo*. Au fond, Guillaume de Jumièges amplifie le texte de Dudon : D'abord il répète l'idée de l'île de « Scanza » comme origine de beaucoup de peuples barbares résidant entre la mer de Scythie et le Danube, y compris les Goths.³¹⁰ Puis, il relie les Goths à la tradition biblique, en les faisant descendre de Magog, fils de Japhet, troisième fils de Noé. Or, au cours des siècles, la race gothique se répand partout sur la terre et s'empare surtout de l'île de « Scanza ». Quand cette île était devenue trop petite, un premier peuple gothique la quitte et s'installe en Scythie ultérieure, d'où puis descendent les Amazones.³¹¹ À côté de ces Goths sauvages, un deuxième peuple gothique, conduit par leur

suis expulsus, qua suos tractus Frantia protense exporgit, cum duce Anstinno ferociter sunt apulsi » (Dudonis *Gesta Normannorum*, ch. 2, à http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost11/Dudo/dud_no02.html).

³⁰⁶ « Inconuulsa igitur praesulum pace firmata ducitur ad regem pepigitque inextricabili foedere olimpiadis cum eo munera pacis. Qui imperialibus competentis mutuaque uoluntate uicissim foederati, concordés unanimiter sunt effecti. Quieuitque Frantia, multimoda antehac depopulatione afflicta » (Dudonis *Gesta Normannorum*, chap. 3, lisible à http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost11/Dudo/dud_no03.html).

³⁰⁷ Poucet, « Le mythe de l'origine troyenne ... », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>.

³⁰⁸ « Antenor potuit mediis elapsus Achivis / Illyricos penetrare sinus » (Virgile, *Énéide*, v. I 242/3).

³⁰⁹ Pierre Bouet, « Dudon de Saint-Quentin et Virgile : l'*Énéide* au service de la cause normande », dans : *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset*, Caen 1990, p. 228 (*Annales de Normandie*, Cahier 23), cité d'après Poucet, « Le mythe de l'origine troyenne ... », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>.

³¹⁰ « In copiosa igitur intercapedine a Danubio ad Scythici ponti usque confinium diffusae commorantur ferae gentes et barbarae, quae ex Scanza insula Oceano, hinc inde circumseptae, velut examen apum ex canistro, seu gladius e vagina, diversitate multimoda dicuntur prosiluisse consuetudine barbarica » (Guillaume de Jumièges [Willelmi Calculi Gemmeticensis monachi], *Historiae Northmannorum libri octo*, publiés par Jacques Paul Migne, dans : *Patrologia Latina*, tome 149, Paris 1882, col. 779-914, citation chap. I 2 / col. 782 (lisible à http://www.documentacatholicaomnia.eu/02m/1087-1087_Willelmus_Calculus_Gemmeticensis_Historiae_Northmannorum_Libri_Octo_MLT.pdf)).

³¹¹ « Tres etenim Noe filios habuisse, sacrae ad liquidum testantur paginae. Quorum junior nomine Japhet filium genuit, quem proprio vocabulo Magog nominavit. Cujus Gothica soboles de similitudine ultimae syllabae paterni nominis vocabulum trahens adeo pullulavit, ut per diversa terrarum interstitia multimode se dilataret, praedicatamque insulam Scanzam / intra maris fretum sibi vindicaret. In qua per succedentia temporum curricula admodum multiplicata, duos ex se in armis robustissimos produxit Gothorum populos. Ex quibus unus cum rege suo Thanause de vagina sua egressus, ulteriorem Scythiam invasit, sibique usurpavit. [...] Quorum uxores post-

roi Berig, quitte l'île de « Scanza », pénètre dans l'intérieur de la Germanie, occupe les Palus-Méotides et s'installe enfin en Dacie appelée aussi « Danamarcha ». Ce deuxième peuple gothique avait tant de rois savants et versés de philosophie qu'ils sont presque comparables aux Grecs. En outre, ce deuxième peuple gothique prétendait que les Troyens étaient issus de leur race.³¹² Ce renversement des rôles – les Goths ne descendent pas des Troyens, mais les Troyens descendent des Goths – semble s'inspirer de l'*Énéide*, où les Troyens conduits par Énée étaient partis pour chercher le pays de leurs ancêtres.³¹³ Alors on comprend qu'ici, Anténor, à la suite d'une trahison qu'il avait commise,³¹⁴ quitte la ville de Troie avec 2000 chevaliers et 500 hommes de suite, erre assez longtemps sur la mer, puis aborde en Germanie et à la fin règne en Dacie qu'il nomme « Danamarcha » d'après un certain Danaus, roi de sa race.³¹⁵ Ainsi, l'identification des « Dani » avec les « Daci » ne repose plus sur une simple correspondance phonétique, mais remonte à un *heros eponymos*. Le nom de « Normands » est également expliqué, et cela comme « Northmanni » ou « Hommes du Nord ».³¹⁶ En outre, le peuple d'où sortent les Vikings est ainsi qualifié comme étant très civilisé. Mais tout cela n'efface pas les brutalités commises par les Vikings en France à partir de 851, et ainsi, Guillaume ajoute encore l'explication déjà trouvée chez Dudon selon laquelle les jeunes sont chassés de leur pays et donc contraints de piller pour survivre. Ici, les brutalités des Vikings, qui duraient 30 ans, sont décrites avec beaucoup de détails.³¹⁷ Mais le tout est interprété comme une expiation,³¹⁸ ce qui semble – au moins en partie – excuser les futurs Ducs de Normandie, descendants de ces Vikings.

Un siècle plus tard, vers 1175, Benoît de Sainte-Maure reprend la légende de l'origine troyenne des Normands dans sa *Chronique des Ducs de Normandie*, mais d'une façon simplifiée et à la fois légèrement polie.³¹⁹ Tout ce qu'on apprend, c'est que les Danois, donc

modum vocatae Amazones, diuturnam eorum moram moleste ferentes, repudiata virorum copula arma capesunt » (Guillaume de Jumièges, *Historiae Northmannorum libri octo*, chap. I 3 / col. 782/3).

³¹² « Igitur alter Gothorum cuscus ex Scanza insula, quae erat quasi officina gentium, aut velut vagina nationum, cum rege suo nomine Berig egressus, mox ut e navibus exeuntes terras attigerunt, nomen loco dederunt, Scanzamque ob illius memoriam, de quo eruperant, illum vocaverunt. Inde denique prolixius tendentes intra Germanicos sinus, Meotidas occupaverunt paludes, plurimas regiones diffuse metantes. Quarum in secunda sede Dacia, quae et Danamarcha, sistens, reges habuit multos, mirae philosophiae eruditione vehementer imbutos, Zeutan scilicet, atque Dicineum, necnon Zalmoxem, aliosque plures. Unde et pene omnibus barbaris Gothi semper exstiterunt sapientiores, Graecisque ferme consimiles. [...] Jactant enim Trojanos ex sua stirpe processisse » (Guillaume de Jumièges, *Historiae Northmannorum libri octo*, chap. I 4 / col. 783).

³¹³ « Dardanidae duri, quae uos a stirpe parentum / prima tulit tellus, eadem uos ubere laeto / accipiet reduces. Antiquam exquirite matrem. » C'est la réponse que l'oracle d'Apollon donne à Énée (Virgile, *Énéide* III 94-96).

³¹⁴ À ce qu'il paraît, il s'agit d'un souvenir de Darès, où Anténor et Énée, dont les propositions de paix avaient été rejetées par le roi Priam, ouvrent la porte de Troie aux Grecs : « Antenor et Aeneas noctu ad portam praesto fuerunt, Neoptolemum susceperunt, exercitui portam reseraverunt, lumen ostenderunt, fugae praesidium sibi et suis omnibus ut esset providerunt. Neoptolemus irruptionem facit : Troianos caedit : persequitur Priamum, quem ante aram Iovis obruncat » (Daretis Phrygii *De excidio Troiae historia*, p. 31 / chap. 41).

³¹⁵ « Jactant [...] Antenoremque ab urbis exterminio cum duobus millibus militum et quingentis viris ob prodicionem illius ab eo perpetrata evasisse ; ac per multimodos ponti anfractus Germaniam appulisse, atque postmodum in Dacia regnasse, eamque a quodam Danao, suae stirpis rege, Danamarcham nuncupasse » (Guillaume de Jumièges, *Historiae Northmannorum libri octo*, chap. I 4 / col. 783).

³¹⁶ « Hac igitur de causa Daci nuncupantur a suis Danai vel Dani. Northmanni autem dicuntur, quia lingua eorum Boreas North vocatur, homo vero Man : inde Northmanni, idest homines boreales, per denominationem nuncupantur » (Guillaume de Jumièges, *Historiae Northmannorum libri octo*, chap. I 4 / col. 783).

³¹⁷ Voir Guillaume de Jumièges, *Historiae Northmannorum libri octo*, chap. I 4-8 / col. 783-86.

³¹⁸ « His atque huiuscemodi calamitatum malis [...] Galliis non absque piaculo quorumlibet per xxx fere annorum spatium lugubre detritis, Hastings... » (Guillaume de Jumièges, *Historiae Northmannorum libri octo*, chap. I 9 / col. 786) ; c'est moi qui souligne.

³¹⁹ « Icist Daneis, cist Dacien / Se rapeloent Troien ; / E dirrai vos en l'achaisun : / Quant craventez fu Ylion, / Si'n fu exxilliez Antenors, / Qui mult enporta granz tresors ; / Od tant de gent cume il out / Sigla les mers que il ne sout ; / Mainte feiz i fu asailliz / E damagiez e desconfiz / Tant que il vint en cel païs / Que vos oez dunt jeo vos dis : / Ci prist od ses genz remasance ; / Unc puis tolte ne desevrance / Ne l'en fu par nul home fait ; / Et de

de même les Ducs de Normandie, remontent à Anténor qui avait quitté la ville de Troie avec beaucoup de gens et beaucoup de trésors – Anténor est un exilé, mais il n’est plus question de trahison, et il est riche ; c’est un trait nouveau qui, probablement, a la fonction de le rendre plus sympathique. Les voyages d’Anténor durent longtemps, mais on n’apprend pas de détails : Il quitte la ville de Troie et, après avoir longtemps erré sur la mer, il arrive « en cel pais / Que vos oez dunt jeo vos dis ». ³²⁰ L’identité de ce pays n’est pas claire, parce que auparavant, le texte avait parlé de la Germanie (v.315), de l’île mythique de « Canzie » identifiée ici avec la Russie (v. 331/2) et du « Danemarche » (v.465). Comme la source principale de ce texte – Guillaume de Jumièges – offre quelques stations du trajet, cette simplification de la route a peut-être un autre sens : À l’époque de la *Chronique des Ducs de Normandie* que Benoît écrit par ordre d’Henri II, Roi d’Angleterre, ³²¹ les rois anglais avaient déjà une généalogie troyenne à eux – celle élaborée par Geoffroy de Monmouth vers 1139 et connue en France par le *Roman de Brut* de Wace –, et Benoît voulait probablement éviter de mettre sa version de l’origine troyenne des Normands en conflit avec la généalogie troyenne des rois anglais. Cela explique peut-être aussi pourquoi Benoît ne reproduit pas l’invention de Guillaume de Jumièges qui, comme on se rappelle, avait fait descendre les Troyens de ses Goths chéris. Ce qui devait plaire à Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie et conquérant d’Angleterre, aurait probablement fort déplu à Henri II, Roi d’Angleterre.

Résumé

La légende d’une origine troyenne des Normands, qui se base sur l’identification des *Daci* avec les *Dani*, avait été inventée par des clercs français qui voulaient plaire aux Ducs de Normandie. Ainsi, Dudon de Saint-Quentin dans ses *Gesta Normannorum seu De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, écrits entre 1015 et 1026, souligne que les Vikings jadis si redoutés étaient des fils illégitimes chassés de leur pays et donc contraints de se chercher une nouvelle patrie et de piller pour survivre. Dans les *Gesta Normannorum Ducum* écrits vers 1070, Guillaume de Jumièges amplifie le texte de Dudon : D’abord, le nom des Dani est dérivé d’un roi appelé Danaus, et puis les Normands sont un peuple très civilisé qui descend des Goths et peut même être relié à la tradition biblique. Quant aux brutalités commises par les Vikings, il ne faut pas seulement les excuser par la nécessité de survivre où se trouvaient ces jeunes gens chassés de leur patrie, mais il faut encore les interpréter comme une expiation. Le dernier à reprendre la légende de l’origine troyenne des Normands est Benoît de Sainte-Maure (*Chronique des Ducs de Normandie*, écrit vers 1175), mais il le fait d’une façon très simplifiée – peut-être pour éviter de mettre sa version de l’origine troyenne des Normands en conflit avec la généalogie troyenne des rois anglais élaborée par Geoffroy de Monmouth.

À l’époque de Benoît, déjà Étienne de Rouen ne parle plus de l’origine troyenne des Normands et ridiculise même, comme on a vu plus haut, les prétentions des rois francs de remonter aux rois troyens. Comme l’a montré Jacques Poucet en citant le Danois Saxo Grammaticus (1140-1206), ³²² cette légende n’a pas été prise au sérieux en Scandinavie. ³²³ Mais c’est l’intégration de la Normandie dans le Royaume de France qui signifie la fin de

lui sunt Daneis estrait » (Benoît [de Sainte-Maure], *Chronique des Ducs de Normandie*, éd. par Francisque Michel, 2 vols, Paris 1836-38, lisible à <https://archive.org/details/chroniquedesducs12benouoft>, tome I, p. 25 / v. 645-662).

³²⁰ Benoît [de Sainte-Maure], *Chronique des Ducs de Normandie*, v.655-56 / tome I, p.25.

³²¹ Benoît [de Sainte-Maure], *Chronique des Ducs de Normandie*, introduction, tome I, p.XII.

³²² « [1] Dan igitur et Angul, a quibus Danorum coepit origo, patre Humblo procreati non solum conditores gentis nostrae, verum etiam rectores fuere. [2] Quamquam Dudo, rerum Aquitanicarum scriptor, Danos a Danais ortos nuncupatosque recenseat (*Gesta Danorum*, 1.1.1) » (Poucet, « Le mythe de l’origine troyenne ... », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>).

³²³ Par contre, Luiselli (« Il mito », p.117-19) croit en découvrir des traces dans la littérature islandaise.

notre légende. Quelques chroniques du XIII^e siècle la mentionnent encore brièvement : Ainsi, une *Chronique de France et de Normandie* de l'époque fait du « Danaus » mentionnée par Guillaume de Jumièges un fils d'Anténor qui était jadis venu au Danemark.³²⁴ Mais Rigord et Guillaume le Breton, les deux historiographes du roi français Philippe Auguste, font descendre les Normands du Troyen Turchus, fils de Troilus, qui, après avoir séjourné quelque temps sur le Danube, s'était installé en Scythie inférieure « a quo descenderunt Ostrogoti, Ypogoti, Wandali et Normanni »³²⁵ – Anténor était désormais réservé à la légende des Francs. Ce qui a survécu encore, c'est l'identification de la « Dacia » avec le Danemark ; ainsi les *Fet des Romains* décrivent l'étendue de la Forêt Hercynienne comme allant de « Helve jusque vers Danemarche par desor Dunoe »,³²⁶ où leur source, le *De Bello Gallico* de César, avait parlé des Helvètes et du territoire des « Daci ». ³²⁷ Au fond, la fin d'une certaine indépendance de la Normandie signifie aussi la fin de la légende de l'origine troyenne des Normands. Par contre, il y a une troisième légende troyenne qui aura un certain succès dans la France du Moyen Âge, et c'est celle des Bretons.

B) La légende britannique présentée en langue française³²⁸

Comme, au Moyen Âge, une grande partie de la France occidentale appartenait au roi des Anglais,³²⁹ la légende de l'origine troyenne des Bretons et de la maison royale d'Angleterre a eu une importance assez grande dans la France médiévale. Il a déjà été dit que cette légende avait été élaborée par Geoffroy de Monmouth, qui avait publié son *Historia regum Britanniae* vers 1136-39, et était connue en France depuis 1155 par l'adaptation française de ce texte, c'est-à-dire par le *Roman de Brut* de Wace. Ces deux textes parlent d'un descendant du Troyen Énée, Brutus, qui s'installe dans l'île d'Albion, donc en Angleterre.³³⁰

N'avait-on jamais parlé d'un fondateur mythique de l'Angleterre avant Geoffroy de Monmouth ? Si, une première esquisse de cette légende se trouve dans l'*Historia Brittonum*,

³²⁴ Le texte commence par : « Troie si come noz troevons fu la plus noble cites del monde quant ele fu destruite par la guerre de cels de Grece » (*Chronique de France et de Normandie*, finissant à la bataille de Bovines, Paris, Bibl. Nat., fr. n.a. 6295, fol. 2a). Plus tard (fol.63a), elle contient une description des continents connus, et là, elle explique aussi le nom des Danois en disant : « Il estoient apele Danois por ce que Daniaus, qui fu fils Antenor quant il fu eschapes de la destruction de Troie, s'en ala là endroit & si fu sur de cel pays » (fol.2b).

³²⁵ Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, dans : *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, éd. par Henri François Delaborde, Paris 1882, tome I, p. 1-167; citation p.56 / chap. 38. Guillaume le Breton dit : « Post eversionem itaque Troje multitudo maxima inde evadens in duos populos se divisit quorum alter sibi Francionem regem prefecit a quo Franci vocati sunt ; alteri Turcum sibi ducem elegerunt, a quo et Turci nomen adepti sunt, qui cum eodem populo qui eum de excidio Trojano secuti sunt, in Scythiam inferiorem versus septentrionem descendit et ibi regnavit. Ab eo descenderunt Ostrogothi, Ypogothi, et Normanni, et Gothi, et Wandali » (Guillaume le Breton, *Gesta Philippi Augusti*, chap. 2 / tome I, p.170, lisible à <https://archive.org/details/uvresderigordet00rigogooq>).

³²⁶ *Li Fet des Romains*, chap. II 16§5 / vol. I, p.227.

³²⁷ « Oritur ab Helvetiorum et Nemetum et Rauricorum finibus rectaque fluminis Danuvi regione pertinet ad finis Dacorum et Anartium » (C. Iuli Caesaris *Commentarii*, éd. par Renatus Du Pontet, Oxford 1966, chap. VI 25,2).

³²⁸ Sur la légende de l'origine troyenne des Breton en général voir Georg Heeger, *Die Trojansage der Britten*, München 1889; Hans Matter, *Englische Gründungssagen von Geoffrey of Monmouth bis zur Renaissance. Ein Versuch*, Heidelberg 1922, p.85-115 ; John S. P. Tatlock, *The legendary history of Britain. Geoffrey of Monmouth's < Historia regum Britanniae > and its early vernacular versions*, Berkeley / Los Angeles 1950 ; Homeyer, « Beobachtungen », p.104-109 ; et Julia C. Crick, *The Historia Regum Britanniae of Geoffrey of Monmouth. Dissemination and Reception in the Later Middle Ages*, Cambridge 1991.

³²⁹ Sieburg, *Geschichte Frankreichs*, p.47-49 et 68-85; Kinder / Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p.158-61 et 188-91.

³³⁰ Geoffroy de Monmouth, *Historia Regum Britanniae*, p.219-53 ; Wace, *Le roman de Brut*, tome I, p.5-70 / v. 1-1238.

écrite vers 828/9 et traditionnellement attribuée à un Nennius, moine du Pays de Galles,³³¹ disciple d'un Elvodogus peut-être identique à Elfoddw de Gwynedd, évêque de Bangor, mais cette attribution n'apparaît que dans quelques manuscrits postérieurs. Quant à l'origine des Bretons, le texte offre deux (« bifarie ») variantes, dont l'une se rattache à la *Table des peuples*, donc à la liste des descendants de Noé qui apparaît dans l'*Ancien Testament* en Genèse 10.³³² L'autre variante se rattache en dernière analyse à l'*Énéide* de Virgile, même si l'*Historia Brittonum* cite comme ses sources des annales des Romains : Après la chute de Troie, Énée arrive en Italie avec son fils Ascagne. Après avoir vaincu Turnus, Énée épouse Lavinia, fille du roi Latinus et à la fin devient lui-même roi des Latins.³³³ Ici, « Bruto » ou « Britus », le futur ancêtre des Bretons, est le fils de Silvius, mais la position sociale de ce Silvius varie selon les manuscrits : Dans l'*Historia Brittonum* originale, Silvius est un fils d'Énée et de Lavinia, ce qui fait de « Bruto », comme il est appelé ici, le petit-fils d'Énée.³³⁴ Dans une version postérieure de l'*Historia Brittonum* appelée *Nennius interpretatus*, Silvius est le fils d'Ascagne et d'une inconnue, ce qui fait de « Britus », comme il est appelé ici, l'arrière-petit-fils d'Énée.³³⁵ Ajoutons que dans les manuscrits de ce texte, il y a même des variantes qui attestent à Lavinia une grossesse clandestine (donc apparemment illégitime, puisque Énée était déjà mort) et à Silvius une naissance cachée dans les bois.³³⁶ Quoi qu'il en soit, quand la femme de Silvius est enceinte, dans toutes les versions du texte, un mage, qui doit prédire le sexe de l'enfant, annonce que ce sera un fils très fort qui tuera sa mère et son père et qui sera haï par les hommes, et en effet, la mère meurt en donnant naissance à ce Bruto ou Britus.³³⁷ Quelque temps après,³³⁸ la deuxième partie de la prophétie s'avère exacte : En jouant, Bruto/Britus tue son père par une flèche – « non de industria, sed casu », comme insiste l'*Historia Brittonum*, mais il doit quand même quitter l'Italie.³³⁹ Le voyage de Bruto/Britus est à peine esquissé : D'abord il vient « ad insulas maris Tyrrenis » – peut-être la

³³¹ *Historia Brittonum, cum additamentis Nennii*, éd. Theodorus Mommsen, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Auctores antiquissimi*, tome XIII (= *Chronica minora saec. IV, V, VI, VII*, vol. III), Berlin 1898, p.111-222.

³³² « Britus autem, a quo Britones, ipse filius Isiconis, filii Alani, filii Fethuir, filii Orgaman, filii Tai, filii Boidb, filii Semoib, filii Athacht, filii Aoth, filii Abair, filii Roa, filii Asra, filii Iobath, filii Ioran, filii Iaphet, filii Noe. hoc modo traditur in veteribus historiis Britonum » (*Historia Brittonum*, p.149) ; comme on voit, cette généalogie ne passe pas par les rois de Troie.

³³³ « In annalibus autem Romanorum sic scriptum est. Aeneas post Troianum bellum cum Ascanio filio suo venit ad Italiam / et superato Turno accepit Laviniam filiam Latini filii Fauni, filii Pici, filii Saturni in coniugium et post mortem Latini regnum obtinuit Romanorum vel Latinorum » (*Historia Brittonum*, p.149-50).

³³⁴ « Aeneas autem Albam condidit et postea uxorem duxit et peperit ei filium nomine Silvium » (*Historia Brittonum*, p.150); comme le montre l'éditeur Mommsen (ib., note 1), cette variante remonte à Jérôme, où Silvius est le frère cadet d'Ascagne.

³³⁵ « Conditata est ab Ascanio filio Aeneae urbs Alba longa et uxorem duxit et peperit ei filium nomine Silvium ». Plus tard Ascagne apprend que « uxor filii sui gravida esset » (*Nennius interpretatus* dans *Historia Brittonum*, p.150).

³³⁶ Silvius « ideo dicitur Posthumus, quia post mortem Aeneae patris natus est. et fuit mater Lavina super clandestina quando pregnans erat. ideo Silvius dictus est, quia in silva natus est, ideo Silvei dicti sunt Romani reges, et Bryttones, qui de eo nati sunt. sed a Bruto Bryttones et de Bruti stirpe surrexerunt » (*Historia Brittonum*, p.149, note 1).

³³⁷ La différence entre les deux versions consiste dans la réaction d'Ascagne : Tandis que dans l'*Historia Brittonum* originale, Ascagne tue le mage comme réaction à sa prophétie, il n'y a rien de tel dans la version du *Nennius interpretatus* qui dit simplement : « Magus ivit et reversus dixit ad Ascanium, quod filium haberet in utero mulier et dixit : *vir fortis* erit et occidet patrem suum et matrem suam et erit exosus omnibus hominibus. In nativitate eius mater mortua est. Nominatus est Britus et postea nutritus est » (*Nennius interpretatus* dans *Historia Brittonum*, p.150).

³³⁸ Les versions de *Nennius* et de *Nennius interpretatus* insèrent d'abord une généalogie qui rattache ce Britus à Noé, cette fois en passant par les rois de Troie (*Nennius* et *Nennius interpretatus* dans *Historia Brittonum*, p.151/2). Cette généalogie manque dans l'*Historia Brittonum* originale.

³³⁹ « Post multum intervallum iuxta vaticinationem magi, dum ipse ludebat cum aliis, ictu sagittae occidit patrem suum non de industria, sed casu, et expulsus est ab Italia » (*Historia Brittonum*, version originale, p.152).

Corse ou la Sardaigne –, d'où il est chassé par des Grecs, parce qu'Énée avait tué Turnus. Puis il fonde la ville de Tours, et à la fin, il occupe « insulam Britanniam », qui depuis ce temps-là est peuplée par ses descendants.³⁴⁰ Les deux versions du texte confirment encore une fois les liens qui existent entre ce *heros eponymos* et la famille d'Énée,³⁴¹ et puis, elles font un saut de 800 ou 900 ans à l'époque où les Pictes arrivent en Angleterre : Londres n'existe pas encore. On dirait donc que la légende de l'origine troyenne des Bretons n'imité pas celle des Francs, mais l'*Énéide* de Virgile, à laquelle elle se rattache en plus. La fondation de Tours mentionnée dans un texte écrit non pas en France, mais dans un monastère anglais du Pays de Galles s'explique peut-être par le fait que l'esprit monacal arrivait sur les îles britanniques en partant de centres français tels que Lérins, Auxerre et Tours,³⁴² et que plus d'un moine des îles britanniques avait fait ses études sous Saint Martin de Tours,³⁴³ mais peut-être aussi par le fait qu'Alcuin d'York, le fameux conseiller de Charlemagne, y avait été l'abbé au VIII^e siècle.³⁴⁴

En France, la légende de l'origine troyenne des Bretons n'arrive qu'au XII^e siècle avec le *Roman de Brut* de Robert Wace (1155), adaptation française de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (1136-39),³⁴⁵ qui veut écrire l'histoire du peuple breton depuis la première occupation de l'île jusqu'au moment où le pouvoir passe aux Anglo-Saxons au VII^e siècle. Selon ces deux textes, un descendant d'Énée, Brutus, quitte l'Italie pour avoir par erreur tué son père, et avec des compagnons trouvés en Grèce, il fait une espèce d'odyssée qui les mènent de la Grèce en Afrique, puis en Espagne, puis en France et à la fin à l'île d'Albion (l'Angleterre), où, après plusieurs combats victorieux contre les géants indigènes, il fonde une « nouvelle Troie », la future Londres.³⁴⁶ Déjà ce résumé montre que les deux textes

³⁴⁰ « Expulsus est deinde ab Italia ad insulas maris Tyrreni et Graeci expellunt eum ab insulis causa occisionis Turni, quem Aeneas occiderat. deinde venit ad Francos et civitas Torinis ab eo condita est. et postea venit ad insulam Britanniam et occupavit regnum eius et insula ex eo nominata est et implevit eam cum suo / genere. hoc est initium inhabitationis eius secundum Romanos » (*Nennius interpretatus* dans *Historia Brittonum*, p.152/3). Notons que dans l'*Historia Brittonum* originale, Bruto n'arrive pas « ad Francos », mais « ad Gallos », où il fonde « civitatem Turonorum, quae vocatur Turnis » (*Historia Brittonum*, p.152). Mais comme selon la légende troyenne des Francs, ceux-ci se trouvaient encore à Sicambre à l'époque de ce Bruto/Britus, il n'y a probablement pas de signification politique derrière ce changement de nom, « ad Gallos » signifiant tout simplement « dans le pays de Gaule » et « ad Francos » signifiant probablement « dans le territoire qui maintenant est celui des Francs ».

³⁴¹ Mais en augmentant l'incertitude généalogique : Dans l'*Historia Brittonum* originale, le personnage ne s'appelle plus « Bruto » maintenant, mais « Britto », et ce « Britto » n'est plus le petit-fils d'Énée, mais son arrière-petit-fils, parce que « Silvius fils d'Ascagne » a un successeur appelé « Silvius Postumus » qui est le frère de « Britto ». Dans la version du *Nennius interpretatus*, « Britus » n'est plus maintenant l'arrière-petit-fils d'Énée, mais son petit-fils, parce que Silvius Postumus « et Britus fratres fuerunt, ambo filii Ascanii, filii Aeneae » (les deux versions se trouvent à *Historia Brittonum*, p.153). Comme l'a montré l'éditeur Mommsen (p.149, note), il y a même des manuscrits de l'*Historia Brittonum* où Brutus est un frère de Romulus et Rémus qui, en tant que consul, conquiert la Grande-Bretagne....

³⁴² Voir Peter Brown, *The Rise of Western Christendom. Triumph and Diversity, A.D. 200 - 1000*, Malden, MA 2004, p. 111/2 (Lérins et Auxerre), p.108-10, 146 et 164 (Tours) plus p.128/9 et 252-54 (la Gaule et le Pays de Galles).

³⁴³ Voir http://en.wikipedia.org/wiki/Celtic_Christianity.

³⁴⁴ Voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Alcuin>.

³⁴⁵ Geoffroy de Monmouth (Geoffrey of Monmouth, *The Historia Regum Britanniae*, éd. par Acton Griscom et Robert Ellis Jones, London 1929 / Réimpression: Genève 1977), p.219-53 ; Wace, *Le roman de Brut*, éd. par Ivor Arnold, 2 vols, Paris 1938-40 (SATF), tome I, p.5-70 / v. 1-1238.

³⁴⁶ Geoffroy de Monmouth, p.219-52. La fondation de Londres sous le nom de « Troia nova »: « Perueniens ergo [i.e. Brutus] ad tamsem fluuium deambulavit litora. locumque nactus est proposito suo perspicuum. Condidit ciuitatem itaque ibidem. eamque troiam nouam uocauit. [...] tandem per corruptionem uocabuli trinouantum dicta fuit. At postquam lud frater cassibellani [...] regni gubernaculus adeptus est [...] de nomine quoque suo iussit eam dici kaerlud. id est ciuitas lud » (p.251/2). Plus tard, « nominata fuit postmodum kaerlud. & deinde per commutationem linguarum dicta fuit lundene. & postea lundres » (p.301). Wace, *Le roman de Brut*, tome I, p.5-70 / v. 1-1238, et la fondation de Londres : « Quant il [= Brutus] out quis leu covenable / E aaisiez e delitable, / Sa cité fist desur Tamise ; / Mult fud bien faite e bien asise. / Pur ses anceisors remembrer / La fist Troie Nove apeler ; puis ala li nuns corumpant, / Si l'apela l'om Trinovant ; / Mais qui le nom garde, si trove / Que

reprennent la légende trouvée dans l'*Historia Brittonum*, mais en y ajoutant beaucoup d'épisodes et beaucoup de détails.

Commençons par un point déjà fort discuté dans les variantes de l'*Historia Brittonum*, c'est-à-dire par la position sociale de Silvius : Chez Geoffroy de Monmouth, Silvius est un fils d'Ascagne, mais il a des relations sexuelles secrètes avec une nièce de Lavinia dont le résultat sera « Brutus ». Mais, la prophétie du mage qu'Ascagne fait venir pour savoir le sexe de l'enfant à naître est beaucoup plus positive ici : Brutus tuera sa mère et son père, mais après avoir connu plusieurs pays pendant son exil, il montera aux plus hauts degrés d'honneur.³⁴⁷ Cette prophétie s'avère exacte, car la mère meurt en donnant naissance à Brutus, et, à l'âge de 15 ans, le jeune homme accidentellement tue son père pendant une chasse et est exilé de l'Italie.³⁴⁸ Quant à Wace, il distingue deux hommes appelés Silvius, le frère d'Ascagne fils d'Énée et de Lavinia, et le fils d'Ascagne. C'est ce deuxième Silvius qui rend enceinte une nièce de Lavine.³⁴⁹ Le reste suit le texte de Geoffroy : Les « sages devineurs » d'Ascagne prophétisent que ce sera un fils qui tuera sa mère et son père, sera puis exilé, mais à la fin viendra « a grant honur ». ³⁵⁰ Le tout arrive comme annoncé : La mère meurt en donnant naissance à Brutus, et à l'âge de 15 ans, il tue son père pendant une chasse et est exilé.³⁵¹ Ce qui reste pour l'avenir, c'est que Brutus, l'ancêtre des Bretons, est un enfant illégitime. On ne peut que deviner pourquoi : Peut-être Geoffroy de Monmouth voulait-il ainsi éviter des conflits généalogiques, tout en attribuant aux Bretons un passé extrêmement prestigieux ?

Le voyage de Brutus connaît plusieurs escales et est encore une imitation de l'*Énéide*. La première escale est la Grèce, et elle a la fonction de lui procurer des compagnes, car au contraire d'Énée et de Francus, il est exilé tout seul. En Grèce, Brutus retrouve les descendants d'Hélénus, fils de Priam, lesquels sont maintenus en esclavage par Pandrasus, roi des Grecs ; Pyrrhus, fils d'Achille, les avait rendus esclaves pour venger la mort de son père. Brutus les libère, défait le roi Pandrasus et son frère Antigonus, et Pandrasus n'échappe à la mort qu'en donnant à Brutus sa fille Innogen en mariage et en livrant aux Troyens de l'or, de

Trinovant est Troie Nove, / Que bien pert par corruptiun / Faite la compositiun. / Por Lud, un rei qui mult l'ama / E longement i conversa, / Fu puis numee Kaerlu. / Puis unt cest nun Lud corompu / Si distrent pur Lud Lodoïn ; / Pur Lodoïn a la parfin / Londenë en engleis dist l'um / E nus or Lundres l'apelum » (v. 1219-38 / tome I, p.69/70).

³⁴⁷ « ascanius regia potestate sullimatus. condidit albam super tyberim, genuitque filium cuius nomen erat silivius. Hic furtive ueneri indulgens nupsit cuidam nepti lauinie eamque fecit pregnantem. Cumque id ascanio patri compertum esset, precepit magis suis explorare quem sexum puella concepisset. Certitudine ergo rei comperta dixerunt magi ipsam grauidam esse puero qui patrem & matrem interficeret. Pluribus quoque terris in exilium peragratis ad summum tandem culmen honoris pervenire » (Geoffroy de Monmouth, p.223).

³⁴⁸ « Nec fefellit eos uaticinium suum. Nam ut dies partus accessit, edidit mulier puerum & in / natiuitate eius mortua est. Traditur autem puer ille obstetrici & uocatur brutus. Postremo cum ter quini anni emensi essent, comitabatur iuuenis patrem in venando. ipsumque inopino ictu sagite interfecit. Nam dum famuli ceruos in occursum eorum ducerent brutus telum in ipsos dirigere affectans, genitorem sub pectore percussit. Quo mortuo expulsus est ab italia indignantibus parentibus ipsum tantum facinus fecisse » (Geoffroy de Monmouth, p.223/4).

³⁴⁹ « Aschanius, quant il fina, / Silvium, sun frere, herita, / Ki esteit de Lavine nez, // Puis ke Eneas fu finez. / Un fiz aveit Aschanius / Ki refu numez Silvius ; / Le nun de sun uncle porta ; Mais poi vesqui e poi dura. / Il out amee une meschine / Celeement, niece Lavine ; / Od li parla, cele conçut » (Wace, tome I, p.10/1, v.107-117).

³⁵⁰ « Kant Aschanius l'aperçut, / Venir fist ses sortisseors / E ses sages devineors ; / Par els, ço dist, vuleit saveir / Kel enfant deit la dame aveir. / Cil unt sorti e deviné / E ço unt en lur sort trové / Ke un fiz ke la dame avra / Sun pere e sa mere ocirra / E en eissil chaciez sera, / Mais puis a grant honur vendra » (Wace, tome I, p.11, v.118-128).

³⁵¹ « Issi fu veir comë il distrent // E si avint cum il pramistrent, / Kar al terme ke il nasqui / Murut la mere, e il vesqui : / Morte fu de l'enfantement / E li fiz fu nez sauvement, / Si li fu mis cist nun Brutus. / Quinze ans aveit e nient plus, / Kant od sun pere en bois ala, / Ki a male ure l'i mena. / A mal ure ensemble alerent, / Une herde de cerfs troverent. / Li peres al fiz les aceinst / E li fiz a un fust s'estreinst ; / A un cerf traist k'il avisa, / Mais la saiete trespassa ; / Sun pere ferì si l'ocist, / Mais de sun gré nient nel fist. / Tuit li parent s'en corusserent / E del regne Brutun chacerent » (Wace, tome I, p.11/2, v.129-148).

l'argent, du blé et 324 bateaux faits venir de toute la Grèce.³⁵² Ce qui est surprenant dans ce récit, c'est moins l'emploi anachronique de « greco igne »³⁵³ que le fait que déjà ici, tout le monde parle de la dignité de l'origine troyenne : Brutus le fait dans sa lettre adressée à Pandrasus,³⁵⁴ et même Pandrasus vaincu en parle³⁵⁵ – au moins chez Geoffroy de Monmouth ; les personnages de Wace mettent l'accent sur d'autres valeurs telles que l'unité du peuple troyen prêt à suivre Brutus et le caractère « gentilz [...] e pruz » de Brutus. Chez Geoffroy comme chez Wace, tous les Troyens sont comblés d'or et d'argent au départ.³⁵⁶

Si la première escale du voyage avait la fonction de faire de Brutus exilé un peuple troyen en quête d'une nouvelle patrie, la deuxième escale, l'île de Loegice avec son oracle de Diane, transforme l'odyssée des Troyens en migration voulue par les dieux à un endroit choisi par la déesse Diane.³⁵⁷ C'est par hasard qu'on était arrivé à cette île abandonnée par les hommes mais pleine d'animaux où l'on trouve un temple abandonné de Diane. Accompagné par 12 « maiores natu » / « ainz nez » et le devin Gérion, Brutus se rend au temple de Diane et lui demande, plein de respect chez Geoffroy³⁵⁸ et d'une façon assez vague et presque un peu méfiante chez Wace,³⁵⁹ où ils pouvaient trouver une nouvelle patrie. La réponse de Diane

³⁵² Geoffroy de Monmouth, p.224-37 ; Wace, tome I, p. 12-36 / v. 149-610. Les « trecente uiginti quattuor » bateaux de Geoffroy (p.236) sont les « Seze vint nés et quatre » que Wace (tome I, v.615 / p.37) mentionne au départ de la flotte.

³⁵³ Seulement chez Geoffroy de Monmouth, p.229 (pendant le siège de Sparatinum) ; Wace parle de « granz fuz » (Wace, tome I, p. 21 / v. 327). Le « feu grec » fut une arme surtout employée pendant les croisades (voir Jeanette M.A. Beer, *A Medieval Caesar*, Genève 1976, p.113-15, et R. Howard Bloch, *Medieval French Literature and Law*, Berkeley/Los Angeles/London 1977, pp.89/90).

³⁵⁴ « Pur la honte e pur le vilage / Del noble pople e del lignage / Dardani al bon ancesur, / Qui ad esté a desonor / En cheitivesun lungement, / Se sont josté communement // Li chaitif, si unt fait comune / Come la gent qui deit estre une » (Wace, tome I, p.16/7 / v. 227-34). Plus clairement encore Geoffroy de Monmouth : « Quia indignum fuerat gentem praeclaro genere dardani...aliter in regno tuo tractari quam serenitas nobilitatis eius expeteret sese infra abdita nemorum recepit » (p.226). Donc, ici, Wace met l'accent plutôt sur le peuple uni, Geoffroy plutôt sur la noblesse de l'origine troyenne.

³⁵⁵ Au moins chez Geoffroy : « Quamquam tamen inuitus preceptis / uestris obediam solatium habere uideor. quia filiam meam tante probitatis adolescenti daturus sum. quem ex genere priami & anchise creatum & nobilitas quae in ipso pululat. & fama nobis cognita declarat » (p.235/6). Le Pandrasus de Wace souligne surtout qu'il n'a pas le choix de refuser sa fille, en ajoutant cependant : « Mais alques me confortera / Ke gentilz hom et pruz l'avra » (Wace, tome I, p.35 / v.581/2).

³⁵⁶ « Quisquis prout dignitas expetebat, auro & argento donatur » (Geoffroy de Monmouth, p.237). « E plus li ad assez duné / Que Brutus n'aveit demandé ; / N'i out vassal, n'i out baron / Cui li reis ne donast bel don ; / Sulunc ço que chescuns valeit / Plus bel dun e plus chier aveit » (Wace, tome I, p.36 / v. 605-10).

³⁵⁷ Geoffroy de Monmouth, p.237-40 ; Wace, tome I, p.37-41 / v. 611-702.

³⁵⁸ Chez Geoffroy de Monmouth, Brutus demande à Diane où elle veut que les Troyens s'installent et où elle veut que Brutus lui construise des temples : « Diua potens nemorum terror siluestribus ac spes. Cui licet anfractus ire per ethereos. Infernasque domos terrestria iura resoluere. Et dic quas terras nos habitare uelis. Dic certam sedem qua te uenerabor in euum. Qua tibi uirginis templa dicabo choris » (p.239). Bien que certainement bon chrétien, Geoffroy réussit à faire revivre l'esprit d'une demande faite à un oracle antique – peut-être parce qu'il s'inspire directement du moment où Énée s'adresse à l'oracle d'Apollon (Virgile, *Énéide* III 85-89) ; Faral (*La légende arthurienne*, tome I, p.79-81) pense encore à d'autres oracles de l'*Énéide*.

³⁵⁹ « [...] la deuesse depreia / Ke par respuns li enseinnast / U par signe li demustrast / Quel region purreit trover / Bone e paisible a converser » (Wace, tome I, p.39 / v.662-66). En tant que bon clerc chrétien, Wace n'a pas oublié les leçons de Lactance (Lactance, *Divinae institutiones*, dans : Lucius Caecilius Firmianus Lactantius, *Opera omnia*, vol. I, éd.par Samuel Brandt et Georgius Laubmann, Wien 1890) qui dit que les démons sont des anges déchus et leurs descendants (II 14,1-5 = pp.162/3), qui veulent être vénérés par les hommes (II 14,8-11 = p.164). Pour obtenir cette vénération, les démons ont inventé l'astrologie, la magie et les oracles : « 1 Eorum inuenta sunt astrologia et haruspicina et auguratio et ipsa quae dicuntur oracula et necromantia et ars magica et quidquid praeterea malorum exercent homines uel palam uel occulte [...]. 2 Sed idem ipsi auctores praesentia sua faciunt ut uera esse credantur: Ita hominum credulitatem mentita diuinitate deludunt, quod illis uerum aperire non expedit. 3 Hi sunt qui fingere imagines et simulacra docuerunt, qui ut hominum mentes a cultu ueri dei auerterent, effectos mortuorum regum uultus et ornatos exquisita pulchritudine statui consecrarique fecerunt et illorum sibi nomina quasi personas aliquas induerunt » (II 16,1-3 = p.167). Comme ce Père de l'Église, Wace peste contre les oracles : « L'imagē ert d'une deuesse, / Diane, une diuinesse : / Diablies esteit, ki la gent /

donnée comme un rêve pendant le sommeil est assez précise : Venant de l'ouest, Brutus trouvera, au delà de la Gaule, une île autrefois habitée par des géants où ils peuvent s'installer et où les descendants de Brutus régneront comme rois.³⁶⁰ Ayant entendu cette réponse, les Troyens sont très contents et regagnent leurs bateaux. Ce qui suit est une petite odyssee le long de la côte africaine qui comprend des combats contre des pirates et une famine qui contraint les Troyens de dévaster la Mauritanie. Puis ils arrivent aux Colonnes d'Hercule où ils rencontrent des sirènes auxquelles ils peuvent échapper.³⁶¹ Wace y ajoute encore des détails, surtout concernant les sirènes, mais à la fin, les Troyens arrivent en Espagne.³⁶² Là, ils trouvent quatre générations d'autres Troyens qui avaient jadis été conduits par Antéor ; leur chef, le fort Corineus, et une partie de ses gens joignent le peuple de Brutus³⁶³ – et selon Geoffroy, ce Corineus donnera plus tard son nom à la Cornouailles.³⁶⁴

La prochaine escale est « Aquitania », c'est-à-dire la « Bretagne » ou « Armorique », où les Troyens jettent l'ancre dans l'embouchure de la Loire.³⁶⁵ Comme le roi d'Aquitania / « de Peitiers », Goffarius / Goffiers, avait entendu qu'un peuple étranger était arrivé sur une grande flotte, il y envoie des messagers pour savoir l'intention des nouveaux venus. Quand les messagers arrivent, Corineus et ses gens sont en train de chasser. Quand les messagers disent qu'il était interdit de chasser là sans la permission du roi, un conflit éclate, pendant lequel un des messagers tire une flèche sur Corineus, qui puis tue l'attaquant. C'est le début d'une guerre, car Goffarius arrive avec une grande armée. Pendant la bataille qui s'engage, Corineus fait des merveilles de prouesse qui sont minutieusement décrites, et à la fin, Goffarius et ses « Pictavenses » / « Peitevin » sont mis en déroute. Alors Goffarius s'adresse aux 12 rois régnant en France à cette époque-là qui promettent de l'aider.³⁶⁶ Pendant que les Troyens dévastent le pays, ils arrivent à l'emplacement de la future ville de Tours, où Brutus fait faire un camp fortifié (Geoffroy de Monmouth) ou un château fort (Wace). C'est là qu'arrivent les armées de la coalition française, et pendant la bataille acharnée, un jeune neveu de Brutus, Turnus, meurt, y est enterré et ainsi donne son nom à la ville future.³⁶⁷ À la fin, les Troyens

Deceveit par enchantement ; Semblance de feme perneit / Par quei le pople deceveit » (tome I, p.38 / v.635-40). Pourtant, Wace permet à son Brutus de remercier Diane de la réponse obtenue et de lui promettre que – « se la tere avoir poeit / Ke par sunge li prameteit » (p.41 / v.695/6 – donc encore la méfiance du bon Chrétien Wace vis-à-vis de l'oracle payen) – il lui construirait des temples et l'honorerait (Wace, tome I, p.41 / v.693-98).

³⁶⁰ « Brute, sub occasu solis trans gallica regna / Insula in oceano est habitata gigantibus olim. / Nunc deserta quidem gentibus apta tuis. / Illa tibi fietque tuis locus aptus in æuum. / Hec erit & natis altera troia tuis. / Hic de prole tua reges nascentur. & ipsis / Totius terræ subditus orbis erit » (Geoffroy de Monmouth, p.239). – « Ulte France, luinz dedenz mer / Vers Occident, purras trover / Une ille bone e abitabile / E a manoir mult delitable. / Bone est terre a cultiver, / Gaiant i soelent abiter. / Albion ad non, cele avras, / Une Troie nove i feras. / De tei vendra reial ligniede / Ki par le mund iert esalciede » (Wace, tome I, p.40 / v.681-90).

³⁶¹ Geoffroy de Monmouth, p.240.

³⁶² Wace, tome I, p.41–45 / v. 703–72.

³⁶³ Geoffroy de Monmouth, p.240/1; Wace, tome I, p.45/6 / v. 773-92.

³⁶⁴ « Hinc de nomine ducis postmodum cornubiensis uocatus » (Geoffroy de Monmouth, p.241).

³⁶⁵ « Deinde uenerunt ad aquitaniam & ostium ligeris ingressi anchoras fixerunt » (Geoffroy de Monmouth, p.241). – « Quant il murent des porz d'Espaigne / Lur eire pristrent vers Bretagne : / N'ert pas Bretagne encor nomee / Ainz ert Armoriche apelee. / A destre main Peitou laisserent ; / Tant siglerent e tant nagierent / Que al rivage vindrent dreit / La u la mer Leire receit. / La u Leire a la mer assemble / Vint la navie tute ensemble » (Wace, tome I, p.46 / 793-802).

³⁶⁶ « Nec mora uictoria potiuntur troes & regem goffarium cum pictauensibus suis in fugam propellunt. Qui uix euadens partes galliarum adiuit, ut cognatis & notis succursum haberet. Erant tunc temporis .xii. reges in gallia quorum regimine tot patria pari dignitate regebatur. Qui benigne suscipientes eum promittunt sese unanimiter expulsuros ex finibus aquitaniæ externam gentem quæ advenerat » (Geoffroy de Monmouth, p.244) – « Vencu furent li Peitevin, / Gofier, ki en out grant pesance, / Pur querre aïe ala en France / As doze pers ki la esteient, / Ki la terre en doze parteient. // Chescuns des duze en chief teneit / E rei apeler se feseit. / Tuit doze unt a Gofier pramis / A vengier de ses enemis » (Wace, tome I, p.52/3 / v. 920-28).

³⁶⁷ « Ac dum tali clade totius fere aquitaniæ partes affecisset, uenit ad locum ubi nunc est ciuitas turonorum quam ut homerus testatur ipse postmodum construxit. igitur loca conuenientia rifugio inspexit. metatus est ibi castra sua ut si opus accidisset sese infra ipsa reciperet. [...] Erat ibi quidam trous nomine turnus bruti nepos quo

sortent vainqueurs, mais à cause du grand nombre de Troyens tués, Brutus ne peut pas se réjouir de la victoire et décide de continuer le voyage à l'île promise.³⁶⁸

Alors il faut se demander pourquoi Brutus, ancêtre futur des rois anglais, devait faire escale dans l'embouchure de la Loire, se battre et puis vaincre le roi d'Aquitaine et de Poitiers et les 12 pairs de France avant de continuer son voyage à l'Angleterre. Il paraît qu'ainsi, Geoffroy de Monmouth et Wace voulaient montrer que les rois anglais avaient droit au territoire français, puisque leur ancêtre troyen l'avait déjà conquis. Quant aux détails, ils semblent être un mélange de souvenirs historiques et de la situation politique qu'on a en France pendant la première moitié du XII^e siècle. Comme les Vikings, c'est-à-dire les futurs Ducs de Normandie et donc les vrais ancêtres des rois anglais, se montrent en France d'abord dans l'embouchure de la Loire,³⁶⁹ c'est là aussi le lieu où les Troyens, donc les ancêtres fictifs des rois anglais, jettent l'ancre en France selon Geoffroy de Monmouth et Wace. Goffarius ou Goffiers, roi d'Aquitaine ou de Poitiers, correspond donc aux Ducs d'Aquitaine du XII^e siècle qui étaient à la fois Comtes de Poitiers et dont la résidence était d'ordinaire à Poitiers.³⁷⁰

Il est plus difficile d'expliquer les combats : Une possibilité serait d'identifier ces Troyens arrivant dans l'embouchure de la Loire avec les Vikings. Cela expliquerait les victoires et l'extrême cruauté de ces « Troyens » et aussi leur départ en direction d'Angleterre (à partir de 866).³⁷¹ Dans ce cas-là, Goffiers serait Charles le Chauve, élu « Roi d'Aquitaine » en 848 par les Grands,³⁷² ce qui expliquerait aussi le rôle des « 12 Pairs ». ³⁷³ Mais il est aussi bien possible que Brutus et ses Troyens représentent les rois anglais de l'époque des auteurs et les conflits qu'ils avaient avec les régnants français, donc d'abord peut-être Guillaume II d'Angleterre, dit « Guillaume le Roux » (roi de 1087 à 1100), fils de Guillaume le Conquérant, dont le règne est marqué par le conflit avec son frère aîné Robert Courteheuse, Duc de Normandie, les deux hommes se disputant le contrôle de l'Angleterre et de la Normandie. Ce n'est qu'en 1096 que Guillaume le Roux parvient à étendre sa domination sur la Normandie, mais sa mort en 1100 interrompt la réunion de ces deux états.³⁷⁴ En 1097, le futur Louis VI de France, dit « le Gros » (roi de 1108 à 1137), entre en guerre avec Guillaume le Roux en défendant son territoire de Vexin.³⁷⁵ En 1105, Henri I^{er} d'Angleterre, fils cadet de Guillaume le Conquérant, débarque en Normandie et s'empare de la couronne ducal. L'union anglo-normande est ainsi reconstituée, mais cette fois à partir de l'Angleterre. Avec ce nouveau duc-roi, la Normandie reprend son essor économique.³⁷⁶ Mais les conflits avec les Français continuent : Tandis qu'en 1113, le roi français Louis VI concède au roi anglais Henri

fortior siue audatior nullus excepto corineo aderat. Hic solus solo gladio suo sescentos uiros premit set ab irruentibus gallis citius quam deberet interfectus est. De nomine ipsius predicta ciuitas turonis uocabulum nacta est / quia ibidem sepultus fuit » (Geoffroy de Monmouth, p.245+247/8). – « A un tertre sunt aresté / En sum unt fait un chastelet, / Unc ainz n'i out eü recet, / Ne burc, ne vile, ne maisun; / Mais, si com nus leü avum, / Par l'ovrainne de cele gent / Out Turs primes comencement, // Turs la cité, ki encor dure, / Qui Turs out nun d'une aventure / Ki jesqu'a poi vus sera dite / Si come jo la truis escrite. [...] Ainz que venist Corineüs, / Fu ocis niés Bruti Turnus. / Turnus ert de grant hardement / et fort ert merueilleusement [...] Mais de sa gent trop s'elluinna / E les Franceis trop enchauga; / E cil l'unt enclos e nafré // E entr'els l'unt mort craventé. / Brutus l'en traist si l'en porta / E el chastel sus l'enterra. / Pur Turno qu'illuec fu ocis / E el chastel en terre mis / Fu puis Turs la vile apelee / E Toroinne entur la contree » (Wace, tome I, p.53/4+57/8 / v.936-46; 1005-8; 1017-26).

³⁶⁸ Geoffroy de Monmouth, p.241-48; Wace, tome I, p.46-59 / v.793-1050.

³⁶⁹ Sieburg, *Geschichte Frankreichs*, p.33 ; Ehlers, *Geschichte Frankreichs*, p.18 ; Werner, *Ursprünge*, p.438-40.

³⁷⁰ Voir <http://www.medieval-moyen-age.net/article-1560989.html> ; Faral (*La légende arthurienne*, tome I, p.85/6) pense à un Waiofarius ou Gaifier d'Aquitaine du VIII^e siècle comme source. C'est peut-être vrai pour le nom, mais la situation est différente, comme ce Gaifier était un adversaire de Pépin et non pas un allié du roi français comme le Goffarius de Geoffroy de Monmouth.

³⁷¹ Kinder / Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p.129.

³⁷² Werner, *Ursprünge*, p.438.

³⁷³ Voir <http://his.nicolas.free.fr/Institutions/PageInstitution.php?mnemo=PairsFrance> .

³⁷⁴ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Guillaume_le_Roux .

³⁷⁵ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_VI_de_France .

³⁷⁶ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Duch%C3%A9_de_Normandie .

I^{er} « toute la Bretagne », c'est-à-dire la vassalité directe de la Bretagne, le 20 août 1119, dans la bataille de Brémule, Henri I^{er} inflige à Louis VI une défaite tellement sévère que le roi français est contraint de fuir et de se réfugier aux Andelys.³⁷⁷ Au fond, cette bataille était le résultat d'une rencontre fortuite entre les deux voisins qui conduisaient une opération de police sur leurs marches respectives, puisque les frontières de leurs royaumes étaient encore imprécises dans le Vexin et dans la vallée de la Seine.³⁷⁸ Il semble donc que, malgré son titre de roi d'Aquitaine ou de Poitiers, Goffiers représente d'abord le roi français Louis VI. On se rappelle qu'à la fin, Goffiers cherche l'aide des douze pairs qui règnent en France : Ce souvenir de la légende de Charlemagne³⁷⁹ renvoie probablement moins à la faiblesse des rois capétiens³⁸⁰ vis-à-vis de leurs « barons » qu'à une situation de l'an 1124, quand l'Empereur romain germanique Henri V, voulant aider son beau-père Henri I^{er} d'Angleterre dans le conflit qui l'oppose à Louis VI pour la succession dans le Duché de Normandie, envahit la France et avance avec une puissante armée jusqu'à Reims. Alors, pour la première fois en France, Louis VI fait appel au militaire. Dans un même élan patriotique, tous ses grands vassaux répondent présent : son cousin, le comte Raoul I^{er} de Vermandois, le duc Hugues II de Bourgogne, le duc Guillaume IX d'Aquitaine, le comte Charles I^{er} de Flandre, le duc Conan III de Bretagne, le comte Foulque V d'Anjou, le comte de Champagne Hugues de Troyes, le comte Guillaume II de Nevers et même le comte de Blois, Thibaud IV. Mais – au contraire du récit de Geoffroy et de Wace – dans la réalité, la bataille n'a pas lieu, parce que l'Empereur Henri V se retire.³⁸¹ À la mort inopinée d'Henri I^{er} d'Angleterre (1135), les querelles de succession éclatent de nouveau en Normandie.³⁸² À ce moment-là, le comte Guillaume X de Poitiers (régnant de 1126 à 1137), s'allie contre la Normandie au Comte d'Anjou Geoffroy « le Bel ». ³⁸³ Et Geoffroy V d'Anjou, dit « le Bel » ou « Plantagenêt » (1113-51), père d'Henri II Roi d'Angleterre, entame, entre 1136 et 1147, une conquête systématique de la Normandie et puis fait hommage au roi Louis VI pour le duché. Avec ces possessions, Geoffroy V devient le plus puissant vassal du roi de France.³⁸⁴ Il semble donc qu'ou bien les guerres menées au IX^e siècle contre les Vikings ou bien ces guerres menées d'abord entre les fils de Guillaume le Conquérant, puis entre le roi français et le roi anglais et puis entre les « barons » anglo-normands pour obtenir le contrôle de la Normandie sont le modèle que Geoffroy de Monmouth et Wace transposent dans le monde lointain des Troyens.

Si, dans les récits de Geoffroy de Monmouth et de Wace, le rôle de Poitiers s'explique par la résidence des Ducs d'Aquitaine, le rôle de Tours est plus compliqué. Mentionnée dans l'*Historia Brittonum* comme fondation de Bruto/Britus – probablement grâce à l'importance de cette ville comme centre chrétien³⁸⁵ –, la ville de Tours est liée ici à Turnus, neveu de Brutus qui est tué dans les guerres et puis enterré à cet endroit. Historiquement, la ville de Tours réussit à repousser une première attaque des Vikings en 845, mais tombe dans les mains des pillards en 853.³⁸⁶ Donc, si les batailles de Brutus sont une transposition de celles des

³⁷⁷ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_VI_de_France .

³⁷⁸ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Br%C3%A9mule .

³⁷⁹ Voir <http://lachansonderoland.d-t-x.com/pages/FRpagenotes03Af.html> .

³⁸⁰ Voir Sieburg, *Geschichte Frankreichs*, p.36/7; Ehlers, *Geschichte Frankreichs*, p.76/7 et 87-89.

³⁸¹ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_VI_de_France . Notons aussi que, dans la réalité historique, les 12 « Pairs » de France, donc les électeurs du roi, étaient le Duc d'Aquitaine, le Duc de Bourgogne, le Duc de Normandie, le Comte de Champagne, le Comte de Flandre, le Comte de Toulouse, l'Archevêque de Reims en tant que duc, l'Évêque de Laon en tant que duc, l'Évêque de Langres en tant que duc, l'Évêque de Beauvais en tant que comte, l'Évêque de Chalons en tant que comte et l'Évêque de Noyon en tant que comte (voir <http://his.nicolas.free.fr/Institutions/PageInstitution.php?mnemo=PairsFrance>).

³⁸² Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Duch%C3%A9_de_Normandie .

³⁸³ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Guillaume_X_de_Poitiers .

³⁸⁴ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Geoffroy_V_d%27Anjou .

³⁸⁵ Grâce à l'importance post-mortem de Saint Martin, Tours devient une ville de pèlerinage majeure au Moyen Âge (voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Tours>).

³⁸⁶ Voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Tours> .

Vikings, l'histoire de la mort de Turnus donnerait un sens. Et, comme le dit Jacques Poucet : « On voit comment le motif troyen se développe en « phagocytant » les réalités géographiques les unes après les autres. Il suffit à l'auteur d'inventer des éponymes ». ³⁸⁷ Mais il y a plus : Tours est la capitale de la Touraine, et ce territoire passe à la maison d'Anjou en 1044 sous forme d'un fief. ³⁸⁸ Le 17 juin 1128, Geoffroy V d'Anjou, dit « Plantagenêt », comte d'Anjou et du Maine, épouse Mathilde, l'unique enfant légitime du roi anglais Henri I^{er} et reconnue héritière du royaume d'Angleterre par son père, jetant ainsi les bases de l'empire des « Plantagenêt » qui commence par la naissance, en 1133, de leur fils, c'est-à-dire du futur roi anglais Henri II. ³⁸⁹ Depuis 1128, la ville de Tours est donc étroitement liée à la maison royale d'Angleterre. C'est peut-être pour donner un fondement encore plus prestigieux à ce lien entre la ville de Tours et les rois anglais que Geoffroy de Monmouth, écrivant son *Historia Regum Britanniae* quelques années après ce mariage, a inventé la légende du tombeau de Turnus, neveu de Brutus, ancêtre des rois anglais, donnant le nom à la ville de Tours. Plus tard, d'autres ont essayé d'identifier ce tombeau : Geoffroy de Monmouth n'en indique pas le lieu précis, mais déjà Wace dit en 1155 que Brutus a été enterré dans le château de Tours. ³⁹⁰ Comme la frise gallo-romaine qui puis a été identifiée au tombeau de Turnus a été mise au jour au XIII^e siècle pendant le creusement des fossés du château royal de Tours, il faut penser que cette identification ait également existé depuis cette époque-là – une légende qui, comme l'a montré Vassy Malatra, ³⁹¹ a subsisté jusqu'au XVIII^e siècle.

Le reste du voyage de Brutus et ses Troyens se nourrit de plusieurs sources : On arrive à l'île promise d'Albion à un endroit appelé Totnes, situé dans l'estuaire de la rivière Dart. Au XII^e siècle, cette petite ville du Devon était un centre important qui, par son carrefour de grandes routes et par son gué, donnait facilement accès à toute la région ³⁹² : Chez Geoffroy, on est fasciné par la beauté et la fertilité du paysage ³⁹³ – ce qui est un lieu commun qui détermine le choix du lieu dans les légendes médiévales qui parlent de la fondation d'une ville. ³⁹⁴ Chez Wace, on est tout simplement heureux d'être enfin arrivé à la terre promise. ³⁹⁵

³⁸⁷ Poucet, « Le mythe de l'origine troyenne ... », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html> .

³⁸⁸ Voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Tours> .

³⁸⁹ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Geoffroy_V_d%27Anjou .

³⁹⁰ « Pur Turno qu'illuec fu ocis / E el chastel en terre mis » (Wace, tome I, p.58 / v.1023/4).

³⁹¹ « L'origine de la ville de *Turons* est incertaine. Un morceau d'une frise gallo-romaine a nourri l'imagination des érudits et a remonté l'origine de la ville aux temps de la chute de Troie. La frise a été mise à jour au XIII^e siècle (Fig. 34, 35), pendant le creusement des fossés du château²¹. On a cru que c'était le tombeau de Turnus, celui dans l'*Enéide* de Virgile. Turnus a, donc, été considéré comme le fondateur de la ville. En 1661, Marteau, mentionne cette fable²². Sept ans après, Du Chesne a situé la fondation de Tours bien avant Troyes : « ce fut un Turnus qui en dressa le plan, qu'il fut plutôt de la nation des Gaules, que de quelques étrangères²³ ». En 1774, Robin a postulé qu'il s'agissait d'affabulations grossières inventées par le moine Geoffroy de Montmouth et copiées par un autre moine Mathieu de Westminster²⁴. En 1776, De la Sauvagère, contredisant toutes ces « hypothèses chimériques », a avancé l'idée que la frise gallo-romaine n'était autre qu'un vestige d'un édifice antérieur et non pas d'un tombeau²⁵. Un siècle après, Giraudet l'a attribuée à un temple romain de Mercure qui, selon lui, était autrefois situé à l'emplacement de la chapelle du château²⁶. Il est vrai que, souvent, des temples chrétiens succédaient à des temples païens mais les fouilles archéologiques de 1974-1978 n'ont pas confirmé une telle disposition. La frise qui, en vain, a fait couler tant d'encre, a été transportée dans le jardin de la Préfecture en 1812, lors de la démolition de la muraille. Par la suite, faisant partie de la collection de la Société archéologique de Touraine²⁷, elle était exposée dans son Musée. Aujourd'hui elle se trouve dans un dépôt de la préfecture au quartier des Fontaines (Fig. 36) » (Vassy Malatra, *Le château royal de Tours : son histoire, son intérêt*, Tours, sans date, p.15, lisible en ligne à https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d8/Chateau_de_Tours_nouvelles_approches.pdf).

³⁹² Voir <http://en.wikipedia.org/wiki/Totnes> .

³⁹³ « Prosperis quoque uentis promissam insulam exigens, in toto nesio littore applicuit. Erat tunc nomen insulae albion quae a nemine exceptis paucis hominibus gigantibus inhabitabatur. Ameno tamen situ locorum & copia piscosorum fluminum nemoribusque preelecta, affectum habitandi bruto sociisque inferebat » (Geoffroy de Monmouth, p. 249).

³⁹⁴ Voir Carl Joachim Classen, *Die Stadt im Spiegel der Descriptiones und Laudes urbium in der antiken und mittelalterlichen Literatur bis zum Ende des 12. Jahrhunderts*, Hildesheim 1980, p. 16, 26, 34/5 et 65; Paul

Suivant le modèle de l'*Énéide*, on combat et vainc les indigènes ; comme ceux-ci sont des géants, il n'y a pas d'union des deux peuples à la fin, mais on chasse les géants vaincus dans les cavernes des montagnes.³⁹⁶ Chez Geoffroy, c'est maintenant qu'on distribue le territoire, chez Wace, on le fait après le duel final : Brutus appelle l'île « Britannia », et Corineus appelle sa partie de l'île « Corinea », plus tard appelée « Cornubia », parce qu'elle se trouve à la corne de « Britannia » ou dérivé de « Corinea ». Tout cela est décrit d'une façon très sommaire. Chez Geoffroy, le travail civilisateur commence donc au moment où les géants indigènes ont été forcés de se retirer dans les cavernes des montagnes. Par contre, chez Wace, tout ce travail civilisateur ne commence qu'après le duel final, donc après l'extermination des géants – une attitude beaucoup plus radicale vis-à-vis de la population indigène. À cette époque-là, tous les habitants de l'île sont donc des Troyens et leur langue est la troyenne, plus tard appelée la langue britannique.³⁹⁷ Dans la partie de Corineus, le nombre de géants abonde, et quant ceux-ci dérangent un jour une fête des Troyens – fête religieuse chez Geoffroy, fête de joie chez Wace –, ils sont tous tués – à l'exception du plus fort, Goemagog, parce que Brutus veut voir un combat singulier entre celui-ci et Corineus.³⁹⁸ À ce qu'il paraît, Geoffroy

Gerhard Schmidt, « Mittelalterliches und humanistisches Städtelob », dans : August Buck (éd.), *Die Rezeption der Antike. Zum Problem der Kontinuität zwischen Mittelalter und Renaissance*, Hamburg 1981, p.119-28.

³⁹⁵ « Tant al soleil, tant as esteilles, / Tant as avirons, tant as veilles, / A Toteneis en Dertremue / Est tute la flote venue : / Ço est l'ille dunt la deuesse // Lur fist el sunge la pmesse. / Des nés a terre fors eissirent : / Mult furent lied, grant joie firent. / De la terre qu'il unt trovee / Que tant unt quise e desirree, / Unt tuz lur travailz ubliez / E les Deus en unt merciez » (Wace, tome I, p.59-60 / v. 1051-62).

³⁹⁶ « Peragratis ergo quibusque provinciis, repertos gigantes ad cauernas montium fugant » (Geoffroy de Monmouth, p. 249). – « En cele ille gaianz aveit, / Nule gent altre n'i maneit. / Gaianz erent mult corporu, / Sur altres genz erent creü ; / Ne vus sai lur nuns aconter / Ne nul n'en sai, fors un, nomer. / L'un sai nomer, cel vus puis dire, / Goëmagog, qui ert lur sire. / Pur sa force e pur sa grandur / L'orent li altre fait seinnur. / Cist e li altre as monz fuïrent // E la plaine terre guerpirent / Pur les Troïens qu'il haieient, / E lur saietes lur traieient » (Wace, tome I, p.60/1 / v. 1063-76). On se rappelle que dans l'*Énéide* de Virgile, la guerre que les Troyens mènent en Italie contre la population indigène dure du livre VIII au livre XII.

³⁹⁷ « Patriam donante duce sortiuntur. Agros incipiunt colere, domos edificare, ita ut breui tempore terram ab euo inhabitatam censeret. Denique brutus de nomine suo insulam brittanniam appellat sociosque suos brittones. Volebat enim ex diriuatione nominis memoriam habere perpetuam. Vnde postmodum loquela gentis quæ prius troiana siue curuum grecum nuncupabatur, dicta fuit brittannica. At corineus portionem regni quæ sorti sue cesserat, ab appellatione sui nominis corineam uocat. Populumque suum corineiensem, exemplum ducis insecutus. Qui cum pre omnibus qui aduenerant electionem prouintiarum posset habere, maluit regionem illam quæ nunc uel a cornu / brittannie uel per correptionem predicti nominis cornubia appellatur » (Geoffroy de Monmouth, p. 249/50). Chez Wace, tout ce travail civilisateur ne commence qu'après le duel final : « Quant la terre fud neïee / Des gaianz e de lur lignee, / Li Troïen s'aseürerent, / Maisuns firent, terres arerent, / Viles e burcs edifierent, / Blez semerent, blez guaaïnerent. / La terre aveit nun Albion, / Mais Brutus li chanja sun nun, / De Bruto, sun nun, nun li mist, / E Bretagne apeler la fist ; / Les Troïens, ses compainuns, / Apela, de Bruto, Bretuns. // E Corineüs ad partie / De la terre a sun hués saisie ; / Cele partie ad apelee, / De Corineo, Corinee ; / Puis, ne sai par quel entrefaille, / Fu apelee Cornewaille ; / Del nun qu'el out premierement / Tient encor le comencement. / Le language qu'il ainz parloent / Que li Troïen apeloent, / Unt entr'els Bretun apelé » (Wace, tome I, p.66/7 / v.1169-91). Le rôle civilisateur des Troyens est souligné par Laurence Mathey-Maille, « Mythe troyen et histoire romaine : de Geoffroy de Monmouth au *Brut* de Wace », dans : Emmanuèle Baumgartner / Laurence Harf-Lancner (éd.), *Entre fiction et histoire : Troie et Rome au Moyen Âge*, Paris 1997, p.113-25, surtout p.115/6.

³⁹⁸ « Delectabat enim eum contra gigantes dimicare quorum copia plus ibidem abundabat quam in ulla prouinciarum, quæ consociis suis distribute fuerant. Erat ibi in ceteros detestabilis quidam nomine goemagog stature xii. cubitorum. Qui tante uirtutis existens quercum semel escussam uelut uirgulam corili euellibat. Hic quadam die dum brutus in portu quo applicuerat festium diem diis celebraret, subuenit illi cum .xx. gigantibus atque durissima cede brittones affecit. At brittones undique tandem confluentes preualuerunt in eos & omnes preter goemagog interferunt. Hunc brutus uiuum reseruari preceperat, uolens uidere luctationem ipsius & corinei, qui cum talibus congregari ultra modum estuabat » (Geoffroy de Monmouth, p.250). – « Un jour firent Troïen feste, / A la maniere de lur geste ; / Caroles faiseient e geus / Pur la joie des novels lieus / U il esteient assené, / Qui lur esteient destiné, / E a els e a lur lignage / A tenir mais en eritage. / Es vus la vint gaianz venuz, / Des cavernes des munz eissuz ; / Goëmagog devant alout, / Lur sire esteit e sis menout. / As Troïens corurent sure, / Mult en ocistrent en poi d'ure ; / Od pierres, od tinels, od pels, / En unt morz ne sai quanz ne quels. / Quant il

de Monmouth et Wace soulignent l'agressivité et Geoffroy aussi le sacrilège des géants pour légitimer leur extermination : Car d'abord, Geoffroy les avait qualifié de « hominibus gigantibus », mais après l'attaque faite à la fête religieuse, ce Geomagot, dont le nom est dérivé du nom des peuples ennemis de l'*Apocalypse*, Gog et Magog,³⁹⁹ n'est plus qu'un « monstrum » – Wace parle toujours de « gaianz », de géants qui, dès le début, n'ont rien d'humain.⁴⁰⁰ D'un point de vue stratégique, le désir de Brutus de voir ce combat singulier est un non-sens, mais probablement, il correspond à ce qu'attendaient les lecteurs médiévaux. Ainsi, ce combat, qui semble s'inspirer du combat biblique entre David et le géant Goliath – Goliath a une hauteur de « sex cubitorum et palmo », donc de 2,75 mètres, et Geomagot de « xii. cubitorum », donc de 5,34 mètres⁴⁰¹ – est décrit avec beaucoup de détails et semble s'inspirer aussi du duel final entre Énée et Turnus décrit dans l'*Énéide*.⁴⁰² La fin du combat nous révèle une troisième source : Malgré ses trois côtes brisées, Corineus prend le géant blessé sur ses épaules et le porte sur une falaise d'où il le jette dans la mer ; et voilà pourquoi encore à l'époque de Geoffrey, cette falaise porte le nom de « saltus goemagog » – il s'agit donc d'un *aition*, d'un récit mythologique qui doit expliquer un nom géographique.⁴⁰³ Après ce combat final, Brutus fonde la ville de « Troia noua » sur la Tamise, donc la future Londres, dont il a déjà été question plus haut, donne sa législation aux Troyens britanniques, et après un règne de 23 ans, il lègue l'île à ses trois fils Locrinus (qui reçoit l'Angleterre proprement dite), Kamber (qui reçoit la « Cambria », donc le Pays de Galles) et Albanactus (qui reçoit l'Écosse).⁴⁰⁴

s'en quiderent partir // E es montainnes revertir, / Li Troïen tant les hasterent / E tant cops e tels lur donerent / Od darz, od lances, od espees / E od saetes barbelees, / Les anmes lor firent roter. / Brutus fist le plus grant garder, / Goëmagog, pur essaier / Liquels ert plus fort a lutier, / Corineüs u li jeiant, / Kar chacuns ert merueille grant » (Wace, tome I, p.61/2 / v.1077-1104).

³⁹⁹ *Apocalypse* XX, 7-8 : « 7 Et cum consummati fuerint mille anni, solvetur Satanas de carcere suo et exhibit et seducet gentes quae sunt super quattuor angulos terrae Gog et Magog, et congregabit eos in proelium quorum numerus est sicut harena maris. 8 Et ascenderunt super latitudinem terrae et circumierunt castra sanctorum et civitatem dilectam » (*Biblia Sacra iuxta Vulgatam versionem*, p.1902). Acton Griscom, l'éditeur de Geoffroy de Monmouth (p.538, note 17), pense à l'infiltration d'éléments folkloriques tels que les « Gog Magog Hills » (qui, pourtant, ne sont mentionnés qu'au XVI^e siècle : voir http://en.wikipedia.org/wiki/Gog_Magog_Downs), des textes irlandais qui font les Irlandais descendre de Gomer et Magog, fils de Iaphet (mais alors Geoffroy aurait décrit les Irlandais comme étant méchants comme ses géants et puis exterminés, ce qui serait absurde) et de d'autres fables encore comme à Gog et Magog protecteurs de Londres (une image trop positive qui ne s'accorde pas avec les géants « détestables » de Geoffroy). Par contre, le peuple des géants de Geoffroy se retire d'abord et puis tue les participants à une fête religieuse, ce qui correspondrait à la description biblique des peuples Gog et Magog qui « circumierunt castra sanctorum et civitatem dilectam ». Voir aussi Faral, *La légende arthurienne*, tome I, p.89-91, qui pense aux *Revelationes* du pseudo-Methodius comme source, mais là, les peuples de Gog et Magog, qui mangent des souris, des chiens et des serpents, sont surtout caractérisés par leur saleté.

⁴⁰⁰ Geoffroy de Monmouth d'abord dit « hominibus gigantibus » (p.249), puis « detestabilis [...] goemagog » (p.250) et à la fin « monstrum » (p.251). Rien de tel chez Wace qui ne parle que de « gaianz ».

⁴⁰¹ « Et egressus est vir spurius de castris Philistinorum nomine Goliath de Geth altitudinis sex cubitorum et palmo » (1 Samuel 17,4 / *Biblia Sacra iuxta Vulgatam versionem*, p.391). – « Erat ibi in ceteros detestabilis quidam nomine goemagog stature xii. cubitorum » (Geoffroy de Monmouth, p.250).

⁴⁰² Virgile, *Énéide*, XII, 697-790, et, après l'intervention des dieux, XII, 887-952. Le point commun est surtout l'idée du combat singulier final des deux chefs. Faral (*La légende arthurienne*, tome I, p.88/9) pense comme source à la lutte d'Hercule et d'Antée chez Lucain (*Pharsale*, IV 593-660).

⁴⁰³ Sur l'*aition* médiéval voir Leeker, *Die Darstellung Cäsars*, p.14 ; Joachim Leeker, « La chronique locale fabuleuse », dans : *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves 1986*, publiés par Dieter Kremer, tome 6, Tübingen 1988, p.176-89 ; selon Arnold, éditeur du *Roman de Brut*, le lieu, où Goëmagog aurait été tué, a souvent été identifié avec Plymouth Hoe (tome II, p. 794/5).

⁴⁰⁴ « Cognouerat autem brutus ignogen uxorem suam & ex ea genuit tres inclitos filios quibus erant nomina locrinus, kamber, albanactus. hii postquam pater in .xxiiii. anno aduentus sui ab hoc seculo migravit, sepelierunt eum infra urbem quam condiderat, & diuiserunt regnum britannie inter se & secesserunt unusquisque in loco suo. Locrinus qui primogenitus fuerat possedit partem insule, quæ postea de nomine suo appellata est loegria. kamber autem partem illam quæ est ultra sabrinam flumen quæ nunc gualia uocatur quæ de nomine ipsius postmodum kambria multo tempore dicta fuit. Vnde adhuc gens patrie lingua britannica sese kambros appellat.

Tout le reste de l'histoire ne regarde plus notre sujet – à l'exception du moment où Jules César s'apprête à conquérir l'Angleterre. Arrivé à la côte, le César de Geoffroy de Monmouth envoie une lettre à Cassibellanus, roi anglais, où il lui demande de se soumettre à Rome. Son argument principal y est le meilleur lignage troyen des Romains comparé à celui des Bretons.⁴⁰⁵ Dans le contexte des guerres menées après par César en Grande-Bretagne,⁴⁰⁶ cette argumentation généalogique ne joue aucun rôle – à l'exception de l'indignation de Cassibellanus qui reproche à César que l'avidité romaine ne s'arrête même pas devant les membres de la même famille.⁴⁰⁷ La fonction principale de cette argumentation généalogique était probablement de souligner l'arrogance qu'on attribuait aux Romains et spécialement à Jules César, et puis aussi d'attribuer, par la comparaison, une authenticité plus grande à la légende de l'origine troyenne des Bretons qui était encore assez jeune à cette époque-là. – Au contraire de Geoffroy de Monmouth, Wace admire Jules César, et ainsi il introduit ce passage par un portrait extrêmement positif de « Julius Cesar li vaillanz, / Li forz, li pruz, li conqueranz » etc.,⁴⁰⁸ qu'on ne trouve pas chez Geoffroy. Il va de soi que Wace remplace

At Albanactus, iunior, possedit patriam quæ lingua nostra his temporibus appellatur scotia & nomen ei ex nomine suo albania dedit » (Geoffroy de Monmouth, p.253). – « Quant Brutus out sa cité fete / E de la gent grant masse atraite, / Citedeins i mist e burgeis / Si lur duna preceps e leis / Ke pais e concorde tenissent / Ne pur rien ne se mesfeissent. / Bretagne tint vint e quatre anz // E d'Innogen out treis emfanz : / Si trei filz furent Locrinus / E Kamber e Albanactus. / Cil trei, qui emprés lui vesquirent, / En Trinovant l'ensevelirent, / La cité que il out fundee. / Pus unt la terre devisee / Par amur e par compaignie, / Si que chescuns out sa partie. / Locrin, cil ki esteit ainz nez, / E plus fort ert e plus senez, / Out a sa part la region / Ki de sun nun Logres out nun ; / E Kamber ad la terre prise / Ke Saverne vers north devise, / E quant il out cele saisie / De sun nom l'apela Kambrie, / Granz palais i fist e granz sales. / Mais ore ad nom Kambrie Guales ; / Kambrie out nom, Guales après, / Pur la reine Galaes ; // U Guales cest nom / Pur memorie de duc Gualon. / Guales fud de mult grant puissance / Si fud de lui grant reparlance. / Albanac, li tierz, fu li mendre, / E a celui avint a prendre / Une terre qui ert boscainne, / Que de sun nom noma Albaine : / Albaine d'Albanac ot nom, / Ço que nus Escoce apelom » (Wace, tome I, p.70-72 / v. 1251-88). Selon Mathey-Maille, « Mythe troyen et histoire romaine », p.116, les Troyens de Geoffroy auraient introduit l'institution politique de la primogéniture, mais comme on voit, ici chacun des trois frères a sa part du territoire, pas seulement l'aîné.

⁴⁰⁵ « Interea contigit ut in romanis repperitur hystoriis iulium cesarem subiugata gallia ad litus rutenorum uenisse. Et cum illinc brittanniam insulam aspexisset, quæsiuit a circumstantibus quæ patria & quæ gens inhabitasset, dum ad oceanum intueretur. Cumque nomen regni didicisset & populi, dixit : « Hercle ex eadem prosapia nos romani & brittones orti sumus quia ex troiana gente processimus. Nobis enee post destructionem troie primus pater fuit. Illis autem brutus quem siluius ascanii filii enee filius progenuit. Set nisi fallor *ualde degenerati sunt a nobis*, nec quid sit militia nouerunt, cum infra oceanum extra orbem commaneant. Leuiter cogendi erunt tributum nobis dare & continuum obsequium romane dignitati prestare. Prius tamen mandandum est eis, ut inaccessi a romano populo & intacti uectigal reddant. Vt cetere etiam gentes subiectionem senatui faciant, / ne nos ipsorum cognatorum nostrorum sanguinem fundentes antiquam nobilitatem patris nostri, priami, offendamus. » Quod cum litteris suis cassibellano regi mandauisset, ... » (Geoffroy de Monmouth, p. 306/7; c'est moi qui souligne).

⁴⁰⁶ Contrairement au *De Bello Gallico* écrit par César lui-même, qui parle de deux victoires romaines, la tradition anglo-normande invente deux défaites romaines et une victoire de César remportée seulement dans une troisième campagne et seulement grâce à un acte de trahison (voir Leeker, *Darstellung*, p.172-85) – le tout inventé par Geoffroy de Monmouth (voir Tatlock, *The legendary history*, p.118).

⁴⁰⁷ « ...indignatus est cassibellanus & ei epistolam suam in hec uerba direxit : « Cassibellanus rex brittonum Gaio iulio cesari. miranda est cesar romani populi cupiditas. quicquid est auri uel argenti sitiens, nequit eos infra pericula oceani extra orbem positos pati, quin etiam census nostros appetere presumat quos hactenus quiete possedimus. Nec hoc quidem sufficit nisi postposita libertate subiectionem ei faciamus perpetuam seruitutem subituri. Obprobrium itaque tibi petuisti cesar, cum communis nobilitatis uena brittonibus & romanis ab enea defluat, & eiusdem cognationis una & eadem catena prefulgeat, qua in firma amicitia coniungi deberent. Illa a nobis pretenda esset non seruitus quia eam potius largiri didicimus quam seruitutis iugum deferre. Libertatem namque in tantum consueuimus habere, quod prorsus ignoramus quid sit seruituti obedire. Quam si ipsi dii conarentur nobis eripere, elaboraremus utique omni nisu resistere, ut eam retineremus. / Liqueat igitur dispositioni tue cesar nos pro illa & pro regno nostro pugnatos, si ut comminatus es infra insulam brittannie superuenire inceperis » » (Geoffroy de Monmouth, p. 307/8).

⁴⁰⁸ « Julius Cezar li vaillanz, / Li forz, li pruz, li conqueranz, / Ki tant fist e tant faire pout / Ke tut le mund conquist e out. / Unches nus huem, puis ne avant, / Que nus sacom, ne conquist tant. / Cesar fu de Rome

l'arrogance que Geoffroy lui avait attribué – le « ualde degenerati sunt a nobis » en parlant des Bretons – par une autre argumentation : Quand les paysans de la région de Boulogne lui disent que l'île qu'il voit au loin avait jadis été peuplée par Brutus et ses Troyens, César confirme que les Romains et les habitants de l'île de Bretagne remontent à la même origine, à savoir à la ville de Troie.⁴⁰⁹ Mais guidés par « Belins et Brennes », les habitants de cette île britannique avaient pillé la ville de Rome et tué son sénat au IV^e siècle avant J.C. Donc chez Wace, ce sont les Bretons qui ont les premiers rompu ces liens de parenté, et selon les mots de César, il est venu pour venger cette injure et maintenant, les Bretons doivent payer pour cette injustice et se soumettre aux Romains.⁴¹⁰ Dans la réponse de Cassibellan, l'argumentation a également changé un peu : Reste le reproche de l'avidité romaine, mais plus que le Cassibellan de Geoffroy, celui de Wace insiste sur la parenté entre les deux peuples signifiant à ses yeux de même l'égalité, et comme le Cassibellan de Geoffroy, celui de Wace insiste aussi sur la liberté traditionnelle qu'on allait défendre.⁴¹¹ Mais ce qui surprend dans la bouche du Cassibellan de Wace, c'est l'usage fréquent du terme « franc » ;⁴¹² cela et l'idée de l'égalité des Romains et des Anglais font un peu penser à la légende de l'origine troyenne des Francs telle que nous l'avons remarquée plus haut dans des textes provenant du territoire de l'Empire romain germanique.

Tandis que, donc, un même sentiment patriotique en faveur de l'Angleterre inspire Geoffroy de Monmouth et Wace, ce dernier se distingue de Geoffroy, entre autres, par l'accent mis sur le terme « franc », par l'idée de l'égalité des Romains et des Anglais et surtout par l'image positive de Jules César. Comment expliquer cette sympathie que Wace découvre pour Jules César ? Probablement, il s'agit moins d'un goût personnel que d'un hommage rendu à la situation politique de l'époque, puisque la mère du roi Henri II d'Angleterre, Mathilde « l'Impératrice », avait été Impératrice du Saint-Empire en tant qu'épouse de l'Empereur Henri V jusqu'à la mort de celui-ci (1125) et avant de se marier avec Geoffroy V d'Anjou dit « Plantagenêt » (1128). Et dans l'Allemagne médiévale, Jules César était considéré comme étant le grand modèle et précurseur des Empereurs romains germaniques.⁴¹³ À ce qu'il paraît, déjà le père de Mathilde, le roi anglais Henri I^{er}, avait beaucoup tenu à une alliance entre l'Angleterre et l'Empire romain germanique,⁴¹⁴ et plus

emperere, / Savies huem mult e bon donere, / Pris out de grant chevalerie / E lettrez fu, de grant clergie » (Wace, tome I, p.206 / v.3833-42).

⁴⁰⁹ « Bien sai, dist il, ki Brutus fu, / Il e nus fumes d'un lignage ; Li chiés de nostre parentage / Prist a Troie comencement. » (Wace, tome I, p.208 / v.3870-73).

⁴¹⁰ « Mais, puis le grant destrusement, / Se departirent li baron / Si pristrent mainte region. / De ceste ille Bretainne furent / Belins e Brennes, ki tant crurent / Qu'il pristrent Rome la cité / E destrurent nostre sené. / Bien lur devum faire saveir / Que Rome est or d'autre poeir ; / Fortune ad sa roe tornee / E Rome rest esviguree. / Dreiz est des or qu'a nus entendent / E que treü a Rome rendent. // Bien nus doivent ço restorer / Qu'il en firent jadis porter ; / Par bref les en ferai sumundre / Si savrai qu'il vuldrunt respondre. / Ja ne querreie mer passer / S'en pais vuleient graanter / Que a Rome treü rendissent / E ke lur fieus de nus tenissent » (Wace, tome I, p. 208/9 / v. 3874-94).

⁴¹¹ Les reproches d'avidité p.209/10 / v.3903-22 ; voici l'idée de l'égalité des Romains et des Anglais qui fait penser à la légende des Francs troyens « germaniques » : « E vivre devum franchement / Come li Romain dreitement, / Kar nus sumes d'une racine / E d'une gent e d'une orine. / [...] Ki somes de vostre parage ; *Per as Romains estre devum* / Ki d'un lignage descendom » (Wace, tome I, p.211 / v. 3925-28 et 3934-36 ; c'est moi qui souligne).

⁴¹² Là où Geoffroy avait simplement évoqué la « libertatem » traditionnelle (p.307), Wace y insiste à plusieurs reprises : « Nus avum tuz tens *franc* vescu / E *franchement* avum tenu, // E vivre devum *franchement* » / [...] Tut tens avom si *franc* esté / [...] / *Franc* sumes e *franc* volum estre / [...] Nostre *franchise* defendrum. / *Franc* volum vivre e a enor / Si com firent nostre anceisor » (Wace, tome I, p.210-12 / v. 3923-26, 3943, 3949 et 3958-60 ; c'est moi qui souligne).

⁴¹³ Voir Leeker, *Darstellung*, p.19-23 et 239-49.

⁴¹⁴ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Mathilde_I%27Emperesse . Aux yeux de Mathey-Maille, « Mythe troyen et histoire romaine », p.122, l'Arthur de Geoffroy et de Wace est conçu comme « l'instrument d'un renouvellement de l'Empire ».

tard, au début du XIII^e siècle, le nouveau roi anglais, Jean sans Terre, s'unira encore avec Otton IV, Empereur du Saint-Empire, contre Philippe Auguste, Roi de France, dans la bataille de Bouvines (1214).⁴¹⁵ Dans le texte de Wace, l'image positive de Jules César, et puis l'emploi fréquent du terme « franc » et l'idée de l'égalité des Romains et des Anglais qui font penser à la légende « germanique » des Francs, semblent donc être un hommage rendu à l'idée d'une alliance entre les rois d'Angleterre et les Empereurs romains germaniques.

Mais à côté de cela, y a-t-il encore d'autres différences entre le texte de Geoffroy et son réécriture par Wace ? Quant à la partie traitée ici, on a pu constater que Geoffroy insiste plutôt sur la descendance formelle des rois anglais, tandis que Wace s'intéresse plutôt à des éléments narratifs tels que la description du paysage, des fêtes ou des combats et aussi à des éléments fabuleux tels que la description des sirènes. De plus, tout ce qui regarde la France comme les combats menés en France ou le tombeau de Turnus à Tours est décrit avec plus de détails que chez Geoffroy. Mais il n'y a pas de véritable différence dans le domaine de la politique : le cœur de tous les deux bat pour l'Angleterre.

Au cours du Moyen Âge, la matière du *Roman de Brut* de Wace a été reprise et imitée plus d'une fois – et je me limite ici à des textes écrits en France ou en langue française. Un des premiers, sinon le premier après Wace à tenir compte de la légende de Brutus est Rigord (1208/9), biographe du roi français Philippe Auguste, qui – comme on se rappelle – avait inventé le personnage du Troyen Ibor, fondateur de Paris, comme un contrepoids à la fondation de Londres par Brutus. Tout en fort abrégant le récit de Wace, Rigord n'oublie pas de mentionner le caractère illégitime de la naissance de Brutus.⁴¹⁶ La même tendance chez l'autre biographe de Philippe Auguste, Guillaume le Breton (1214-20), qui, lui-aussi, parle de la naissance illégitime de Brutus, ajoute quelques détails sur Turnus et sa mort à Tours,⁴¹⁷ mais surtout ajoute qu'à l'arrivée des Saxons, presque tous les Troyens se sont réfugiés « in Armorican »⁴¹⁸ – donc les vrais Troyens, ce sont ceux de la Bretagne française et non pas ceux de l'Angleterre ! Au contraire de ces deux chroniqueurs du Roi de France, les autres textes traités ici sont assez proches de leur modèle, que ce soit Geoffroy ou Wace. Dans ce contexte, il faut mentionner par exemple un *Brut*⁴¹⁹ anonyme écrit au nord de l'Angleterre pendant le premier tiers du XIII^e siècle. C'est une version abrégée de Geoffroy rimée en octosyllabes qui montre la même arrogance de César comme son modèle, mais le fait dans

⁴¹⁵ Voir Ehlers, *Geschichte Frankreichs*, p. 132-35.

⁴¹⁶ « Eneas cum Ascanio filio suo navigio Italiam venit, ubi Ascanius Laviniam filiam Latini regis in uxorem duxit de qua filium nomine Silvium suscepit. Hic, *furtive veneri indulgens*, de nepte matris sue Brutum suscepit, qui post, adjuncta sibi progenie Heleni filii Priami et Corineo qui ab Antenore descenderat, Albion insulam applicuit, quam de nomine suo Britanniam vocavit. Et videns insule amenitatem, civitatem Londoniarum ad similitudinem Troje fondavit, et Trinovantium vocavit, id est, novam Trojam » (Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, chap.38 / p.57; c'est moi qui souligne).

⁴¹⁷ « Eneas cum tribus millibus et quadringentis viris cum magno labore in Italiam est transvectus, cum Ascanio filio suo. Cujus scilicet Ascanii filius, Sylvius nomine, de nepte matris sue *furtivo concubitu* genuit Brutum, [qui, cum adultus esset, transtulit se in Greciam et invenit ibi de genere Trojanorum qui cum Heleno ibi remanserant, populum infinitum, et factus est rex eorum ; cum quibus inde recedens, *adjuncto sibi Turno* et Corineo, navigio venit in partes Gallie ubi Ligeris flumen in Oceanum influit ; et volentes sibi Galliam subjugare, pugnaverunt cum Gallis super ripam Ligeris, *ibique interfectus est Turnus, et honorifice in pyramide nobilissima tumulatus que usque in hodiernam diem ibidem ostenditur non procul a Turonis que ab eodem Turno primam fundationem et nomen accepit civitas Turonica*] » (Guillaume le Breton, *Gesta Philippi Augusti*, chap.5 / tome I, p.172; c'est moi qui souligne). Pierre-Jean-Baptiste Le Grand d'Aussy (*Des sépultures nationales et particulièrement de celles des Rois de France*, Paris 1824, p.172) pense au « tombeau de quelque Romain », subsistant encore au Moyen Âge sur les bords de la Loire près de Tours.

⁴¹⁸ « Brutus autem cum Corineo et aliis indi recesserunt, et in insulam que Albion vocabatur, navigio venerunt et eam totam inhabitaverunt, et a nomine Bruti Britanniam vocaverunt. [Pars autem insule ejusdem a Corineo qui in ea regnavit, Cornubia sive Cornugallia vocata est. Post multum vero temporis, *inde multis preliis a Saxonibus sub Orso et Hengisto ducibus lacessiti, repulsi sunt pro maxima parte in Armorican, que nunc minor Britannia nuncupatur*] » (Guillaume le Breton, *Gesta Philippi Augusti*, chap. 6 / tome I, p. 172; c'est moi qui souligne).

⁴¹⁹ *Brut. An Anglo-Norman Brut (Royal 13.A.xxi)*, éd. par Alexander Bell, Oxford 1969.

une scène pittoresque inventée : Quand Jules César arrive sur la côte gauloise à Wissant – un des lieux identifiés depuis le Moyen Âge avec le « Portus Itius » mentionné dans le *De Bello Gallico* de César⁴²⁰ –, il voit des draps blancs flotter au vent, et quand des paysans lui disent que les habitants de cette île appartiennent à la même lignée que les Romains, il se moque de ces descendants de Brutus en les qualifiant de « forligné » dans le sens de faciles à vaincre.⁴²¹ Le fait qu'ici, César est surtout caractérisé comme étant le conquérant de beaucoup de régions françaises qui avaient appartenu aux rois anglais jusqu'à la fin du XII^e siècle,⁴²² fait penser que ce César arrogant est l'image négative du roi français Philippe Auguste, qui au mois d'avril 1213 projetait une invasion de l'Angleterre,⁴²³ vu par un Anglais après la victoire française de Bouvines (1214). Si l'on tient compte de la parenté qui existait entre les rois français et les rois anglais au Moyen Âge,⁴²⁴ on pourrait soupçonner que la remarque arrogante de César concernant la parenté « forligné » des Bretons ait eu une signification encore plus actuelle à l'époque du *Brut*.

Le *Livre de reis Brittanie* – œuvre d'un Anglais écrite après 1274 – est tellement succinct qu'il résume la prise de Rome par les Bretons (IV^e siècle avant J.C.) et la conquête d'Angleterre par César (54/5 avant J.C.) en trois phrases, où – contrairement à Geoffroy et à Wace – la généalogie troyenne ne joue aucun rôle.⁴²⁵ Comme les auteurs inconnus du *Brut* rimé et du *Livre*, Pierre de Langtoft, auteur d'une *Chronique* écrite en 9000 alexandrins qui, en abrégant le texte de Geoffroy, va de Brutus jusqu'en 1307 et s'adresse à l'aristocratie anglaise, n'est pas un Français ; apparemment, Pierre de Langtoft était un chanoine de Bridlington du Yorkshire.⁴²⁶ Dans sa *Chronique*, les conquêtes de Brennus et Bélinus, qui chez Wace avaient motivé César à conquérir l'Angleterre, sont longuement décrites,⁴²⁷ mais n'ont aucun rapport avec les campagnes de César. Par contre, la remarque arrogante du César de Geoffroy – le « ualde degenerati sunt a nobis » en parlant des Bretons – est précisée : Il ne s'agit plus seulement d'une expression de mépris se basant sur un préjugé,⁴²⁸ mais d'une

⁴²⁰ À l'est de Wissant, il y a une ancienne fortification datant du Moyen Âge et appelée « camp de César ». Cette appellation erronée a longtemps fait croire que Wissant était le port septentrional (« Portus Itius ») mentionné dans César, *De Bello Gallico*, V 3 ; voir aussi <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wissant>.

⁴²¹ « Com estut a Witsand sur rive de mer, / Vers Bretaigne prist a esgarder, / En Dovre vit blanc dras venteler, / As paisans prist a demander : / < Ore me dites, seignurs amis, / Quele terre ço est e quel pais / U jo vei ces dras blancheier / Tut dreit utre cele mer ? > / Li paisant lui unt mustré / Cume Bretaigne est herbergé / E com de la lignee as Troiens / Sunt les Bretons e les Romeins. / Cesar respont tut en riant : / < A vostre dit sumes d'une gent / Kar cum Eneas fust pere a nus, / A els fust peres sis nez Brutus, / Mais jo quid ke il sont forligné, / Quant isci se sunt herbergé. / Ne sai cum se pousent defendre / Ke treu ne lur estocet rendre » (*Brut*, p.59 / v.2147-66 ; c'est moi qui souligne).

⁴²² Jules César « ... avait suz sei Romanie, / France, Burgoigne e Germanie, / Aquitaine, Angeu e Touroigne, // Normandie, Flandres e Bouloigne » (*Brut*, p.58/9 / v.2139-42 ; les noms écrits en italiques sont d'anciens territoires du roi anglais ; voir http://en.wikipedia.org/wiki/File:France_1154_Eng.jpg et Kinder/Hilgemann, *DTV-Atlas zur Weltgeschichte*, tome I, p.160.

⁴²³ Voir Ehlers, *Geschichte Frankreichs*, p.133.

⁴²⁴ Voir http://www.ffish.com/family_tree/Descendants_William_the_Conqueror/D1.htm.

⁴²⁵ (*Le Livre de reis de Brittanie e Le livre de reis de Engleterre*, éd. par John Glover, London 1865, introduction, p.IX-XIII sur l'œuvre ; p.6 on lit : « Scist Belins prist France, e Lunsbardie e Rome. A pres lui regna Cassibelian, si jeta Julius Cesar hors de Engleterre deus fet. Mes au terz foiz fut Cassibelian vengu, si dona triu a Rome, deux mil livers par an »).

⁴²⁶ Pierre de Langtoft, *Chronique. The Chronicle of Pierre de Langtoft in French Verse, from the earliest period to the death of King Edward I*, éd. par Thomas Wright, 2 tomes, London 1866 et 1868 ; réimpression : New York 1964 ; introduction de Th. Wright, tome I, p. IX-XXIX.

⁴²⁷ Pierre de Langtoft, *Chronique*, tome I, p.42-48 ; certains détails – Brennius épouse la fille du duc de Bourgogne et, suivi de ses troupes bourguignonnes et françaises, il attaque son frère Belinus en Angleterre au IV^e siècle avant J.C. – font penser au conflit des deux frères ennemis Guillaume II le Roux et Robert Courteheuse (XI^e siècle) qui se disputaient le trône d'Angleterre et le duché de Normandie.

⁴²⁸ Geoffroy de Monmouth avait illustré ce jugement négatif par le fait que les Bretons habitent de l'autre côté de l'océan et donc n'ont pas de connaissances militaires : « Set nisi fallor ualde degenerati sunt a nobis, nec quid sit

prétention politique concrète qui est légitimée de façon généalogique : César se présente come le seul héritier légitime d'Énée en ajoutant que Brutus n'avait pas eu le droit d'aller en Angleterre.⁴²⁹ Le premier argument qualifie la naissance de Brutus comme étant illégitime et le deuxième est étrange – un peu comme si Philippe I^{er}, « Rex Francorum » de 1060 à 1108,⁴³⁰ avait dit que l'Angleterre était à lui, parce que son vassal Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, n'avait pas le droit de la conquérir. Cette réinterprétation étrange du mythe de Brutus fait penser, qu'ici encore une fois, César est un masque du roi français, cette fois de Philippe IV le Bel (1285-1314) qui aborda la reconquête de la Guyenne en 1294 et depuis faisait construire une flotte pour attaquer les ports anglais.⁴³¹ Au moins théoriquement, Philippe le Bel était toujours le suzerain du roi anglais, et les victoires politiques et militaires remportées par Philippe en France et dans la Flandre jusque-là soutenue par le roi anglais⁴³² faisaient peut-être peur aux Anglais d'une invasion de leur île.

Le *Brutus* anonyme du début du XIV^e siècle est encore tellement succinct que le mythe de Brutus n'y est pas fonctionnalisé par César,⁴³³ et l'*Histoire de Brutus* en prose⁴³⁴ écrite au XV^e siècle n'est qu'une traduction abrégée du texte de Geoffroy qui se limite à illustrer le « ualde degenerati sunt a nobis » de Geoffroy par le manque que les anciens Bretons avaient de connaissances militaires, comme Geoffroy l'avait fait lui-même.⁴³⁵ Et comme le Cassibellan de Geoffroy, celui de l'*Histoire de Brutus* en prose ne demande que l'amitié des Romains et non pas, comme celui de Wace, d'être égaux aux Romains.⁴³⁶ Quant au développement de la légende de Brutus en territoire de langue française, ces deux textes n'offrent donc rien de spécial.

militia nouerunt, cum infra oceanum extra orbem commaneant » (p.306) ; il ne donne donc pas d'argumentation généalogique.

⁴²⁹ « Julius Cesar en cel tens en Bretayne arryvayt, / La terre de Bretayne pur sowe chalangayt, / E dist ke sir Eneas nul parent avayt, // A ky, si à ly noun, descendist le drayt ; / Ke Brutus i vynt à tort, e ceo prover volayt » (Pierre de Langtoft, *Chronique*, tome I, p.58+60).

⁴³⁰ Voir Kinder/Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p.159.

⁴³¹ Voir Ehlers, *Geschichte Frankreichs*, p.171.

⁴³² Voir Kinder/Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p.191.

⁴³³ *Brutus*, dans : Christian Foltys, *Kritische Ausgabe der der anglonormannischen Chroniken < Brutus >*, « Li rei de Engleterre », « Le livre de reis de Engleterre », Thèse Berlin 1962. Le texte du *Brutus* ne dit que: « Apres regna Casseblin, que ieta Iulius Cesar hors de Engleterre deus fez, mes a la terce fez fu Casseblin vencu ; si dona treu a Rome treis mil livres d'argent par an » (p.52).

⁴³⁴ *Histoire de Brutus*, Paris, Bibl. Nat., fr. 5622 ; son auteur inconnu semble avoir été un militaire non noble, parce qu'à propos de la 3^e campagne de César, il note : « La victoire n'appartient pas au prince, mais a ceulx qui, pour en combatant, espendent leur sang » (fol. 55r^o) ; ailleurs, il décrit le « gieu de palestre » en disant : « c'est a dire en francois selon les nobles : tournoy » (fol.51r^o).

⁴³⁵ « Entre ces choses, comme il est contenu es histoires rommaines, Julius Cesar, France subiuguee, descendit es rivaiges Rithemens [Geoffroy p.306 : « ad litus rutenorum »]. Et comme de la eust regardee l'isle de Bretanie, il demanda aux circonstants quel pais c'estoit et quelle gent y habitoit. Et quant il eust aprins le nom du regne et du peuple, il dist : « Hercle, nous Rommaines et les Bretons sommes nasquiz tous d'une lignie, car nous sommes venuz de la gent Troienne. Apres la destruction de Troie, Eneas fut nostre premier pere et Brutus fut le leur que Silvius, filz Ascanius, filz d'icelluy Enee engendra. Mais se je ne suis deceu, ilz forlignent moult de nous ; ne ilz ne savent qu'est chevalerie, veu qu'ilz demeurent hors de la rondesse de la terre et dedans l'ocean ; se seront / de legier contrains a nous donner truaige et faire aide continuelle a la dignite rommaine » (*Histoire de Brutus*, Paris, Bibl. Nat., fr. 5622, fol. 46r^o/v^o). C'est l'argumentation de Geoffroy : « Set nisi fallor ualde degenerati sunt a nobis, nec quid sit militia nouerunt, cum infra oceanum extra orbem commaneant » (p.306).

⁴³⁶ « Sy est reprouche a toy, Cesar, ce que tu as demande, / veu que veine commune de noblesse se defflue de Eneas aux Bretons et aux Rommaines et de celle mesme congnacon une chaine resplesdisse par laquelle deussent estre congneuz en ferme amitie, et non pas servitude » (*Histoire de Brutus*, Paris, Bibl. Nat., fr. 5622, fol. 46v^o/47r^o). Le Cassibellan de Geoffroy avait dit : « Obprobrium itaque tibi petuisti cesar, cum communis nobilitatis uena britonibus & romanis ab enea defluat, & eiusdem cognationis una & eadem catena prefulgeat, qua in firma amicitia coniungi deberent » (p.307). Mais Wace insiste sur l'égalité des Romains et des Bretons : « E vivre devum franchement / Come li Romain dreitement, / Kar nus sumes d'une racine / E d'une gent e d'une orine. / [...] Ki somes de vostre parage ; Per as Romains estre devum / Ki d'un lignage descendom » (Wace, tome I, p.211 / v. 3925-28 et 3934-36 ; c'est moi qui souligne).

Le *Recueil de croniques* de Jean de Wavrin (1394-1472),⁴³⁷ dont le noyau remonte aux années 1445-55, ne développe pas une version nouvelle de la légende de Brutus, mais en grande partie suit la tradition. Selon l'éditeur Hardy, ce serait la version de Geoffrey,⁴³⁸ mais pour la légende de Brutus traitée ici, c'est sans aucun doute la version de Wace que Jean de Wavrin embellit et lisse même en partie. On se rappelle que Wace avait essayé d'éclaircir la position de Silvius, père de Brutus, en distinguant deux personnes de ce nom ; Jean de Wavrin fait de « Silenus Postumus », comme il s'appelle ici, un régent pendant la minorité de « Julius », fils d'Ascagne. Ce Julius – un nom prestigieux et beaucoup plus lié aux empereurs romains que celui d'un Silvius de naissance incertaine – est le père de Brutus. Dans la tradition de la légende, il y a une rupture logique entre la question posée aux devins concernant le sexe de l'enfant à naître et leur prophétie ; chez Jean de Wavrin, ce point est « lissé », parce que ce n'est qu'après la naissance du garçon que les devins doivent prédire son avenir qui, ici, aboutit à la « grande e noble lingnie » qui naîtra de Brutus.⁴³⁹ D'autres détails que Jean a pris de Wace sont la qualification de l'oracle de Leogetie comme une œuvre du diable,⁴⁴⁰ la description des sirènes,⁴⁴¹ et le fait que Turnus est tué près de Tours et puis enterré dans le château fort de Tours⁴⁴² que les Troyens avaient fait auparavant.⁴⁴³ Donc, la ville de Tours doit sa fondation aux Troyens et son nom au Troyen Turnus. L'arrivée des Troyens en Angleterre a ceci de nouveau chez Jean de Wavrin qu'ils arrivent « au port de Mortaigne, lequel port estoit en une isle appellee Albion » – une erreur de géographie, parce que Mortagne au Perche se trouve en Normandie⁴⁴⁴ – et que le motif un peu étrange de la tradition qui attribuait le combat entre Corineus et Geomagog au désir de Brutus de voir un beau spectacle est remplacé ici par le désir plus vraisemblable de Corineus de mesurer ses forces à celles du géant⁴⁴⁵ – donc un autre détail invraisemblable de la tradition est lissé. Mais le point le plus intéressant – apparemment inventé par Jean de Wavrin – est un retour de

⁴³⁷ Jean de Wavrin, *Recueil des croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne, a present nomme Engleterre*, par Jehan de Waurin, Seigneur du Forestel, éd. par William Hardy, 5 tomes, London 1864-91.

⁴³⁸ Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, introduction par W. Hardy, tome I, p. xlviij (datation), lxiii (pas de version indépendante de la légende de Brutus), et lv (Geoffroy comme source principale).

⁴³⁹ « En icellui temps advent que Julius, le filz Ascanius avoit secretement une damoiselle qui estoit la niepce de Lavine et finalement fist tant que il lengroissa et elle enfanta dont il eut moult grant joye et fist demander a ses auguriens que nous appelons maintenant devineurs ou sorciers quelle destinee les dieux donroyent au filz de ceste femme. Ces divineurs prindrent certain delay de respondre de celle demande laquelle dilation leur fut baillie ; pendant lequel temps ilz firent leurs sors et sy alerent a leurs dieux faire oblations et demander respons sur cela ; sy leur fut respondu que le filz de la damoiselle occyroit son pere et sa mere et seroit exilliez de son pais, puis passeroit la mer ou il seroit sy preux quil en venroit a grant honneur et isseroit de luy grande et noble lingnie » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 9 / tome I, p.56).

⁴⁴⁰ « Ilz y trouverent aussy un ymage en un viel temple qui avoit este fait en lonneur de la deesse Dyane la chasseresse ou adevineresse. Le malingne esprit estoit en icellui temps en pluseurs telz ymages sy comme de Appollo, de Venus, de Ysis et de pluseurs aultres et decepvoit la gent qui estoit de malvaize creance » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 12 / tome I, p.65).

⁴⁴¹ Voir Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 12 / tome I, p.67.

⁴⁴² « Bructus sembati sy avant dedens ses ennemis, et Turnus le sievoit qui en la foule fut occis. [...] Quant la bataille fut finee, Bructus et Corineus prindrent le corps de Turnus lequel ilz emporterent en leur chastel ou ilz lenterrent amyablement et honnourablement a grans pleurs et regretz ; par cestui Turnus prinist la cite de Tours son nom et ce chastel que Bructus y fist fut le commencement de celle cite de Tours » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 14 / tome I, p.72).

⁴⁴³ « Or doncques la bataille finee et vaincue, les Troyens [...] nagerent amont la riviere jusques au lieu ou maintenant siet Tours en Touraine, / lequel leur sembla bel et delitable, sy tendirent illec leurs tentes et pavillons et sejournerent la une grant espace, sy y fermerent une petite forteresse pour eux retraire silz en avoient besoing » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 13 / tome I, p.71).

⁴⁴⁴ Voir Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 15 / tome I, p.73 et <http://www.ot-mortagneauperche.fr/histoire-et-monuments>.

⁴⁴⁵ « ... le plus grant et le plus fort, lequel estoit seigneur et maistre de tous les aultres et estoit appelle Geomagon. A celui se volt Corineus esprouver a la lutte, car il avoit xii. coustees de hault » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 15 / tome I, p.74).

Corineus en Armorique qu'il conquiert et baptise « Petite-Bretagne » en l'honneur de Brutus et où il se fait roi, et tout cela du vivant de Brutus et avant même la fondation de « Troye-Nove », donc de Londres par Brutus lui-même.⁴⁴⁶ Comme Jean de Wavrin était originaire de la région de Lille et puis travaillait à la cour de Bourgogne, ce récit ne peut pas être considéré comme un hommage à sa patrie. On pourrait peut-être penser à une invention érudite, à une tentative d'expliquer le nom de la « Petite » Bretagne à côté de la « Grande » Bretagne – mais Geoffroy et Wace n'avaient pas éprouvé ce besoin. Reste l'interprétation politique : Depuis que Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, avait cherché l'aide des Anglais en 1419, Jean de Wavrin, lui aussi, est plutôt un partisan des rois anglais que des rois de France.⁴⁴⁷ Probablement, ce récit inventé est donc une espèce d'hommage au Roi d'Angleterre qui voulait indiquer qu'au fond, la Bretagne était un territoire anglais, puisqu'elle avait déjà été conquise et peuplée par des Troyens bretons venus de Cornouailles 2500 ans avant la Guerre de Cent Ans.

Quant à la motivation de César d'attaquer les Bretons, Jean de Wavrin suit aussi la traduction de Wace, où César est peint d'une façon très positive⁴⁴⁸ et où il dit que déjà au IV^e siècle, les chefs Bretons Brenius et Bélinus avaient conquis la ville de Rome et ainsi lésé le lien de parenté et que maintenant les Bretons devaient rendre aux Romains ce qu'ils avaient jadis emporté ;⁴⁴⁹ dans sa réponse, le Cassibellan du *Recueil de croniques* insiste sur l'égalité des Romains et des Bretons comme l'avait fait le Cassibellan de Wace.⁴⁵⁰ Si une telle image assez positive de César s'expliquait chez Wace comme un hommage rendu à l'idée d'une alliance entre les rois d'Angleterre et les Empereurs romains germaniques, elle s'explique chez Jean de Wavrin, qui était conseiller et chambellan de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne,⁴⁵¹ par le fait que les ducs de Bourgogne étaient aussi des vassaux de l'Empereur.⁴⁵²

Si le *Recueil de croniques* de Jean de Wavrin est un texte qui embellit le récit de Wace et le décore par beaucoup de détails inventés, il y en a d'autres, où la matière est fort abrégée et aussi remaniée – par exemple pour servir comme commentaire à la Guerre de Cent Ans. L'exemple le plus expressif et le plus connu est sans doute l'anonyme *Débat des hérauts*

⁴⁴⁶ « Corineus qui demourez estoit en Cornvaille avec les frans commença a ediffyer chasteaux, maisons et villes, et fist terres labourer, champs semer, arbrez planter, et commanda a chascun de maisonner au mieulz quil pooit. Aprez ce que Bructus et Corineus eurent partie la terre d'Albion et Corineus vey son peuple acreu, il avec ses compaignons retourna en Armoricque, laquelle il conquesta toute et lappella la Petite-Bretagne, pour lamour de Bructus son bon amy, sy en fut seigneur et roy ; mais les aulcuns dient quelle ot tousjours nom Armoricque jusques au temps que Maximien la conquesta et la donna a Conan le quel il en fist roy et seigneur et adonc la nomma la Petite-Bretagne » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 16 / tome I, p.75).

⁴⁴⁷ Voir l'introduction par W. Hardy dans : Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, tome I, p.xii-xl.

⁴⁴⁸ « Ce Julle Cesar fut tres vaillant aux armez, preu et hardi combatant ; sage fut a merveilles et par especial en fais darmes, bon clerq et bien lettre ; ne nous ne lisons de nul homme qui oncques conquestast sur gens duitz de guerre comme il fist » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 32 / tome I, p.122).

⁴⁴⁹ « Cesar apres ce quil ot ung pou pense il dist quil scavoit bien qui Bructus fut et que eulz deux estoient issus dun meismes lignage, et quil estoit verite que leurs parens avoient este de Troyes en leur commenciement, mais apres la destruction dicelle les princes sestoient departis en diversez regions et que Belinus et Brenius qui jadis avoient Romme conquise estoient issus des hoirs Bructus et nesz de lisle de la Grant Bretagne. < Il est, dist-il, desormais bien et temps et raison quilz rendent ce que jadis empor/terent du nostre » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 32 / tome I, p.123/4). Wace avait dit : « Mais, puis le grant destruement, / Se departirent li baron / Si pristrent mainte region. / De ceste ille Bretaine furent / Belins e Brennes, ki tant crurent / Qu'il pristrent Rome la cité / E destrurent nostre sené. / [...] / Dreiz est des or qu'a nus entendent / E que trei a Rome rendent. // Bien nus doivent ço restorer / Qu'il en firent jadis porter » (Wace, tome I, p. 208/9 / v. 3874-80 ; 3885-88).

⁴⁵⁰ « Car nous devons estre pers aux Rommains puisque nous descendons dun meisme lignage » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, chap.I ii 32 / tome I, p.125). Wace avait dit : « Per as Romains estre devum / Ki d'un lignage descendom » (Wace, tome I, p.211 / v. 3935/6).

⁴⁵¹ Voir Jean de Wavrin, *Recueil des croniques*, introduction par W. Hardy, tome I, p.xlv.

⁴⁵² Voir Kinder/Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p.193.

d'armes (1454-61).⁴⁵³ Le texte nous présente une discussion entre un héraut d'Angleterre et un héraut de France qui, en face de Mme Prudence, veulent chacun prouver la supériorité de son pays, et cela dans les domaines de « plaisance », de « vaillance » et de « richesse ». Tandis que dans la première partie, il est question de « belles dames », de « belles choses » et du « beau déduit » et tandis que la dernière partie parle des richesses sur, sous et autour de la terre, la partie concernant les « vaillances » présente des exemples historiques et contemporains : Le héraut d'Angleterre commence par une présentation assez brève d'exemples anglais qui est suivie de la présentation du Français. Celle-ci n'est pas seulement beaucoup plus longue, mais elle contient aussi plusieurs remarques critiquant l'Angleterre. Trois aspects regardent notre sujet : Comme le *Débat* ne connaît pas la *Guerre des Gaules* de César lui-même, qui parle de deux campagnes victorieuses menées en Angleterre, il suit la tradition de Geoffroy qui parle de deux défaites romaines et d'une victoire due à un acte de trahison, mais la modifie : l'argumentation généalogique de Geoffroy qui devait montrer l'arrogance de César est remplacée par une nouvelle argumentation pragmatique ; ce qui compte selon le *Débat*, c'est le résultat final, et les deux défaites antérieures ne montrent que le courage de César.⁴⁵⁴

La légende de la fondation de Tours – la mort du Troyen breton Turnus se battant contre le roi de Poitiers et les Français – est également réinterprétée par le *Débat*, d'abord comme une victoire remportée par les Français sur les Anglais, parce que en face de « la grant resistance des François », les Troyens bretons devaient se retirer et partir pour l'Angleterre,⁴⁵⁵ et puis comme la preuve d'une supériorité de noblesse des Français, parce qu'à cette époque-là, l'Angleterre n'était habitée que de géants.⁴⁵⁶ Mais c'est encore l'origine troyenne elle-même que le *Débat* nie aux Anglais : Car selon ce texte, Brutus, descendant d'Énée et donc d'origine troyenne, avait bien peuplé l'île d'Albion et lui avait bien donné le nom de Bretagne.⁴⁵⁷ Mais, les Anglais contemporains sont d'origine saxonne, donc germanique. Car

⁴⁵³ (*Le Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre, suivi de : The Debate between the Heralds of England and France, by John Coke, éd. commencée par Léopold Pannier et achevée par Paul Meyer, Paris 1877 ; lisible à <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5064w> ; datation : Préface, p.XI/XII.*

⁴⁵⁴ « Ce n'est point reprouche en ce monde a ung roy s'il pert bataille, ains a grant honneur d'avoir eu hardement de combatre avecques son ennemy. [...] Jullius Cesar, le vaillant prince, qui est du nombre des preux, par deux fois fut desconfit a l'entrée de Bretagne qui a present se nomme Angleterre, comme recitoit *le Brut*, et a la tierce foiz il les subjuga et les mist en l'obeissance de Romme : se perdicion de bataille fut reprouche, ledit Julius Cesar ne fust pas enemy le nombre des preux » (*Débat des hérauts d'armes*, p.17 / § 45).

⁴⁵⁵ « ... le dit Brutus, lui et sa gent, monterent contre la riviere de Loire jusques a la ville de Tours, et la trouva le dit Brutus les François qui le vindrent combatre. Et y fut tué Turnus, nepveu de Brutus, qui fut enterré a Tours, et de la prent la dicte ville son nom. Puis le dit Brutus, *voiant la grant resistance des François*, s'en retourna et ala en l'isle d'Albion qui a present s'appelle Angleterre » (*Débat des hérauts d'armes*, p.40 / § 111 ; c'est moi qui souligne).

⁴⁵⁶ « Sire herault, si vous voulez equipparer la noblesse d'Angleterre a celle de France, vous vous mectez en la mer ; car je vous monstreray que avant que Angleterre fust oncques Angleterre, voire et avant que Albion fust oncques de Bretagne, qu'il y avoit grant noblesse en France. Et voyez cy comment : Quant Brutus vint par mer pour publier l'isle d'Albion, il vint premierement en la riviere de Loire. Et pour ce que ses gens gastoient le pays, Jeuffroy le Pic, roy d'Acquitaine, le vint combatre, et perdit la bataille, puis s'alla ralié des François. [...] Puis doncques qu'il appert que Jeuffroy le Pic combatit Brutus, et les roys de France le combatirent a Tours, il fault dire que dès lors il y avoit grant noblesse en France. Et encores en / celui temps n'estoit habité en Angleterre que des Geans » (*Débat des hérauts d'armes*, p.40/1 / § 111).

⁴⁵⁷ « Croiez, dame Prudence, [...] qu'ilz » [= Constantin l'empereur, Maximianus et Artus, mentionnés au § 26/p.9 du *Débat*] « furent extraiz de la grant noblesse de Troye, et que, après la destruction faicte a Troye, un vaillant chevalier nommé Eneas troyen, acompagné de plusieurs noblez, s'en vint ou pais de Romme, et de lui descendit subsecutivement ung chevalier qui soy nomma Brutus, lequel Brutus descendit fort acompagné en l'isle d'Albion qui pour le present se nomme Angleterre, et se combatit avecques pluseurs geans qui estoient en la dicte yse, et a la perfin conquist l'yle, et destruisit les geans et la publia de ceulx qui estoient venuz avecques luy ; et vout et ordonna, pour ce qu'il avoit nom Brutus, que la dicte isle s'appellast Bretagne et non plus Albion, et de cestuy Brutus et de sa generacion sont sailliz les vaillans chevaliers dessus diz » (*Débat des hérauts d'armes*, p.10 / § 27).

plus tard, les Saxons étaient arrivés sur l'île, l'avaient conquise avec l'aide d'un certain Gormond,⁴⁵⁸ et à la fin, ils avaient tué ou chassé hors du pays tous les Bretons.⁴⁵⁹ Le Saxon qui avait commencé cette guerre s'appelait Inglus, et de lui, les Saxons avaient changé le nom de l'île en « Angleterre », donc Angleterre.⁴⁶⁰ Donc selon le *Débat*, le héraut d'Angleterre ne devrait pas attribuer les exploits d'Artur et de d'autres « lesquelz furent de la nacion de Bretagne, a la nacion de Saxonne, qui a present se nomme Angleterre »⁴⁶¹ – et plus d'une fois encore, le *Débat* parle d'« Anglois, autrement ditz Saxons ».⁴⁶² Notons que cette mise en doute de l'origine troyenne des Anglais et de leurs rois par un Français inconnu n'est pas la satire anti-anglaise la plus forte qui ait été écrite au Moyen Âge,⁴⁶³ mais ce sont là les points qui regardent notre sujet.

D'autres textes tels que les poésies de Froissart ne contiennent que des allusions à Brutus.⁴⁶⁴ Après la fin de la Guerre de Cent Ans et après la réunion formelle de la Bourgogne à la couronne de France en 1491 par le mariage de Charles VIII, Roi de France, avec Anne de Bretagne,⁴⁶⁵ la légende de Brutus reçoit encore un autre accent. On se rappelle que la Bretagne, qui avait été un duché indépendant depuis 990,⁴⁶⁶ n'est formellement réunie à la couronne de France qu'en 1491 par le mariage mentionné et puis définitivement annexée sous François I^{er} en 1532.⁴⁶⁷ C'est le mérite de Jacques Poucet d'avoir signalé, en 2003, l'existence d'une variante bretonne de notre sujet et « le souci très net de valoriser la Bretagne en face de la France » qu'on trouve dans ce type de textes.⁴⁶⁸ Comme l'a noté Poucet, les quatre livres

⁴⁵⁸ Chez Geoffroy de Monmouth, le personnage s'appelle « Godmundus » et est un roi africain gouvernant l'Irlande que les Saxons font venir en Angleterre pour les aider (p.504). Chez Wace (tome II, p.698-715/v.13381-662), « Gurmunz [...] d'Alfrike fud, fiz a un rei » qui ne veut pas gouverner l'état paternel (tome II, p.699 / v.13385-93), mais mène une vie de conquérant et de pirate jusqu'au moment où il s'installe comme roi d'Irlande (tome II, p.699/700 / v.13394-420). Ne pouvant pas vaincre les Bretons, les Saxons font venir Gormund pour les aider (tome II, p.701-03 / v.13421-472). Menés par les Saxons, les Africains de Gormund dévastent le pays de façon que beaucoup de Bretons s'enfuient en Pays de Galles, en Petite Bretagne et en Cornouailles (tome II, p.703-06 / v.13473-514). Gormund puis assiège la ville de Cirecestre, la détruit, conquiert le reste du pays et donne le tout aux Saxons qui sont les nouveaux maîtres du pays et qui changent le nom de l'île en Angleterre (Wace, tome II, p.706-15 / v.13515-662). L'identité de ce Gormund n'est pas claire.

⁴⁵⁹ « Or voyons, dame Prudence, dont sont sailliz les Anglois et pourquoy ladicte yse, qui lors se appelloit Bretagne, s'appelle a present Angleterre. Et vous trouverés, s'il vous plaist l'enquerir, qu'ilz sont sailliz du pays de Saxonne qui est une contrée en Allemaingne. Et est bien vray que, pour une division qui fut entre les Brutz, les ditz Saxons furent mandez pour venir guerroyer en Bretagne, et y firent de bien grans guerres ; puis, par aucuns subtilz moyens, se voulurent attribuer a eulx appartenir le royaume ; a quoy les Brutz resisterent par bien longtems, et par le moyen d'un qui s'appelloit Gormond, qui fut filz de roy, maiz il ne voulit succeder au royaume : ce fu celui qui dist qu'il n'estoit pas digne d'avoir royaume qui ne le savoit conquerir. Si s'en alla triumpnant parmy le monde, et vint a l'aide des ditz Saxons ; et par son / moyen ils destruisirent les Brutz et les geterent hors de leur païs. Puis s'en passa Gormond en Gaules et donna es ditz Saxons sa conqueste » (*Débat des hérauts d'armes*, p.10/1 / § 28). Donc, c'est cet aventurier mystérieux appelé Gormond qui a vraiment vaincu les Bretons troyens et conquis l'Angleterre, et non pas les Saxons, ancêtres des Anglais du Moyen Âge.

⁴⁶⁰ « Item, pour ce qu'il y eut un Saxon qui avoit nom Inglus qui avoit commencé la guerre du temps passé et avant la venue dudit Gormond, tous les Saxons furent d'accord que la dicte yse qui se nommoit Bretagne prist le nom de Inglus et qu'elle s'appellast Angleterre, et de la prist son nom » (*Débat*, p.11 / § 29).

⁴⁶¹ « Item, or voyons, dame Prudence, comme le herault d'Angleterre mesprent et fourfait grandement son office, car il se veult parer et couvrir d'autrui robe, et veult attribuer l'onneur des chevaliers dessus nommez, lesquelz furent de la nacion de Bretagne, a la nacion de Saxonne, qui a present se nomme Angleterre » (*Débat des hérauts d'armes*, p.11 / § 30) – donc en vérité, Artur et les autres furent des Bretons et non pas des Anglais !

⁴⁶² Par exemple, *Débat des hérauts d'armes*, p.11 / § 32.

⁴⁶³ Voir à ce sujet la Préface au *Débat* par Paul Meyer, p. XV/XVI.

⁴⁶⁴ Voir Robert Darnedde, *Über die den altfranzösischen Dichtern bekannten epischen Stoffe aus dem Altertum*, Thèse Göttingen 1887, p. 137/8.

⁴⁶⁵ Voir Ehlers, *Geschichte Frankreichs*, p.385.

⁴⁶⁶ Voir Ehlers, *Geschichte Frankreichs*, p.68.

⁴⁶⁷ Voir Ehlers, *Geschichte Frankreichs*, p.386.

⁴⁶⁸ Voir Jacques Poucet, « Le mythe de l'origine troyenne au Moyen Âge et à la Renaissance », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html> .

des *Grandes croniques de Bretagne*, par Alain Bouchart, furent écrits à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle et publiés en 1514. L'auteur était d'abord secrétaire du duc de Bretagne, puis, après la réunion à la France, secrétaire du roi de France et à la fois un familier de la reine Anne.⁴⁶⁹ La légende de Brutus se trouve au premier livre des *Grandes croniques* et est une version abrégée du texte du *Roman de Brut* de Wace.⁴⁷⁰ Comme Wace, Alain Bouchart nous livre l'origine – troyenne – de la ville de Tours, due à un « neveu » de Brutus, Turnus, tué lors d'un combat ; mais il est « ensepuluré et mis en [un] chasteau » comme chez Wace et non pas quelque part dans la zone (« ibidem ») comme chez Geoffroy.⁴⁷¹ L'arrivée de Brutus sur l'île d'Albion est présentée par un récit tellement abrégé que presque n'importe quel texte de la tradition en pourrait être la source : Brutus expulse les géants, se fait couronner roi de l'île et lui donne le nom de « Bretagne ».⁴⁷² Donc, le « langage breton est le vray et ancien langage de Troye ».⁴⁷³

Comme l'a bien montré Jacques Poucet : « C'est à partir du livre II qu'Alain Bouchart fait entrer en scène la Bretagne armoricaine. Mais le chroniqueur ne vise pas seulement à poser l'origine troyenne du < royaume d'Armorique >, ce qui revient bien sûr, dans l'idéologie du temps, à affirmer sur un plan général son ancienneté et sa noblesse. Il veille aussi et surtout à valoriser la Bretagne par rapport à la France. C'était l'époque, rappelons-le, du rapprochement (pour employer un euphémisme) entre les deux pays. Selon le chroniqueur breton, il y a eu < des rois en Bretagne armoricaine bien avant qu'il y ait eu des rois en France > (M.-L. Auger, III, p. 97), et la < Bretagne armoricaine... est l'un des plus anciens royaumes chrestiens > (Bouchart, livre II, CLVII, 1) ; il va dès lors de soi que < les Français... ne peuvent pas annexer une Bretagne dont les princes furent chrétiens avant les leurs > (M.-L. Auger, III, p. 98). On n'est plus tout à fait dans le mythe troyen. On voit ici s'introduire une argumentation d'un autre ordre : la Bretagne armoricaine a eu des rois avant la France, et de plus ces rois bretons furent chrétiens avant les rois de France. La christianisation est ici un critère important ».⁴⁷⁴

Résumé : L'idée de base et une première esquisse de la légende de Brutus remontent à l'*Historia Brittonum* écrite vers 828/9 et traditionnellement attribuée à un Nennius, moine du Pays de Galles. L'*Historia* s'inspire surtout de l'*Énéide* de Virgile, mais dès le début, la position sociale de Britus ou Bruto et de son père Silvius n'est pas claire, et dès le début, la légende comprend aussi la fondation troyenne de Tours – peut-être pour honorer ce centre spirituel important aussi pour un moine anglais. Dans l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (1136-39) et dans son adaptation française, le *Roman de Brut* de Robert Wace (1155), Brutus est toujours un enfant illégitime d'un descendant d'Énée – peut-

⁴⁶⁹ Voir Poucet, « Le mythe ... », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html> .

⁴⁷⁰ Poucet avait cru que Bouchart suit Geoffroy de Monmouth, mais le fait que Turnus y est enterré dans le château fort de Tours – voir plus loin – revoie à la version de Wace.

⁴⁷¹ Alain Bouchart dit que Turnus « fut selon la maniere des Troyens haultement ensepuluré et mis en [un] chasteau, lequel à celle cause fut deslors et de son nom appellé Tours ; et est le lieu où la ville de Tours est à present. (Livre I, VII, 2 ; éd. Auger-Jeanneau, 1986-1998) » (cité d'après Poucet, « Le mythe ... »). – Geoffroy dit : « De nomine ipsius predicta ciuitas turonis uocabulum nacta est / quia *ibidem* sepultus fuit » (Geoffroy de Monmouth, p.247/8). – Wace dit : « Brutus l'en traist si l'en porta / E el chastel sus l'enterra. / Pur Turno qu'illuec fu ocis / E el chastel en terre mis / Fu puis Turs la vile apelee / E Toroinne entur la contree » (Wace, tome I, p.58 / v.1021-26). C'est moi qui souligne.

⁴⁷² « Brutus fut moult dolent de la perte de Turnus son neveu et de plusieurs de ses gens qui furent tuez en ceste guerre, et pour saulver le demourant se retira en ses navires, lesquelles il fist mettre en mer ; et tira es parties de l'isle d'Albion où il arriva ; et trouua icelle isle habitee de geans, lesquelz il combatit et chassa hors du païs, et submist l'isle en son obeissance, s'en fist couronner roy et la fist appeller Bretagne affin que à jamais il fust memoire de son nom. Et est l'isle qui est à present appelee Angleterre. (Livre I, VIII, 1-2 ; éd. Auger-Jeanneau, 1986-1998) » (Alain Bouchart, cité d'après Poucet, « Le mythe ... »).

⁴⁷³ Alain Bouchart, Livre I, II, 1, cité d'après Poucet, « Le mythe ... ».

⁴⁷⁴ Poucet, « Le mythe ... », lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html> .

être parce que les auteurs voulaient éviter des conflits généalogiques avec les régnants européens qui, eux aussi, voulaient descendre des Troyens. Toutes les escales du voyage de Brutus ont une fonction : En Grèce et en Espagne, il trouve le peuple de Troyens exilés qui l'accompagnera, l'oracle de Diane à Loegice lui enseigne sa destination, à savoir l'île d'Albion, et par les guerres des Troyens en France, Geoffroy et Wace voulaient probablement montrer que les rois anglais avaient droit au territoire français, puisque leur ancêtre troyen Brutus l'avait déjà conquis. Les combats eux-mêmes semblent s'inspirer ou bien des guerres menées au IX^e siècle contre les Vikings ou bien des guerres menées aux XI^e et XII^e siècles d'abord entre les fils de Guillaume le Conquérant (Guillaume II d'Angleterre et Robert Courteuse), puis entre le roi français (Louis VI) et les rois anglais (Guillaume II et Henri I^{er}) et à la fin entre les « barons » anglo-normands (tels que Geoffroy le Bel) pour obtenir le contrôle de la Normandie. L'histoire de Turnus, neveu de Brutus, tué et enterré à Tours, a probablement été inventée par Geoffroy de Monmouth, pour honorer le lien qui, depuis 1128, existait entre la ville de Tours, capitale de la Touraine, et les rois anglais par le mariage de Geoffroy V d'Anjou, dit « Plantagenêt », comte d'Anjou et du Maine et seigneur de la Touraine, avec Mathilde, fille du roi anglais Henri I^{er} et héritière du royaume d'Angleterre. Tandis que la colonisation de l'Angleterre par les Troyens bretons s'inspire encore de l'*Énéide* et de la Bible, mais n'a rien de spécial, l'origine troyenne des Bretons joue encore un rôle au moment où Jules César pense à soumettre l'Angleterre, parce que César confirme l'origine troyenne commune des Romains et des Bretons, donc rend authentique la légende de l'origine troyenne des Bretons encore assez jeune. Si la parenté qui lie donc les Romains et les Anglais ne détourne pas César de son projet de soumettre l'Angleterre, c'est chez Geoffroy pour souligner l'arrogance de César. Par contre, le César de Wace est beaucoup plus positif – apparemment un hommage rendu à l'idée d'une alliance entre les rois d'Angleterre et les Empereurs romains germaniques favorisée par plusieurs rois anglais, car le cœur de tous les deux, de Geoffroy de Monmouth et de Wace, bat pour l'Angleterre.

Depuis le début du XIII^e siècle, la légende de l'origine troyenne des Bretons est souvent fonctionnalisée pour commenter les conflits qui existaient entre le roi français et le roi anglais. Tandis que les quelques auteurs français qui la mentionnent tels que Rigord et Guillaume le Breton, biographes de Philippe Auguste, s'en moquent, les textes écrits en français par des Anglais, s'ils ne se limitent pas à retraduire et abrégé la version de Geoffroy de Monmouth, semblent donner à César des traits qui en font l'image négative du roi français – dans le *Brut* anonyme du début XIII^e siècle, ce semble être Philippe Auguste qui, en 1213, projetait une invasion de l'Angleterre, et dans la *Chronique* de Pierre de Langtoft, c'est Philippe le Bel qui, depuis 1294, faisait construire une flotte qui devait attaquer les ports anglais. Contrairement à ces textes, le *Recueil de croniques* de Jean de Wavrin (1445-55) est assez détaillé : Il embellit et lisse la version de Wace en ôtant quelques points invraisemblables, et en tant que conseiller du Duc de Bourgogne, qui était aussi un vassal de l'Empereur, Jean de Wavrin peint un Jules César assez positif. Et il invente un retour du Troyen breton Corineus en Armorique qu'il conquiert et baptise « Petite-Bretagne » en l'honneur de Brutus – probablement une espèce d'hommage au Roi d'Angleterre allié au Duc de Bourgogne, qui voulait indiquer qu'au fond, la Bretagne était un territoire anglais. Si donc Jean de Wavrin défend la cause des Anglais, l'anonyme *Débat des hérauts d'armes* (1454-61) se sert de la légende de l'origine troyenne des Bretons pour écrire une satire anti-anglaise : Ainsi, la retraite des Troyens bretons après la mort de Turnus est interprétée comme une victoire des Français, mais c'est surtout l'origine troyenne elle-même que le *Débat* nie aux Anglais. Car, dit-il, comme plus tard les Saxons étaient arrivés sur l'île, l'avaient conquise et à la fin tué ou chassé hors du pays tous les Bretons d'origine troyenne, les Anglais contemporains sont d'origine saxonne, donc germanique, et en vérité, le fameux roi Artur fut un Breton, mais non pas un Anglais. Après ces deux prises de position politiques très nettes du XV^e siècle – l'une favorisant et l'autre attaquant l'Angleterre –, les *Grandes croniques de Bretagne* d'Alain

Bouchart (1514), tout en valorisant la Bretagne vis-à-vis de la France, restent plus modestes : La légende de Brutus est reprise sans la modifier, et la supériorité de la Bretagne se montre dans le fait que la Bretagne armoricaine a eu des rois avant la France, et de plus des rois chrétiens. Comme on l'a pu voir, dans les textes d'expression française, la légende de Brutus, ancêtre troyen des Bretons, comme celle de l'origine troyenne des Francs, a connu des transformations qui sont très souvent des adaptations à la situation politique de l'époque des auteurs et qui peuvent présenter une image positive ou négative de l'Angleterre.

C) Les légendes troyennes de la Belgique francophone

Contrairement à la légende de l'origine troyenne des Francs, des Normands et des Bretons, il n'y a pas de légende troyenne « belge » proprement dite. On a vu plus haut qu'à partir du XII^e siècle, plusieurs généalogies du territoire « belge », comme celles des comtes de Flandre et celles des ducs de Brabant, se raccrochent à la généalogie troyenne des Carolingiens passant par Arnoul, évêque de Metz. À côté de cela, quelques villes appartenant au territoire de l'Empire romain germanique au Moyen Âge, se vantent d'avoir des ancêtres troyens : Tongres, Metz et Bavay.

Tongres

Depuis la *Vita Sancti Servatii* de Jocundus (fin du XI^e siècle), on trouve la légende de la « Trojugenarum metropolis Francorum Tungris », qui « Francigenis ab Alvernis incolebatur eximio populo, qui sanguine iliaco haud minus quam Eneadas exortum se gloriatur ». ⁴⁷⁵ Au XIII^e siècle, Gilles d'Orval dit même, dans ses *Gesta pontificum Leodiensium*, que Tongres a été fondée par les Persans et plus tard « exaltata » – donc probablement agrandie ou faite la capitale – par les Troyens. ⁴⁷⁶ D'après la distinction qu'Eccardus d'Aura fait dans son *Chronicon universale* (1125) entre les vrais « Franci » de l'Empire et les « Francigenae » de l'ouest, ⁴⁷⁷ on pourrait penser à une connotation négative, mais avant Eccardus, le terme de « Francigenae » avait déjà été employé par Sedulius Scotus au IX^e siècle ⁴⁷⁸ et par Aimoin de Fleury (vers 1000) ⁴⁷⁹ pour désigner les Francs de l'ouest, et cela sans aucune connotation négative. Cette première version de la légende de l'origine troyenne de Tongres semble être née dans un milieu ecclésiastique. Elle semble s'inspirer de la légende de l'origine troyenne des Francs telle qu'elle était connue au territoire de l'Empire romain germanique, mais elle ne connaît pas encore des détails. Cela fait penser qu'on ne faisait que suivre une mode répandue

⁴⁷⁵ Jocundus, *Vita Sancti Servatii*, citée d'après Sylvain Balau, *Étude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au Moyen Âge*, Bruxelles 1903, p. 313-17 et p. 445, note 1 (aussi lisible en ligne à <https://archive.org/details/lessourcesdelhis00balauoft>).

⁴⁷⁶ « [...] Tungris, quam Tungrus cum Persis primo incoluit, et postea exaltata est a Troianis. Haec Troiagarum [vel Turingiarum] metropolis Francorum Tungris [...] florentissima famosissimaque erat » (Aegidius Aureaevallensis, *Gesta pontificum Leodiensium*, éd. par Johannes Heller, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXV, Hannover 1880, p. 1-129, p.16).

⁴⁷⁷ « Et hi quidem qui Teutonicis commixti sunt, proprio vocabulo Franci, qui autem per conubia a Gallis sunt progeniti, Francigenae sunt appellati » (Eccardus d'Aura, *Chronicon universale*, p.116).

⁴⁷⁸ Voir les poèmes *Ad Karolum Calvum* (p.180/1, v.33) et *Ad Everhardum comitem* (p.220/1, v.39) dans : Sedulius Scotus, *Carmina*, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Poetae latini Aevi Carolini*, tome 3, éd. par Ludovicus Traube, Berlin 1896, p. 151-237.

⁴⁷⁹ Dans les *De miraculis Sancti Benedicti*, Aimoin, en parlant du début des Capétiens, dit : « Lothario regi, coeleste, ut credimus, pro terreno commutanti regnum, Ludovicus filius successit. Qui immatura praeventus morte, destitutum proprio haerede Francigenae gentis principatum, utpote naturalis expertus conjugii, dereliquit. [...] Franci primates, eo relicto, ad Hugonem qui ducatum Franciae strenue tunc gubernabat, [...] se conferentes, eum Novio como (*Noyon*) solio sublimant regio » (Aimoin Aimoini monachi Floriacensis *De miraculis Sancti Benedicti libri duo*, chap. II 1 / col. 824/5, dans : Jacques Paul Migne, *Patrologia Latina*, tome 139, Paris 1850, col. 801-52 (aussi lisible à http://www.documentacatholicaomnia.eu/02m/0950-1008_Aimoinus_Floriacensis_De_Miraculis_Sancti_Benedicti_Libri_Duo_MLT.pdf).

sans qu'il y ait à l'origine un conflit ou une rivalité avec d'autres centres. L'origine de l'église de Tongres est plutôt légendaire : Saint Materne, évêque de Cologne et puis de Trèves, aurait évangélisé le territoire de Tongres vers 325, dont il aurait aussi été l'évêque fondateur. Selon Hériger de Lobbes, saint Materne aurait eu huit successeurs sur le siège de Tongres avant saint Servais (343-84), premier évêque de Tongres dont l'existence historique soit certaine.⁴⁸⁰ Depuis le VI^e siècle, les évêques de Tongres-Maastricht ont leur siège à Maastricht.⁴⁸¹ En 705, à la mort de saint Lambert, Hubert de Liège fut désigné pour lui succéder à la tête du diocèse de Tongres-Maastricht. Il établit sur les lieux de l'assassinat de son prédécesseur, c'est-à-dire à Liège, une institution religieuse, la base de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert de Liège, et y transféra ses reliques.⁴⁸² Le 7 juillet 985, l'Empereur Otton III concède à Notger, évêque de Liège, le Comté de Huy. C'est la première fois qu'un comté entier soit donné à un évêque. L'évêque de Liège devient comte et prince d'Empire. Liège devient donc une principauté ecclésiastique dirigée par un Prince-Évêque : la Principauté de Liège est née.⁴⁸³ C'est probablement là aussi le moment où naît l'idée d'attribuer à Tongres une origine troyenne – comme une « dignité » tellement chérie dans l'Empire.

Il faut cependant attendre le XIV^e siècle pour trouver une narration complexe de la légende de l'origine troyenne de Tongres. Pourtant, elle ne suit ni les stations de l'évêché de Tongres – Tongres-Maastricht-Liège – ni le modèle traditionnel d'une migration, mais se rattache à la légende de Reims, en passant par Tongris, un des rois légendaires de Reims, d'où descendent tous les rois de Tongres, précurseurs légendaires des Princes-Évêques de Liège en Belgique.⁴⁸⁴ Selon Jean d'Outremeuse, ce Tongris avait procuré des avantages aux ennemis pendant les guerres contre les Romains – sans le vouloir, parce que son cheval, devenu incontrôlable, avait vite quitté le lieu de la bataille ; mais, Tongris avait dû quitter sa ville de Reims et puis avait fondé ailleurs la ville de Tongres – en 81 av. J.C. selon *Ly Myreur des histors*.⁴⁸⁵ Après une description détaillée de la beauté de la ville, son fondateur et premier roi Tongris réussit à vaincre les Romains une première fois en 71 av. J.C.⁴⁸⁶

Dans la masse des événements racontés par Jean d'Outremeuse dans sa chronique mondiale (1395-99), il n'y a, dans ce contexte, aucun renvoi à une origine troyenne de Tongres.⁴⁸⁷ Mais si l'on regarde *La Geste de Liège* (1365-75) de Jean d'Outremeuse, qui se concentre sur l'histoire de Tongres et de Liège, on découvre même une double origine troyenne : D'abord, Jean rattache la famille de Tongris, fondateur de Tongres, à « Franco le fils Hector »⁴⁸⁸ – évidemment du côté maternel, puisque, dans son *Myreur des histors*, Jean parle de plusieurs groupes de Troyens qui quittent la ville détruite, dont le premier suit « Franco, li fis Ector » qui « alat habiteir en Galle, que ons apelle maintenant Franche ».⁴⁸⁹ Et comme plusieurs textes de l'Empire romain germanique tels que le *Speculum regum* de

⁴⁸⁰ Voir Hériger de Lobbes, *Gesta episcoporum Leodiensium*, chap. I 5-20 / p. 167-72, et <http://perso.infonie.be/liege06/01un.htm>.

⁴⁸¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_%C3%A9v%C3%AAsques_de_Tongres,_Maastricht_et_Li%C3%A8ge

⁴⁸² Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Hubert_de_Li%C3%A8ge.

⁴⁸³ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_Principaut%C3%A9_de_Li%C3%A8ge.

⁴⁸⁴ « Adont astoient roys de Rains Humbris et Tongris, qui furent les fis le roy Hongris de Rains » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.185).

⁴⁸⁵ Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, p.188.

⁴⁸⁶ Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, p.196.

⁴⁸⁷ Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, p.187-93.

⁴⁸⁸ « Uns prinche qui issit de la propre engenrure / Franco le fils Hector, che est chouse seure, / Ot par succession enfans de noureture / Dont puis issit Tongris, à la grande estature, / Qui fonda la citeit de Tongre en la verdure, / Ensi comme vous oreis se ne faites murmur » (Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.81-86 / tome I, p. 589, dans : Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors*, publ. par Adolphe Borgnet, tome I, p.587-638, Bruxelles 1864 (lisible à : <https://archive.org/stream/MyreurDesHistors1/myreur1#page/n9/mode/2up>).

⁴⁸⁹ « Car Franco, li fis Ector, avec III^m hommes alat habiteir en Galle, que ons apelle maintenant Franche. Si fondat vilhes et casteals, et regnat X ans » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.28).

Godefroid de Viterbe attribuent à Charlemagne une double origine troyenne,⁴⁹⁰ ainsi Tongris, fondateur de Tongres, lui aussi, est issu de deux lignées royales troyennes, et comme chez Charlemagne, cette deuxième origine troyenne de Tongris remonte aux Romains : Après l'arrivée du Troyen Énée en Italie, lui et puis ses descendants sont des « roys d'Italie ». Plusieurs générations après, les deux fils d'« Amiles », Romulus et Rémus, « cascun le rialme totable / Demandoit a avoir ». Mais puisque Rémus est plus habile, le titre est donné à lui, et la part de Romulus est la ville de Rome. Mais Romulus est tellement cruel que Rémus s'enfuit en Champagne « Oû fondat la citeit de Rens la venerable ». À Reims, Rémus épouse Mirable, la fille du « duc de Galle », d'où « par succession issit, c'est veriteit, / Tongris apres lontemps ».⁴⁹¹ On voit donc la double origine troyenne de ce Tongris, fondateur de Tongres : Rémus remonte au Troyen Énée en passant par la famille régnante des Rois d'Italie, et sa femme Mirable remonte au Troyen Franco fils d'Hector en passant par la famille régnante des Ducs de Gaule. Ajoutons que l'idée de Rémus fondateur de Reims n'est pas une invention de Jean d'Outremeuse, mais remonte à l'*Historia Remensis Ecclesiae* (948-54) de Flodoard de Reims⁴⁹² – mais là, il n'est pas question d'une origine troyenne, et Flodoard ajoute même qu'il se méfie de la « vulgata opinio » qui fait de Rémus, frère de Romulus, le fondateur de Reims, par ce que selon Tite-Live, Rémus avait été tué par Romulus,⁴⁹³ et Flodoard préfère donc une fondation faite par des soldats de Rémus réfugiés en France.⁴⁹⁴ Le contexte de cette idée était d'une part un médaillon carré montrant la louve romaine allaitant Romulus et Rémus qui se trouve sous l'arcade ouest de la *Porte de Mars* de Reims⁴⁹⁵ et d'autre part la valorisation de Reims comme siège archiépiscopal sous Charlemagne.⁴⁹⁶ Il va de soi qu'il n'y a aucune trace d'un Tongris dans le texte de Flodoard.

Quant à la fondation de Tongres selon *La Geste de Liège*, Jean d'Outremeuse continue son histoire par l'expansionisme des Romains qui demandent tribut à tout le monde. Ainsi, à un moment donné pas précisé, mais quelque temps avant Jules César, un consul romain appelé « le roy Gregoires de Bile » conquiert « tout le paais de Galle », la Germanie, la Bourgogne et la Champagne.⁴⁹⁷ Ceux qui se défendent le plus vaillamment sont « le roy Humbris de Rens »

⁴⁹⁰ « Ad Priamum redeo, de quo generosa propago / Karolus est genitus, cuius et acta dabo. / In duo dividimus Troiano semine prolem : / Una per Ytaliam sumpsit dyademata Rome, / Altera Theutonica regna beata fovet. / Karolus et Berte Pipini semine ventre / Hec duo continuat, conceptus utroque parente, / Romuleus matre, Theutonicusque patre. / Prole sub Anchise patuere viri memorati, / Nunc decet ut Priami iuvenis stent ordine nati, / Clara fit hiis titulis tota propago satis. / Ytalicis modo postpositis quos gignit Eneas, / De Priamo fratre Theutonica narrabo trophea » (Godefroi de Viterbe, p.62 / Livre I, vers 682-94).

⁴⁹¹ Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.113-62 / p. 589/90 ; voir <https://archive.org/stream/MyreurDesHistori1/myreur1#page/n9/mode/2up> .

⁴⁹² Flodoard de Reims (Flodoardi), *Historia Remensis Ecclesiae*, éd. par Martina Stratmann, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome 36, Hannover 1998.

⁴⁹³ « De urbis namque nostre fundatore seu nominis inditore non omnimodis a nobis approbanda vulgata censetur opinio, que Remum, Romuli fratrem, civitatis huius institutorem ac nominis tradit auctorem, cum urbe Roma geminis auctoribus Romulo Remoque fundata fratris militibus Remum certis accipiamus scriptoribus interfectum nec illum prius a fratre recessisse, dum uno partu editi et inter pastores educati latrociniisque dediti urbem constituisset repetiantur ; orta que simultate ac Remo fratre interfecto civitati Romulus ex nomine suo nomen dedisset legatur » (Flodoard de Reims, chap. I 1 / p. 62). – Jean d'Outremeuse ne voit pas cette contradiction : « Ensi fut Rens fondée que je vous ay compteit. / Remus si en fut roy ; Mirable at esposeit / [...] Romulus, qui ains son finement / fist ochire Remus, son frere, a grief torment » (Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.158/9 et 185/6 / p.590).

⁴⁹⁴ « Probabilius ergo videtur, quod a militibus Remi patria profugis urbs nostra condita vel Remorum gens instituta putatur » (Flodoard de Reims, chap. I 1 / p. 62).

⁴⁹⁵ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Porte_de_Mars ; Flodoard y fait allusion : « ... et menia Romanis auspiciis insignita et editior porta Martis, Romane stirpis veterum opinione propugnatoris, ex nomine vocitata, priscum ad hec quoque nostra cognomen reservaverit tempora » (Flodoard de Reims, chap. I 1 / p. 62).

⁴⁹⁶ Voir Poensgen, *Geschichtskonstruktionen*, p.15; Leeker, *Darstellung*, p.132 *et passim* ; voir aussi la liste des évêques et archevêques de Reims à http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_archev%C3%AAques_de_Reims .

⁴⁹⁷ « Barons, à ycel temps, comme oiiés deviseir, / Fut fait ly roy Gregoires de Bile, sens erreir, / De Romme uns des consuls. Si comme vorent useir, / Sus les Romains vont chis tres vassament regneir : / Maintes terres et paais

et son frère Tongris, tous les deux fils du roi Hongris de Reims qui « de sang à roy Remus fut descendus jadis », donc d'origine troyenne, et à côté d'eux leur cousin Turnus, le futur fondateur de Tournai.⁴⁹⁸ Mais à la fin d'une bataille longuement décrite, Humbris est tué, ce qui redouble l'agressivité des Champenois de façon que les Romains retournent à Rome.⁴⁹⁹ Alors, Tongris est couronné roi de Reims, et trois ans plus tard, Tongris, Turnus et Priant, le duc de Galle, entrent en territoire romain avec « C^m barons armeis et fervestus » et détruisent tout pour se venger ; alors les Romains arrivent, et la rencontre se fait à Pavie.⁵⁰⁰ À la fin d'une bataille longuement décrite, Tongris blesse « le roy Gregoire », commandant en chef des troupes romaines, de sorte que celui-ci perd la conscience et les Romains se retirent et pensent à la fuite.⁵⁰¹ À ce moment-là, le cheval de Tongris s'évade de la bataille et continue à courir jusqu'au soir sans que Tongris soit capable de l'arrêter.⁵⁰² Voyant cela, les Romains reprennent courage et tuent beaucoup de Gaulois de sorte que « ly dus Prians » menace de tuer Tongris comme traître et de dévaster son territoire.⁵⁰³ Sans rien dire aux menaces de Priant, Turnus s'en va, rejoint Tongris, l'avertit et lui propose d'aller ensemble en Germanie et d'y fonder une autre ville.⁵⁰⁴ Puisque Tongris est d'accord, on chevauche en Allemagne et fonde une ville qu'on appelle Tongres ; il y a une grande fête à l'inauguration, et 3 ans plus tard, Tongres a déjà 70.000 habitants.⁵⁰⁵ Donc même si la population de la ville n'est pas d'origine troyenne, son fondateur Tongris est issu de deux lignées royales troyennes, comme Charlemagne, et comme dans le cas de Charlemagne, la bataille décisive a lieu à Pavie ; mais tandis que le roi carolingien par la bataille de Pavie a pu conquérir l'Italie en 774,⁵⁰⁶ Tongris et les autres Gaulois sont seulement sur le point de vaincre les Romains,⁵⁰⁷ quand la fuite du cheval de Tongris renverse la situation. Cette fuite du cheval était d'ailleurs nécessaire pour motiver l'exil de Tongris sans mettre en doute sa vaillance et sa loyauté. – D'une façon abrégée, cette légende est reprise plusieurs fois dans les chroniques de Liège des XV^e et XVI^e

vont son temps conquisteir, / Et l'onor des Romains forment augmenteir. / Tout le païs de Galle, c'on vuit France or nommeir, / Et trestoute Germaine vont ilh suppediteir ; / Borgongne et puis Champagne, rins ne puit escapeir » (Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.248-56 / tome I, p.591).

⁴⁹⁸ « Le roy Humbris de Rens, de quoy je vous devis, / Ot I frere germain qui fut nommeit Tongris ; / Ambdeux furent fils de Rains à roy Hongris / De sanc à roy Remus fut descendus jadis ; / Hongris, li roy de Rains, at a femme Andelis / La filhe à roy Turnus, qui fonda puissedis / La citeit de Tournay, dont beaux est li porpris. [...] Ly Romains chevalchent à mult grande bubanche ; / Grigore les conduit qui fut plains de valhanche, / En royaume de Rens fait grande desordinanche, / Tous le païs destruit et met en grande pesanche. / D'autre part vint Humbris à la fire semblanche, / O luy Tongris son frere en cuy ilh at fianche ; / Et Turnus y astoit, qui ot la barbe blanche » (Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.266-72 et 294-300 / tome I, p.591).

⁴⁹⁹ Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.461-87 / tome I, p.594.

⁵⁰⁰ Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.499-516 / tome I, p.594.

⁵⁰¹ Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.619-53 / tome I, p.596.

⁵⁰² « Or avient la mervelhe qu'on doit ramentivoir : / Tongris fut en l'estour ou Romans desespoir, / Là prist à son cheval une teile histor, / Qu'ilh soy met à fuir et ne le puit ravoir, / Ne le puit attenir tant fut en grant chaloir. / Tongris s'envat fuiant jusques à la nuit noir » (Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.654-59 / tome I, p.596).

⁵⁰³ Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.660-84 / tome I, p.596/7.

⁵⁰⁴ Turnus dit à Tongris : « Sire cusins, dist ilh, alons le sablonois, / Lassiés votre païs ensiment trestot quois, / Tant que li dus Priant soit de s'iroir plus frois, / Que nous ferons acorde, beaux sire, entre vous dois ; / Chevalchons en Germaine, où sont grant li marois ; / Se nous trovons un lieu qui soit beaux et adrois / Pour fonder une vilhe, faite soit orendrois » (Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.711-17 / tome I, p.597).

⁵⁰⁵ Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.718-813 / tome I, p.597/8.

⁵⁰⁶ Voir Werner, *Die Ursprüng Frankreichs*, p.403 ; Kinder / Hilgemann, *DTV-Atlas*, tome I, p. 119 + 123.

⁵⁰⁷ « Ly roy Tongris y fiert à l'espée à poior, / Diestre et seneistre abat et met trestot en fort ; / Romains sont esbahis quant le vont perchivoir, / Et dist ly uns al autre : « Chis est fors comme yvoir, / A luy n'arons polour, on le puit bin veoir / [...] / Miedre seroit la fuite que chi plus remannoir. » / Atant sont reculeis li Romans et li loir, / Et Tongris les detrenche et met en grant doloir » (Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, v.638-42 et 647-49 / tome I, p.596).

siècles⁵⁰⁸ et même embellie : Selon la *Chronique abrégée de la première fondation de la très-renommée cité de Tongre* écrit en 1592 par Renoult de Cange, même Plinie aurait attesté à la ville de Tongres d'être plus belle que Rome.⁵⁰⁹ Dans ces chroniques assez brèves, on peut très bien voir que la fonction du récit était aussi d'attribuer une origine troyenne à la ville de Liège, comme le montre, par exemple, la *Chronique de Liège* conservée à Berne : Liège descend de Tongres,⁵¹⁰ dont le fondateur appelé Tongris fut un roi de Reims et donc un descendant de Rémus, descendant d'Énée,⁵¹¹ qui avait fondé la ville de Reims après avoir été chassé par Romulus.⁵¹²

Donc, au fond, l'origine troyenne des rois de Tongres signifie une origine troyenne des régnaux de Liège – du moins quant à la continuité de la fonction. Il semble que dans le cas de Tongres, l'idée d'une origine troyenne n'est née qu'au moment où l'évêque de Liège était devenu Prince-Évêque, donc avait besoin d'un « rang » qui le mettait au même niveau que beaucoup de ses collègues. Plus tard, à partir du XIV^e siècle, avec Jean d'Outremeuse et ses imitateurs, c'est la ville elle-même qui fête son passé prestigieux. Car Tongris n'est pas le prince d'un territoire, mais le roi de la ville de Tongres – même si sa naissance (on se rappelle qu'il est issu de deux lignées royales troyennes) et de même une partie de ses faits (une quasi-victoire remportée près de Pavie) sont clairement copiées de la vie de Charlemagne. Et puis, Tongris et son compagnon Turnus agissent comme des fondateurs d'une ville et non pas comme des conquérants d'un autre pays. Il s'agit donc d'une version municipale de la légende, même si certains détails comme la fuite du cheval ou les combats singuliers minutieusement décrits font plutôt penser à des chansons de geste – ce qui est confirmé par la forme de *La Geste de Liège* qui est écrite en alexandrins rimés et arrangés en laisses.

Metz

La ville de Metz n'est française que depuis 1648. Entre 925 et 1552, elle faisait partie de l'Empire romain germanique, mais en 1552, elle entra sous la tutelle du Roi de France.⁵¹³ Les premiers textes qui parlent de Metz ne mentionnent pas sa fondation. Ainsi, vers 784, dans son *Liber de episcopis Mettensibus*, Paul Diacre se limite à dire que saint Pierre avait envoyé saint Clément à « Mediomatricum, quae etiam Mettis appellatur ».⁵¹⁴ À cette-époque-là, le

⁵⁰⁸ Par exemple dans la *Chronique de Liège*, Bibl. Nat., fr. 2800, fol. 13v^o-16v^o ou dans la *Chronique de la ville de Liège*, Bibl. Nat., fr. 22486, fol. 6r^o-7v^o ; pour d'autres exemples, voir Leeker, *Darstellung*, p.28, note 45.

⁵⁰⁹ « ... et dit Plinius le philosophe que Tongre estoit plus belle que Romme, et qu'il y avoit une fontaine qui estoit enrichie d'or, et d'argent et de pierres précieuses, et de plus estoit miraculeuse... » (Renoult de Cange, *Chronique abrégée de la première fondation de la très-renommée cité de Tongre*, Gießen, Universitätsbibliothek 583, fol. 1r^o). En vérité, Plinius (*Nat. Hist.* XXXI 12 = 2 §8) ne parle que de la fontaine elle-même, mais ni d'or, ni d'argent ni de pierres précieuses, et il ne compare pas la ville de Tongres à Rome.

⁵¹⁰ « ... la grande cité de Tongre dont nous tous liegeois procedons ... » (*Chronique de Liège*, Bern, Burgerbibl. 491, p.1).

⁵¹¹ « ...la grande ville de Troye de laquelle s'enfuirent par mer plusieurs nobles princes et grant signeurs, et s'espandirent en diverses regions, ou ils ont fait edifier plusieurs villes et maisons de grand renom pour eux a demourer. A primier, Eneas est arrivé et venu en Italie... » (*Chronique de Liège*, Bern, Burgerbibl. 491, p.1). – « Comment Tongris roy de Rheims vint en la Basse Allemagne et vint sur le lieu la ou Tongre est maintenant... » (*Chronique de Liège*, Bern, Burgerbibl. 491, p.10).

⁵¹² « ... apres luy [= Amulius] fut Romulus et Remus ses frere, et estoient freres germains. Si ne se peurent accorder de leurs royames, car chascun d'eux, il vouloit estre preferé, si que Remus fut dechassé par son frere Romulus. Ainsi voyant par le payis, lors Remus est arrivé et venu a Champagne, et fait il fonder et edifier la cité de Rheims en Champagne, et la fait ainsy appeller apres son nom et en fut roy » (*Chronique de Liège*, Bern, Burgerbibl. 491, p.4).

⁵¹³ Sur l'histoire de Metz, voir <http://tout-metz.com/histoire-metz/charlemagne-lotharingie> , <http://tout-metz.com/histoire-metz/moyen-age-republique-messine> et <http://tout-metz.com/histoire-metz/comment-metz-devient-francaise> .

⁵¹⁴ « Ea igitur tempestate cum apud Galliam Belgicam Mediomatricum, quae etiam Mettis appellatur, civitas in ipsa Mosellae amnis ripa posita, copiosis populorum turbis abundaret, ad eandem beatus Petrus apostolus urbem

diocèse de Metz était tellement puissant que l'évêque Chrodegang de Metz reçut même le titre d'un *archiepiscopus Galliarum*.⁵¹⁵ Deux siècles plus tard, dans ses *Gesta episcoporum Leodiensium* (990-1007), Hériger de Lobbes dit qu'à l'époque des missionnaires, Trèves était la métropole de trois « civitates », les autres deux étant Toul et Metz. Le texte d'Hériger a ceci de polémique qu'il omet le troisième évêché suffragan dépendant de l'archevêque de Trèves, à savoir Verdun (qui sera mentionnée dans des textes postérieurs⁵¹⁶), diminuant ainsi l'importance de Trèves qui n'est qu'une des trois « civitates » en question qui semblent donc toutes appartenir au même niveau hiérarchique. En revanche, nous trouvons ici – à ce qu'il paraît, pour la première fois – une explication étymologique des deux noms traditionnels⁵¹⁷ de cette ville : Pour Hériger, « Mediomatricum » signifie « quarum medianam matremque », donc la mère et le milieu de ces trois « civitates », tandis que le nom de « Mettis » aurait été donné à la ville par les Romains « ob memoriam Mettii Fofecei Albanorum regis », ⁵¹⁸ donc pour commémorer le roi d'Alba Longa connu de Tite-Live I 23-28.

Ces explications semblent signifier deux choses, à savoir d'un côté un refus de Metz de se subordonner à l'archevêque de Trèves et de l'autre côté une dignité de Metz reposant sur un âge prestigieux. Pour comprendre cela, il faut se rappeler que dans le contexte de la réforme des provinces ecclésiastiques introduite par Charlemagne pendant la deuxième moitié du VIII^e siècle, l'évêque de Trèves était devenu archevêque.⁵¹⁹ Depuis ce temps-là, l'archevêque de Trèves pouvait réclamer que les évêchés de Metz, Toul et Verdun dépendent de lui, même si à partir de 925, donc à partir du moment où Metz avait été intégrée à l'Empire romain germanique, les trois évêques suffragans de Metz, Toul et Verdun s'éloignaient de plus en plus de leur métropole Trèves.⁵²⁰ La réforme de Charlemagne avait rattaché le système des provinces ecclésiastiques au système de provinces établi jadis par Dioclétien,⁵²¹ mais vers le milieu du IX^e siècle, un autre document, les *Decretales pseudo-Isidorianae*, essaie de renforcer la position des évêques – une réaction contre cette réforme peut-être inventée par des évêques qui, comme celui de Metz, se sentaient déclassés par la réforme de Charlemagne. L'idée de ces *Decretales* était de passer au-delà de l'époque de Dioclétien favorisée par Charlemagne, en disant que l'hierarchie des provinces ecclésiastiques avait pratiquement été établie par l'hierarchie des centres de la religion païenne avant la naissance de Jésus Christ –

Clementem nomine, virum egregium ac meritis probatum, sublimatum pontificali dignitate direxit » (Paul Diaire, *Liber de episcopis Mettensibus*, p.261).

⁵¹⁵ Voir Ewig, *Spätantikes und fränkisches Gallien*, tome II, p.74 et 220-59 ; Poensgen, *Geschichtskonstruktionen*, p.10-18, 30 et 65-70.

⁵¹⁶ Ainsi le *Chronicon episcoporum Mettensium* de 1119, éd. par Jacques Paul Migne, dans : *Patrologia Latina*, tome 163, Paris 1875, col. 579-614, ib. préface, col.579.

⁵¹⁷ On trouve « Mediomatrices » dans Ammien Marcellin (XV 4) et « Mettis » depuis le IV^e siècle. Sur les noms de Metz voir : Martin Meurisse, *Histoire des évêques de l'église de Metz*, Metz 1634, p.1-4 (lisible à http://books.google.de/books/download/Histoire_des_evesques_de_l_%C3%A9glise_de_Me.pdf?id=GWVQAAAcAAJ&hl=de&capid=AFLRE70yIXJueX3jtKhfbSAOVFIkBbk2m-xAbRH2Pk0rytKvCLEeWrBFWDo4mW0RHintM77ZPYbqGVfA4UGuUob2IL-CFUIFYA&continue=http://books.google.de/books/download/Histoire_des_evesques_de_l_%25C3%25A9glise_de_Me.pdf%3Fid%3DGWVQAAAACAAJ%26hl%3Dde%26output%3Dpdf).

⁵¹⁸ « ... tandem pervenerunt ad antiquissimam Trebitorum, trium civitatum metropoleos, urbem. Quarum medianam matremque, Mediomatricum scilicet civitatem, – quam Romani, qui pene quicquid uspam gentium erat suo subdiderant imperio, ob memoriam Mettii Fofecei Albanorum regis, Mettim vocaverant, ... » éclairait déjà la foi chrétienne (Hériger de Lobbes, *Gesta episcoporum Leodiensium*, dans : Herigeri et Anselmi *Gesta episcoporum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, éd. par Cl. Rudolfo Koepke, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome VII, Hannover 1846, p. 134-234, ib. p.168).

⁵¹⁹ Le premier archevêque de Trèves était Wiomad (757-91) ; voir http://de.wikipedia.org/wiki/Liste_der_Bisch%C3%B6fe_von_Trier .

⁵²⁰ Heinz Thomas, *Studien zur Trierer Geschichtsschreibung des 11. Jahrhunderts, insbesondere zu den Gesta Treverorum*, Bonn 1968, p. 236-43.

⁵²¹ Voir Eugen Ewig, *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-73)*, éd. par Hartmut Atsma, 2 vols, Zürich 1976 et 1979, tome II, p.75.

une hiérarchie que saint Pierre n'avait puis que confirmée. Dans ce contexte, les *Decretales* parlent de la dignité des « primats » ou « patriarches » dont la position dépendait de l'importance que la ville avait eue à l'époque païenne.⁵²² Voilà donc pourquoi l'archevêque de Trèves revendiquait d'abord le primat de la Gaule et de la Germanie (obtenu en 969)⁵²³ et puis le primat de la Gaule belge (obtenu en 1049),⁵²⁴ en espérant peut-être de regagner l'influence qu'il avait perdue sur les évêchés de Metz, Toul et Verdun. Mais voilà aussi pourquoi Hériger de Lobbes insiste sur la signification de « Mediomatricum », parce que la mère au centre, ce serait Metz et non pas Trèves, et voilà aussi pourquoi il fait remonter la fondation de Metz au VII^e siècle avant J.C. – une dignité reposant sur un âge prestigieux, qui est un critère très important selon les *Decretales pseudo-Isidorianae*. Enfin, vers l'an 1000, l'évêché de Metz devient une principauté du Saint-Empire romain germanique et comme, depuis ce moment-là, le prélat prend le titre de Prince-Évêque,⁵²⁵ les deux étymologies semblent aussi souligner le prestige de ce nouveau titre.

Un demi-siècle plus tard, Sigebert de Gembloux ne mentionne toujours pas les circonstances de la fondation de Metz, mais modifie les explications des deux noms, « Mediomatrix » signifiant maintenant la protection maternelle, et Mettius n'est plus le roi d'Alba Longa, mais un officier de Jules César.⁵²⁶ Le *Chronicon episcoporum Mettensium* de 1119 reprend l'identité de Metius en tant qu'officier de Jules César, et il reprend aussi l'étymologie qu'Hériger avait donnée de « Mediomatricum », mais sans omettre Verdun, ce qui fait du terme une explication purement géographique sans aucune nuance polémique.⁵²⁷ Le *Chronicon Sancti Clementis Mettense* du XII^e siècle contient, pour notre époque, presque les mêmes mots que le *Chronicon episcoporum Mettensium* de 1119.⁵²⁸ En 1197, l'évêque Bertram de Metz permet la création d'un gouvernement municipal, et assez vite, Metz devint une république et une ville libre du Saint-Empire romain germanique,⁵²⁹ créant, chez les bourgeois de la ville, un certain patriotisme local. C'est probablement au XIII^e siècle que naît

⁵²² Sur l'origine et les buts des *Decretales pseudo-Isidorianae* voir Rudolf Buchner, *Die Rechtsquellen*, Supplément à : Wilhelm Wattenbach / Wilhelm Levison, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Vorzeit und Karolinger*, Weimar 1953, p.71-74. Les *Decretales* disent : « Urbes enim et loca quibus primates praesidere debent, non modernis, sed etiam multis ante adventum Christi sunt statute temporibus, quarum primates etiam gentiles pro maioribus negotiis appellabant. In ipsis vero urbibus post Christi adventum apostoli et successores eorum patriarchas vel primates posuerunt » (*Decretales pseudo-Isidorianae et capitula Angilramni*, éd. par Paulus Hinschius, Leipzig 1863, p.185 / pseudo-Stephan, Epist. II 9).

⁵²³ Voir Ewig, *Spätantikes und fränkisches Gallien*, tome II, p.73-86, surtout p.82.

⁵²⁴ Rall, *Zeitgeschichtliche Züge*, p.157/8 ; Ewig, *Spätantikes und fränkisches Gallien*, tome II, p.73-90; Heinz Thomas, *Studien zur Trierer Geschichtsschreibung des 11. Jahrhunderts, insbesondere zu den Gesta Treverorum*, Bonn 1968, p.190-205 et 236-43.

⁵²⁵ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_%C3%A9v%C3%AAsques_de_Metz .

⁵²⁶ « Ipsa quoque nominis tui, id est Mediomatricis, ethimologia non dissidet a tuae felicitatis gratia. Sicut enim matrix puerum amplectitur et fovet in matris utero, sic tu sita in meditullio, circumpositas regiones sustentans, mercimonio nativo vel advecto, eas quodammodo foves sinu materno. Porro quod Mettis vocaris, vulgo fertur te dominatam a Romanorum duce Metio Suffecto. Unde quidam ait : < Alter at in sceptris austrum Sigibertus agebat, / Suffectus dederat nomen cui Metius urbe. > Tradunt alii hoc disticon repertum in effossis terra lapidibus sic insculptum : < Tempore quo Caesar sua Gallis intulit arma, / Tunc Mediomatricam superavit Metius urbem > » (Sigebert de Gembloux [Sigeberti Gemblacensis], *Vita Deoderici episcopi Mettensis*, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome IV, Hannover 1841, p.461-83, ib. chap.17 / p.477).

⁵²⁷ « Mediomaticus quoque vocatur a circumpositarum urbium situ. Habet namque Treviros metropolim ab aquilone, Tullum a meridie, Viridunum ab occidente ; inter quas floret quasi media mater » (*Chronicon episcoporum Mettensium* de 1119, éd. par Jacques Paul Migne, dans : *Patrologia Latina*, tome 163, Paris 1875, col. 579-614, préface, col. 579).

⁵²⁸ *Chronicon Sancti Clementis Mettense*, éd. par Georg Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome 24, Hannover 1879, p.489-502, ib. p.493.

⁵²⁹ Major Westphal, *Geschichte der Stadt Metz*, tome I : *Bis zum Jahre 1552*, Metz 1875, p. 102-15 et 141-43 ; <http://tout-metz.com/histoire-metz/moyen-age-republique-messine>; et <http://tout-metz.com/histoire-metz/eveque-bourgeoisie> .

ainsi la légende de l'origine de la ville de Metz⁵³⁰ telle qu'on la trouve dans une *Chronique de Metz* rimée souvent attribuée à un Jean le Châtelain et dont le noyau remonte probablement au XIV^e siècle.⁵³¹

Selon ce texte, qui commence par un résumé des premiers chapitres de la Genèse allant jusque'à la Tour de Babel, Metz a été la première ville fondée après la dispersion des peuples venus à Babel, et cela par Azita, fille de Noé, et ses trois neveux. Le premier nom de la ville est « Mont des Dieux » et plus tard « Dividunum ». Les premiers immigrants sont Énée, Ancus, Silvius, Ascanius et Carpentus, mais ils ne sont pas présentés comme des Troyens ou des descendants de Troyens, mais seulement comme des étrangers.⁵³² Assez tôt, deux nobles de Metz, Thullius et Verdunius, fondent les villes de Toul et Verdun.⁵³³ Après une description des sept portes de Metz,⁵³⁴ la *Chronique de Metz* rimée parle de la destruction de Troie et de l'exode des Troyens qui cherchent partout une nouvelle patrie.⁵³⁵ Un total de neuf Troyens « de grande noblesse », y compris Serpanus et son frère Aurenus, arrivent à Metz, qui, à cette-époque-là, s'appelait « Dividunum ». ⁵³⁶ Par sept de ces nobles Troyens venus après la chute de Troie – à savoir par Dolbus, Melandus, Gornaldus, Baudochyus, Reguilo, Chaversonius et Leopardus – la ville est agrandie.⁵³⁷ Quand on regarde les noms des 18 portes de l'enceinte médiévale de Metz renforcée vers 1235,⁵³⁸ on comprend pourquoi les noms de ces Troyens sonnent si peu troyens : Il s'agit en partie de héros éponymes qui veulent expliquer les noms de quelques-unes de ces portes, même si les noms de d'autres portes ne peuvent plus être identifiés.⁵³⁹ Comme l'a montré François Voltz, quelques-uns de ces noms « troyens » semblent désigner les ancêtres légendaires de quelques grandes familles messines : Gornaldus semble renvoyer aux Gournay, Baudochyus aux Baudoche, Reguilo aux Rennillon et Chaversonius aux Chaverson.⁵⁴⁰ Puis, la question de l'ancienneté des quatre villes (et évêchés) est reprise : Comme la ville de Metz – encore appelée « Dividunum » à cette époque-là – est devenue trop petite pour tous les gens qui veulent y vivre, le Troyen Serpanus

⁵³⁰ Auguste Prost, *Études sur l'histoire de Metz. Les légendes*, Metz/Paris 1865, p.152.

⁵³¹ Prost, *Études*, p.150.

⁵³² Voir François Voltz, « Les *Chroniques en vers* de la ville de Metz. Étude historiographique », dans : *Les Cahiers lorrains*, 1991, no.1, p. 15-30, *ibid.*, p.15, lisible à http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/43184/CL_1991_1_15.pdf?sequence=1 .

⁵³³ *Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.4v^o.

⁵³⁴ *Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.5r^o.

⁵³⁵ « En celuy temps par la prouesse / De Menelaus Roy de Grece / Et de ceux qui tindrent sa bande / Fut destruite Troye la grande. // Troye La Grande fut destruite / L'an quatre mil deux cents & huict. / Par la fortune de Paris / Et de Helene tout fut peris. // Les Troyens Prenant leur depart / Cerchans refuge en toute pars / Au long au large & à la ronde / Furent departis par tout le Monde. » (*Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.5v^o).

⁵³⁶ « De ces Troyens de grands noblesse / Vindrent grand personnage à Metz, / Pour lors nommée Dividunum. / Tous estoient nobles Preud'hommes. // Un estoit nommé Serpanus / Auec son Frere Aurenus. / Tout deux estoient Fils de Roy / Et bon justicier en leur Loix. // Et D'autre Nobles hommes encor sept / Tenant Logis en leur recepte, / Nobles gens sages & gratieux / De bon conseil & vertueux. » (*Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.5v^o).

⁵³⁷ « Après la ruine de Troye la grand Cité / Ragrandie fut Metz la noble cité / Par les Troyens qui en vindrent, / Sept nobles qui en Metz regentirent. /// C'estoyent Dolbus & Melandus, / Gornaldus & Baudochyus, / Reguilo & Chaversonius / Et l'autre estoit Leopardus. » (*Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.5v^o/6r^o).

⁵³⁸ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Remparts_m%C3%A9di%C3%A9vaux_de_Metz .

⁵³⁹ « Aurenus fit la *Porte au Regne* [aujourd'hui ?] / Qu'on disoit la *Porte au Arrenne*, / Mais Aurenus au vrai contenu / Auoit nom apres Avrenus. // La porte dont ie fais deuis / Est encor droite à mon aduis / *De Serpens noires*, si est plus bas [aujourd'hui *Porte Serpenoise*] / Et dit on *Porte S. Thiebals*. [aujourd'hui *Porte Saint-Thiébaud*] // Cinq de ces noble cheualiers / Firent estoffe appareiller / Pour clorre & ceindre de muraille / Tout ce qui est outre Saille. // Des murs & deux porte mout belle / Firent aussi faire outre Mezelle. [aujourd'hui *Porte Mazelle*] / Deux de ces nobles cheualier, / Qu'à vertus estoient esueillé, // Deux portes y firent belle & grande : / L'une on nommoit *Porte Melande* [aujourd'hui ?] / Apres le nom de Melandus / Et l'autre celui de *Dolbus*. » [aujourd'hui ?] (*Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.6v^o).

⁵⁴⁰ Voltz, « Les *Chroniques en vers* de la ville de Metz », p.15.

est chargé « de chercher terre », at ainsi, ce sont des nobles venus de Metz qui fondent les villes de Trèves, Toul et Verdun.⁵⁴¹

À ce qu'il paraît, l'auteur inconnu de la *Chronique de Metz* rimée savait très bien ce qu'une comparaison avec Trèves impliquait, car comme on a vu plus haut, depuis la réforme des provinces ecclésiastiques introduite par Charlemagne, l'évêque de Trèves était devenu archevêque, puis avait obtenu le primat de la Gaule et de la Germanie en 969 et puis le primat de la Gaule belge en 1049.⁵⁴² Sur le fond de ces revendications, Trèves prétendait encore dans les *Gesta Treverorum* écrits entre 1101 et 1120 que la ville avait été fondée par le prince assyrien Trébétas environ 1300 ans avant la fondation de Rome,⁵⁴³ et cette histoire était connue en France aussi à travers Jean d'Outremeuse.⁵⁴⁴ Pour Metz, il s'agissait donc d'aller au-delà de cette date. Voilà pourquoi notre texte admet d'abord que Trèves – comme Troie – est en effet beaucoup plus vieille que Paris, Lyon, Milan ou Venise.⁵⁴⁵ C'est donc la concurrence avec la légende de la fondation de Trèves qui explique pourquoi la légende de la fondation de Metz ne peut pas se contenter d'une origine troyenne, mais doit aller au-delà de la destruction de Troie. Ce qu'elle fait : Encore une fois, la *Chronique de Metz* rimée répète que c'est Metz qui est la mère des trois autres villes, car elle avait été fondée après la confusion des langues de Babel, « au temps de Nembrot », à savoir « cinq cent ans devant Abraham ».⁵⁴⁶ C'est le Troyen Serpanus qui change le nom de Metz de « Dividunum » en « Mediomatrique », et ce nouveau nom sert de « preuve » de ce que sa revendication d'être la mère des trois autres villes est justifiée.⁵⁴⁷ Mais la « preuve définitive », c'est la date de la fondation de Metz : 1825 ans avant la fondation de Rome, donc 525 ans avant la fondation de Trèves donnée par les *Gesta Treverorum*.⁵⁴⁸ Donc même si l'auteur inconnu de la *Chronique de Metz* rimée était un « bourgeois messin, spectateur, et non acteur, de la vie politique messine » et un « partisan du statut de cité immédiate d'Empire »,⁵⁴⁹ il était, comme on a pu voir, bien informé des rivalités qui existaient toujours entre l'évêque de Metz et l'archevêque de Trèves.

⁵⁴¹ « Serpanus fut accertenez / Par les plus grands de la cité / Pour chercher terre & heritage / Comme gens devaillans courage. // Ainsi comme en escript on treuee / L'un de ces nobles fonda Triefue / L'autre Toul & lautre Verdung, / Mais non pas en un temp commun. » (*Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.6v°).

⁵⁴² Rall, *Zeitgeschichtliche Züge*, p.157/8 ; Ewig, *Spätantikes und fränkisches Gallien*, tome II, p.73-90; Heinz Thomas, *Studien zur Trierer Geschichtsschreibung des 11. Jahrhunderts, insbesondere zu den Gesta Treverorum*, Bonn 1968, p.190-205 et 236-43.

⁵⁴³ « Ninus rex Assiriorum » avait deux fils, Trebetas et Ninas. « Quorum primus, videlicet Trebetas, ex regina quadam Chaldeorum, quam ante Semiramem duxerat, Ninas autem de Semirame natus est. Occiso ergo Nino, Semiramis privignum suum Trebetam maritum ducere voluit, eumque renitentem et execrantem, invidia et libidine stimulata, tam diu persecuta est, donec eum patria pelleret et regno. » Ainsi, Trebetas erre longtemps à travers l'Europe et l'Afrique vides, jusqu'au moment où « venit ad Mosellam, in cuius littore repperit vallem speciosam, aquis irriguam, silvis nemorosam, montibus undique circumseptam. Captus amenitate loci, ibidem subsistere delegit, urbemque constituit, quam ex suo nomine Treberim appellavit. » Ce fut « anno ante urbem Romam conditam millesimo trecentesimo » (*Gesta Treverorum*, éd. par Georg Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome VIII, Hannover 1848, p.111-200, ib. chap.1 / p.130).

⁵⁴⁴ Jean d'Outremeuse parle de la fondation de « Trive [...] sus le Musel » par Trebeta, qu'il appelle « Tyberis », dans son *Ly Myreur des histors*, tome I, p.13.

⁵⁴⁵ « Es termes y à grand difference, / Car deuant fut Triefue que France / Ne que cité en France soit / Ne qu'onque fut nom de Francois. // Troye & Trieuee furent authentique / Celon les termes poetique / Devant Paris, Lyon, Milan, / N'y Venize plus de mille ans. » (*Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.6v°).

⁵⁴⁶ « Mais Metz par antiquité / Est la mere de trois cité / Dont elle est en millieu moyenne / Et merre metropolitaine. // Car apres la confusion / De Babel & division / Fut Metz à cité ordonnee / Apres la dixseptieme annee, // Au temps de Nembrot, fils de Cam, / Cinq cents ans devant Abraham / Et vingt cinq selon les metre / Que cleric ou sceu en escript mettre. » (*Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.7r°).

⁵⁴⁷ « Metz est doncques mere de trois cité / Comme si deuant est recité, / La chose en est bien authentique / Par son nom Mediomatrique. » (*Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.7r°).

⁵⁴⁸ « Metz print son commencement / Dix huit cent & vingt cinq ans / Qui se nommoit Dividunum / Avant que Romulus fit Rome. » (*Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.7r°).

⁵⁴⁹ Voltz, « Les *Chroniques en vers* de la ville de Metz », p.29.

Il faut encore parler de la *Chronique* de Philippe de Vigneulles (1471-1527/8). Au fond, elle est du début du XVI^e siècle et n'appartient donc plus à l'époque étudiée ici. Notons qu'il s'agit d'une chronique mondiale qui, notamment pour les siècles avant la naissance de Jésus Christ, est une grande compilation qui peut contenir plusieurs versions du même événement, même des versions qui en partie se contredisent.⁵⁵⁰ Quant à la fondation de Metz, nous y trouvons une version qui suit celle de la *Chronique de Metz* rimée et donc place les débuts de la ville immédiatement après le déluge.⁵⁵¹ Mais Philippe de Vigneulles connaît encore une autre version de la fondation de Metz, et selon celle-là, la ville doit son origine à des Troyens. Après la destruction de Troie, plusieurs groupes de Troyens quittent leur patrie – un groupe est conduit par Anténor et un autre est conduit par Énée, et ceux-là arrivent en Italie ; le groupe conduit par Turcus s'établit en Thrace et puis passe en Turquie. Mais il y a aussi le groupe conduit par Francion, « et descendirent par mer en Sithie, de là en Germanie. »⁵⁵² Beaucoup des compagnons troyens de Francion « vinrent par dessa les mons ; [...] et pour la multitude de galz et gelline qu'il trouuaient par dessa, nommaient ce pais Galle ». ⁵⁵³ Cette migration étrange de Francion, qui n'a rien à voir avec la tradition de cette légende, et de même l'explication étymologique du nom de la Gaule montrent que notre texte se base sur une source inconnue, peut-être sur l'imagination de l'auteur. Alors les Troyens construisent des maisons et fondent des villes : « le petit Priam » fonde « Lutesse », son frère « Rémus » fonde « Rains », un certain « Chamus » fonde « Chaalon », « Troylus » fonde « Troye » etc. La façon dont ces Troyens choisissent le lieu pour fonder une ville est également étrange : chacun de ces Troyens porte un « oyseau de proie sur son poing » ; quand il arrive à une région qui lui plaît, il laisse voler son oiseau, et le lieu où cet oiseau se pose, sera aussi le lieu de la ville future.⁵⁵⁴ C'est de cette façon-là que trois jeunes Troyens appelés Méliandus, Aulus et Aurénus, qui « descendirent au long d'icelle rivière Mozelle », le soir laissent voler leurs trois oiseaux, « dont l'oyseau de Méliandus s'assit sur ung mons, l'oyseau de Aulus s'assit sur vne sal près de la rivière, et l'oyseau de Aurénus s'assit sus vng hault chenue de l'aultre part. » Alors, les trois Troyens font construire à ces trois lieux-là trois châteaux « d'une grandeur et d'une hauteur »⁵⁵⁵ – on devine qu'il s'agit de parties des remparts futurs de Metz. Car « de ces trois chaistelz et de leur gens fut faicte et édifié la ville de Monmélian », dont le nom est dérivé de celui du Troyen Méliandus. Plus tard, on l'a appelée « Diuidunum », parce que ce lieu donne des « choses diuines » ou parce que la ville fut fondée « diuinement ». Plus tard encore, on l'a appelée « Mediomatricum », parce qu'elle « fut esseutes et mise en mey lieu de trois aultre cité comme leur mère et fondateresse d'icelle, cest assauoir Triewe vers aquilon, Toul ver midi, et Verdun deuers occidant. » Son nom de Metz, elle le doit à « Mécius », qui était un « cheualier romains » de l'époque de Jules César.⁵⁵⁶

Cette version de la fondation légendaire de Metz, pourrait-elle se baser comme source sur une chronique ? Ce n'est pas probable. Il s'agit plutôt de quelques souvenirs de noms – de noms de quelques migrants troyens tels que Francion, et des noms que la ville de Metz avait eus – et de quelques spéculations étymologiques fabriquées autour de ces noms et de même autour des noms de quelques villes françaises telles que Chalon. L'idée de choisir le lieu où une nouvelle ville doit être fondée par le vol d'un oiseau de proie semble remonter à une scène de fauconnerie que Philippe de Vigneulles a peut-être trouvée dans un roman de chevalerie inconnu. Au fond, tout cela n'a plus grand-chose à voir avec l'histoire de Metz.

⁵⁵⁰ Voir Prost, *Études*, p.108/9.

⁵⁵¹ Voir Prost, *Études*, p.71 et 107.

⁵⁵² Philippe de Vigneulles, *Chronique*, extrait traitant de la fondation de Metz publié dans Prost, *Études*, p.459-63, citation p.460.

⁵⁵³ Philippe de Vigneulles, *Chronique*, dans : Prost, *Études*, p.460.

⁵⁵⁴ Philippe de Vigneulles, *Chronique*, dans : Prost, *Études*, p.460/1.

⁵⁵⁵ Philippe de Vigneulles, *Chronique*, dans : Prost, *Études*, p.462.

⁵⁵⁶ Philippe de Vigneulles, *Chronique*, dans : Prost, *Études*, p.462/3 ; voir aussi Leeker, *Darstellung*, p.115-19.

Mais cette version de la fondation légendaire de Metz nous permet de constater, de façon générale, que la légende de la fondation de Metz, comme les légendes françaises de César analysées ailleurs,⁵⁵⁷ a eu trois étapes et aussi trois formes : Née d'un conflit d'ancienneté entre l'évêque de Metz et l'archevêque de Trèves, la première forme de la légende insiste surtout sur l'interprétation du nom traditionnel de « Mediomatricum » comme mère du milieu ; vers l'an 1000, Hériger de Lobbes est le premier à mentionner la fondation de Metz qu'il fait remonter au VII^e siècle avant Jésus-Christ, mais il s'agit toujours de la forme ecclésiastique de la légende, et les textes qui la contiennent sont écrits en latin. Après la création d'un gouvernement municipal à Metz en 1197, la légende change de caractère : Ce qui compte maintenant, c'est l'âge prestigieux de la ville, et comme partout en France à cette époque-là, les Troyens reçoivent une importance très grande de même dans la forme municipale de la légende de Metz, mais non pas comme fondateurs de la ville, mais comme ceux qui l'ont agrandie et aussi comme ceux qui ont fondé les autres trois villes. « Médiomatricum » ne signifie plus que les villes de Toul, Verdun et Trèves dépendent de Metz, mais qu'elles doivent leur origine à Metz, qui est la plus ancienne de ces quatre villes et qui, de plus, géographiquement parlant, se trouve au centre du groupe. Comme la ville de Trèves prétendait avoir été fondée 1300 ans avant la fondation de Rome, Metz devait aller au-delà de cette date, et ainsi, la *Chronique de Metz* rimée, qui est le texte le plus connu de cette forme municipale de la légende, recule la fondation de Metz à l'an 1825 avant la fondation de Rome. Enfin, comme dans le cas de la légende de Tournai analysée ailleurs,⁵⁵⁸ la légende de la fondation de Metz semble avoir connu encore une forme romanesque. Malheureusement, on ne peut la saisir qu'à travers la *Chronique* de Philippe de Vigneulles, mais des chevaliers qui chevauchent à travers le pays tenant des oiseaux de proie sur le poing font penser à un roman de chevalerie plutôt qu'à une chronique. L'accent n'est donc plus mis sur l'âge prestigieux de la ville comme dans la forme municipale de la légende : Metz n'est plus fondée après le déluge, mais « seulement » par des Troyens. En revanche, la forme romanesque de la légende met l'accent sur les circonstances particulières sinon merveilleuses de la fondation : Car comment expliquer l'inspiration « prophétique » de ces oiseaux de proie qui, au lieu de retourner à leurs propriétaires – comme le font des faucons dressés⁵⁵⁹ –, chez Philippe de Vigneulles indiquent le lieu idéal d'une ville future ? La légende de la fondation de Metz connaît donc une forme ecclésiastique, et forme municipale et une forme romanesque.

Bavay

La ville de Bavay n'est française que depuis 1678. Entre 1162 et 1678, Bavay faisait partie du comté du Hainaut qui, tout en passant de main plusieurs fois, restait toujours un territoire situé hors du Royaume de France.⁵⁶⁰ Ce qui distingue la légende de l'origine troyenne de Bavay de celle de Tongres et de Metz, ce sont deux points : D'abord, à ce qu'il paraît, elle vise dès le début au territoire du Hainaut et pas seulement à la ville de Bavay. Même si les Comtes de Hainaut avaient leur siège et capitale à Mons depuis le 9^e siècle,⁵⁶¹ Bavay était connue pour son âge, documenté par ses ruines romaines⁵⁶² et par les 7 routes romaines qui se croisent à Bavay.⁵⁶³ Ensuite, la légende de l'origine troyenne de Bavay ne se rattache ni à une légende déjà existante (comme le fait Tongres en se rattachant à la légende de Reims) ni à des

⁵⁵⁷ Voir Leeker, *Darstellung*, p.137-39.

⁵⁵⁸ Voir Leeker, *Darstellung*, p.84-101.

⁵⁵⁹ Voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fauconnerie> .

⁵⁶⁰ Voir le site officiel de la ville de Bavay à <http://www.bavay.com/fr/information/19538/un-peu-histoire> et <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bavay#Histoire> et voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bavay> .

⁵⁶¹ Voir <http://www.odomez.fr/vivre-a-odomez/notre-histoire/1220-1789-la-seigneurie-daudomez-sa-chapelle-son-chateau/les-regimes-du-conte-du-hainaut/> .

⁵⁶² Voir <http://www.claireenfrance.fr/Sites-divers-Le-site-gallo-romain-de-Bavay--Nord--522.htm> .

⁵⁶³ Voir <http://home.nordnet.fr/~pchalmin/RegHist/Bavay/Bavay.htm> .

spéculations étymologiques (comme le fait Metz dont la légende se base sur l'interprétation du nom de « Mediomatricum »). Par contre, la légende de l'origine troyenne de « Belgis » identifiée par Jacques de Guyse avec Bavay imite l'*Énéide* de Virgile en présentant sa propre version d'une longue migration d'un groupe de fuyards troyens, et cela de la ville de Troie détruite jusqu'au territoire de la Gaule belge.

Notons d'abord que l'idée d'une ville appelée « Belgis » est beaucoup plus vieille. Mentionnée déjà au VII^e siècle par Isidore de Séville comme la ville qui a donné son nom à la province de Belgique,⁵⁶⁴ des textes du début du XII^e siècle l'identifient avec la ville de Trèves,⁵⁶⁵ et c'est encore le cas chez Jean d'Outremeuse vers la fin du XIV^e siècle.⁵⁶⁶ Mais à la même époque, Jacques de Guyse, dans ses *Annales Historiae illustrium principum Hannoniae*, l'identifie avec Bavay, et cela en citant comme source des auteurs tels que Lucius de Tongres ou Hugues de Toul qui n'ont jamais été cités avant et dont il n'y a ailleurs aucune trace qui soit indépendante de Jacques de Guyse. En plus, comme on a vu en haut, jusqu'au XIII^e siècle, les généalogies des comtes de Flandres et des ducs de Brabant se raccrochaient au lignage troyen des Francs carolingiens, et c'était aussi le cas de Tongres qui, depuis le XI^e siècle, passait pour « Trojugenarum metropolis Francorum Tungris »⁵⁶⁷, avant de faire remonter son origine à un roi légendaire de Reims.⁵⁶⁸ Tout cela fait penser que Lucius de Tongres et Hugues de Toul sont peut-être des « sources » forgées par Jacques de Guyse – donc une tentative de justifier un récit inventé par des « sources » également inventées.⁵⁶⁹ Et puis, quel compliment pour les Comtes de Hainaut, si des auteurs tels que Lucius de Tongres ou Hugues de Toul, dont les noms semblent indiquer une provenance hors du Hainaut,⁵⁷⁰ « confirment » que la ville de Bavay ait vraiment été fondée par le Troyen Bavo, de façon que leurs ancêtres troyens soient quasi internationalement reconnus !

Supposons donc que c'est Jacques de Guyse lui-même qui, peut-être pour s'attirer les bonnes grâces et les faveurs des Comtes de Hainaut ou pour les remercier des biens reçus par la famille des comtes,⁵⁷¹ a inventé l'histoire de Bavo, roi de Phrygie, cousin-germain de Priam et plus tard premier prince du Hainaut. Comme l'a bien dit Jacques Poucet : « Selon Jacques de Guise, le fondateur, Bavo, est exemplaire : sa noblesse, sa sagesse, son sens des

⁵⁶⁴ « Belgis autem civitas est Galliae, a quo Belgica provincia dicta [est] » (Isidore, *Etym.*, XIV 4 § 26).

⁵⁶⁵ Ainsi Hugues de Flavigny : « Belgica autem Gallia pars est Galliae dicta a civitate quae Belgis dicitur, quae est Treveris » (*Chronicon*, éd. par G. H. Pertz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome VIII, Hannover 1848, p.285-502).

⁵⁶⁶ « Belgis est une citeit en Galle, à quoy Belgique est dite [...] ; ch'est Trieve » (Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, tome I, p.267).

⁵⁶⁷ Balau, *Étude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au Moyen Âge*, p. 313-17. Gilles d'Orval, auteur du XIII^e siècle, dit : « [...] Tungris, quam Tungrus cum Persis primo incoluit, et postea exaltata est a Troianis. Haec Troiagarum [vel Turingiarum] metropolis Francorum Tungris [...] florentissima famosissimaque erat » (Aegidius Aureaevallensis, *Gesta pontificum Leodiensium*, p.16).

⁵⁶⁸ Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur*, p.187-93.

⁵⁶⁹ De fausses citations forgées pour faire passer pour vrai quelque chose d'inventé ne sont pas rares au Moyen Âge. Citons un exemple : Quand, dans leur description de la guerre de Jules César en Égypte (47 av. J.C.), les *Fet des Romains* arrivent à l'endroit où leur source Lucain est insuffisante, ils ajoutent quelques combats singuliers inventés selon le goût du Moyen Âge, en justifiant cette amplification par une « source », dont les auteurs étaient déjà morts 3 à 4 siècles avant les événements décrits en leur nom : « Lucans s'em passe ci elecques si briement, que nus ne puet savoir certain ordre de l'estoire par chose que il en die. Suetoines meïsmes n'en redist qui a conter face. Mes Herodotus et Berosus, dui hystoriographe qui touchierent en lor estoires cest passage, en dient plus » (*Li Fet des Romains*, éd. par J.-F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, 2 vols, Paris/Groningue 1937/8 ; réimpression : Genève 1977, tome I, p.645 / III 15 §43).

⁵⁷⁰ Tongres se trouve dans la principauté de Liège, et Toul en Lorraine était une ville libre du Saint-Empire romain germanique après la bulle impériale de 1367.

⁵⁷¹ On sait que plusieurs membres de sa famille occupaient des emplois élevés auprès des comtes de Hainaut ; Jacques lui-même a dédié ses *Annales* au comte Albert I^{er} de Hainaut (voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_de_Guyse).

responsabilités auraient pu faire pâlir d'envie Priam lui-même. »⁵⁷² Lorsque la guerre de Troie eut déjà duré plusieurs années, Bavo est parmi ceux qui tentent en vain d'engager Priam à faire la paix. Après la chute de la ville, tous les habitants se réunissent autour de Bavo qui, enfin, sort de Troie, suivi d'un peuple innombrable (chap. 6). Après avoir longtemps erré dans la mer d'Afrique et le long des côtes de l'Espagne et d'Albion pour trouver la terre promise par Jupiter, les Troyens débarquent à l'embouchure du Rhin (chap. 7) – comme on voit, une autre imitation de l'*Énéide* de Virgile. Après avoir tiré ses vaisseaux à sec sur le rivage et dressé ses tabernacles, Bavo voit qu'un loup blanc saute au milieu des tentes. Alors de jeunes Troyens se mettent à la poursuite de l'animal et arrivent ainsi, trois jours plus tard, sur une montagne près d'un temple de Bel desservi par des prêtres de Trèves, et c'est là que le loup leur échappe. Après le retour des jeunes Troyens chez Bavo, celui-ci comprend par leur récit que c'est là la terre que Jupiter lui avait assignée – une imitation du prodige de la truie blanche qui, dans l'*Énéide*,⁵⁷³ montre à Énée qu'on est finalement arrivé au bon endroit. Alors, Bavo et ses gens se transfèrent à cet endroit, dressent leurs tentes autour de ce temple et y vivent en paix pendant plusieurs années (chap. 8). Ainsi, ils sont arrivés « ad territorium quod nunc dicitur Hannonia ».⁵⁷⁴ C'est là que Bavo jette les fondements de la ville de Bavay (chap. 9 et 10) et organise son état. Quand, deux ans après l'arrivée des Troyens, les Tréviriens, à qui appartenait le territoire, leur demandent de payer du tribut, Bavo et ses Troyens refusent, pillent la ville de Trèves et, pendant deux ans, soumettent tout le territoire situé aux bords du Rhin (chap. 11). Les chapitres suivants parlent de la construction des monuments de la ville de Bavay appelée « Belgis » (chap. 12 et 13), « a qua belgense regnum et Belgii dicti sunt »,⁵⁷⁵ de l'installation d'une monarchie héréditaire par Bavo (chap. 14), des oracles des dieux qui aboutissent à la fondation de quelques autres villes (chap. 15-17),⁵⁷⁶ et de la mort de Bavo datée par Jacques de Guyse vers 1175 avant J.C. (chap.18).⁵⁷⁷ Ainsi, Jacques de Guyse avait créé un mythe qui était aussi impressionnant que la légende traditionnelle de l'origine troyenne des Francs et donc des rois français. Mais voulait-il élever les Comtes de Hainaut au niveau de la monarchie française ? Probablement pas. À ce qu'il paraît, son véritable concurrent se trouvait dans le voisinage du Hainaut, car la ville de Tournai qui, à cette époque-là, appartenait à la France, prétendait avoir été fondée par le roi romain Tarquin l'Ancien,⁵⁷⁸ et en partie, Jacques calque même l'histoire ancienne de Tournai au profit de Bavay.⁵⁷⁹ En inventant ce Bavo, Jacques de Guyse peut donc attribuer à Bavay,

⁵⁷² Poucet, « Le mythe de l'origine troyenne ... », à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html> .

⁵⁷³ Chez Virgile, c'est le dieu Tiberinus qui annonce le prodige indiquant aux Troyens qu'ils sont finalement arrivés à leur destination : « Iamque tibi, ne uana putes haec fingere somnum, litoreis ingens inuenta sub ilicibus sus / triginta capitum fetus enixa iacebit, / alba solo recubans, albi circum ubera nati : / hic locus urbis erit, requies ea certa laborum / ex quo ter denis urbem redeuntibus annis / Ascanius clari condet cognominis Albam » (Virgile, *Énéide* VIII 42-48). Et puis, les Troyens trouvent la truie blanche : « Ecce autem, subitum atque oculis mirabile monstrum, / candida per siluam cum fetu concolor albo / procubuit uiridique in litore conspicitur sus » (Virgile, *Énéide* VIII 81-83).

⁵⁷⁴ Jacques de Guyse, *Annales*, tome I, p. 206 / chap. I 8.

⁵⁷⁵ Jacques de Guyse, *Annales*, tome I, p. 230 / chap. I 13.

⁵⁷⁶ Comme le commente Poucet : « Les quatre chefs épousèrent quatre filles de Bavo et quittèrent Belgis pour aller fonder leurs propres cités ailleurs. C'est ainsi que Turgontus fondera Tongres, Morineus Terwaan (Thérouanne), Mosellanus Metz (Mosellana) et le quatrième une mystérieuse Clarinea, qui, pour certains, pourrait être Gand, encore que Jacques de Guise ne trouve pas cette identification très vraisemblable ! » (« Le mythe de l'origine troyenne ... », à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>).

⁵⁷⁷ Jacques de Guyse, *Annales*, tome I, p. 196-259 / chap. I 6-18 : « Mortuus est Bavo tempore Samsonis, cuius corpus solemniter combustum est in theatro Bacchi cum multis ducibus, comitibus, venatoribus et militibus et aliis nobilibus, / ignem voluntariè introeuntibus ; et cecinerunt archiflamines et druidi carmina lugubria » (I 18/p.256/58, datation « 1175 av. J.-C. selon Eusèbe » p.257, note 1).

⁵⁷⁸ *Liber de antiquitate urbis Tornacensis*, p. 353.

⁵⁷⁹ Cela vaut pour la guerre contre Jules César : Voir Leeker, *Darstellung*, p. 91-93.

berceau mythique du Hainaut, une origine plus reculée et plus prestigieuse que celle réclamée par Tournai.

Au cours du XV^e siècle, les *Annales Historiae illustrium principum Hannoniae* de Jacques de Guyse furent plusieurs fois traduites en français. Dans ses *Chroniques de Hainaut*, Jean Wauquelin, le premier grand « éditeur » du règne de Philippe le Bon, traduit le texte de Jacques de Guyse vers 1445, et cela par ordre de Simon Nockart, un des conseillers du duc, car en 1433, Philippe le Bon avait acquis le Hainaut.⁵⁸⁰ Une autre traduction – abrégée – est celle faite par Jean Lessabé vers 1446-49 sous le titre de *Les nobles princes de Haynnau*.⁵⁸¹ Pour Jean Lessabé, « Belgis [...] fu une moult renommee cite ancymment laquelle nous appellons apresent Bauay, dela quelle Belge les Gaulliens Belgiens sortirent leur nom ». ⁵⁸² Il admet qu'il y a plusieurs problèmes à cela : D'abord, parce que « Julius Cezar, Orosius, Ysidorus, Suetonius, Helinandus [...] qui de Beelis et des citez de Gaulles et aussi des Belgiens ont escript pluseurs choses, n'ont de ceste cite ne de l'istoire riens du monde escript ne laissie ». ⁵⁸³ Puis, parce que les historiens romains, troyens et grecs « de la construction de ladite cite de Belgis, de sa denomination ou de la destruction dicelle ne font nulle quelconque mention », bien qu'ils parlent d'autres villes de la région. ⁵⁸⁴ Puis, parce que « l'istoire des Treueres », donc les *Gesta Treverorum*, disent que la « Gaulle cheuelue fu depuis dicte Belgique, / de Belgion, ung ducq de Treuezez, par le non duquel les Treueriens estoient les Belgiens ». ⁵⁸⁵ Enfin, parce qu'un « livre des proprieté » de la Picardie dit : « Picardie est une partie de Gaule belgique » et puis mentionne, parmi ses villes, aussi « Belgis ou Belua » à côté d'Amiens, Arras et d'autres encore. ⁵⁸⁶ Mais Jean Lessabé n'a pas de doutes, et en disant cela, il se base sur « l'autorité » de Nicholaus Rucléri, Clarenbaldus, Lucius de Tongres et de Hugue de Toul. ⁵⁸⁷

Même des historiens français et belges des XV^e et XVI^e siècles n'hésitent pas à présenter la légende de Belgis comme un fait historique. Ainsi, Jean Mansel dit dans ses *Hystores rommaines* (1454): « Et premierement parlerons de la cité de Belges, que l'on nomme aujourduy Bavay en Haynnau. Celle cité de Belges / fu jadis fondée par le roy Bavo, qui fu l des fuitiz de Troyes, cousin germain du roy Priam... ». ⁵⁸⁸ Et on la trouve aussi dans les *Chroniques* de Jean Molinet (1475-1507) : « Nicolaus Ruclery et aultrez venerables docteurs auctorisiéz, qui ont tissues et recoeilliez les très merueilleuses hystoires de la cité de Belges, recitent en leurs volumes que, en l'an de la creation du monde .ii^mvii^ciiii^{xx}. [...], Bavo, Roy de Frige, cler astronmien et de singulière devotion aux dieux, cousin germain du roy Priam, son commilitant et frère d'armes, se party de Troyes bien acompaignié, lors que toutte fut consummée en cendre, et, après avoir souffert maint dangereux peril de mer, il descendy selon le Rin, par le conseil du dieu Jupiter, et, tirant vers occident, s'arresta ou pays de Haynnau ; illec fonda la très renommée cité de Belges et restably chief du royaume. » ⁵⁸⁹

Il va de soi : Ce qui est permis aux historiens, ne pose pas de problèmes aux auteurs plutôt littéraires. Comme on a déjà noté plus haut, la légende de Bavo fondateur de Bavay est reprise par Jean Lemaire de Belges dans ses *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* de 1512.

⁵⁸⁰ Voir Ernestus Sackur, préface à son édition partielle des *Annales* de Jacques de Guyse, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores* (folio), tome 31, pars I, Hannover 1896, p. 44-78 (texte abrégé p.79-334), ib. p. 77.

⁵⁸¹ Valenciennes, Bibliothèque Municipale, 771 et 772 (ex 579).

⁵⁸² Valenciennes, Bibliothèque Municipale, 771, fol. 5r° / prologue.

⁵⁸³ Valenciennes, Bibliothèque Municipale, 771, fol. 5r°.

⁵⁸⁴ Valenciennes, Bibliothèque Municipale, 771, fol. 5r°.

⁵⁸⁵ Valenciennes, Bibliothèque Municipale, 771, fol. 5r°/v°.

⁵⁸⁶ Valenciennes, Bibliothèque Municipale, 771, fol. 5v°.

⁵⁸⁷ Valenciennes, Bibliothèque Municipale, 771, fol. 5v°.

⁵⁸⁸ Jean Mansel, *Les hystores rommaines*, Paris, Bibl. de l'Arsenal, 5088, fol. 176b/c.

⁵⁸⁹ Jean Molinet, *Chroniques*, publ. par Georges Doutrepont et Omer Jodogne, 8 vols, Bruxelles 1935-37, ib. tome I, p.230 /chap.46.

Ce que Lemaire de Belges ajoute au récit de Jacques de Guyse, ce sont d'une part des détails : Ainsi, en suivant le récit de Jacques de Guyse, Lemaire parle de la construction de Bavay, de la guerre contre ceux de Trèves qui avaient demandé un tribut et puis de la fondation de Tongres, Metz, Théroüanne et Gand, et cela garni par des citations latines, tirées entre autres d'Ovide, *Ex Ponto*, qui semblent faire allusion à la mort de Bavo.⁵⁹⁰ L'autre nouveauté chez Lemaire de Belges c'est qu'il insère les éléments trouvés chez Jacques de Guyse dans un monde qui, selon lui, avait déjà été peuplé après le déluge. Ainsi, pour lui, « Belgis » n'est pas un titre d'honneur disputé entre Trèves et Bavay, mais le nom de trois villes, fondées par trois personnes différentes et appelées ainsi pour trois raisons différentes : Beauvais en Picardie avait été appelée « Belgis » par son fondateur Belgius, 13^e Roi de Gaule ; Bavay au Hainaut est la ville fondée par les Troyens et appelée « Belgis » par Bavo en l'honneur de Belgius ; et Trèves fut fondée par le Babylonien Trabeta, descendant de Belus dont le fils Ninus – « comme met Berosus de Chaldee » – était responsable « de toute Idolatrie ».⁵⁹¹ Donc Trèves s'appelait « Belgis » d'après cette divinité païenne de Bel.

Que faut-il penser de tout cela ? Des commentateurs du XIX^e siècle comme A.-G.-B. Schayez parlaient de « niaiseries » ou de « crédulité » d'auteurs médiévaux tels que Jacques de Guyse,⁵⁹² termes qui semblaient vouloir éviter des mots encore plus forts. Mais avant de condamner un Jean Lemaire de Belges, il faut se rendre compte de trois choses : D'abord, la vérité historique est une valeur introduite seulement par les humanistes⁵⁹³ – ce qui comptait aux yeux du Moyen Âge, c'était plutôt une vérité « plus haute », donc religieuse et aussi politique.⁵⁹⁴ Puis, un texte comme les *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* est une espèce de fresque mythique, et ce genre de récits mythiques était connu depuis le *Ninfales fiesolano* de Boccace. Enfin, Lemaire de Belges était parmi les premières victimes d'un grand falsificateur de textes antiques, c'est-à-dire d'Annius de Viterbe qui, dans ses *Antiquitates* de 1498, avait feint d'avoir trouvé, de publier et d'annoter des textes tels que les *De antiquitatibus Italiae* de Berosus Chaldaicus ou les *Supplementa ad Berosum* de Manéthon d'Égypte. Voilà la signification du « comme met Berosus de Chaldee » cité plus haut. Ce qu'il a trouvé dans Anniius ou « Berosus », ce sont des conceptions générales telles que les 4 royaumes qui auraient été installés en Europe après le déluge⁵⁹⁵ et l'idée de Samothès fils de

⁵⁹⁰ Lemaire, *Illustrations*, tome II, p. 290-94 (livre III).

⁵⁹¹ Lemaire, *Illustrations*, tome II, p. 286-90, citation p. 287 (livre III).

⁵⁹² A.-G.-B. Schayez, *Mémoire sur les documens du Moyen Âge relatifs à la Belgique, avant et pendant la domination romaine [...]*, Bruxelles 1837 (*Mémoires couronnés par l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, tome XII), lisible à <https://archive.org/stream/mmoirescouronn12cour#page/n5/mode/2up> ; citations: « niaiseries » p. 74 et « crédulité » p.61.

⁵⁹³ La base en était la fameuse distinction aristotélicienne (*Art poétique*, chap.9) entre « ce qui est arrivé » (donc la vérité) comme le domaine de l'historiographe et « ce qui aurait pu arriver » comme le domaine du poète (August Buck, *Humanismus. Seine europäische Entwicklung in Dokumenten und Darstellungen*, Freiburg 1987, p. 168/9). L'humaniste Leonardo Bruni reprocha même aux traducteurs d'auteurs antiques de les avoir falsifiés pour les mettre d'accord avec la doctrine chrétienne (Buck, p.157). Selon la légende médiévale, Fiesole dans le voisinage de Florence fut fondée par Atlas et Électre suivant le conseil d'Apollon (*Chronica de origine civitatis*, p. 39-41). Dans son commentaire à Dante, *Inferno* XV, 62, l'humaniste Benvenuto da Imola attaque cette fable : « Est ergo primo sciendum ad declarationem istius literæ, quod multi dicunt hic multa falsa, sequentes chronicas florentinorum, quæ ponunt multa magnifica ficta ad exaltationem suæ patriæ. Nec miror, quia simile dicunt chronica quasi omnium civitatum, quas viderim » (Benvenuto de Rambaldi de Imola *Commentum super Dantis Aldigherij Comoediam*, éd. par Jacobo Philippo Lacaita, 5 vols, Firenze 1887, tome I, p. 509). Et cela vaut également pour beaucoup de chroniques françaises du Moyen Âge.

⁵⁹⁴ Voir Peter von Moos, « < Poeta > und < historicus > im Mittelalter. Zum Mimesis-Problem am Beispiel einiger Urteile über Lucan », dans : *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, tome 98 (1976), p.93-130, ib. p.107-11 ; Franz-Josef Schmale, *Funktion und Formen mittelalterlicher Geschichtsschreibung*, Darmstadt 1985, 62-64 +88. Ce n'est que rarement que la remarque d'un chroniqueur médiéval exprime des doutes, comme Fréculph de Lisieux qui dit : « hæc quidem ita se habere de origine Francorum opinantur » (Frechulphi *Chronicorum tomi duo*, col.967).

⁵⁹⁵ Anniius de Viterbe, *Antiquitates*, p.52 du texte / p.105 chez Google Books.

Iaphet et premier roi de Gaule⁵⁹⁶ qui n'est pas mentionné dans la Bible,⁵⁹⁷ mais comme Annius s'intéresse plus à l'Italie et aux événements racontés par la Bible, la Gaule est à peine touchée.⁵⁹⁸ Dans les *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, la majorité des détails concernant l'époque qui va du déluge jusqu'à l'arrivée des Troyens a probablement été inventée par Jean Lemaire de Belges lui-même.

Au début de ce sous-chapitre, nous avons constaté que la légende de l'origine troyenne de Bavay a ceci de spécial qu'elle ne vise pas seulement à la ville, mais au territoire du Hainaut, dont elle veut honorer les comtes, qu'elle ne se rattache ni à une légende déjà existante ni à des spéculations étymologiques, mais imite l'*Énéide* de Virgile en présentant une autre version d'une longue migration faite par un groupe de fuyards troyens. Maintenant on peut ajouter qu'elle est assez homogène : Née à la fin du XIV^e siècle, elle passe au XVI^e siècle sans avoir connu des modifications. On la trouve dans des chroniques qui la présentent comme un fait historique et dans des œuvres plutôt littéraires. Chez Jean Lemaire de Belges, Bavo est même devenu le représentant des Belges par excellence, c'est-à-dire l'ancêtre troyen avec qui tous les Belges pouvaient s'identifier, comme les Français avaient leur Francus ou Francion.

Résumé. Trois villes, trois formes différentes de la légende : L'origine troyenne des rois de Tongres signifie une origine troyenne des régnants de Liège. L'idée d'une origine troyenne est née au moment où l'évêque de Liège était devenu Prince-Évêque, donc avait besoin d'un « rang » qui le mettait au même niveau que beaucoup de ses collègues. À partir du XIV^e siècle, avec Jean d'Outremeuse et ses imitateurs, c'est la ville elle-même qui fête son passé prestigieux. Il s'agit donc d'une version municipale de la légende, même si certains détails font plutôt penser à une chanson de geste. – La légende de la fondation de Metz est beaucoup plus complexe : Née d'un conflit d'ancienneté entre l'évêque de Metz et l'archevêque de Trèves, la forme ecclésiastique de la légende insiste surtout sur l'interprétation du nom traditionnel de « *Mediomatricum* » comme mère du milieu. Après la création d'un gouvernement municipal à Metz en 1197, la légende change de caractère : Ce qui compte

⁵⁹⁶ Annius de Viterbe, *Antiquitates*, p.65 du texte / p.118 chez Google Books la généalogie de Samothès, descendant de Noé. Plus loin, le texte attribué à Berosus dit qu'après le déluge le nombre des hommes était tellement accru que Noé (« *Ianus pater* ») leur attribua de nouvelles habitations en Asie, Afrique et Europe : « *Multiplicatum est in immensum genus humanum, & ad comparandas novas sedes necessitas compellebat. Tunc Ianus pater adhortatus est homines principes ad quærendas novas sedes [...] et ædificandas urbes. Designavit itaque illas tres partes orbis Asiam, Africam & Europam [...]. Singulis autem his principibus singulas partes ad quas irent partitus, ipse per totum orbem colonias se traducturum pollicitus est* » (p.85 du texte / p.138 Google). Annius commente : « *Semper Scythis tribuitur principatus originis. Ex his aiunt venisse Ianum cum Dyrin et Gallis progenitoribus Vmbrorum, et rate cum coloniis per Tyberim vectum, tenuisse ad læuum latus Etruriam, primasque in Vaticanum et Ianiculum exposuisse colonias* » (p.86 du texte / p.139 Google). Le pseudo-Berosus puis décrit la distribution des territoires : « *Ab exordio huius, Ianus pater misit in Ægyptum cum coloniis Chemesenum [...]. In Europa regem Sarmatiæ fecit Tuysconem à Tanai ad Rhenum, iunctique sunt illi omnes filij Istri & Mesæ cum fratribus suis ab Adula monte usque in Mesembericam Ponticam. Sub his tenerunt Tyras Arcadius Emathius, Italiam tenuit Comerus Gallus. Samotes possedit Celtas, & Iubal occupavit Celtiberos* » (p.89/90 du texte / p.142/3 Google).

⁵⁹⁷ Dans la *Table des peuples*, liste des descendants de Noé qui apparaît dans l'*Ancien Testament* en Genèse 10, Samothès n'est pas mentionné (*Biblia Sacra iuxta Vulgatam versionem*, éd. par Robertus Weber, Stuttgart 41994, p. 15).

⁵⁹⁸ « *Ut supra diximus, anno a salute humani generis ab aquis centesimo trigesimo primo, cœpit regnum Babylonicum, sub nostro Saturno, patre Iovis Beli : qui imperavit annis 56. Anno huius decimo Comerus Gallus posuit colonias suas in regno, quod postea Italia dicta est. Et regionem suam a suo nomine cognominavit, docuitque illos legem & iustitiam. Anno eius duodecimo Iubal condidit Celtiberos, & paulo post Samothès, qui & Dis Celtas colonias fundavit : neque quisquam illa ætate isto sapientior fuit, ac propterea Samothès dictus est* » (p.97/8 du texte / p.150/1 Google) – c'est le pseudo-Berosus qui parle. Le commentaire d'Annius ajoute quelques explications étymologiques de « *Gallus* », dit que Samothès signifiait « *druide* » et maintient que les lettres furent inventées non par les Grecs, mais par les Gaulois (p.99-102 du texte / p.152-55 Google).

maintenant, c'est l'âge prestigieux de la ville, et comme partout en France à cette-époque-là, les Troyens reçoivent une importance très grande de même dans la forme municipale de la légende de Metz. Enfin, la légende de la fondation de Metz semble avoir connu encore une forme romanesque, où l'accent n'est plus mis sur l'âge prestigieux de la ville, mais sur les circonstances particulières sinon merveilleuses de la fondation. – Par contre, la légende de Bavay reste assez homogène : une longue migration d'un nouveau groupe de fuyards troyens, et cela jusqu'au Hainaut. Présentée dès le début comme un fait historique, elle est acceptée comme tel même par des historiens du XVI^e siècle, mais elle change de signification : Inventée pour fêter les Comtes de Hainaut à travers l'histoire de Bavay, son fondateur mythique Bavo devient, chez Jean Lemaire de Belges, le représentant des Belges par excellence, c'est-à-dire l'ancêtre troyen avec qui tous les Belges pouvaient s'identifier, comme les Français avaient leur Francus ou Francion.

En guise de conclusion

Notre but était d'abord de montrer comment, au cours des siècles, la légende de l'origine troyenne des Francs a évolué en s'adaptant aux besoins d'une époque spécifique. Après cela, nous avons analysé, de la même façon, aussi d'autres légendes d'une origine troyenne qui ont existé en France ou dans une littérature qui se servait de la langue française au Moyen Âge, mais qui était écrite en Angleterre ou dans le territoire belge de l'Empire romain germanique.

Née d'une admiration générale de tout ce qui avait rapport à la Rome antique n'existant plus entre-temps, le premier texte à parler de l'origine troyenne des Francs est la chronique de Frédégairé écrite vers 660, où cette idée se trouve dans deux interpolations insérées dans des textes antérieurs et où elle semble être le résultat de plusieurs malentendus ; ici, le nom des Franci fuyards de la ville de Troie en flammes est dérivé du nom de leur roi Francio. Par contre, le *Liber Historiae Francorum* de 727 présente une autre version de la migration des Francs, qui, conduits ici par Antéonor et Priam, fondent la ville de « Sicambria » en Hongrie, sont appelés « Franci » à cause de leur bravoure, et enfin s'installent aux bords du Rhin ; plus tard, Pharamond, ancêtre mythique des Mérovingiens, est couronné roi des Francs. Le *Liber* est clairement le résultat d'un sentiment national des Francs et veut glorifier la famille royale des Mérovingiens en lui attribuant des ancêtres de la plus haute noblesse.

Encore au cours du VIII^e siècle, on rencontre les premières adaptations de la légende aux besoins de l'actualité. Déjà pendant la première moitié du siècle, il y a au fond deux familles qui se trouvent en tête du Royaume de France : les rois appartiennent encore à la famille des Mérovingiens, mais le véritable pouvoir se trouve dans les mains de leur « maiores domus », c'est-à-dire des Carolingiens. Cette situation se reflète dans la légende par la création d'un couple qui se trouve maintenant en tête des Troyens : Francus et son compagnon Vassus. À ce qu'il paraît, les deux textes en question – l'*Historia Daretis Frigii de Origine Francorum* et la *Cosmographie* d'Aethicus – nous parlent d'événements plus récents sous le masque des anciens Troyens. Tandis que ces deux textes sont nés hors du territoire franc, à la même époque, Paul Diacre, lombard au service de Charlemagne, essaie de trouver une généalogie troyenne des Carolingiens qui soit indépendante de celle des Mérovingiens, et celle-ci passe par Arnoul, évêque de Metz. Plus tard, ce procédé sera répété pour chaque nouvelle maison régnante, de façon qu'encore au début du XVI^e siècle, François I^{er} pouvait être présenté comme le 64^e successeur d'Hector.⁵⁹⁹

Du X^e au XIII^e siècle, la rivalité entre la Francie Orientale et la Francie Occidentale se manifeste aussi dans les légendes troyennes. À la question de savoir qui était l'héritier légitime de Charlemagne s'ajoute celle de savoir qui sont les vrais descendants des Troyens. À partir du X^e siècle, des auteurs du territoire de l'Empire romain germanique essaient, à l'aide de la légende d'une origine troyenne, de peindre les Germains comme étant les vrais

⁵⁹⁹ Voir Görich, « Troia im Mittelalter – der Mythos als politische Legitimation », p.127.

Francs et donc les Allemands comme étant leurs héritiers légitimes – selon l’argumentation géographique, parce que les Troyens étaient arrivés à Xanten ou en Thuringe après avoir quitté leur ville de « Sicambria », tandis que l’argumentation généalogique insiste sur la parenté qui existe entre la famille régnante et les rois troyens. La légende de l’origine troyenne a donc la fonction de légitimer la *translatio imperii*. Selon Godefroi de Viterbe, chroniqueur au service de l’Empereur Henri VI, les rois italiens et les empereurs romains remontent à Anchise et son fils Énée, tandis que toute la noblesse franque et allemande qui règne en Thuringe et en Saxe remonte à Priam, et en Charlemagne – « patre Theutonicus et matre Romanus » – les deux lignées royales se réunissent.

Tandis que, en Allemagne, la légende de l’origine troyenne entre même dans le domaine juridique au XIV^e siècle, on croit voir deux cœurs battre dans la poitrine des francophones qui habitent le territoire de l’Empire romain germanique. Chez Jean d’Outremeuse, Belge de Liège, le terme problématique de « Francs » manque. Parmi les quatre légendes d’une origine troyenne qu’il présente, l’Empire a la sienne, mais ce sont des « Sycambriens » qui, après avoir déménagé en « Galle », sont appelés « Gallyens » comme les autres. La France a aussi la sienne, puisque « Franco » arrive en Gaule immédiatement après la chute de Troie. Mais la Gaule dont parle Jean d’Outremeuse, ce n’est pas la France, mais plutôt la totalité des gens qui parlent français. D’un argument politique, la légende de l’origine troyenne des Francs s’est donc transformée en matière narrative de colorisation culturelle et patriotique.

Après le partage de l’empire de Charlemagne par ses successeurs, la Francie Occidentale, donc le futur Royaume de France, développe sa propre version de la légende de l’origine troyenne des Francs, en combinant et en modifiant les deux types que nous avons trouvés dans les textes de Frédégaire et du *Liber Historiae Francorum*. Molestés à « Sicambria » par l’Empereur Valentinien qui leur demande de payer du tribut, les habitants de « Sicambria » quittent la région, s’installent aux bords du Rhin et occupent la Gaule, où ils fondent la royauté. Comme Valentinien ne réussit pas non plus à les vaincre dans leur nouvelle patrie, le nom de « Franci » signifie maintenant « libres ». Dans les versions de la légende du XIII^e siècle, ce sentiment de la propre valeur, cette conscience d’être devenue une grande puissance européenne, se fait noter encore beaucoup plus fort : Ainsi, après les victoires remportées par Philippe Auguste sur les Anglais, Rigord, biographe du roi français, introduit dans la légende traditionnelle le personnage d’Ibor qui, issu de Sicambre avec une partie des Troyens, fonde Paris en 895 avant J.C., prêtant ainsi à la capitale française un âge et une dignité équivalant à la noblesse de la ville de Londres, également fondée par des Troyens selon la tradition britannique. Plus tard, dans les *Grandes Chroniques de France* écrites en 1274, la fondation de Paris par le Troyen Ibor sert à souligner l’unité du peuple français, et vers la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle, quelques textes français suppriment la dernière station, où les Francs s’étaient traditionnellement installés avant d’arriver en France, à savoir l’Allemagne, ôtant ainsi une base de légitimation à l’Empire romain germanique, qui, comme l’on a vu plus haut, faisait remonter la noblesse thuringienne au séjour des Francs en Thuringe.

Le XV^e siècle est une période de transition : D’abord, la légende de l’origine troyenne des Francs est devenue une matière narrative qui sort du domaine des chroniques et des généalogies et qu’on peut embellir par des souvenirs littéraires. Dans le domaine des chroniques, on peut constater une certaine incertitude : D’un côté, on remplace les Francs troyens par les « François » troyens, et de l’autre côté, on attribue une origine troyenne à tous les peuples européens. Ainsi, l’origine troyenne n’a plus rien de spécial ou d’honorifique, et elle perd sa valeur politique qui, pendant des siècles, avait été celle de mettre en relief un seul peuple et de le distinguer de tous les autres. Ce n’est qu’en 1495 que l’humaniste Robert Gaguin met en doute la légende de l’origine troyenne des Francs elle-même.

La dernière étape que l’évolution de la légende de l’origine troyenne des Francs a connue est sa littérisation, qu’on trouve surtout au XVI^e siècle. Cela signifie que les « faits de base » de la légende, qui étaient nécessaires pour une interprétation politique, sont enrichis

par beaucoup d'éléments narratifs évidemment inventés, et les textes eux-mêmes contiennent encore plus de souvenirs littéraires. Mais comme les légendes d'une origine troyenne avaient déjà perdu leur valeur de mettre en relief un seul peuple, on trouve cette littérisation de même hors de la France. Dans les *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* (1512) de Jean Lemaire de Belges, descendre des Troyens – et en tant que Belge, Lemaire préfère Bavo fondateur de Bavay à Francus ancêtre des Français – signifie surtout le devoir de s'entraider entre les membres de la même famille, et cela contre les Turcs. Dans la *Franciade*, Ronsard présente une autre version littéraire de la légende qui, sous la forme d'un poème épique, contient tous les lieux communs du genre, y compris les prodiges et les prophéties qui devaient guider le voyage et annoncer au héros principal l'avenir glorieux de ses descendants. Avec ce texte, la légende retourne donc à son ancienne fonction de souligner l'importance de la famille royale, mais le texte reste inachevé et s'arrête au moment, où il aurait dû sauter du lignage troyen des Mérovingiens à celui des Carolingiens. Poussée à l'extrême, la légende de l'origine troyenne des Francs est arrivée à un moment où sa fonction de glorifier une maison régnante ou un pays s'est avérée impossible. Vers la fin du XVI^e siècle, l'historiographie française rejette la légende de l'origine troyenne des Francs, surtout parce qu'on savait depuis François Hotman que les Francs avaient été un peuple germanique.

Quant à la légende d'une origine troyenne des Normands, qui se base sur l'identification des *Daci* avec les *Dani*, elle avait été inventée par des clercs français qui voulaient plaire aux Ducs de Normandie. Ainsi, Dudon de Saint-Quentin (1015-26) caractérise les Normands comme étant des fils illégitimes chassés de leur pays et donc contraints de se chercher une nouvelle patrie et de piller pour survivre. Vers 1070, Guillaume de Jumièges y ajoute que les Normands sont un peuple très civilisé qui peut même être relié à la tradition biblique, et que les brutalités jadis commises par les Vikings, il faut les interpréter comme une expiation. Un siècle plus tard, Benoît de Sainte-Maure présente une version très simplifiée de la légende de l'origine troyenne des Normands – peut-être pour ne pas entrer en conflit avec la généalogie troyenne des rois anglais élaborée par Geoffroy de Monmouth. L'hésitation de Benoît et surtout le refus du Danois Saxo Grammaticus (1140-1206) de prendre tout cela au sérieux montrent que cette légende n'est née que du désir de flatter les nouveaux Ducs de Normandie. Après la fin d'une certaine indépendance de la Normandie, la légende d'une origine troyenne des Normands n'avait plus de sens – on reconduit les Normands au Troyen Turchus, fils de Troilus, comme le font Rigord et Guillaume le Breton, historiographes du roi français Philippe Auguste, ou on les rattache à la légende britannique.

Celle-ci, l'*Historia Brittonum* écrite vers 828/9 l'avait conçue comme une imitation de l'*Énéide*, mentionnant donc le voyage du Troyen Britus ou Bruto jusqu'en Angleterre en passant par Tours, dont la fondation est mentionnée peut-être pour honorer ce centre spirituel. Ce n'est que l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (1136-39) et son adaptation française, le *Roman de Brut* de Robert Wace (1155), qui donnent une image détaillée du voyage, dont les détails les plus intéressants sont les guerres que les Troyens mènent en France, par lesquelles Geoffroy et Wace voulaient probablement montrer que les rois anglais avaient droit au territoire français, puisque leur ancêtre troyen Brutus l'avait déjà conquis. L'histoire de Turnus, neveu de Brutus tué et enterré à Tours, a probablement été inventée par Geoffroy de Monmouth pour honorer le lien qui, depuis 1128, existait entre la ville de Tours, capitale de la Touraine, et les rois anglais par le mariage de Geoffroy V d'Anjou, seigneur de la Touraine, avec Mathilde, fille du roi anglais Henri I^{er} et héritière du royaume d'Angleterre. La colonisation de l'Angleterre faite par les Troyens bretons n'a rien de spécial, mais l'origine troyenne des Bretons joue encore un rôle au moment où Jules César pense à soumettre l'Angleterre. César confirme l'origine troyenne commune des Romains et des Bretons, et son comportement vis-à-vis de cette parenté est significatif : Tandis que le César arrogant de Geoffroy souligne la volonté des Anglais de rester libres, le César assez

positif de Wace semble être un hommage rendu à l'idée d'une alliance entre les rois d'Angleterre et les Empereurs romains germaniques favorisée par plusieurs rois anglais.

Depuis le début du XIII^e siècle, la légende de l'origine troyenne des Bretons est souvent fonctionnalisée pour commenter les conflits qui existaient entre le roi anglais et le roi français, que ce soit Philippe Auguste ou Philippe le Bel. Après la fin de la Guerre de Cent Ans, l'histoire de Brutus sert encore comme une prise de position politique. Si le *Recueil de croniques* de Jean de Wavrin (1445-55) défend la cause des Anglais, l'anonyme *Débat des hérauts d'armes* (1454-61) se sert de la légende pour écrire une satire anti-anglaise, et au début du XVI^e siècle, les *Grandes croniques de Bretagne* d'Alain Bouchart se servent de la légende pour valoriser la Bretagne vis-à-vis de la France. Comme on l'a pu voir, dans les textes d'expression française, la légende de Brutus, ancêtre troyen des Bretons, comme celle de l'origine troyenne des Francs, a connu des transformations qui sont très souvent des adaptations à la situation politique de l'époque des auteurs et qui peuvent présenter une image positive ou négative de l'Angleterre.

Même si, de façon générale, les transformations qu'on trouve dans les légendes troyennes des trois villes belges analysées ici – de Tongres, Metz et Bavay – reflètent aussi la situation politique de l'époque des auteurs, leur développement est différent : Pour Tongres et Metz, on peut distinguer une forme « ecclésiastique » de la légende, qui souligne l'importance de l'église locale et de ses représentants, et une forme « municipale » de la légende, qui souligne l'âge prestigieux de la ville, et dans le cas de Metz, il y a même eu une forme « romanesque » de la légende, où l'accent est mis sur les circonstances particulières sinon merveilleuses de la fondation. Par contre, la légende de Bavay, qui imite l'*Énéide* par une longue migration d'un nouveau groupe de fuyards troyens qui les mène jusqu'au Hainaut, ne change pas de forme, mais de signification : Inventée pour glorifier les Comtes de Hainaut à travers l'histoire de Bavay, son fondateur mythique Bavo devient, chez Jean Lemaire de Belges, le représentant des Belges par excellence, c'est-à-dire l'ancêtre troyen avec qui tous les Belges pouvaient s'identifier, comme les Français avaient leur Francus ou Francion.

Quelle est donc l'évolution de ces légendes ? Probablement née de plusieurs malentendus, la légende troyenne des Francs exprime assez tôt l'orgueil de ce peuple et de sa famille royale des Mérovingiens, d'être devenu un facteur important dans l'histoire des peuples. Au VIII^e siècle, on a déjà pu observer deux choses, à savoir une première adaptation à l'actualité politique par l'invention d'un Vassus placé à côté de Francus et une première adaptation de la légende à une autre maison régnante, à savoir celle des Carolingiens. Depuis le partage, au IX^e siècle, du grand territoire jadis gouverné par Charlemagne, chaque côté de ses successeurs essayait, aussi à travers la légende de l'origine troyenne, de prouver que c'est eux et non pas ceux de l'autre côté, qui sont les vrais Francs et les vrais descendants des Troyens et par conséquent les seuls héritiers légitimes de Charlemagne. La fonction principale de la légende était donc de légitimer la maison régnante vis-à-vis des autres états par la continuité de la fonction sinon par une continuité généalogique. Et celle-là comptait beaucoup à une époque où l'arbre généalogique d'une famille indiquant son âge et ses ancêtres décidait de son prestige.

Seulement dans la Belgique francophone, on voulait apparemment rester neutre dans cette question, puisqu'on accepte les deux versions de la légende, mais en évoquant l'unité linguistique et culturelle. En France, la chose se compliquait encore au XIII^e siècle par la concurrence de la légende britannique à laquelle il fallait opposer une Paris aussi vieille et aussi prestigieuse que la ville de Londres. Depuis le début du XIII^e siècle, la légende de l'origine troyenne des Bretons est souvent fonctionnalisée pour commenter les conflits qui existaient entre le roi anglais et le roi français, que ce soit Philippe Auguste ou Philippe le Bel. Au XV^e siècle, après la fin de la Guerre de Cent Ans, l'histoire de Brutus sert encore comme une prise de position politique pour ou contre l'Angleterre, et au début du XVI^e siècle, Alain Bouchart s'en sert pour valoriser la Bretagne vis-à-vis de la France. Comme on l'a pu

voir, dans les textes d'expression française, la légende de Brutus, ancêtre troyen des Bretons, comme celle de l'origine troyenne des Francs, a connu des transformations qui sont très souvent des adaptations à la situation politique de l'époque des auteurs, mais cette fois il s'agit de souligner les revendications d'un pays vis-à-vis d'un autre dans une situation conflictuelle.

Alors, a-t-on pris tout cela pour une vérité historique ? Évidemment pas ceux qui inventaient ces choses-là. Mais il faut se demander quelle était la fonction de ces légendes et qui était le public auquel elles s'adressaient : Comme les textes qui les contiennent sont d'abord surtout des chroniques et non pas des diplômes ou d'autres documents officiels, l'intention de ces textes n'est pas d'obtenir quelque privilège, mais de servir de propagande politique. Pour déterminer si telle ou telle œuvre avait été commandée par un prince comme un moyen de propagande où si cette œuvre fut écrite par une personne qui voulait simplement plaire au patron de son pays, il faut examiner chaque texte de plus près, et dans la majorité des cas, il sera probablement impossible de trouver la réponse à cette question, même si la légende normande semble être née surtout d'un besoin de flatter les nouveaux régnants. Quand un texte a été commandé par le patron d'un territoire, il s'agit de la volonté d'un monarque de manifester sa dignité et peut-être aussi ses revendications vis-à-vis d'autres régnants. Ainsi, si les *Grandes Chroniques de France* du XIII^e siècle et d'autres textes soulignent l'idée d'un peuple uni, c'est probablement aussi pour faire comprendre que le Roi de France réclamait certains territoires qui étaient encore sous la domination d'autrui. Mais qui fait appel à la légende d'une origine troyenne, peut aussi bien avoir l'intention de donner une leçon d'idéologie patriotique à ses vassaux ou aux partisans, peut-être même aux soldats du propre côté pour les encourager : la conscience de se battre pour un régnant aussi noble qu'un descendant des Francs et des Troyens devait probablement enflammer les troupes.⁶⁰⁰ Et à partir du moment où pas seulement les rois, mais aussi tous ses chevaliers nobles savent de descendre des Troyens, cette idée augmente encore le courage puisque chacun veut se montrer digne de ses propres ancêtres. Au XIV^e siècle, des textes écrits en français indiquent un public plus large, et maintenant, ils semblent avoir l'intention d'instruire et aussi de plaire à un public qui ne comprenait pas le latin ; ici, les ancêtres admirables devaient apparemment servir comme modèle de comportement. Ce n'est qu'au XV^e siècle que la légende des Francs troyens perd sa force de convaincre les adhérents de la propre cause politique : On confond les détails géographiques et politiques, la légende entre dans le domaine de la littérature proprement dite, et elle perd sa valeur de mettre en relief un peuple vis-à-vis des autres, parce que maintenant, tout le monde prétend être issu des Troyens ; et à la fin, les humanistes mettent même en doute la vérité de toutes ces histoires d'une origine troyenne.

Alors, comment a-t-elle pu survivre sous sa forme littéraire, cette légende des ancêtres troyens entre-temps accusée d'être une fable ? Quant à Jean Lemaire de Belges, il est traditionnaliste – pas seulement par ses poésies écrites à la manière des rhétoriciens, mais aussi par sa façon d'utiliser l'histoire comme une arme de la propagande politique. Mais il ne faut pas oublier qu'il se sentait probablement légitimé sinon encouragé par l'œuvre d'Annius de Viterbe qui présentait son œuvre aux gens peut-être trop crédules et trop admirateurs de tout ce qui arrivait de l'Italie, patrie de l'humanisme, comme les dernières trouvailles d'un excellent humaniste italien – et plus d'une fois, Lemaire cite Annus et essaie de corriger et mettre d'accord entre elles les contradictions contenues dans ses sources. Son œuvre ne s'adresse pas à un public spécialisé d'humanistes – les textes « scientifiques » sont toujours écrits en latin –, mais à un public plus large, y compris les princes de son époque qu'il tente de réunir contre les Turcs. Ronsard, par contre, veut surtout faire revivre l'épopée antique par

⁶⁰⁰ Selon Poucet (« Le mythe de l'origine troyenne ... », à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>), Philippe Auguste aurait qualifié ses soldats de « magnanimes descendants des Troyens » à la veille de la bataille de Bouvines (1214).

un sujet national. Comme il le dit dans sa préface, son but n'est pas d'écrire une œuvre d'historiographie, mais une œuvre littéraire qui, selon l'*Art poétique* d'Aristote, devait avoir un sujet fictif. Son malheur était que son lecteur le plus zélé, le jeune Charles IX, y voyait surtout une œuvre d'historiographie qui devait glorifier ses ancêtres.

Quel est donc le point le plus constant qu'on pourrait trouver dans toutes ces légendes d'une origine troyenne ? C'est sa façon anachronique de traiter l'histoire : Presque personne – à l'exception des humanistes – ne s'est demandé si ces légendes étaient confirmées par des auteurs antiques, et quand on le faisait – comme Jacques de Guyse –, on trouvait toujours une raison pour croire à la vérité de la légende. On ne se demandait pas non plus si des voyages de plusieurs milliers de kilomètres faits par des peuples entiers à travers la mer et à travers les montagnes étaient techniquement possibles, donc vraisemblables : Le récit de l'*Énéide* interprétée comme un document historique semblait le prouver. Ainsi, les transformations que les légendes d'une origine troyenne – que ce soit celle des Francs, celle des Bretons ou celles des villes belges traitées ici – sont très souvent des adaptations à la situation politique de l'époque des auteurs dont les intentions peuvent varier : Souvent, il s'agit de propagande destinée à légitimer le pouvoir ou à souligner le prestige d'une famille régnante, quelquefois il s'agissait de peindre une image négative de l'ennemi, et quelquefois il s'agissait même de présenter un ancêtre mythique, avec qui un peuple pouvait s'identifier. Ici, le cas le plus intéressant est celui de Bavo. Inventé par Jacques de Guyse pour glorifier les Comtes de Hainaut à travers l'histoire de Bavay, Bavo, le fondateur mythique de cette ville, devient, chez Jean Lemaire de Belges, le représentant des Belges par excellence, c'est-à-dire l'ancêtre troyen avec qui tous les Belges pouvaient s'identifier, comme les Français avaient leur Francus ou Francion. Pour Francus, on pourrait peut-être parler d'une identité nationale, mais Bavo semble exprimer le désir d'une identité culturelle des Belges francophones, qui ne trouvait pas encore son analogie dans la réalité politique de l'époque.

Bibliographie

Textes

- Aethicus, *Die Kosmographie*, éd. par Otto Prinz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters*, tome 14, München 1993.
- Aimoin de Fleury (Aimoini monachi Floriacensis), *Historia Francorum*, dans : Jacques Paul Migne, *Patrologia Latina*, tome 139, Paris 1850, col. 627-801 (aussi lisible à http://www.documentacatholicaomnia.eu/04z/z_0950-1008_Aimoinus_Floriacensis_Historiae_Francorum_Libri_Quatuor_MLT.pdf.html).
- Aimoin de Fleury (Aimoini monachi Floriacensis), *De miraculis Sancti Benedicti libri duo*, dans : Jacques Paul Migne, *Patrologia Latina*, tome 139, Paris 1850, col. 801-52 (aussi lisible à http://www.documentacatholicaomnia.eu/02m/0950-1008_Aimoinus_Floriacensis_De_Miraculis_Sancti_Benedicti_Libri_Duo_MLT.pdf).
- Alain de Lille, *Anticlaudianus*, éd. par C. de Visch, dans : Jacques Paul Migne, *Patrologia Latina*, tome 210, Paris 1855, col. 481-576, ib. VII viii-ix et VIII i / col. 557-60 (aussi lisible à http://www.documentacatholicaomnia.eu/04z/z_1125-1202_Alanus_De_Insulis_Anticlaudianus_MLT.pdf.html).
- Ammien Marcellin, *Res gestae* (Ammianus Marcellinus, *Römische Geschichte*, éd. par Wolfgang Seyfarth, 4 vols, Berlin 1978).
- Annius de Viterbe, *Antiquitates* (Berosi sacerdotis Chaldaici, *Antiquitatum Italiae ac totius orbis libri quinque*, Commentarijs Ioannis Annij Viterbensis [...], Anvers 1552 (chez Google Books à http://books.google.de/books/about/Berosi_sacerdotis_Chaldaici_Antiquitatum.html?id=G8a5QPUR3gIC&redir_esc=y).
- Benoît [de Sainte-Maure], *Chronique des Ducs de Normandie*, éd. par Francisque Michel, 2 vols, Paris 1836-38, lisible à <https://archive.org/details/chroniquedesducs12benouoft>.
- Benvenuto da Imola (Benevenuti de Rambaldis de Imola), *Commentum super Dantis Aldigherij Comoediam*, éd. par Jacobo Philippo Lacaita, 5 vols, Firenze 1887.
- Biblia Sacra iuxta Vulgatam versionem*, éd. par Robertus Weber, Stuttgart 1994.
- Brut. An Anglo-Norman Brut (Royal 13.A.xxi)*, éd. par Alexander Bell, Oxford 1969.
- Brutus*, dans : Christian Foltys, *Kritische Ausgabe der der anglonormannischen Chroniken < Brutus >, < Li rei de Engleterre >, < Le livre de reis de Engleterre >*, Thèse Berlin 1962.
- César (C. Iuli Caesaris), *Commentarii*, éd. par Renatus Du Pontet, Oxford 1966.
- Chronica de origine civitatis*, dans : *Quellen und Forschungen zur ältesten Geschichte der Stadt Florenz*, publ. par Otto Hartwig, première partie, Marburg 1875, p. 35-64.
- Chronicon episcoporum Mettensium* de 1119, éd. par Jacques Paul Migne, dans : *Patrologia Latina*, tome 163, Paris 1875, col. 579-614.
- Chronicon Gallica, a. CCCCLII et DXI*, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Auctores antiquissimi*, tome 9: *Chronica minora saec. IV, V, VI, VII*, tome. 1, éd. par Theodor Mommsen, Berlin 1882, p. 615-66.
- Chronicon Sancti Clementis Mettense*, éd. par Georg Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome 24, Hannover 1879, p.489-502.
- Chronique de France et de Normandie*, finissant à la bataille de Bovines, Paris, Bibl. Nat., fr. n.a. 6295.
- Chronique de Metz*, Paris, Bibl. Nat., fr. 14530, fol.1-67.
- Chronique de Tournai* (de 1290), Bibl. Nat., fr. 24430, fol. 151r°-69r°.
- Chronique de Tournai* (du XV^e siècle), Paris, Bibl. Nat., fr. 9343 et 9344.
- Darès le Phrygien (Daretis Phrygii), *De excidio Troiae historia*, éd. par Andreas Dederich, Bonn 1837. (*Le Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre, suivi de : The Debate between the Herald of England and France, by John Coke*, éd. commencée par Léopold Pannier et achevée par Paul Meyer, Paris 1877 ; lisible à <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5064w>).
- Decretales pseudo-Isidorianae et capitula Angilramni*, éd. par Paulus Hinschius, Leipzig 1863.
- [Duchesne, Jean], *Les Commentaires de Cesar*, Paris, Bibl. Nat., fr. 38.
- Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, publié par Jacques Paul Migne dans : *Patrologia Latina*, tome 141, Paris 1844, col. 607-758.

- Dudonis *Gesta Normannorum seu de moribus et actis primorum Normanniae ducum*, (transcriptio manuscripti Fécamp, Berlin), éd. par Felice Lifshitz 1996, lisible à http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost11/Dudo/dud_no00.html .
- Eccardus d'Aura (Ekkehardi Uraugiensis) *Chronicon universale*, éd. par D. G. Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome VI, Hannover 1848, p.33-265.
- Étienne de Rouen, *Draco normannicus*, dans : *Chronicles of the reigns of Stephen, Henry II., and Richard I*, éd. par Richard Howlett, tome II, London 1885, p. 585-781 (voir aussi: <https://archive.org/stream/chroniclesofreig02howl#page/n9/mode/2up>).
- Eusèbe / Jérôme (Hieronymi), *Chronicon*, éd. par Rudolf Helm, Berlin 1956 (Eusebius, *Werke*, tome 7: *Die Chronik des Hieronymus*).
- (Li) *Fet des Romains*, éd. par J.-F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, 2 vols, Paris/Groningue 1937/8 ; réimpression : Genève 1977.
- Flodoard de Reims (Flodoardi), *Historia Remensis Ecclesiae*, éd. par Martina Stratmann, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome 36, Hannover 1998.
- Folcuin de Lobbes, *Gesta abbatum Lobbiensium*, éd. par G. H. Pertz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome IV, Hannover 1841, p.52-74.
- Fréculf de Lisieux (Frechulphi Episcopus Lexoviensis), *Chronicorum tomi duo*, éd. par Jacques Paul Migne, dans : *Patrologia Latina*, tome 106, Paris 1875, col.917-1258.
- Frédégaire (Fredegarii), *Chronica*, dans : éd. par Bruno Krusch, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Merovingicarum*, tome II, Hannover 1888, p. 18-193.
- Gaguin, Robert, *Compendium de origine et gestis Francorum*, Paris 1499 (?), exemplaire digitalisé par la Bibliothèque Universitaire de Heidelberg et lisible à <http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/ig00012000/0008?sid=99d40ceacc2a0a5e6348b6a030684af7> .
- Genealogia Ducum Brabantiae heredum Franciae*, éd. par I. Heller, dans: *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXV, Hannover 1880, p.385-91.
- Genealogia Ducum Brabantiae metrica*, éd. par I. Heller, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXV, Hannover 1880, p.399-404.
- Genealogia illustrissimorum Ducum Lotharingie et Brabantie, prosapia scilicet Karoli Magni*, éd. par I. Heller, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXV, Hannover 1880, p. 391-99.
- Genealogia regum Francorum comitumque Flandriae*, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome IX, Hannover 1851, p.308.
- Geoffroy de Monmouth (Geoffrey of Monmouth), *The Historia Regum Britanniae*, éd. par Acton Griscom et Robert Ellis Jones, London 1929 / Réimpression: Genève 1977.
- Gesta Treverorum*, éd. par Georg Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome VIII, Hannover 1848, p.111-200.
- Gilles d'Orval (Aegidius Aureaevallensis), *Gesta pontificum Leodiensium*, éd. par Johannes Heller, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXV, Hannover 1880, p. 1-129.
- Gilles, Nicole, *Croniques et annales de France*, Paris 1525 (lisible à http://books.google.de/books/about/Chroniques_et_annales_de_France_par_Nico.html?id=IMGM7Ef3KA8C&redir_esc=y).
- Godefroi de Viterbe (Gotifredi Viterbensis), *Speculum regum*, éd. par G. Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXII, Hannover 1872, p.21-93.
- (Les) *Grandes Chroniques de France*, selon que elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France, publiées par Paulin Paris, 6 vols, Paris 1836-38 (lisible à <http://books.google.fr/books?id=spQFAAAAQAAJ&dq=editions:0Nyg1y6sevJ4b-Oe&lr=&hl=de>).
- Graphia aureae urbis Romae*, dans : Antoine Frédéric Ozanam, *Documents inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie depuis le VIII^e siècle jusqu'au XIII^e, avec des recherches sur le Moyen Age italien*, Paris 1850, p. 155-83.
- Grégoire de Tours (Gregorii Episcopi Turonensi), *Libri Historiarum X*, éd. par Bruno Krusch et Wilhelm Levison, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Merovingicarum*, tome I, tomus 1, Hannover 1951.

- Guillaume de Jumièges (Willelmi Calculi Gemmeticensis monachi), *Historiae Northmannorum libri octo*, publiés par Jacques Paul Migne, dans : *Patrologia Latina*, tome 149, Paris 1882, col. 779-914 (lisible à http://www.documentacatholicaomnia.eu/02m/1087-1087_Willelmus_Calculus_Gemmeticensis_Historiae_Northmannorum_Libri_Octo_MLT.pdf).
- Guillaume de Jumièges, *Histoire des Ducs de Normandie*, publ. par François Guizot, Caen 1826 (lisible à <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k94621d>).
- Guillaume de Nangis, *Les croniques de France*, Poitiers, Bibl. Mun. 265.
- Guillaume le Breton, *Gesta Philippi Augusti*, dans : *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, éd. par Henri François Delaborde, Paris 1882, tome I, p. 168-320, lisible à <https://archive.org/details/uvresderigordet00rigogooq>.
- Hériger de Lobbes, *Gesta episcoporum Leodiensium*, dans : Herigeri et Anselmi *Gesta episcoporum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, éd. par Cl. Rudolfo Koepke, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome VII, Hannover 1846, p. 134-234.
- Hibernicus exul, *Carmina*, éd. par Ernestus Duemmler, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Poetae Latini Aevi Carolini*, tome I, Berlin 1881, p. 393-412.
- Hildebert de Lavardin, dans : *Roma Aeterna. Lateinische und griechische Romdichtung von der Antike bis in die Gegenwart*, éd. par Bernhard Kytzler, Darmstadt 1984, p. 344-52.
- Histoire de Brutus*, Paris, Bibl. Nat., fr. 5622.
- Historia Brittonum, cum additamentis Nennii*, éd. Theodorus Mommsen, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Auctores antiquissimi*, tome XIII (= *Chronica minora saec. IV, V, VI, VII*, vol. III), Berlin 1898, p. 111-222.
- Historia Daretis Frigii de Origine Francorum*, éd. par Bruno Krusch, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Merovingicarum*, tome II: *Fredegarii et aliorum chronica*, Hannover 1888 p. 194-200.
- Hugues de Flavigny, *Chronicon*, éd. par G. H. Pertz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome VIII, Hannover 1848, p. 285-502.
- Isidore de Séville (Isidori Hispaliensis Episcopi), *Etymologiarum sive originum libri XX*, éd. par W. M. Lindsay, 2 vols, Oxford 1911.
- Jacques de Guyse, *Annales Historiae illustrium principum Hannoniae (Histoire de Hainaut)*, traduite en français avec le texte latin en regard, et accompagnée de notes, publiées par le Marquis de Fortia d'Urban, 15 vols, Paris / Bruxelles 1826-36.
- Jean d'Outremeuse, *La Geste de Liège*, dans : Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histours*, publ. par Adolphe Borgnet, tome I, p. 587-638, Bruxelles 1864 (lisible à : <https://archive.org/stream/MyreurDesHistours1/myreur1#page/n9/mode/2up>).
- Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histours*, chronique de Jean des Preis dit d'Outremeuse, publ. par Adolphe Borgnet, tome I, p. 1-537, Bruxelles 1864 (lisible à : <https://archive.org/stream/MyreurDesHistours1/myreur1#page/n9/mode/2up>).
- Jean de Wavrin, *Recueil des croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne, a present nomme Engleterre*, par Jehan de Waurin, Seigneur du Forestel, éd. par William Hardy, 5 tomes, London 1864-91.
- Lactance, *Divinae institutiones*, dans : Lucius Caecilius Firmianus Lactantius, *Opera omnia*, vol. I, éd. par Samuel Brandt et Georgius Laubmann, Wien 1890 (CSEL 19).
- Latini, Brunetto, *Li livres dou Trésor*, publié par P. Chabaille, Paris 1863 (lisible à <https://archive.org/details/lilivresdoutreso00latiuoft>).
- Lemaire de Belges, Jean, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, dans : *Œuvres*, 4 vols, publiées par J. Stecher, tome I et II, Louvain 1882-85, Réimpression : Genève 1969.
- Lemaire de Belges, Jean, *Épistre du Roy à Hector de Troyes*, dans : Lemaire de Belges, *Œuvres*, 4 vols, publiées par J. Stecher, Louvain 1882-85, Réimpression 1969, tome III, p. 68-86.
- Lessabé, Jean, *Les nobles princes de Haynnau*, (traduction de Jacques de Guyse, *Annales Historiae illustrium principum Hannoniae*), Valenciennes, Bibl. Municipale 771 et 772.
- Lex Salica*, éd. par Karl August Eckhardt, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Leges nationum Germanicarum*, tome IV, pars 2, Hannover 1969.
- Liber de antiquitate urbis Tornacensis ex revelatione Heinrici*, éd. par G. Waitz, ds : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores* (folio), tome XIV, Hannover 1883, p. 352-57.

- Liber Historiae Francorum*, éd. par Bruno Krusch, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Merovingicarum*, tome II, Hannover 1888, p. 215-328.
- (Le) *Livre de reis de Brittanie e Le livre de reis de Engleterre*, éd. par John Glover, London 1865.
- Lucain, *Pharsale* (Lucanus, *Bellum civile*), éd. par Wilhelm Ehlers, Darmstadt ²1978).
- Lupold de Bebenbourg, *Tractatus de iuribus regni et imperi*, éd. par Jürgen Miethke et Christoph Flüeler, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Staatsschriften des späten Mittelalters*, tome IV, Hannover 2004, p.233-410.
- Mansel, Jean, *Les hystores rommaines*, Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 5088.
- Milet, Jacques, *L'histoire de la destruction de Troye la grant* : translâtée de latin en francoys, mise par parsonnages et composée l'an mil quatercens cinquante le deuxiesme jour du moys de septembre et imprimée à Paris par Jehan Bonhome libraire de l'Université de Paris le XII. de may mil quatre cens quatre vingts et quatre, éd. [copiée à la main et reproduite] par Edmund Stengel, Marburg / Leipzig 1883 ; Réimpression : Nabu Press 2011.
- Mirabilia urbis Romae*, dans : Heinrich Jordan, *Topographie der Stadt Rom im Altertum*, tome II, Berlin 1871, p. 605-43.
- Molinet, Jean, *Chroniques*, publ. par Georges Doutrepoint et Omer Jodogne, 8 vols, Bruxelles 1935-37.
- Olivier de la Marche, *Mémoires*, éd. par Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, 4 vols, Paris 1883-88 (lisible à <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6549624s>).
- Orose, *Histoires contre les païens*, éd. par Marie-Pierre Arnaud-Lindet, 3 vols, Paris 1990/1.
- Otton de Freising (Ottonis Episcopi Frisingensis), *Chronica sive Historia de duabus civitatibus*, éd. par Adolf Hofmeister, Hannover 1912 (*Scriptores Rerum Germanicarum in Usus Scholarum*).
- Ovide (Publius Ovidius Naso), *Fasti*, éd. par Wolfgang Gerlach et Niklas Holzberg, Darmstadt 1995.
- Paul Diacre (Paulus Diaconus), *Historia Langobardorum*, éd. par L. Bethmann et G. Waitz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum saeculorum VI-IX*, p. 45-187, Hannover 1878.
- Paul Diacre (Pauli Warnefridi), *Liber de episcopis Mettensibus*, éd. par G. H. Pertz, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome II, p. 260-70, Hannover 1829.
- Piccolomini, Enea Silvio (pape Pie II), *Opera geographica et historica*, Helmstadii 1609 (lisible à http://books.google.de/books?id=Cd4_AAAAcAAJ&hl=de&source=gsb_similarbooks).
- Pierre de Langtoft, *Chronique. The Chronicle of Pierre de Langtoft in French Verse, from the earliest period to the death of King Edward I*, éd. par Thomas Wright, 2 tomes, London 1866 et 1868; réimpression : New York 1964.
- Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, dans : *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, éd. par Henri François Delaborde, Paris 1882, tome I, p. 1-167, lisible à <https://archive.org/details/uvresderigordet00rigogooq> .
- [Robert de Clari,] *Li Estoires de chiaus qui conquisent Coustantinoble*, de Robert de Clari en Aminois, chevalier, éd. par le comte Paul E. Riant, sans lieu, sans date (Paris 1871), lisible en ligne à <https://archive.org/details/liestoiresdechiao00clar> .
- (Le) *Roman d'Abladane*, éd. par Louis-Fernand Flutre, dans : *Romania*, tome 92, 1971, p. 458-506.
- Ronsard, Pierre de, *La Franciade*, texte de 1572, dans : *Œuvres complètes de Pierre de Ronsard*, publiées [...] par Prosper Blanchemain, tome III, Paris 1858, p. 1-252, lisible à <https://archive.org/stream/oeuvrescompltes00ronsgoog#page/n8/mode/2up> .
- Ronsard, Pierre de, *Ode au Roi* (1550), Université de Tours, lisible à http://www.bvh.univ-tours.fr:8080/xtf/view?docId=tei/B751131011_YE645/B751131011_YE645_tei.xml&chunk.id=n2&toc.id=&brand=default .
- Sedulius Scottus, *Carmina*, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Poetae latini Aevi Carolini*, tome 3, éd. par Ludovicus Traube, Berlin 1896, p.151-237.
- Sidoine Apollinaire (Gai Apollinaris Sidonii), *Epistulae et carmina*, éd. par Bruno Krusch, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Auctores antiquissimi*, tome 8, Berlin 1887.
- Sigebert de Gembloux (Sigeberti Gemblacensis), *Vita Deoderici episcopi Mettensis*, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome IV, Hannover 1841, p.461-83.
- Simon de Hesdin, *Valère Maxime, Faits et choses mémorables*, Troyes, Bibl. Mun., 261.
- Théodore (Theodorus monachus), *Chronicon Epternacense*, éd. par L. Weiland, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores*, tome XXIII, Hannover 1874, p.39-64.

- Vincent de Beauvais (Vincentius Bellovacensis), *Speculum historiale*, Nuremberg 1483 (lisible à <http://digital.ub.uni-duesseldorf.de/urn/urn:nbn:de:hbz:061:1-77661>).
- Virgile, *Énéide*, éd. par Henri Goelzer et André Bellessort, 2 vols, Paris 1967.
- Wace, Robert, *Le roman de Brut*, éd. par Ivor Arnold, 2 vols, Paris 1938-40 (SATF).
- Wipon, *Gesta Chuonradi imperatoris*, dans : *Wiponis Opera*, éd. par Harry Breslau, Hannover / Leipzig ³1915 (*Scriptores Rerum Germanicarum in Usus Scholarum*), p.1-62.

Livres et articles de critique

- Anton, Hans Hubert, « Troja-Herkunft, origo gentis und frühe Verfaßtheit der Franken », dans : *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, tome 108, 2000, p.1-30.
- Balau, Sylvain, *Étude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au Moyen Âge*, Bruxelles 1903 (aussi lisible à <https://archive.org/details/lessourcesdelhis00balauoft>).
- Beaune, Colette, *Naissance de la nation France*, Paris 1985.
- Beer, Jeanette M.A., *A Medieval Caesar*, Genève 1976.
- Bloch, R. Howard, *Medieval French Literature and Law*, Berkeley/Los Angeles/London 1977.
- Bodmer, Jean-Pierre, « Die französische Historiographie des Spätmittelalters und die Franken », dans : *Archiv für Kulturgeschichte*, 45, 1963, p.91-118.
- Bossuat, A., « Les origines troyennes : leur rôle dans la littérature historique au XV^e siècle », dans : *Annales de Normandie*, tome 8, 1958, p.187-97.
- Bossuat, Robert, « Traductions françaises des *Commentaires* de César à la fin du XV^e siècle », dans : *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome III, 1943, p. 253-411.
- Brown, Peter, *The Rise of Western Christendom. Triumph and Diversity, A.D. 200 - 1000*, Malden, Ma etc ²2004.
- Brückle, Wolfgang, « Noblesse oblige. Trojasage und legitime Herkunft in der französischen Staatstheorie des späten Mittelalters », dans : *Genealogie als Denkform in Mittelalter und Früher Neuzeit*, éd. Kilian Heck et.al., Tübingen 2000, p. 39-65.
- Buchner, Rudolf, *Die Rechtsquellen*, Supplément à : Wilhelm Wattenbach / Wilhelm Levison, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Vorzeit und Karolinger*, Weimar 1953.
- Buck, August, *Humanismus. Seine europäische Entwicklung in Dokumenten und Darstellungen*, Freiburg 1987.
- Bury, John B., *History of the Later Roman Empire*, 2 vols, London 1923 (voir : http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Roman/Texts/secondary/BURLAT/19C*.html#8).
- Chamard, Henri, *Histoire de la Pléiade*, 4 vols, Paris ²1961.
- Classen, Carl Joachim, *Die Stadt im Spiegel der Descriptiones und Laudes urbium in der antiken und mittelalterlichen Literatur bis zum Ende des 12. Jahrhunderts*, Hildesheim 1980.
- Contamine, Philippe, *Trojanerabstammung [der Franken]*, dans : *Lexikon des Mittelalters*, t. 8, München, 1997, col. 1041.
- Crick, Julia C., *The Historia Regum Britanniae of Geoffrey of Monmouth. Dissemination and Reception in the Later Middle Ages*, Cambridge 1991.
- De Clercq, Danielle, « Anténor, fondateur de Venise. I. Aspects iconographiques », dans : *Folia Electronica Classica* (Louvain-la-Neuve), no. 3, janvier-juin 2002 (lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/03/anthenor1.html>).
- Dernedde, Robert, *Über die den altfranzösischen Dichtern bekannten epischen Stoffe aus dem Altertum*, Thèse Göttingen 1887.
- Dippe, Oskar, *Die fränkischen Trojanersagen. Ihr Ursprung und ihr Einfluß auf die Poesie und Geschichtsschreibung im Mittelalter*, Wandsbek 1896.
- Eder, Walter, « Butilinus », dans : *Brill's New Pauly. Antiquity volumes*, éd. par Hubert Cancik et Helmuth Schneider, Brill Online 2013 (voir : <http://referenceworks.brillonline.com/entries/brill-s-new-pauly/butilinus-e221990>).
- Ehlers, Joachim, *Geschichte Frankreichs im Mittelalter*, Stuttgart 1987.
- Ewig, Eugen, *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-73)*, éd. par Hartmut Atsma, 2 vols., Zürich 1976 et 1979.
- Faral, Edmond, *La légende arthurienne. Études et documents*, 3 vols, Paris 1929.

- Flutre, Louis-Fernand, *Li Fait des Romains dans les littératures française et italienne du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris 1932 ; Réimpression : Genève 1974.
- Görich, Knut, « Troia im Mittelalter – der Mythos als politische Legitimation », dans : Martin Zimmermann (éd.), *Der Traum von Troia. Geschichte und Mythos einer ewigen Stadt*, München 2006, p.120-34.
- Grau, Anneliese, *Der Gedanke der Herkunft in der deutschen Geschichtsschreibung des Mittelalters (Trojasage und Verwandtes)*, Thèse Leipzig 1938.
- Graus, František, *Lebendige Vergangenheit. Überlieferung im Mittelalter und in den Vorstellungen vom Mittelalter*, Köln 1975.
- Greif, Wilhelm, *Die mittelalterlichen Bearbeitungen der Trojanersage, ein neuer Beitrag zur Dares- und Dictysfrage*, Thèse, Marburg 1885.
- Heeger, Georg, *Die Trojanersage der Britten*, München 1889.
- Homeyer, Helene, « Beobachtungen zum Weiterleben der trojanischen Abstammungs- und Gründungssagen im Mittelalter », dans: *Res publica litterarum*, tome 5,2, 1982, p.93-123.
- Hommel, Hildebrecht, « Die trojanische Herkunft der Franken », dans : *Rheinisches Museum für Philologie*, tome 99, 1956, p.323-41.
- Huppert, George, « The Trojan Franks and their critics », dans : *Studies in the Renaissance*, tome 12, 1965, p.227-41.
- Kienast, Walther, *Die fränkische Vasallität. Von den Hausmeiern bis zu Ludwig dem Kind und Karl dem Einfältigen*, éd. par Peter Herde, Frankfurt 1990 (en partie lisible à <http://books.google.de/books?id=STvWPcXeEyEC&pg=PA90&lpg=PA90&dq=vassus&source=bl&ots=q4TpzTkL4s&sig=XRTzPiMIwkjLfu4IkN0vgyhAPxQ&hl=de&sa=X&ei=DyvmUvvBO4HZtAbFzoCgAg&ved=0CE0Q6AEwBg#>).
- Kinder, Hermann / Hilgemann, Werner, *DTV-Atlas zur Weltgeschichte*, 2 vols., München ²⁷1993.
- Klippel, Maria, *Die Darstellung der fränkischen Trojanersage in Geschichtsschreibung und Dichtung vom Mittelalter bis zur Renaissance in Frankreich*, Thèse, Marburg 1936.
- Kuzsinszky, Val. (Bálint), *Aquincum. Les fouilles et le musée*, Budapest (Éditions de la ville de Budapest) 1924, en ligne à http://rcin.org.pl/Content/3246/WA308_14471_B2065_AQUINCUM-LES-FOUILLE_I.pdf.
- Leeker, Joachim, *Die Darstellung Cäsars in den romanischen Literaturen des Mittelalters*, Frankfurt 1986.
- Leeker, Joachim, « La chronique locale fabuleuse », dans : *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves 1986*, publiés par Dieter Kremer, tome 6, Tübingen 1988, p.176-89.
- Le Grand d'Aussy, Pierre-Jean-Baptiste, *Des sépultures nationales et particulièrement de celles des Rois de France*, Paris 1824 (lisible à http://books.google.de/books/download/Des_s%C3%A9pultures_nationales_et_particuli.pdf?id=iEMPAAAAQAAJ&hl=de&capid=AFLRE73I-S66a0i2HrV5_fnqvHhzHLsC5P1KaeEvLDmP-YPkit_G6b6IT_5FGi4CCELSqGGBZD2Ag3uSwWLWCi1RMMUHYHpbKA&continue=htt p://books.google.de/books/download/Des_s%25C3%25A9pultures_nationales_et_particuli.pdf%3Fid%3DiEMPAAAAQAAJ%26hl%3Dde%26output%3Dpdf).
- Linder, Amnon, « Ex mala parentela bona sequi seu oriri non potest. TheTrojan ancestry of the Kings of France and the *Opus Davidicum* of Johannes Angelus de Legonissa », dans : *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome 40, 1978, p. 497-512.
- Lüthgen, Edmund, *Die Quellen und der historische Werth der fränkischen Trojanersage*, Bonn 1876.
- Luiselli, Bruno, « Il mito dell'origine troiana dei Galli, dei Franchi e degli Scandinavi », dans : *Romanobarbarica*, tome 3, 1978, p. 89-121.
- Malatra, Vassy, *Le château royal de Tours : son histoire, son intérêt*, Tours, sans date, lisible à https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d8/Chateau_de_Tours_nouvelles_approches.pdf.
- Marx, Barbara, « Venedig – altera Roma ». Transformationen eines Mythos », dans : *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, tome 60, 1980, p. 325-73.
- Mathey-Maille, Laurence, « Mythe troyen et histoire romaine : de Geoffroy de Monmouth au Brut de Wace », dans : Emmanuèle Baumgartner / Laurence Harf-Lancner (éd.), *Entre fiction et histoire : Troie et Rome au Moyen Âge*, Paris 1997, p.113-25.

- Matter, Hans, *Englische Gründungssagen von Geoffrey of Monmouth bis zur Renaissance. Ein Versuch*, Heidelberg 1922.
- Melville, Gert, « Troja : Die integrative Wiege europäischer Mächte im ausgehenden Mittelalter », dans : Ferdinand Seibt (éd.), *Europa 1500. Integrationsprozesse im Widerstreit : Staaten, Regionen, Personenverbände, Christenheit*, Stuttgart 1987, p. 415-432.
- Melville, Gert, « Geschichte in graphischer Gestalt. Untersuchungen zu einem spätmittelalterlichen Darstellungsprinzip », dans : Hans Patze (éd.), *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewußtsein im späten Mittelalter*, Sigmaringen 1987, p.57-154 (*Vorträge und Forschungen*, tome 31).
- Melville, Gert, « Vorfahren und Vorgänger. Spätmittelalterliche Genealogien als dynastische Legitimation zur Herrschaft », dans : Peter-Johannes Schuler (éd.), *Die Familie als sozialer und historischer Verband*, Sigmaringen 1987, p. 203-309.
- Melville, Gert, « Die Bedeutung geschichtlicher Transzendenzräume und ihre Kritik. Zum Problem der Plausibilisierung dynastischer Geltungsbehauptungen », dans : Hans Vorländer (éd.), *Transzendenz und die Konstitution von Ordnungen*, Berlin 2013, p. 142-60.
- Meurisse, Martin, *Histoire des évêques de l'église de Metz*, Metz 1634 (lisible à [http://books.google.de/books/download/Histoire des evesques de l %C3%A9glise de Me.pdf?id=GWVQAAAACAAJ&hl=de&capid=AFLRE70yIXJueX3jtKhfbSAOVFIkBbk2m-xAbRH2Pk0rytKvCLEeWrBFWDo4mW0RHINTM77ZPYbqGVfA4UGuUob2IL-CFUIFYA&continue=http://books.google.de/books/download/Histoire des evesques de l %25C3%25A9glise de Me.pdf%3Fid%3DGWVQAAAACAAJ%26hl%3Dde%26output%3Dpdf](http://books.google.de/books/download/Histoire_des_evesques_de_l_%C3%A9glise_de_Me.pdf?id=GWVQAAAACAAJ&hl=de&capid=AFLRE70yIXJueX3jtKhfbSAOVFIkBbk2m-xAbRH2Pk0rytKvCLEeWrBFWDo4mW0RHINTM77ZPYbqGVfA4UGuUob2IL-CFUIFYA&continue=http://books.google.de/books/download/Histoire_des_evesques_de_l_%25C3%25A9glise_de_Me.pdf%3Fid%3DGWVQAAAACAAJ%26hl%3Dde%26output%3Dpdf)).
- Moos, Peter von, « «Poeta» und «historicus» im Mittelalter. Zum Mimesis-Problem am Beispiel einiger Urteile über Lucan», dans : *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, tome 98, 1976, p.93-130.
- Nondier, Guy, « Poètes nationalistes normands sous les Plantagenètes », dans : *Cahier des Annales de Normandie*, no. 26, 1995 (*Mélanges René Lepelley*), p.415-26, lisible à : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/annor_0570-1600_1995_hos_26_1_2287.
- Oliver, Edward Th., *Jacques Milet's drama « La destruction de Troye la Grant ». Its principal source, its dramatic structure*, Thèse Heidelberg 1899 (aussi lisible à <https://archive.org/details/cu31924027260797>).
- Ostrogorsky, Georg, *Geschichte des byzantinischen Staates*, München 31963 (Handbuch der Altertumswissenschaft XII 1.2).
- Patch, Howard R., *The Goddess Fortuna in Mediaeval literature*, Cambridge MA 1927.
- Poensgen, Aline, *Geschichtskonstruktionen des frühen Mittelalters zur Legitimierung kirchlicher Ansprüche in Metz, Reims und Trier*, Thèse Marburg 1971.
- Poucet, Jacques, « Le mythe de l'origine troyenne au Moyen Âge et à la Renaissance : un exemple d'idéologie politique (Antéonor, fondateur de Venise. II) », dans : *Folia Electronica Classica*, Numéro 5, janvier-juin 2003 (lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/anthenor2.html>).
- Poucet, Jacques, « Antéonor et Venise dans les anciennes chroniques vénitiennes (Antéonor, fondateur de Venise. III) », dans *Folia Electronica Classica*, no. 5, janvier-juin 2003 (lisible à <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/05/antenorter.html>).
- Prost, Auguste, *Études sur l'histoire de Metz. Les légendes*, Metz/Paris 1865.
- Rall, Hans, *Zeitgeschichtliche Züge im Vergangenheitsbild mittelalterlicher, namentlich mittellateinischer Schriftsteller*, Berlin 1937.
- Sackur, Ernestus, Préface à son édition partielle des *Annales* de Jacques de Guyse, dans : *Monumenta Germaniae Historica*, série *Scriptores* (folio), tome 31, pars I, Hannover 1896, p. 44-78 (texte abrégé p.79-334).
- Schayes, Antoine-Guillaume-Bernard, *Mémoire sur les documens du Moyen Âge relatifs à la Belgique, avant et pendant la domination romaine [...]*, Bruxelles 1837 (*Mémoires couronnés par l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, tome XII), lisible à <https://archive.org/stream/mmoirescouronn12cour#page/n5/mode/2up>.
- Schmale, Franz-Josef, *Funktion und Formen mittelalterlicher Geschichtsschreibung*, Darmstadt 1985.
- Schmidt, Paul Gerhard, « Mittelalterliches und humanistisches Städtelob », dans : August Buck (éd.), *Die Rezeption der Antike. Zum Problem der Kontinuität zwischen Mittelalter und Renaissance*, Hamburg 1981, p.119-28.

- Schneider, Fedor, *Rom und Romgedanke im Mittelalter. Die geistigen Grundlagen der Renaissance*, Köln 1959.
- Schramm, Percy Ernst, *Kaiser, Rom und Renovatio. Studien und Texte zur Geschichte des römischen Erneuerungsgedankens vom Ende des Karolingischen Reiches bis zum Investiturstreit*, 2 vols., Leipzig 1929.
- Sieburg, Heinz-Otto, *Geschichte Frankreichs*, Stuttgart ⁵1995.
- Tanneberger, Tobias, *Vom Paradies über Troja nach Brabant. Die „Genealogia principum Tungro-Brabantium“ zwischen Fiktion und Akzeptanz*, Münster 2012 (*Vita Curialis*, 3).
- Tatlock, John S.P., *The legendary history of Britain. Geoffrey of Monmouth's < Historia regum Britanniae > and its early vernacular versions*, Berkeley / Los Angeles 1950.
- Thomas, Heinz, *Studien zur Trierer Geschichtsschreibung des 11. Jahrhunderts, insbesondere zu den Gesta Treverorum*, Bonn 1968.
- Voltz, François, « Les Chroniques en vers de la ville de Metz. Étude historiographique », dans : *Les Cahiers lorrains*, 1991, no.1, p. 15-30, lisible à http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/43184/CL_1991_1_15.pdf?sequence=1.
- Werner, Karl Ferdinand, *Die Ursprünge Frankreichs bis zum Jahr 1000*, München 1995.
- Westphal, Major, *Geschichte der Stadt Metz*, tome I : *Bis zum Jahre 1552*, Metz 1875.
- Wolf, Kordula, « Troja und Europa. Mediävistische Mythosforschung im Visier », dans : Wolfgang Huschner / Frank Rexroth (éds.), *Gestiftete Zukunft im mittelalterlichen Europa. Festschrift für Michael Borgolte zum 60. Geburtstag*, Berlin 2008, p.165-89.
- Zarncke, Friedrich, « Über die sogenannte Trojanersage der Franken » , dans : *Berichte über die Verhandlungen der Königlich-sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Philologisch-historische Klasse*, tome XVIII, 1866, p.111-56.

Dresde, le 22 août 2014